

Deux sociologues réclament une régie des hôpitaux • En page 33

Hôpitaux: les dirigeants syndicaux recommandent le retour au travail

Session: Johnson garde secrets ses projets

par Claude Turcotte

QUÉBEC — Les préparatifs vont bon train, en vue de la session extraordinaire convoquée par le premier ministre Daniel Johnson. C'est demain à trois heures que s'ouvrira probablement la première session de la 28e législature.

C'est avec la plus grande impatience que l'on attend ce moment, où les représentants élus de l'Union Nationale et du parti libéral s'affronteront dans l'enceinte de l'Assemblée législative pour la première fois depuis le cinq juin.

Mais, ce qui est encore plus important que le choc des personnalités, ce sont les projets de loi, qui seront déposés par le gouvernement Johnson.

Jusqu'à maintenant, le premier ministre a complètement refusé d'indiquer quels amendements il voulait apporter à la loi.

On sait seulement que le Cabinet a travaillé "intense-ment" depuis lundi à la préparation de ces projets de loi.

Il n'est pas exclu par ailleurs que les députés aient à voter certaines lois, qui n'ont rien à voir avec les conflits syndicaux, mais qui revêtent un caractère d'urgence. Par exemple, le bill de Québec, qui permettrait le "déblocage" de travaux importants dans la capitale.

Même si le chef de l'opposition, M. Jean Lesage, a rappelé certaines positions de son parti, notamment sur le droit de grève dans les services publics, il reste que le comportement des libéraux en Chambre dépend d'une certaine mesure du programme législatif que présentera M. Johnson.

Les observateurs s'attendent à une réaction plutôt énergique de la part de l'opposition. D'ailleurs, depuis le cinq juin, quelques anciens ministres ont attaqué assez violemment l'Union Nationale. Entre autres, MM. Lesage, Kierans et René Lévesque.

Une constante se dégage de ces premiers affrontements: l'Union Nationale est un parti conservateur, qui s'est fait élire en promettant de ralentir le développement de la province et qui va tenir son mandat?

Il ne fait pas de doute que cette idée sera largement développée pendant la session, prévue pour demain.

M. Lesage a également révélé hier que son parti tiendrait aujourd'hui, à Québec, un caucus. Il n'a pas donné de motifs, mais il s'agit sûrement de bien régler la tactique pour la session, qui pourrait être extrêmement importante pour l'avenir des deux partis.

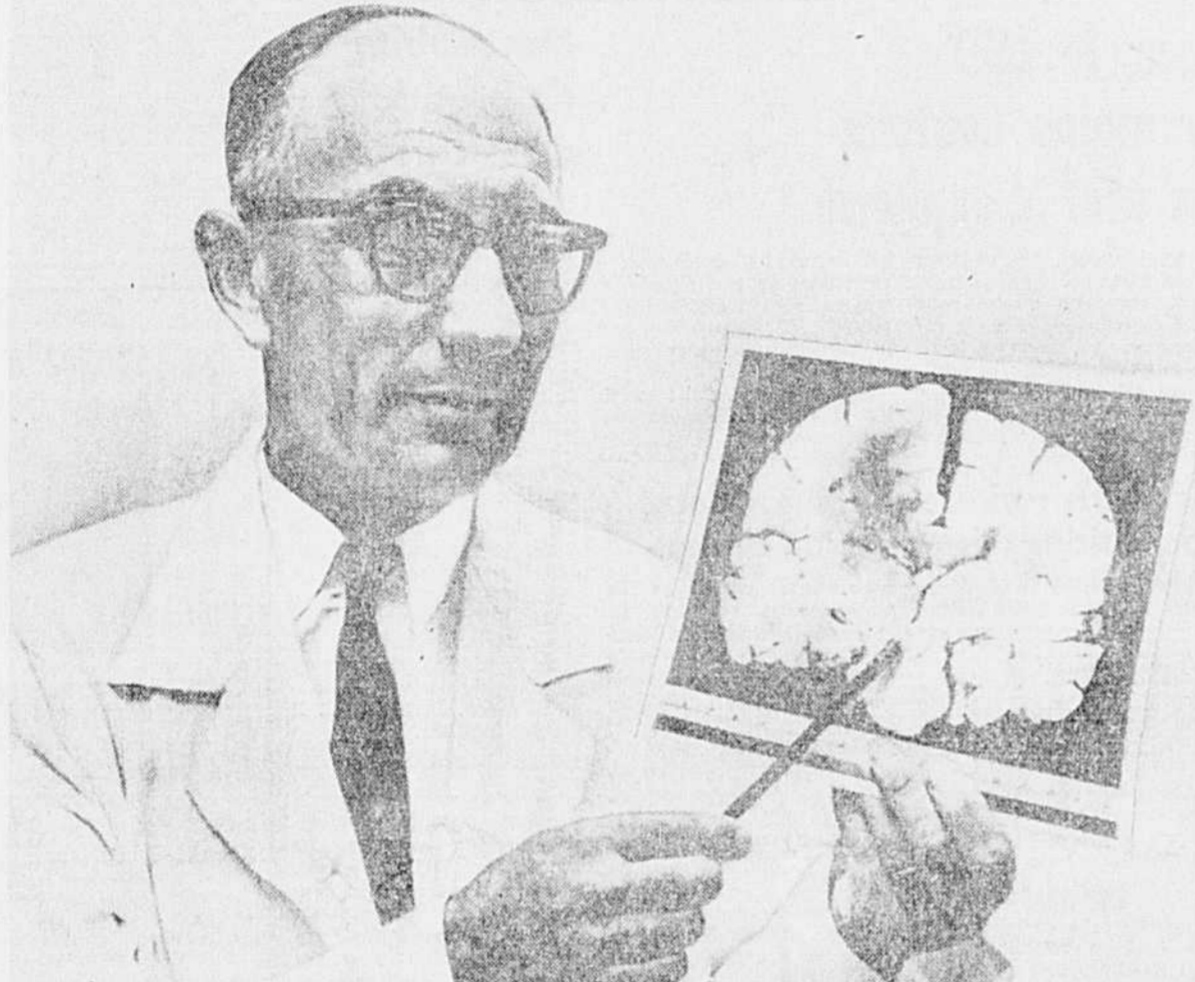
L'impression, qui se dégage de cette première bataille dans la jungle parlementaire, pourrait également marquer pour une assez longue période le parti ministériel.

Pendant ce temps, les préparatifs techniques se poursuivent. Des pupitres pour les 108 députés ont été installés dans la Chambre verte. Un plan indiquant la place de chacun est en préparation. Hier, on a vérifié l'équipement électrique pour l'enregistrement des débats, etc.

Le premier ministre a fait savoir en outre que le député d'Arthabaska, M. Roch Gardiner, proposera l'adoption de l'adresse en réponse au Discours du Trône et que le député de Richelieu, M. Maurice Martel, sera le second.

Ce sont deux nouveaux députés.

L'autopsie révèle que Whitman avait une tumeur au cerveau



Le Dr C. DeChenar, pathologiste qui a pratiqué une autopsie sur le corps de Charles Whitman, l'auteur du massacre à l'Université du Texas, indique sur une représentation graphique du cerveau

AUSTIN, (UPI) — Une tumeur au cerveau, à peine grosse comme une noix, pourrait bien être un des principaux facteurs du sinistre carnage qui a fait 15 morts et une trentaine de blessés sur le campus de l'Université du Texas, lundi.

Les médecins qui ont fait l'autopsie de Charles J. Whitman ont en effet découvert une petite tumeur à la base du cerveau de l'étudiant qui, dans un moment de crise, s'est embusqué au haut de la tour de l'université, a abattu 15 personnes avant d'être lui-même tué par les policiers.

Whitman souffrait de violents maux de tête et réalisait certes que "quelque chose n'allait pas": il y a quatre mois, Whitman avait rendu visite à un psychiatre pour lui confier son inquiétude. "Je me vois parfois grimant à la tour de l'université et faisant feu sur les gens", avait expliqué Whitman au spécialiste dans une espèce de préfiguration des tristes événements de lundi dernier.

Le psychiatre en question ne crut pas nécessaire de prévenir les autorités. "Semblables réactions sont fréquentes chez les étudiants", devait-il expliquer par la suite.

Whitman prit un second rendez-vous avec le psychanalyste de l'université, un rendez-vous qu'il ne devait cependant pas respecter.

Les médecins ne sont toutefois pas tous d'accord pour imputer à la tumeur au cerveau l'entière responsabilité du drame de Austin. On croit plutôt à une combinaison de facteurs psychologiques, amplifiés par la présence de cette tumeur et les violents maux de tête dont Whitman souffrait souvent.

humain la localisation de la tumeur bénigne qui, selon lui, serait l'une des causes du triste comportement de Whitman.

Facteurs psychologiques que l'on résume ainsi: la séparation récente de ses parents, l'anxiété causée par les études et une grande hostilité envers son père.

Lors de sa consultation avec le psychiatre Healy, de l'Université du Texas, Whitman avait accusé son père d'être brutal, dominateur et d'avoir battu sa femme.

Facteur dont on n'est également pas sans tenir compte, des médecins sont convaincus que le récent meurtre de huit infirmières à Chicago a pu influencer le comportement de Whitman. C'est aussi l'opinion du gouverneur de l'Etat du Texas, M. John Connally.

Plusieurs médecins mettent en doute, entre-temps, que la tumeur seule ait pu causer ce véritable carnage. Le Dr Eric Goldberg, directeur du service de neurologie de l'Université de l'Illinois, a notamment déclaré n'avoir jamais entendu parler d'une tumeur au cerveau susceptible de causer un excès de violence chez un individu. Cette opinion est également partagée par le Dr Daniel Ruge, de Chicago, qui a précisé que la tumeur au cerveau était susceptible de provoquer de légères modifications à la personnalité d'un individu, mais que jamais elle était à même de susciter la violence.

Dans l'ensemble, les spécialistes s'accordent à dire, à deux jours de ce massacre, que Whitman était une personne tournée sur elle-même et égocentrique, que des récents problèmes familiaux accentués, échecs personnels étaient la véritable cause de son comportement.

La fameuse tumeur en question n'aurait fait qu'accroître un comportement psychologique qui, tôt ou tard, aurait conduit Whitman à un comportement anormal.

Le bureau de la Fédération nationale des services a recommandé ce matin à ses 32.500 membres de ratifier les termes de l'entente collective de travail survenue au cours de la nuit dernière et de retourner à leur poste dans le plus bref délai possible.

Le bureau fédéral en est venu à cette décision après avoir étudié une à une les clauses de l'entente qui sera la première à s'appliquer à tous les travailleurs d'hôpitaux de la province qui sont affiliés à la Confédération des syndicats nationaux.

La réunion de l'organisme s'est terminée dans l'enthousiasme le plus marquant ce matin. Les représentants des 189 syndicats membres de la Fédération ont accordé une chaleureuse ovation à leur président, M. Paul-Émile Dalpe. Ce dernier a remercié tous ses collaborateurs et en particulier le comité de négociation qui a siégé durant 24 des 30 heures qui ont précédé la conclusion de l'accord.

Tous les membres du bureau fédéral ont semblé très heureux des termes de la convention collective qui leur a été soumise. Plusieurs d'entre eux n'ont pas caché leur désir de retrouver les membres de leur syndicat et ils se sont dits prêts à quitter sur-le-champ leurs appartements du Sheraton Mont-Royal où ils ont passé près de trois semaines.

Les 32.500 grévistes devaient se prononcer au cours de la journée sur l'opportunité de ratifier l'accord conclu par leurs dirigeants et de reprendre le travail. A cet effet, des rencontres ont été organisées par-chaque des syndicats de la Fédération afin de permettre à leurs membres de faire connaître leur opinion.

Un vote des deux tiers à l'échelle de la province est nécessaire pour renverser la décision du bureau fédéral. On sait que le même système a prévalu, lors du vote de grève tenu le 29 juin dernier. A cette occasion, les travailleurs d'hôpitaux affiliés à la CSN s'étaient prononcés dans une proportion de 92 pour cent en faveur d'un arrêt de travail.

Le scrutin qui devait avoir lieu aujourd'hui ne devait pas nécessairement être secret dans tous les syndicats concernés. Les résultats du vote devaient être compilés durant la soirée au siège social de la Confédération des syndicats nationaux, rue St-Denis, dans la métropole.

En vertu de l'entente conclue entre le directeur de la grève, M. Raymond Couture, et l'administrateur des hôpitaux, M. Yves Pratte, les syndicats bénéficieraient d'un délai de trois jours, après la conclusion d'un accord définitif, pour regagner leur poste.

A l'issue de la rencontre du bureau fédéral, le président de l'Association des hôpitaux de la province de Québec (AHPQ) a protesté contre la nomination d'un administrateur général des hôpitaux, et ce, dans un télégramme adressé au premier ministre, M. Daniel Johnson, avant que la nomination de M. Yves Pratte fut chose faite.

Au cours d'une conférence de presse donnée hier par l'AHPQ, son président, le Dr André Pothier, a fait le commentaire suivant: "Ni M. Pratte, ni une autre personne n'est la bienvenue, dans une situation comme celle-ci. M. Pratte n'a pas la préparation requise, en administration hospitalière, pour signer la convention collective des hôpitaux. Nous redoutons qu'il ne signe un contrat qui contiendrait des clauses pouvant être préjudiciables aux malades. Cela pourrait être dangereux."

D'ailleurs, M. Olivier a longuement commenté cette clause litigieuse et l'attitude patronale devant les demandes des syndicats. Il a souligné que "le contrat de travail régit les relations entre l'employeur et les employés couverts par les certificats", d'agrément. "Les postes situés en dehors de l'unité de négociation ne sont pas soumis à la juridiction du syndicat."

"Le choix des candidats aux postes de gestion est une des responsabilités primordiales de l'administration". L'Association fait de ce point une question de principe. Cependant, a-t-on déclaré, la tradition voulant que l'on aille souvent chercher parmi les syndicats des candidats aux postes immédiatement supérieurs à l'unité de négociation, l'AHPQ a donc accepté de soumettre à la juridiction syndicale le premier poste supérieur aux classifications comprises dans l'unité de négociation. Pour les catégories d'emplois non spécialisés, ceci voulait dire que, dans plusieurs cas, le poste de contremaître ou chef de service serait désormais affiché et le choix du candidat soumis à la clause de grève. Pour les infirmières, ceci signifiait l'affichage du poste d'hospitalière et le droit de recours à la même procédure, les critères de sélection devant être la

compétence d'abord, le fardeau de la preuve incombant à l'employeur.

Le syndicat s'est dit insatisfait de cette formule pour les infirmières et a réclamé juridiction sur les deux postes au-delà de l'unité de négociation. Le médiateur a alors suggéré que le poste immédiatement supérieur dans la hiérarchie (surveillante) soit aussi soumis aux mêmes règles.

L'Association s'y refuse absolument, soulignant que ce deuxième échelon pourrait, dans certains cas, signifier le poste... d'administrateur!

M. Olivier a affirmé que si M. Marcel Pepin a accepté des offres financières, qu'il avait refusées à plusieurs reprises, c'est qu'il connaissait, des vendredis derniers, la position du gouvernement à ce sujet. M. Olivier se basait sur une déclaration de M. Pepin lui-même: "Nous n'avons pas conscience, a déclaré M. Olivier, d'avoir commis des erreurs si graves qu'elles nous aient mérité un tel traitement. Nous n'avons ni vole ni dilapidé l'argent du public. Il nous semble que nous ne méritons guère cela."

Malgré tout, l'Association reste à la disposition de M. Pratte pour tout avis ou conseil dont il pourrait avoir besoin.

Invité à préciser sa pensée, le Dr Pothier a déclaré que l'AHPQ n'avait pas protesté contre M. Pratte, comme tel, mais contre la nomination même d'un administrateur général, contre la mise en tutelle des hôpitaux.

Autres informations en page 33

Toronto: NON au projet fédéral d'assurance-santé

par Pierre O'Neil, notre envoyé spécial

TORONTO — Toutes les provinces présentes à la conférence interprovinciale — sauf la Saskatchewan — rejettent la proposition fédérale en matière d'assurance-maladie.

Sans le demander officiellement comme groupe, elles vont exiger du gouvernement central la tenue d'une conférence fédérale-provinciale sur le sujet pour lui faire savoir que, non seulement elles rejettent le programme lui-même, mais qu'elles condamnent la manière avec laquelle Ottawa a procédé dans cette affaire.

"Il y a, dans les provinces, a dit M. Ross Thatcher, premier ministre de la Saskatchewan, une hostilité fondamentale et majeure à l'égard du programme proposé aux provinces par Ottawa."

"Et le sort de l'assurance médicale dépend maintenant des décisions que prendront dans ce domaine les premiers ministres de l'Ontario et du Québec."

Quelques instants plus tard, MM. Jean-Jacques Bertrand et John Roberts sont sortis de la salle de la conférence.

Plus tard cependant au cours de la journée, le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Louis Robichaud, a laissé entendre que sa province pourrait accepter le projet fédéral "avec probablement quelques changements mineurs".

M. Bertrand a déclaré: "Nous n'accepterons jamais de nous laisser dicter par Ottawa des conditions dans un domaine qui est de notre juridiction. Nous n'acceptons pas la date du premier juillet 1967 comme celle à laquelle devrait débiter notre programme. Nous n'acceptons pas, non plus, de perdre de l'argent si nous ne mettons en oeuvre un programme qui a une date ultérieure."

Il a favorisé la tenue d'une conférence fédérale-provinciale en ajoutant que les négociations sur l'assurance-maladie devraient faire partie des grandes discussions qui porteront sur le partage des impôts à l'automne. Un journaliste a demandé si le Québec est prêt à "parler d'affaires" en tenant compte des offres généreuses faites par Ottawa au titre de la prérogative.

"Nous n'avons pas l'intention d'échanger des juridictions contre de l'argent", a répondu, en substance, le bras droit de M. Daniel Johnson, qui a ajouté qu'une commission étudierait

Voir TORONTO en page 2

Les provinces se dressent contre Ottawa et risquent de s'opposer les unes aux autres

Analyse de Pierre O'Neil, en page 15



Les dirigeants de l'Association des hôpitaux du Québec protestent contre la nomination de M. Yves Pratte comme administrateur des hôpitaux. Photographés au cours d'une réunion hier après-midi, de gauche à droite, la R.M. Liliane Pelouquin, le Dr André Pothier et M. J. Gilbert Turner, respectivement directrice, président et directeur de l'association.

Les hôpitaux protestent contre la nomination d'un administrateur

L'Association des hôpitaux de la province de Québec (AHPQ) a protesté contre la nomination d'un administrateur général des hôpitaux, et ce, dans un télégramme adressé au premier ministre, M. Daniel Johnson, avant que la nomination de M. Yves Pratte fut chose faite.

Au cours d'une conférence de presse donnée hier par l'AHPQ, son président, le Dr André Pothier, a fait le commentaire suivant: "Ni M. Pratte, ni une autre personne n'est la bienvenue, dans une situation comme celle-ci. M. Pratte n'a pas la préparation requise, en administration hospitalière, pour signer la convention collective des hôpitaux. Nous redoutons qu'il ne signe un contrat qui contiendrait des clauses pouvant être préjudiciables aux malades. Cela pourrait être dangereux."

D'ailleurs, M. Olivier a longuement commenté cette clause litigieuse et l'attitude patronale devant les demandes des syndicats. Il a souligné que "le contrat de travail régit les relations entre l'employeur et les employés couverts par les certificats", d'agrément. "Les postes situés en dehors de l'unité de négociation ne sont pas soumis à la juridiction du syndicat."

"Le choix des candidats aux postes de gestion est une des responsabilités primordiales de l'administration". L'Association fait de ce point une question de principe. Cependant, a-t-on déclaré, la tradition voulant que l'on aille souvent chercher parmi les syndicats des candidats aux postes immédiatement supérieurs à l'unité de négociation, l'AHPQ a donc accepté de soumettre à la juridiction syndicale le premier poste supérieur aux classifications comprises dans l'unité de négociation. Pour les catégories d'emplois non spécialisés, ceci voulait dire que, dans plusieurs cas, le poste de contremaître ou chef de service serait désormais affiché et le choix du candidat soumis à la clause de grève. Pour les infirmières, ceci signifiait l'affichage du poste d'hospitalière et le droit de recours à la même procédure, les critères de sélection devant être la

compétence d'abord, le fardeau de la preuve incombant à l'employeur.

Le syndicat s'est dit insatisfait de cette formule pour les infirmières et a réclamé juridiction sur les deux postes au-delà de l'unité de négociation. Le médiateur a alors suggéré que le poste immédiatement supérieur dans la hiérarchie (surveillante) soit aussi soumis aux mêmes règles.

L'Association s'y refuse absolument, soulignant que ce deuxième échelon pourrait, dans certains cas, signifier le poste... d'administrateur!

M. Olivier a affirmé que si M. Marcel Pepin a accepté des offres financières, qu'il avait refusées à plusieurs reprises, c'est qu'il connaissait, des vendredis derniers, la position du gouvernement à ce sujet. M. Olivier se basait sur une déclaration de M. Pepin lui-même: "Nous n'avons pas conscience, a déclaré M. Olivier, d'avoir commis des erreurs si graves qu'elles nous aient mérité un tel traitement. Nous n'avons ni vole ni dilapidé l'argent du public. Il nous semble que nous ne méritons guère cela."

Malgré tout, l'Association reste à la disposition de M. Pratte pour tout avis ou conseil dont il pourrait avoir besoin.

Invité à préciser sa pensée, le Dr Pothier a déclaré que l'AHPQ n'avait pas protesté contre M. Pratte, comme tel, mais contre la nomination même d'un administrateur général, contre la mise en tutelle des hôpitaux.

Voir HOPITAUX en page 2

Trois stations ne seront pas prêtes pour l'ouverture du métro en octobre

par Albert Tremblay

Au début du mois d'octobre (au 15, selon toute probabilité), des milliers de Montréalais pourront à loisir "faire connaissance" avec 23 des 26 stations de deux des trois tronçons du métro de Montréal.

Il ne sera toutefois pas question pour eux d'utiliser, avant le début de 1967, la station Frontenac, le terminus est du tronçon Burnside-de Montigny, de même que les stations Bonaventure et Victoria, dans le prolongement ouest du tronçon nord-sud, dans l'axe de Vitry.

Ces trois stations devaient être inaugurées en même temps que leurs voisines, mais les ingénieurs du bureau du métro à la ville de Montréal ont maintenant perdu tout espoir de pouvoir les parachever à temps pour les cérémonies d'inauguration.

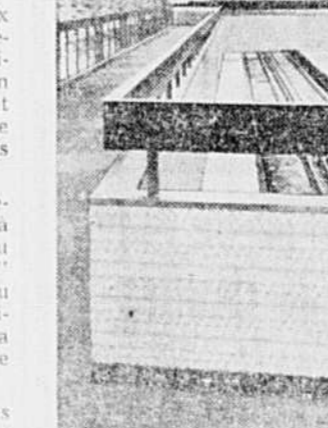
Les stations Bonaventure (le terminus ouest du tronçon No 2) et Victoria (près de la place du même nom) ont été ajoutées au projet initial le 6 août 1963, en même temps que le tronçon Montréal-Longueuil, vers l'em-

placement d'Expo 67. Il est donc plus facile d'expliquer ce retard, même si au cours d'une assemblée de conseil, M. Saulnier, président du comité exécutif, déclarait en annonçant le prolongement de la ligne nord-sud: "Il va sans dire que ces décisions [l'administration demandant alors aux conseillers des crédits supplémentaires de \$32.300.000] doivent être prises sans délai afin que ces prolongements soient prêts pour la mise en service (du métro) fixée au printemps de 1966".

Cette "mise en service" devait cependant être retardée à "la fin du printemps", puis "au début de l'été, à la fin de l'été" pour en arriver finalement "au début de l'automne", une saison qui tient toujours et qui n'a maintenant plus de chance de faire place à une autre...

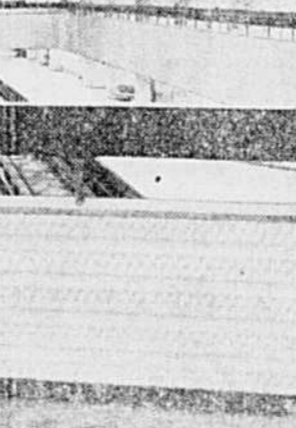
Il y aura élections municipales le 23 octobre et il est tout naturel de penser que MM. Drapeau et Saulnier ont préféré laisser de côté trois stations plutôt que de remettre une inauguration tant attendue des contribuables.

Officiellement, on n'a pas donné d'explications à ce contretemps. On sait simplement que des difficultés non prévues rencontrées en cours de forage dans le voisinage immédiat de la station Frontenac, plus un certain retard à accorder le



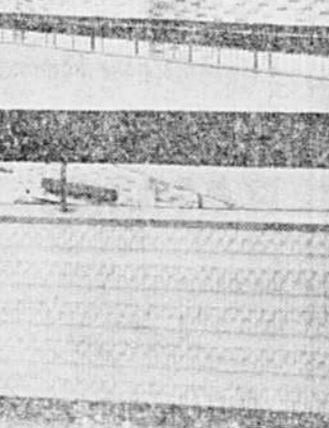
Le métro de Montréal n'est plus un projet. Il est réalité. Et malgré des avatars, qu'il faut interpréter comme normaux si l'on tient compte de l'importance du chantier, ce métro est déjà très beau. Cette photo,

contrat de construction de la station elle-même, expliquent ce qui ne pourra faire autrement qu'être une forte déception pour un nombre considérable d'usagers de la partie est de la ville de Montréal.



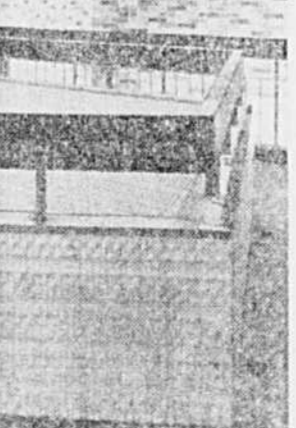
prise de la mezzanine de la station Place des Arts, en fait... tout comme une série d'autres photographies que LA PRESSE publie aujourd'hui en page 45.

Voir METRO en page 2



Le métro de Montréal n'est plus un projet. Il est réalité. Et malgré des avatars, qu'il faut interpréter comme normaux si l'on tient compte de l'importance du chantier, ce métro est déjà très beau. Cette photo,

Voir HOPITAUX en page 2



Le métro de Montréal n'est plus un projet. Il est réalité. Et malgré des avatars, qu'il faut interpréter comme normaux si l'on tient compte de l'importance du chantier, ce métro est déjà très beau. Cette photo,

Aucune solution en vue dans la grève des chemins de fer — En page 3

SOMMAIRE

- Annonces classées / 46 à 54
- Bandes dessinées / 16
- Courrier "Que faire?" / 36
- Décès, naissances, etc. / 55
- Des mots et des phrases / 9
- Editorial / 4
- Finance / 40, 41
- Horoscope / 24
- Jardinage / 32
- Mots croisés / 47
- Navigation / 14
- Nouvelles internationales / 13
- Nouvelles nationales / 33
- Radio et télévision / 18, 19
- Spectacles et concerts / 22, 23
- Sports / 25 à 28
- Tribunaux / 8
- Vie dans les parcs / 16, 17
- Vie féminine / 34 à 37
- Vie mondaine / 35



Sartre et Simone de Beauvoir en tête de liste du 'Tribunal' Russell

NEW YORK (AFP) — Les noms des écrivains français Jean-Paul Sartre et Simone de Beauvoir figurent en tête de la liste des personnalités internationales qui ont jusqu'à présent accepté de faire partie du "tribunal" convoqué par le philosophe britannique Bertrand Russell afin d'enquêter sur les "crimes de guerre" commis au Vietnam par les Américains.

Cette liste, encore incomplète, a été rendue publique, hier, à New York, par M. Russell Stetler, représentant lord Russell, venu de Londres aux Etats-Unis pour prendre contact avec un certain nombre d'intellectuels susceptibles de siéger au sein du "tribunal", qui se réunira à Paris en novembre pour une durée prévue de douze semaines.

Elle groupe, outre ceux de Mme de Beauvoir, M. Sartre et lord Russell, les noms de MM. Lazaro Cardenas, ancien président du Mexique, Josue de Castro (Bresil), ancien directeur général de la F.A.O., auteur de la "Géographie de la faim", Danilo Dolci et Lelio Basso (Italie), Vladimir Dedijer (Yougoslavie), actuellement professeur à l'Université Harvard, Isaac Deutscher (Pologne), historien en exil à Londres, et Peter Weiss, dramaturge suédois d'origine allemande.

Au cours de sa conférence de presse, M. Stetler était entouré de M. Dave Dellinger et du révérend A. J. Muste, directeur et membre du comité de direction respectivement de "Libération", mensuel américain de "non-violence révolutionnaire", dont le numéro d'août publie le texte intégral de l'appel à la conscience américaine, lancé le 4 juillet par Bertrand Russell. Dans ce texte, le philosophe britannique expose les raisons pour lesquelles il a estimé nécessaire de constituer un "tribunal", et le concours de juristes, d'écrivains et de personnalités de toutes sortes des cinq continents, pour juger des actes dont se sont rendus responsables les "criminels de guerre" américains, parmi lesquels lord Russell range le président Johnson, M. Dean Rusk, secrétaire d'Etat, M. Robert McNamara, secrétaire à la Défense, et M. Henry Cabot Lodge, ambassadeur des Etats-Unis à Saigon.

M. Stetler a précisé que le "tribunal" prendrait connaissance des témoignages de centaines de Nord et Sud-Vietnamiens et de militaires américains. Il fonctionnera sous forme de commission d'enquête et suivant une procédure encore à définir. Les résultats de ses travaux, qui seront cinématographiés, seront immédiatement rendus publics. Les organisateurs espèrent que le gouvernement de Washington se fera représenter. L'initiative de lord Russell, a conclu M. Stetler, ne vise pas à infliger une punition à qui que ce soit. Elle a pour objectif d'alerter l'opinion mondiale afin que la guerre au Vietnam puisse être arrêtée dans les plus brefs délais.

METRO

SUITE DE LA PAGE 1

La station Frontenac est en effet une station de première importance à cause de sa situation géographique : c'est la station située le plus à l'est du réseau de métropolitain. C'est aussi la station destinée à servir de tête de pont aux milliers

TORONTO

SUITE DE LA PAGE 1

de voyageurs que le réseau d'autobus a b a t quotidiennement sur le terminus Frontenac.

Des mesures spéciales seront probablement prises pour diriger ce public voyageur vers la station la plus près : la station Papineau.

Il ne sera évidemment pas question non plus pour ces premiers usagers d'utiliser le tronçon No 4 ; celui de Montréal-Longueuil. Il ne s'agit pas d'un retard puisqu'il n'a jamais été question que cette addition au réseau métropolitain soit inaugurée en même temps que les tronçons nord-sud et est-ouest.

Il n'en reste pas moins que les ingénieurs et l'administration municipale nourrissent le secret espoir de mettre cette importante voie de communication au service de la population de la rive sud de Saint-Laurent très tôt au début de 1967.

Il s'agissait de créer le plus vite possible une clientèle assidue de travailleurs, de profiter le plus rapidement possible de l'apport en capitaux et de trois stations supplémentaires et de roder l'équipement technique le plus longtemps possible avant l'inauguration de l'Exposition universelle de 1967.

Ce "secret espoir" s'est également évanoui au cours des travaux de forage du tunnel sous le St-Laurent. La date

maintenant prévue pour l'inauguration de ce troisième tronçon de métro situe l'événement "fin mars" et possiblement "début avril", quatre ou cinq semaines à peine avant l'ouverture d'Expo 67.

La complexité des travaux à exécuter le long de ce dernier tronçon suffit amplement à expliquer ce "retard théorique" puisqu'il est important d'assurer le service sous le Saint-Laurent en temps pour l'exposition. Et ceci ne fait de doute dans l'esprit de personne.

Partout ailleurs, les travaux progressent selon le "plan quadriennal" que s'était fixé l'administration Drapeau-Sauvigny en 1962.

Les trains roulent presque 24 heures sur 24 pendant que se poursuit le programme de formation du personnel et la livraison du matériel roulant continue à la cadence prévue.

La plupart des travaux de construction sont complétés dans un nombre important de stations. Les ateliers de révision et de réparation de wagons fonctionnent déjà depuis la livraison des premières rames de métro.

Les ingénieurs sont satisfaits, malgré des avaries qu'ils ne manquent pas de qualifier de "normaux" dans un chantier de cette importance.



Les négociateurs parapent les clauses du contrat pour les employés d'hôpitaux. De gauche à droite, MM. Gilles Corbeil, directeur régional et négociateur syndical, Yves Pratte, administrateur, Paul Pleau, négociateur patronal.

Interdit en France, le LSD a un successeur moins coûteux qui provoque un état d'euphorie

PARIS (AFP) — Deux mois à peine après l'interdiction en France du LSD, cette drogue hallucinogène dont la fabrication très simple permettait un prix de vente relativement peu élevé (\$2 le morceau de sucre imbibé de LSD) les noctambules dévotés de Saint-Germain-Des-Près ont trouvé un produit de remplacement moins cher encore et que l'on peut se procurer assez facilement.

Il s'agit d'un somnifère aux propriétés hypogéniques vendu avec ordonnance qui, pris en quantité supérieure à la dose prescrite (quatre comprimés au lieu d'un) permet selon les initiés, d'accéder à un état d'euphorie très particulière.

"On a l'impression d'être un surhomme, explique François X... 19 ans, étudiant en droit. La première fois que j'ai pris ce somnifère, j'avais l'impression que le nétais plus qu'un esprit flottant au-dessus des réalités de la vie.

Le monde dans lequel j'évoquais me paraissait peuplé de visions colorées et beaucoup plus agréable que le nôtre. Je ne savais plus très bien ce que je disais, je riais, j'étais heureux, j'oubliais tous mes soucis."

Michèle X... 18 ans, bachelière, a découvert le produit dans une "party". "J'étais avec des amis, raconte-t-elle. Nous avons bu. Nous sommes allés chez l'un d'entre nous afin de continuer la soirée entre amis. Là, ils m'ont forcé à en prendre. Dans la demieure qui suivit, je n'ai rien ressenti. Puis soudain, j'ai eu l'impression d'avoir beaucoup bu. Je me suis trouvée rapidement dans un état d'euphorie très particulier mais aussi très agréable. Il me semblait que je dansais sur des nuages roses et bleus."

Et puis bientôt, j'ai ressenti les effets aphrodisiaques des comprimés.

Mort subite du président du Nicaragua

MANAGUA (UPI) — Le président René Schick du Nicaragua est mort tôt aujourd'hui à la suite d'une crise cardiaque.

Le Congrès est convoqué en session d'urgence pour lui désigner un successeur. Le président défunt n'avait que 56 ans. Il avait été élu le 1er mai 1963. Il venait d'effectuer une visite en Europe, au Moyen-Orient et aux Etats-Unis.

Il n'avait eu aucun trouble cardiaque auparavant. Ses médecins avaient trouvé son état satisfaisant hier à la suite d'une légère commotion du cœur. Mais son état s'est aggravé au cours de la nuit. L'homme d'Etat laisse sa femme, Carmen, dans le deuil. Il n'a pas d'enfants.

Un parallèle entre ce prochain rapatriement d'unités américaines et les récentes déclarations du sénateur Mike Mansfield, leader de la majorité démocrate au Sénat, affirmant qu'il disposait d'informations non confirmées selon lesquelles 10.000 soldats américains actuellement cantonnés en France vont être transférés aux Etats-Unis.

Les observateurs établissent

Brinco: c'est faux, affirme Jean Lesage

QUEBEC (par F. T.) — Le chef de l'Opposition à l'Assemblée législative du Québec, M. Jean Lesage a qualifié de fausse, hier, une déclaration de M. Daniel Johnson selon laquelle un accord avec la société Brinco aurait été signé le 5 juin s'il avait été réélu.

"C'est absolument faux d'affirmer qu'une entente aurait été signée si j'avais été réélu, a dit M. Lesage. Il est plus exact de dire qu'une entente aurait peut-être pu être signée."

Le chef de l'Opposition a précisé que les négociations en vue d'une entente avec l'Hydro-Québec au sujet du projet s'étaient poursuivies durant toute la campagne électorale, à sa connaissance, mais qu'il n'avait pas été mis au courant des détails du dernier projet d'entente conclue entre les deux sociétés.

LA MÉTÉO

Minimum cette nuit : 55
Maximum demain : 75

Bureau météorologique du Canada, Dorval, P.Q. — Région de l'Outaouais et des Laurentides : ensoleillé avec quelques périodes nuageuses, frais. Vents du nord-ouest de 20 milles. Minimum et maximum à Montréal 55 et 75. La Tuque 50 et 70. Région de Québec et des Cantons de l'Est : ensoleillé avec quelques périodes nuageuses, frais. Vents du nord-ouest de 20 milles. Minimum et maximum à Québec 55 et 75. Québec 55 et 70. Région de la Gaspésie et de la Côte-Nord : nuageux avec quelques averse dispersées, rafraichissant dans l'après-midi. Vents légers tournant au nord-ouest de 20 milles dans la matinée. Minimum et maximum à Mont-Joli 55 et 65. Région de la Gaspésie et de la Côte-Nord : pluie dans la matinée, averse dans l'après-midi, rafraichissant dans la soirée. Frais. Vents légers tournant au nord-ouest de 20 milles dans l'après-midi. Minimum et maximum à Sept-Îles et Gaspé 55 et 65.

Un gréviste néglige de se présenter : mandat d'amener

Le juge Irène Lagarde a émis hier après-midi, un mandat d'amener contre un employé d'hôpital en grève qui a négligé de répondre à l'appel de son nom, aux enquêtes préliminaires.

Jacques Labarre, âgé de 41 ans, de la rue Marquette, devait comparaître pour son enquête devant le juge Irène Lagarde, sous l'accusation "d'avoir proféré des menaces par téléphone... plus précisément d'avoir dit que deux hôpitaux "recevraient" des bombes".

Labarre, un employé de l'hôpital Sainte-Justine, était en liberté provisoire sous deux cautionnements de \$850 chacun. Vu son absence en cour, ces deux cautionnements ont été "notés" et ils seront éventuellement confisqués.

Les USA retireront bientôt deux formations aériennes de France

WASHINGTON (AFP, UPI, Reuters) — Deux unités aériennes américaines vont être très prochainement retirées de France et rapatriées aux Etats-Unis, apprend-on de source digne de foi. Le Pentagone, précisant-on, se prépare à faire l'annonce officielle dans les jours qui viennent.

Il s'agit, croit-on savoir, d'une formation de chasseurs bombardiers RB-66, qui va être ramené à la base de Shaw en Caroline du Sud, et d'une d'intercepteurs RF-4 "Phantoms" qui va quitter Tours pour la base de Mountain Home dans l'Idaho. On sait déjà que, dans le cadre du retrait des troupes américaines de France demandé par le gouvernement français, une formation de chasseurs RF-101 "Voodoo" va être transférée de France en Grande-Bretagne.

Les observateurs établissent

Pour marquer le 24e anniversaire de Dieppe, le 21

L'association pour la commémoration de la bataille de Dieppe annonce à tous ses membres qu'une assemblée spéciale aura lieu le 8 août prochain, à 8 h. 30 du soir, dans la grande salle de la caserne des Fusiliers Mont-Royal, au 3721 Henri-Julien.

Le président de l'Association, M. Menard, résumera, pour les membres de l'assemblée, les grandes lignes des cérémonies qui auront lieu, dimanche le 21 août pour commémorer le 24e anniversaire de la bataille de Dieppe.

L'Ontario fait connaître l'Expo

Six étudiants de l'Ontario ont eu pour mission de fournir des explications sur le pavillon de l'Ontario à l'Expo 67 aux milliers de visiteurs de quatre foires commerciales. Accompagnés de deux camions lourds, ces étudiants ont entrepris, en fin de semaine, un périple de quelque 3.000 milles au cours duquel ils visiteront les foires de Lakehead, du 30 juillet au 6 août, de Peterborough, du 9 au 13 août, de Central Canada, à Ottawa, du 19 août au 5 septembre et de London du 9 au 17 septembre. Dans l'ordre habituel : Ken A. Doiron, d'Ottawa, Lou H. Milrod, de Downsview, F. Chris Haussman, de Forest Hill, Cal G. MacPherson, de Toronto, Ed B. Purdy, de Belleville et Les G. Monkman, de Chesley.

Pour la première fois au Canada

Vêtements pour hommes de

PIERRE BALMAIN, PARIS

"mieux coupé, mieux fini" dit Georges de CAJNES

en exclusivité AUX *Elegants*

31 PLACE VILLE-MARIE MONTREAL • 861-3013

ACHETEZ MAINTENANT POUR PROFITER DE CES BAS PRIX

FENETRES ET MOUSTIQUAIRES D'ALUMINIUM

Toutes grandeurs régulières D.H. jusqu'à 90 combines. Minimum 4 fenêtres

\$19.95 chacune posée, menuiserie en plus.

SPECIAL D'INTRODUCTION CLAPBOARD D'ACIER

3 JOURS SEULEMENT 100 PIEDS CARRES **\$72.50**

AUVENTS EN FIBRE DE VERRE Largeur 96" Côte 24" Projection 48" SPECIAL **\$146.88**

PORTES D'ALUMINIUM Installation facultative **\$49.50**

MATERIAUX DE CONSTRUCTION Acandia

Pour démonstration gratuite, appelez : **722-8850**

1981 JEAN-TALON EST

HOMMES ET FEMMES DE 16 A 45 ANS songez à votre avenir !

Inscrivez vous aux cours de machines de machines

IBM comprennent Fonctionnement — Circuit — Programmation — Perforation

RENSEIGNEMENTS EN TELEPHONANT A **861-5426**

Pour obtenir renseignements gratuits, écrivez à : Automation Data Processing Institute Ltd, 1242, RUE PELL, MONTREAL, P.Q. Veuillez me faire parvenir, sans obligation, tous les détails nécessaires concernant les cours IBM.

NOM
 ADRESSE
 VILLE
 AGE
 DIPLOME

AVANT DE VOUS INSCRIRE POUR UN COURS D'ANGLAIS

RENDEZ-VOUS JUSTICE!

Visitez une ou plusieurs écoles de langues avant de vous rendre à nos laboratoires ; vous serez convaincus de l'efficacité de notre nouvelle méthode.

POURQUOI EST-ELLE LA MEILLEURE ?

Elle utilise vos sens de l'ouïe, de la parole et de la vue. Votre ouïe, vue et parole contribuent à la maîtrise de l'anglais ou d'une autre langue.

40 professeurs, tous diplômés d'université (baccalauréat et doctorat), spécialisés en linguistique, ajoutent à leurs connaissances et habileté en utilisant un équipement électronique conçu selon les normes les plus modernes.

LES COURS SONT VRAIMENT A LA PORTÉE DE TOUS GRÂCE AU NOUVEAU PLAN **CRÉDIT-ÉTUDES**

527-8511

LABORATOIRE AUDIO-VISUEL DE LANGUES INC.

3500 PARC LAFONTAINE, édifice "Le Cherrier", Montréal. 527-8511

La grève des employés des chemins de fer se poursuit et s'étend à Toronto

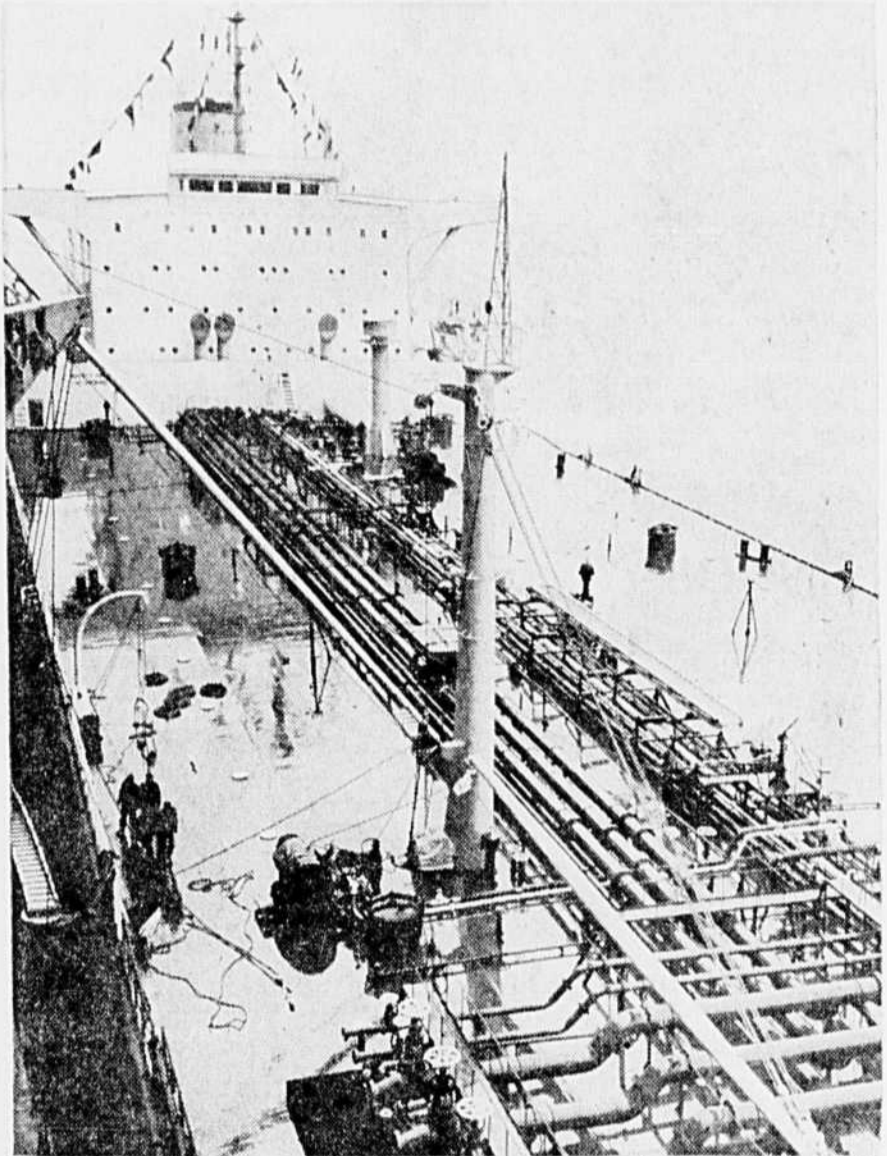


Photo René Picard, LA PRESSE

On pourrait y aménager deux terrains de football

L'immense navire que voit n'être pas en entier dans la photo, et pour cause : le "Pembroke Trader" jauge 78.642 tonneaux et est le plus gros navire qui ait jamais accosté à Montréal. Il est arrivé hier soir à l'élevateur no 4 où il prendra environ 50.000 tonnes de céréales destinées au Pakistan. A cause de son tirant d'eau de 42 pieds, il lui sera cependant impossible de prendre une pleine cargaison à Montréal, où le niveau de l'eau atteint environ 35 pieds. Le "Pembroke Trader" vient d'être construit au Japon et en est à sa première traversée. Il accuse la longueur respectable de 814 pieds et a 122 pieds de largeur. Il était amarré à Sorel depuis la mi-juillet afin de le mieux préparer à recevoir sa cargaison de blé. Ultime détail : il bat pavillon libérien.

Le projet d'agrandissement de la bibliothèque centrale reporté après l'Expo 67?

par Claude MASSON
La bibliothèque centrale de Montréal, rue Sherbrooke, sera agrandie. Mais quand ?
Telle est l'épineuse question que se posent les propriétaires touchés par ce projet.
Le tout a commencé à l'été de 1965, alors qu'à son assemblée du 12 juillet le conseil votait un montant de \$14.065 pour l'expropriation du bâtiment situé au 2175 Montcalm, soit la manufacture de United Tool Co. Ltd. De nouveau, à sa réunion

du 30 septembre 1965, le conseil autorisait une somme de \$190.425 pour l'expropriation des immeubles sis entre les numéros civiques 2178 et 2222 de la rue Beaudry. En novembre de cette même année, les quatre propriétaires et les 19 locataires concernés recevaient un premier avis, lequel indiquait qu'à un certain moment donné la ville prendrait possession de leur domicile en vue de l'agrandissement de la bibliothèque municipale.
Depuis, plus rien.

Inquiets quant à leur avenir, tous les locataires ont décidé de quitter les lieux le 1er mai dernier.
Les propriétaires, eux, attendent impatiemment des nouvelles de la ville. Et les voisins aussi.
Dans le premier cas, ils ont hâte d'obtenir des compensations, d'autant plus qu'ils ne retirent plus aucun montant de leurs loyers depuis le 1er mai.
Dans le second cas, ils souhaitent un geste positif et prompt de l'administration parce que, depuis qu'ils sont vides, ces bâtiments sont utilisés comme terrain de jeux par certains jeunes; les vitres ont été brisées, quelques incendies ont été allumés, les bicoques continuent d'être ravagées.
L'un des propriétaires, ne pouvant obtenir les renseignements désirés à l'hôtel de ville au sujet de la progression du projet, a décidé d'écrire au premier ministre, M. Daniel Johnson, au maire de Montréal, M. Jean Drapeau, et au président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, au début de cette semaine, s'informant de la situation.

La grève des quelque 2.000 employés des chemins de fer (services d'expédition et manutentionnaires) entre dans sa troisième journée et les relations entre les grévistes et leur syndicat demeurent aussi tendues.
La grève s'est étendue, hier soir, à Toronto, où 300 employés du Pacifique Canadien ont quitté le travail pour manifester leur sympathie envers leurs confrères de Montréal.
Les porte-parole des compa-

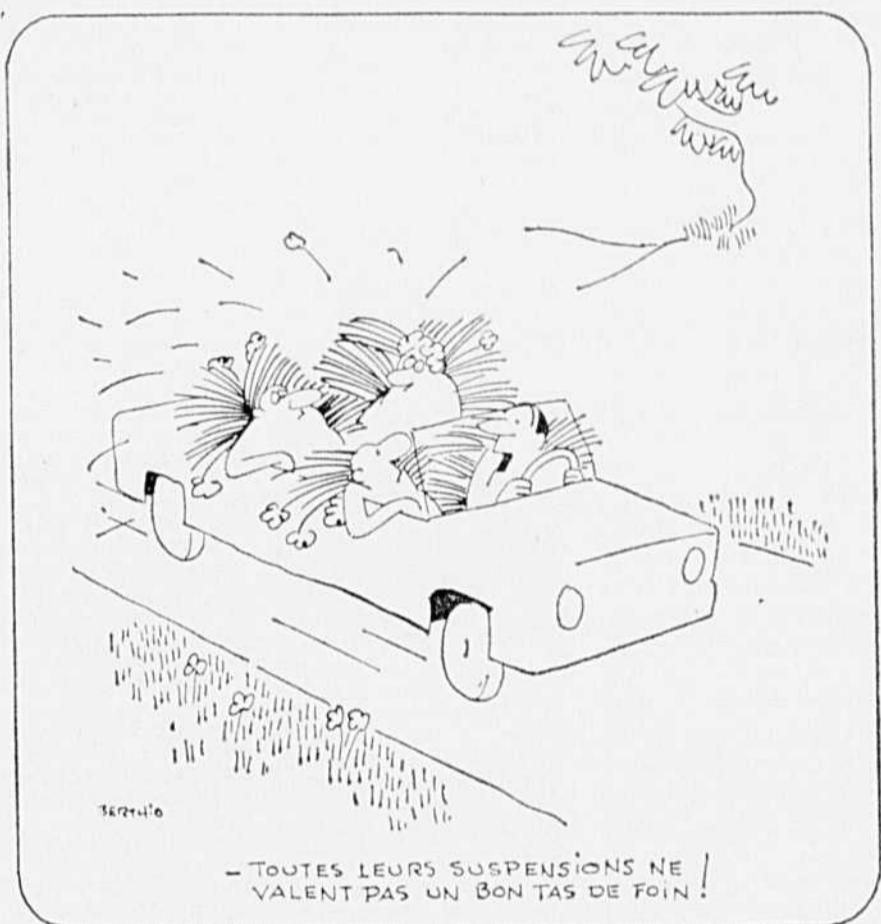
gnies ont fait savoir que la circulation des marchandises dans la métropole est presque interrompue.
Un représentant des Chemins de fer nationaux a déclaré : "Nous ne pouvons acheminer les marchandises à Montréal, ni en expédier à l'extérieur. Deux convois de marchandises qui devaient quitter Montréal pour Toronto ont été contremandés, au CN. Au Canadien Pacifique, la circulation des trains n'a pas encore été affectée. Les deux

compagnies, par ailleurs, n'ont rien changé à l'horaire de leurs services de voyageurs.
Au CPR, on nous a fait savoir qu'un embargo a été décrété sur l'expédition des effets périssables et que les marchandises sont acceptées sous réserve.
Au bureau de poste central de Montréal, un porte-parole nous a déclaré que la grève n'affecte pas la distribution du courrier ou des colis.
"Nous avons nos propres

équipes de camions, a-t-il expliqué, et nos hommes cueillent eux-mêmes le courrier et les colis dans les wagons. Nous n'avons eu, jusqu'ici, aucune difficulté, dit-il.
Les dirigeants syndicaux ont demandé à leurs membres de retourner au travail, au cours d'une réunion qui s'est tenue hier soir, mais cette démarche n'a donné aucun résultat.
Cet arrêt de travail, qualifié d'illégal par les dirigeants syndicaux eux-mêmes, affecte environ 1.500 employés du CNR

et 500 employés du CPR, membres de deux Fraternités de cheminots affiliées au Congrès du Travail du Canada.
L'arrêt de travail a débuté, lundi soir, chez les chauffeurs de camions des Chemins de fer nationaux, à la gare Bonaventure, après une assemblée tumultueuse de la Fraternité canadienne des cheminots, des employés de transports et autres ouvriers.
Ils voulaient ainsi manifester leur mécontentement contre les compagnies et leur syndicat,

pour leur lenteur dans les négociations en vue de la signature d'une nouvelle convention collective.
Hier, la grève s'est étendue à plusieurs installations du CNR et du CPR, puis à Toronto.
Les dirigeants des compagnies et des syndicats se demandent aujourd'hui si elle ne se propagera pas dans d'autres centres ferroviaires du pays. Les dirigeants syndicaux projettent de revoir aujourd'hui les grévistes et de leur demander de reprendre le travail.



215 contribuables réclament la démission immédiate du maire de Châteauguay-Centre

par André Beliveau
Quelque 215 contribuables de la municipalité de Châteauguay-Centre, en banlieue de Montréal, ont réclamé hier soir la démission du maire de cette localité, M. Richard Sutterlin, qu'ils accusent de maladministration.
Cette requête plutôt inusitée a été présentée au maire, sous forme de pétition, au cours d'une assemblée du conseil municipal, en présence d'une cinquantaine des signataires et d'autant de partisans de M. Sutterlin.
Celui-ci, après avoir pris connaissance des allégations soulevées contre lui, a déclaré qu'il demeurerait à son poste et qu'il consulterait ses avocats afin d'aviser des mesures à prendre à l'endroit de ses détracteurs.
Aucun des conseillers municipaux ne s'est prononcé sur la pétition. M. Yvan Gilbert, maire suppléant, a expliqué

que le conseil "n'avait pas encore eu le temps d'étudier" les accusations portées contre M. Sutterlin.
Les deux principaux chefs de la "rébellion des contribuables" semblent être MM. J-Sarto Blais, ancien secrétaire-trésorier de la municipalité, et Fred Berry, président de la Ligue des propriétaires. C'est M. Blais qui a rédigé le texte de la pétition, et c'est lui également qui l'a lu hier soir devant le conseil municipal.
Châteauguay-Centre a une population d'environ 13.500 âmes.
Les principaux reproches
Les principaux reproches que les pétitionnaires adressent à M. Sutterlin sont les suivants :
• il aurait manqué de "sagesse" et de "prudence" dans son administration des fonds publics;
• il aurait été "à l'origine, par ses déclarations et son comportement publics, de la mauvaise publicité" dont souffrirait

Châteauguay-Centre "dans tout le comté et ailleurs";
• il aurait, "par son ignorance en matière administrative et le manque de jugement qu'il a manifesté à l'égard des moyens financiers de chaque contribuable", créé "un climat de méfiance et d'insécurité qui s'accroît de jour en jour" et qui serait la cause directe de la mise en vente "de 80 propriétés du quartier no 6";
• en matière de taxation, il aurait eu des "exigences" auxquelles la population se trouverait dans l'impossibilité de faire face;
• en un cas particulier, certains citoyens auraient été frappés d'une taxe spéciale équivalant au double de la taxe habituellement imposée ailleurs pour des travaux identiques, et leurs demandes d'explications à ce sujet seraient demeurées sans réponse satisfaisante;
• il n'aurait pas pris toutes les mesures nécessaires pour "régler le problème de la fu-

Voir CONTRIBUTABLES en p. 6

COFFRE À ARGENT

En métal gris, comprenant un plateau divisé en 7 compartiments pour la monnaie. Serrure à clef. Poignée à même le couvercle. Dimensions : 10" x 4 1/2" x 7 1/4".

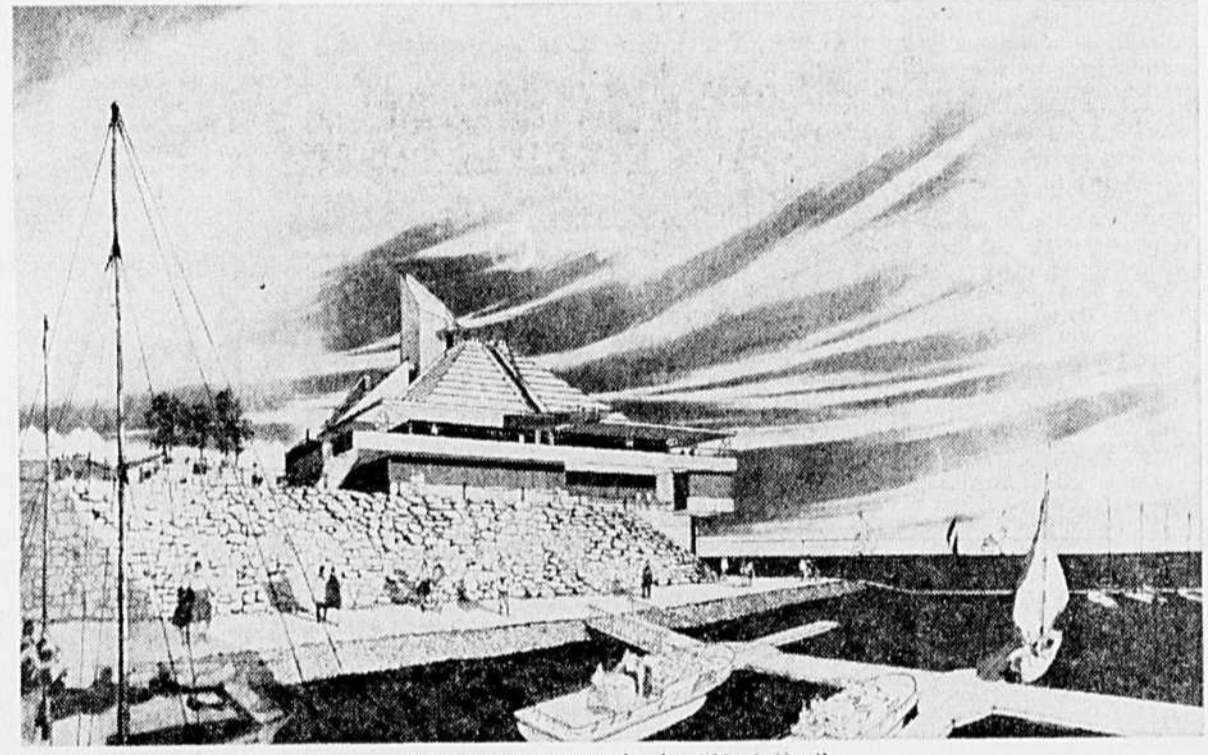
Prix rég. \$6.60
SPECIAL PILON \$4.95

"Votre centre d'achats d'articles de bureau"

Pilon

FOURNITURES DE BUREAU

- 750 Beaubien 273-9501
- 8559 St-Laurent 381-6261
- 800 Mt-Royal 524-3081
- 851 Décarie 748-7961
- 280 ouest, St-Jacques, 842-4171



Vue panoramique de la "Marinière"

Le plus beau port de plaisance au monde

par Oswald Mamo
Les Montréalais pourront s'enorgueillir d'avoir le plus beau port de plaisance au monde, le port Sainte-Hélène, mais après 1969 seulement, alors que la ville de Montréal achètera tout probablement la Ronde dont le port Sainte-Hélène fait partie intégrante.
Donc d'ici 1969, l'accès au port Sainte-Hélène sera en quelque sorte défendu aux Montréalais à qui l'on demande, une fois de plus, un petit sacrifice.
Le port Sainte-Hélène, avec un bassin de 25.71 acres, pourra recevoir, à ses huit appointements, 282 embarcations. Cependant, des quais marginaux pourront accueillir, eux, 138 embarcations pour un grand total de 400.
Or, à quelque neuf mois de l'ouverture de l'Expo, il ne reste pas énormément de places vacantes et l'on attend des réservations qui viendront d'aussi loin que le bassin méditerranéen et même d'Afrique.

hommes" à bord de l'un des bateaux mouches que l'Expo exploitera l'an prochain.
Le port Sainte-Hélène sera, sans aucun doute possible, le plus beau port de plaisance au monde, puisqu'on y trouvera le club house "La Marinière", établissement ultra moderne, où les services de tous genres ne manqueront pas.
En effet, le bâtiment principal offrira les services suivants :
Un restaurant de première classe ("La table du capitaine") avec bar et bar-salon ;
Un "snack-bar" ;
Un magasin d'agrès nautiques ;
Un magasin d'alimentation (Épicerie-boucherie autorisée par la RAQ à vendre de la bière) ;
Un salon de barbier ;
Un salon pour cirer les chaussures ;
Une buanderie automatique ;
Une teinturerie pour le nettoyage à sec ;
Des casiers et des douches ;
Des distributrices automatiques pour la glace, les cigarettes, les liqueurs douces et les friandises.

La radiotéléphonie
A cette gamme de service, il ne manque qu'un compteur de change que les dirigeants du port Sainte-Hélène n'ont pu pour le moment obtenir.
Le port Sainte-Hélène sera doté, d'autre part, d'un service de radiotéléphonie qui permettra de contrôler le mouvement des bateaux et trois vedettes du port, des bateaux-pompes, seront à l'écoute des "yachtsmen" sur des fréquences qui seront déterminées plus tard.
On y trouvera encore toutes les catégories de carburants et de lubrifiants sur un quai de service attentif à la partie profonde du bassin.
Enfin, la mise en cale sèche sera munie d'un élévateur d'une capacité de 35 tonnes, servant à la sortie ou au lancement d'embarcations atteignant jusqu'à 45 pieds de longueur.
Selon un porte-parole du port Sainte-Hélène, ce dernier est construit spécialement pour les navires dont les dimensions varient de 30 pieds à 110 pieds de longueur.
Les tarifs seront calculés à raison de \$0.15 par pied par jour avec un minimum de \$5 par jour.
Actuellement, les dirigeants du port tentent d'obtenir la coopération des différents ports de plaisance, le long du Richelieu, au lac des Deux-Montagnes et le long du fleuve St-Laurent pour que ces derniers puissent retenir pendant une journée ou deux les navires qui se dirigent vers l'Expo en attendant qu'il y ait des places libres au port Sainte-Hélène.
On apprend, enfin, qu'après l'Expo, le port ne sera pas réservé aux grosses fortunes de la région puisque la ville de Montréal, croit-on savoir, entend le transformer en club nautique et y construire, pres de La Marinière, une piscine.

Trop occupés aujourd'hui?

VEZ à la BANQUE ce SOIR

NOS SUCCURSALES SONT OUVERTES TOUS LES SOIRS DE 7H. À 8H.

LA BANQUE D'ÉPARGNE

DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL

Pour assurer le droit de vote de tous les locataires

(C.M.) — Afin d'être assurés de leur inscription sur la liste électorale, tous les locataires de Montréal reçoivent directement leur compte d'eau cette année.
Dans le passé, en effet, le nom de plusieurs locataires résidant dans des maisons d'appartements ou le propriétaire inclut la taxe d'eau dans le prix du loyer n'était pas inscrit sur la liste électorale, qui est reproduite d'après le rôle de perception des taxes. Seuls les cas où les propriétaires de maisons d'appartements ont signifié à la ville qu'ils se rendaient responsables du paiement de cette taxe, et c'est l'infime minorité, ne seront pas inscrits sur la liste.
Dans un communiqué émis à ce sujet par le bureau du président du comité exécutif, on prévient les locataires qui reçoivent une facture de la ville pour la taxe d'eau, et qui la paient dans leur loyer, de transmettre celle-ci à leur propriétaire "et de s'assurer, de toute façon, que le montant en est acquitté dans les délais légaux".

Pour bien accueillir ses hôtes, M. Dupuy est à la recherche d'un cruiser

par Oswald MAMO
L'Expo est à la recherche d'un cruiser pour son commissaire général, M. Pierre Dupuy. Mais par cruiser, il ne faut pas entendre ces petites embarcations d'une vingtaine de pieds de longueur que plus d'un Canadien rêve de posséder un jour. Il s'agit plutôt d'un bateau digne de recevoir à son bord les têtes couronnées et les chefs d'Etat qui visiteront l'Expo et d'autre part, en mesure d'entreprendre une croisière vers Québec ou même Kingston avec quelque 15 passagers à son bord.
Quel sera le commanditaire? Pour le moment, il n'y en a pas mais on ne perd pas espoir à l'Expo de le trouver, un jour très prochain.
On ignore si ce commanditaire doit fournir l'équipage du navire. Selon les informations recueillies, il semble que la Société de la Couronne se contenterait du bateau seulement, à

la condition qu'il soit équipé.
Ces mêmes informateurs nous précisent qu'un tel navire est indispensable au commissaire général qui doit, comme on le sait, recevoir plusieurs chefs d'Etat durant les six mois de l'Expo.
"Il faut, d'autre part, que M. Dupuy puisse organiser des cocktails à bord pour les personnalités importantes du monde."
Nous ignorons le prix d'un bateau de cette envergure. Il est permis de figurer \$100.000 ou même \$150.000. Ce montant vaudrait au commanditaire de dire que son navire a reçu à son bord plus de chefs d'Etat que tout navire au monde.
On a critiqué sévèrement l'achat d'un avion à réaction par la province de Québec. On ne pourra cependant en faire autant en ce qui concerne l'Expo, puisque cette dernière ne déboursera rien en somme, si ce n'est peut-être les salaires des membres de l'équipage.

LOUEZ

OUTILS et EQUIPEMENT

pour LA MAISON / L'INDUSTRIE / LA CONSTRUCTION

273-2411

Perco

6272 BOUL. ST-LAURENT

OUVERT le vendredi jusqu'à 8h. p.m. le samedi jusqu'à midi

ANALYSES DU SANG

ANALYSES D'URINES

Analyses complètes des urines \$250

GROSSESSE

Test biologique (rats) \$500

Résultat : 36 heures

TEST BIOLOGIQUE NOUVEAU! \$800

RÉSULTATS 2 HEURES APRES RECEPTION DU SPECIMEN

9 a.m. à 3 p.m. dimanche excepté

Positivité après 8 jours de retard

845-7251

Diverses analyses de sang à prix variés

PHARMACIE MONTREAL

La plus grande Pharmacie de Montréal

Merci Grand-maman... de m'avoir suggéré la

BOUTIQUE COLONIALE

de A. Forget où la chose est le plus variée dans les meubles et accessoires de style Colonial.

Encore une fois Merci Grand-Maman!

OUVERT JEUDI ET VENDREDI jusqu'à 9 h. 30

A. FORGET

6707 ST-LAURENT Tél.: 274-5568

juste au nord de St-Zotique

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable **Trefflé BERTHIAUME**, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

MONTREAL, MERCREDI 3 AOUT 1966 — 82e ANNEE — No 178

La bataille des dollars

VOUS CROYEZ vraiment que M. John Robarts, premier ministre de l'Ontario s'est permis une indiscrétion ? Certes, c'en est une et de taille ! Révéler à la conférence des huit provinces — Terre-Neuve et la Colombie-Britannique boudent toujours le colloque — la teneur des propositions que le pouvoir central étudie en matière de péréquation c'est, il faut l'avouer, faire assez bon marché d'un document rigoureusement confidentiel. En outre, et ici c'est un peu moins élégant, c'est voler la vedette à M. Lester Pearson. Le geste étonne puisque l'Anglo-saxon très froid de caractère et habituellement peu soucieux d'épate, est reconnu pour sa discrétion. Et puis aller parler de dollars et de cents dans une réunion où jamais ne sont abordés des problèmes d'ordre monétaire (c'est une consigne, a-t-on dit) l'événement est tellement inédit qu'il s'explique par la tension arrivée à son point de rupture. En tout état de cause, M. John Robarts a vendu la mèche : nous voici donc en plein carnaval ! Tout le monde est pris par surprise, car les propositions fédérales n'ont fait l'objet, à ce jour, que d'un examen tout au plus, par certains hauts fonctionnaires. En fait, le pouvoir central n'en sait à peu près rien et les gouvernements provinciaux concernés n'en savent pas davantage.

De quoi s'agit-il, pardon, de quoi s'agit-il ? D'offrir \$110 millions de plus aux provinces, dont \$90 millions au Québec. Présentement, vous le savez sans doute, le pouvoir central distribue \$360 millions, en péréquation, et notre province reçoit \$160 millions. Ajoutez \$90 millions (hausse de plus de 50%) et voici notre province vraiment choyée. Trop, beaucoup trop et ici vous découvrez la raison même qui a provoqué l'indiscrétion de M. Robarts. Il a voulu, c'est clair, alerter toutes les provinces qui, bien entendu, vont hurler au favoritisme. La réaction de M. Ross Thatcher a pris l'allure d'une charge furieuse. Pas question, dit-il, que la Saskatchewan perde \$32 millions par année et qu'en outre ma province soit obligée de verser des sommes plus considérables pour venir à la rescousse des Maritimes et du Québec ! Pas de bonne humeur, M. Thatcher. Mettez-vous à sa place ! Derrière son sursaut de colère on devine du dépit, voire une humiliation. M. Roblin, du Manitoba, moins furibond, tout aussi mécontent, n'en revient pas du geste de M. Robarts qui équivaut à lancer le brandon de discorde au beau milieu d'une assemblée déjà assez nerveuse, pointilleuse, exacerbée sans qu'on excite son ressentiment. Pour sûr qu'il sera rabroué, M. Robarts, mais par qui ? M.

Mort d'un enfant de chœur

C'ÉTAIT un bien bon petit garçon. Il s'entendait avec tout le monde, ne refusait jamais de rendre service, obéissait à tous les règlements. Il avait été enfant de chœur. Membre d'une troupe scout, il faisait sa b.a. tous les jours.

Aujourd'hui, pour l'opinion publique, il est devenu "le monstre". Initié au maniement des armes à feu dans l'armée des Etats-Unis, il a tué une quinzaine de personnes et blessé une trentaine de promeneurs à Austin, Texas, sur le campus de l'université, avant d'être lui-même abattu comme un chien enragé par la police.

Austin, Texas. Mais le Texas n'a-t-il pas attiré l'attention en novembre 1963 par le meurtre d'un président bien-aimé ? Le nom de cet Etat est revenu dans les nouvelles récemment, à la suite de l'immolation à Chicago de 8 infirmières. Le suspect, en effet, est né ou a vécu à Dallas, Texas. Les syndicats d'initiative touristique du Texas auront fort à faire pour redorer un blason que seule la

Daniel dans la fosse...

gloire du président Johnson (Texas lui aussi) défend avec quelque succès.

Il va falloir, dit-on, un contrôle plus sévère des armes à feu. On a pensé la même chose après les exploits meurtriers de Lee Harvey Oswald et de Ruby. Rien n'a changé depuis, puisque obtient une arme qui veut, souvent sur simple demande envoyée par la poste.

La folie du meurtrier de l'université du Texas fournit une explication à la fois comode et valable à l'écroulement de lundi. Alexis Carrel, dont les recherches à l'Institut Rockefeller de New York ont fait autorité, n'avait-il pas annoncé, dans son célèbre ouvrage ("L'Homme et l'inconnu", 1935) que la folie deviendrait la grande plaie des sociétés civilisées ? On voit aujourd'hui combien cette prédiction devait peu à la fantaisie.

Pourtant, le cas de Charlie Whitman présente de singulières circonstances. Jeune (24 ans), époux d'une reine de beauté qu'il n'a pas omis de massacrer dans le lot, les administrateurs de régions... qui possèdent le secret de se maintenir en place après avoir tremplé dans des combines pas très catholiques.

Il a bien raison de dire que le problème de l'administration publique par des intermédiaires constitue en soi un programme énorme qui doit être réglé par le gouvernement. S'il est un point sur lequel toute la population est d'accord avec lui, c'est bien celui-ci. Car la population en a marre de voir certains de ces roitelets manipuler les fonds publics avec une désinvolture, une prodigalité et même une malhonnêteté que le laxisme des gouvernements successifs a contribué à encourager.

Sur les \$900 millions que l'Etat verse en salaires, seulement \$250 millions sont payés directement aux fonctionnaires et enseignants, donc contrôlés directement par le gouvernement, a fait observer M. Johnson. Le reste, soit \$650 millions, est distribué aux institutions et gérés par d'autres que le gouverne-

Pearson peut-être, auquel il faudra pas mal de diplomatie pour se montrer à la fois très ferme et très poli. Présentement, c'est le silence.

Et le Québec devant cette manne providentielle ? Notre délégation, d'abord interloquée, prise de surprise elle aussi mais pour des raisons fort différentes, se trouve devant une situation inextricable. Comment refuser une proposition aussi généreuse ? Impossible ! Mais comment la faire "avalier" par les autres provinces, notamment celles qui auront à payer la note de surplus ? Entre vous et moi, ce sera assez délicat et nous devons apprendre à épeler correctement le mot modeste. Il nous faudra exposer nos besoins, révéler à quel point nous sommes sous-développés en diverses régions, étaler nos déficiences, en un mot, dresser l'inventaire de nos multiples misères. Si vous pensez que les "autres" auront la larme à l'oeil devant le tableau, vous vous trompez joliment.

M. Robarts eût été mieux avisé d'attendre la publication du rapport Carter sur le système de taxation du Canada. Il a choisi de brusquer les événements : il eût mieux fait de se taire parce qu'en plus de gâcher le climat de la présente conférence, il a mis le feu aux poudres.

Notre envoyé spécial à Toronto, M. Pierre O'Neil a fait état, avec infiniment de raison, de la possibilité pour la délégation québécoise d'accepter l'offre fédérale tout en en motivant le bien-fondé devant les autres provinces, d'en venir à un accord global en sensibilisant toutes les provinces à un mouvement de collaboration visant à obtenir du pouvoir central certaines concessions sous forme de nouveaux points d'impôt.

Extrêmement idéal, tout cela. Est-ce possible ? Ceci est une autre histoire. Le climat est-il à la générosité et à l'accord ? Le croire serait dérailler dans une naïveté délirante. C'est le contraire qui est tristement vrai. Nous allons assister à un raidissement sévère, à une levée de boucliers, l'égoïsme latent ne sera plus gêné et se manifesterà sans la moindre retenue. Si les esprits s'échauffent ce sera une crise qui laissera loin derrière le boulevardier souvenir des événements de 1964 alors que les négociations entre les divers pouvoirs, au sujet de la caisse de retraite et sur le partage des impôts, lança tout le pays dans la plus noire confusion. Vouloir arrêter le cours des événements actuels, c'est trop demander. L'affrontement était inévitable : une indiscrétion le place désormais à l'ordre du jour. C'est la bataille des dollars. Aussi bien y faire face.

Roger CHAMPOUX

ancien militaire, étudiant en architecture, il aurait pu donner sa photo à un magazine, pour illustrer un article sur l'hygiène et la santé.

Parlant de son livre, "In Cold Blood" (De Sang-Froid), qui raconte par le menu détail l'ancêtrement d'une famille complète au Kansas en 1959 par deux vauriens, Truman Capote confie ces lignes au courrier littéraire du "Monde" : "Il y a ces deux aspects dans la vie américaine : la volonté d'être bon, de croire que tout le monde vous aime et que tout le monde doit vous aimer, et la violence cachée qui fait pénétrer deux garçons de trente ans chez des gens, dont ils coupent la gorge et font sauter la cervelle, sans un remords, sans une pensée. A tout prendre, on voit cela au Vietnam aujourd'hui."

On ne symbolise pas une société par ses fous et ses meurtriers. Mais une violence tellement démesurée dépasse le cadre du banal fait divers.

Guy CORMIER

ment, ces administrateurs-dégués fournissant à l'Etat des rapports plus ou moins détaillés et plus ou moins exacts.

Nous avons vu les libéraux imposer diverses mesures de contrôle des dépenses aux hôpitaux et aux commissions scolaires. Les dirigeants de ces organismes ont rue dans les brancards, ils ont crié au meurtre et à la persécution mais nous savons tous qu'un grand nombre de combines scandaleuses ont continué de fonctionner, tant dans les hôpitaux qu'au sein des commissions scolaires. (Ne parlons pas ici des "œuvres", où certains roitelets qu'on a peur de dénoncer s'adjugent avec onction de larges tranches de fromage).

S'il veut serrer la vis à tous ces gens-là et s'il donne suite à son projet d'élargir l'enquête sur les hôpitaux pour en crever les abcès et remettre en cause toute l'administration, M. Johnson se fera lui aussi beaucoup d'ennemis et pas des moindres. Mais le public lui enverra des fleurs...

Renaude LAPOINTE

VOUS AVEZ LA PAROLE

Comment on refuse de bâtir des maisons pour vieux couples

Monsieur le Rédacteur,

On se demande souvent nous, les "non-instruits", comment il se fait que nous n'avons pas plus de maisons pour vieux couples et autres personnes âgées dans la Belle Province et, cependant, un certain "superviseur" du service précité, à Québec, se permet de vous écrire qu'il y a 62 projets en voie de réalisation. L'homme est prudent, car il se garde bien d'écrire "en construction", car la, le chiffre devrait être réduit par 50. Edifiant comme on peut mentir avec des mots creux. Vous me permettez bien d'attirer votre attention et celle de vos lecteurs sur la façon dont certains services publics et ceux qui y travaillent peuvent annuler les efforts des personnes de bonne volonté. Or, si vous allez à la Société centrale d'hypothèques et de logement, à son bureau de Montréal, M. J. Carmel et sa secrétaire se feront un plaisir de vous donner tous les renseignements nécessaires pour vous faciliter la tâche d'obtenir les sommes d'argent nécessaires à la construction de bâtiments pour y héberger des personnes âgées. En plus, on vous réitérera l'offre de ne pas hésiter à communiquer avec eux en tout temps. On vous dit, je devrais dire qu'on vous avertit de ne pas aller trop loin sans avoir communiqué avec le ministre de la Famille et du Bien-Être social à Québec. Et c'est justement là que les difficultés commencent.

Le fait que je vous raconte s'est produit dans le temps de "l'équipe du tonnerre" de "maîtres chez soi" (des milliers de vieillards n'en ont pas de chez soi) et de la "politique de grandeur".

On vous aura dit, en plus, à la Société centrale d'hypothèques et de logement, qu'il y a deux moyens d'obtenir l'argent nécessaire pour notre projet et que ces mêmes moyens sont bien définis, en langage précis et clair pour les non-instruits", aux articles 16 et 16-A de la Loi nationale sur le logement.

Vous lisez donc ce même article

16 et vous apprenez que la SCHL est consentante d'effectuer un prêt à toute société ou compagnie, diamant constitué, jusqu'à concurrence de 85 p. cent du coût total, pourvu que ladite société fournisse preuve qu'elle a les sommes nécessaires pour combler la différence de 15 p. cent. Il sera expliqué à ceux qui y ont investi des fonds que la compagnie devra se contenter d'un profit annuel n'excédant pas 5 p. cent. Ce n'est ni plus ni moins l'entreprise privée ordinaire, mais avec profits limités. C'est le moyen employé dans l'Ontario, le Manitoba, la Saskatchewan, l'Al-

berta, la Colombie britannique et dans plusieurs pays étrangers.

Exception : La province de Québec. Chez nous, le ministre préfère ignorer une loi fédérale bienfaisante (elles ne sont pas nombreuses) au refus de nous mettre un permis et souvent on refuse même de vous recevoir.

Vous pouvez passer maintenant à l'article 16-A de la même loi, qui spécifie de même que la SCHL sera consentante d'effectuer un prêt jusqu'à concurrence de 80 p. cent du coût total à tout groupe qui se constitue en corporation qui voudra exploiter cette maison sans but lucratif. Il y a un petit "acrocroir", cependant, qui dit que le 10 p. cent nécessaire à combler la différence devra être obtenu à la suite de dons faits par des âmes généreuses. C'est le temps comme jamais de demander : "Qui a déjà vu une âme ?" Et ça en un temps ou tous les gouvernements, tant au provincial qu'au fédéral, ont besoin d'argent et n'ont pas fini d'augmenter les taxes.

Et c'est le moyen que le gouvernement provincial défait préconisait. Les hommes d'affaires de nos jours n'ont pas d'objection à investir leur argent, même dans des entreprises à faible rendement, mais, de là à le donner, il y a une différence.

Je pourrais, sans difficulté, vous citer le nom d'un groupe ayant à sa tête un des hommes les plus respectés de la province qui a voulu construire une maison pour y loger les vieux couples du comté, tout près de Montréal; les autorités provinciales ont refusé d'émettre un permis parce que les fonds étaient investis et non donnés; on les force donc à demander à la population du village de faire leur part, chose que ce groupe ne veut pas faire, sachant fort bien qu'on leur répondra "vous êtes riches à millions... versez-les en argent." Et on a raison.

Je peux vous citer le cas d'une autre compagnie à laquelle je ne suis pas étranger et dont la direction a offert au ministre de la Famille et du Bien-Être social de contribuer sous forme de 2e hypothèque à une société de bienfaisance laïque, qui opère sans but lucratif, les fonds nécessaires pour combler la différence entre le coût total et le prêt de la SCHL, encore une fois, on a refusé. Et j'ai des lettres signées à ce sujet. Et qu'on ne vienne pas nous dire que la loi doit être observée, car elle existe bien et on refuse de s'en servir pour mieux servir le prêt avant le peuple.

Paul Mantha, Outremont.

berta, la Colombie britannique et dans plusieurs pays étrangers.

Exception : La province de Québec. Chez nous, le ministre préfère ignorer une loi fédérale bienfaisante (elles ne sont pas nombreuses) au refus de nous mettre un permis et souvent on refuse même de vous recevoir.

Vous pouvez passer maintenant à l'article 16-A de la même loi, qui spécifie de même que la SCHL sera consentante d'effectuer un prêt jusqu'à concurrence de 80 p. cent du coût total à tout groupe qui se constitue en corporation qui voudra exploiter cette maison sans but lucratif. Il y a un petit "acrocroir", cependant, qui dit que le 10 p. cent nécessaire à combler la différence devra être obtenu à la suite de dons faits par des âmes généreuses. C'est le temps comme jamais de demander : "Qui a déjà vu une âme ?" Et ça en un temps ou tous les gouvernements, tant au provincial qu'au fédéral, ont besoin d'argent et n'ont pas fini d'augmenter les taxes.

Et c'est le moyen que le gouvernement provincial défait préconisait. Les hommes d'affaires de nos jours n'ont pas d'objection à investir leur argent, même dans des entreprises à faible rendement, mais, de là à le donner, il y a une différence.

Je pourrais, sans difficulté, vous citer le nom d'un groupe ayant à sa tête un des hommes les plus respectés de la province qui a voulu construire une maison pour y loger les vieux couples du comté, tout près de Montréal; les autorités provinciales ont refusé d'émettre un permis parce que les fonds étaient investis et non donnés; on les force donc à demander à la population du village de faire leur part, chose que ce groupe ne veut pas faire, sachant fort bien qu'on leur répondra "vous êtes riches à millions... versez-les en argent." Et on a raison.

Je peux vous citer le cas d'une autre compagnie à laquelle je ne suis pas étranger et dont la direction a offert au ministre de la Famille et du Bien-Être social de contribuer sous forme de 2e hypothèque à une société de bienfaisance laïque, qui opère sans but lucratif, les fonds nécessaires pour combler la différence entre le coût total et le prêt de la SCHL, encore une fois, on a refusé. Et j'ai des lettres signées à ce sujet. Et qu'on ne vienne pas nous dire que la loi doit être observée, car elle existe bien et on refuse de s'en servir pour mieux servir le prêt avant le peuple.

Paul Mantha, Outremont.



Passe-nous donc le vaporisateur, Sam, quand tu en auras fini !...

Ce que la graphologie nous révèle sur la vie des saints

Monsieur le Rédacteur,

Il est bien admis que la graphologie, ou science de l'écriture, révèle jusqu'à un certain point nos tendances profondes, les bonnes comme les mauvaises. Appliquée aux écrits des saints, permettrait-elle de découvrir en eux quelque chose de plus que chez le commun des mortels, par exemple des dispositions exceptionnelles ?

Un des plus éminents savants graphologues d'aujourd'hui, qui est un moine franciscain italien, le Père Girolamo Moretti, s'est penché pendant quarante ans sur des textes manuscrits de certains des plus grands saints pour tenter de répondre à la question. Il vient de publier ses conclusions : les saints étaient, d'une part, des hommes comme les autres, doués des mêmes qualités que nous et qui furent, d'autre part, luttant durant toute leur vie contre les mêmes défauts que nous.

C'est au début de la guerre de 1914 qu'un historien réputé du Vatican, Mgr Clementi, avait donné au moine graphologue une lettre de saint Joseph de Cupertino, qui venait d'être

choisi comme patron des aviateurs. Le Père Moretti fut consterné de découvrir dans l'écriture de ce saint des signes de faiblesse de caractère et même le goût de la vengeance. Il fit tout de suite part de sa découverte à Mgr Clementi qui le tranquillisa en lui disant : "Votre analyse graphologique confirme tout à fait ce que nous savons : pendant toute sa vie, ce saint a dû combattre les mauvaises tendances que vous signalez".

Ce premier essai ayant été concluant, les dirigeants ecclésiastiques décidèrent de tenter une expérience sans précédent : ils confièrent au Père Moretti cinquante-huit spécimens d'écritures de saints plus ou moins connus, sans lui dire à quel saint correspondait chaque spécimen.

Le résultat presque immédiat fut d'amener la graphologie à cesser pendant trois ans toute étude d'écriture, tant il était effrayé par ce qu'il trouvait dans le caractère des saints les plus vénérés. Mais pressé de continuer ses recherches, il les poursuivit jusqu'à l'année dernière. Or, presque tous les saints en question

avaient d'horribles défauts et ils ne sont arrivés à la sainteté qu'en luttant, en se mortifiant et en priant.

Pour nous qui connaissons leurs grands mérites, nous ne serons pas choqués d'apprendre, par exemple, que saint François d'Assise montrait des signes de vanité et de révolte contre l'autorité; saint Philippe de Néri avait tendance à s'enrichir dans les affaires en trompant son prochain; saint Jean de la Croix semblait plus fait pour détruire que pour construire (il y avait en lui un grand scepticisme); sainte Thérèse d'Avila, d'une intelligence hors pair, était aussi d'une grande sensualité; sainte Thérèse de Lisieux, qui avait une écriture semblable à celle d'une criminelle italienne, aurait facilement pu être une vieillesse; sainte Catherine de Siègne, enfin, ne connaissait pas de milieu, soit la vertu et la sainteté, soit le vice sans limite.

Donc, ils n'étaient en rien des prédestinés dans leur humanité. Seule l'influence de la grâce les a transformés.

Aussi, dirons-nous avec le moraliste : "Si le silence est d'or et la parole d'argent, l'écriture est bien indiscrète".

Eric M. Renhas de POUZET, des Services de Marie

l'opinion canadienne-française

Du lait dans la rue

LA TRIBUNE (Sherbrooke) — L'editorialiste est d'avis que répandre du lait sur les routes pour protester contre une situation donnée est une méthode fort discutable.

On a déjà dénoncé comme un geste contre l'humanité le fait que des producteurs de café de l'Amérique du Sud je-



taient à la mer des récoltes complètes de café pour en faire monter le prix sur le marché mondial. Le geste peut plus facilement se justifier au point de vue économique que sur le plan social. Mais comme on fait à peu près la même chose encore aujourd'hui, bien que sur une plus petite échelle, et personne, ou à peu près, ne crie au scandale. C'est notamment le cas des producteurs ou distributeurs de lait de l'Ontario. Pourtant, que nous sachions, le lait serait une boisson encore plus saine que le café et, si les enfants peuvent facilement se passer de café, ils ne peuvent qu'à leur désavantage et à leur détriment être privés de lait.

Tout comme les producteurs de café, les fermiers réclament, on devrait plutôt dire exigent, un prix plus élevé pour le lait. Ils se plaignent qu'ils sont les parias de la société et que tout complet pour le tenir en servitude et dans la misère. Ils soutiennent qu'ils sont économiquement et socialement sans défense parce que, à l'instar des débauchés ou des bœufs, ils ne peuvent pas se mettre en grève du jour au lendemain pour obtenir des prix plus élevés.

Les gouvernements, fédéral comme provinciaux, ont accordé et accordent encore plus

d'attention aux réclamations qui émanent des centres urbains et du monde industriel que du milieu agricole. Plusieurs raisons peuvent expliquer et justifier cette attitude ou, si vous préférez, cette attitude. Il n'en reste pas moins vrai que le fermier n'a pas tout à fait voix au chapitre.

Aussi est-il has devant le sort qu'on lui fait.

Il n'y a pas de raison pour qu'on n'accorde pas au cultivateur une attention au moins égale à celle que l'on accorde à toutes les autres classes de la société. Comme la question agricole pose un problème complexe, les solutions peuvent ne pas convenir parce qu'on les jugerait trop draconiennes. L'échec ne serait pas à l'origine de l'évolution dans tous les secteurs de la vie économique et sociale. Comment l'agriculture peut-elle sortir du marasme sans s'industrialiser à son tour ? Comment aussi peut-elle s'industrialiser sans rompre avec de vieilles habitudes profondément enracinées dans les mœurs des fermiers ?

Pour que l'agriculture respire l'air hautement industrialisé de notre temps il faut plus que des protestations platoniques ou des démonstrations de force. Il faut la volonté de refaire toute une éducation, non seulement sur les fermes, dans les différents gouvernements.

Répandre du lait sur les routes en signe de protestation ne constitue pas nécessairement le meilleur moyen de revalorisation de l'industrie laitière.

L'Etat a deux visages

L'ACTION (Québec) — L'auteur Laplante analyse la politique ouvrière de M. Johnson qui, comme M. Lesage, veut établir une distinction entre l'Etat-employeur et l'Etat-gouvernement.

La grève des employés d'hôpitaux s'est répandue par vagues : d'abord 21 institutions, puis 38, enfin le total. M. Johnson intervient par des injonctions limitées pour l'instant, il faut voir là plus qu'une simple volonté de répliquer du tic au tac. La décision, à vrai dire, est en fait dans la politique de M. Johnson en matière de relations ouvrières-patronales, surtout si on la compare aux mesures prises pour venir à bout du "pique-

tage errant" des fonctionnaires de profession libérale.

Le recours à l'injonction s'avère sans conteste d'un maniement délicat et aucun gouvernement ne peut espérer se rendre populaire à suspendre un droit qu'il a accordé par la loi. M. Johnson le savait, lui qui a plusieurs fois affirmé que l'injonction ne semblait pas la mesure souhaitable ni un remède efficace à la grève du secteur hospitalier. L'impopularité de la mesure en milieu syndical et ses propres déclarations n'ont pourtant pas empêché M. Johnson d'invoquer ce recours légal.

S'il l'a fait, ce fut avec habileté, circonspection et même, jusqu'à un certain point, logique. L'application savamment dosée d'un tel remède satisfait l'opinion publique qui, de façon croissante, souhaitait l'intervention gouvernementale, évite de heurter de front l'organisation syndicale et dégage partiellement le gouvernement de l'accusation d'illogisme.

D'autre part, M. Johnson n'entend visiblement pas tolérer les errances des fonctionnaires de profession libérale. Sa souplesse devant une grève douloureuse, mais légale, ne lui interdit pas la fermeté et il évite les agissements infantiles et illégaux d'autres grévistes. Dès lors, on peut difficilement réduire la politique du premier ministre à un empirisme quelconque peu méprisable au contraire, des lignes de force se dessinent qui permettront bientôt de prévoir avec certitude les réactions du pouvoir.

La grande fécondité des nuances et des différences que respecte le premier ministre, c'est de préciser de plus en plus cette indispensable distinction entre l'Etat-employeur et l'Etat-gouvernement. L'Etat-employeur négocie, l'Etat-gouvernement ne tolère pas les accrocs à la légalité, l'intimidation, le piquetage à tort et à travers. L'Etat-gouvernement s'en tient jusqu'à l'extrême limite à la loi telle qu'elle existe, même si elle autorise des grèves dans des secteurs névralgiques.

Dans la grève du SPEG, répétons-le, M. Lesage avait adopté une attitude identique : l'Etat-employeur négocie, l'Etat-gouvernement invoque les recours en raison du bien public que la grève risquait de compromettre. L'Etat-gouvernement entendaient des poursuites — qui

durent encore — contre les responsables d'une grève devenue illégale. M. Johnson, malgré l'avis contraire de plusieurs stratèges de la plume, a laissé

se sont manifestées au cours des années.

Voilà, si l'on veut, pour la règle générale.

Il est un service du gouvernement où il est souverainement injuste — pour l'Etat, pour le public et pour les intéressés — de remercier sans appel et sans retour les fonctionnaires de 65 ans : celui de la traduction. Laquelle traduction, évidemment, dans ce beau pays "bilingue" qui est le nôtre (tiens, un anglicisme, peut-être), se fait surtout de l'anglais au français, étant bien entendu que nous sommes moins capables que nos concitoyens de langue dite angloise de bien concevoir des idées et de les exprimer clairement avec des mots qui arrivent aisément (cher Bouleau...).

Aujourd'hui même, alors que les as de la commission Bibi suent comme des galériens sur leur rapport final (allez-y voir...), nous recevons probablement comme hier, au DROIT, une publication officielle du gouvernement fédéral, unilingue bien entendu, c'est-à-dire rédigée en langue anglaise, accompagnée d'une lettre d'excuse très polie dans laquelle on nous apprendra que, hélas, hélas, vingt ou trente fois hélas, il y a pénurie de traducteurs. Mais on oublie des traducteurs très compétents à s'en aller tout de suite sous prétexte qu'ils ont, ô crime, 65 ans !

Pourquoi la retraite automatique ?

LE DROIT, (Ottawa). — Willie Chevalier, parlant de l'âge de la retraite pour les fonctionnaires, écrit que s'il n'est pas mauvais, en théorie, de faire place aux jeunes, encore faut-il qu'il y ait qui soient prêts à prendre la relève. Il poursuit :

La retraite des fonctionnaires à 65 ans ne devrait pas être automatique. Il faudrait une sorte de tribunal d'appel pour ceux qui désirent une prolongation. Quand un fonctionnaire a conservé à 65 ans sa santé, sa vigueur et ses facultés intellectuelles, il faudrait en tenir compte. Les recommandations favorables ou défavorables du supérieur immédiat ne peuvent suffire parce que, favorables, elles peuvent être influencées par l'amitié, les relations sociales, les pressions de la famille et, défavorables, par des incompatibilités de caractère qui

se sont manifestées au cours des années.

Voilà, si l'on veut, pour la règle générale.

Il est un service du gouvernement où il est souverainement injuste — pour l'Etat, pour le public et pour les intéressés — de remercier sans appel et sans retour les fonctionnaires de 65 ans : celui de la traduction. Laquelle traduction, évidemment, dans ce beau pays "bilingue" qui est le nôtre (tiens, un anglicisme, peut-être), se fait surtout de l'anglais au français, étant bien entendu que nous sommes moins capables que nos concitoyens de langue dite angloise de bien concevoir des idées et de les exprimer clairement avec des mots qui arrivent aisément (cher Bouleau...).

Aujourd'hui même, alors que les as de la commission Bibi suent comme des galériens sur leur rapport final (allez-y voir...), nous recevons probablement comme hier, au DROIT, une publication officielle du gouvernement fédéral, unilingue bien entendu, c'est-à-dire rédigée en langue anglaise, accompagnée d'une lettre d'excuse très polie dans laquelle on nous apprendra que, hélas, hélas, vingt ou trente fois hélas, il y a pénurie de traducteurs. Mais on oublie des traducteurs très compétents à s'en aller tout de suite sous prétexte qu'ils ont, ô crime, 65 ans !

Voilà, si l'on veut, pour la règle générale.

Il est un service du gouvernement où il est souverainement injuste — pour l'Etat, pour le public et pour les intéressés — de remercier sans appel et sans retour les fonctionnaires de 65 ans : celui de la traduction. Laquelle traduction, évidemment, dans ce beau pays "bilingue" qui est le nôtre (tiens, un anglicisme, peut-être), se fait surtout de l'anglais au français, étant bien entendu que nous sommes moins capables que nos concitoyens de langue dite angloise de bien concevoir des idées et de les exprimer clairement avec des mots qui arrivent aisément (cher Bouleau...).

Aujourd'hui même, alors que les as de la commission Bibi suent comme des galériens sur leur rapport final (allez-y voir...), nous recevons probablement comme hier, au DROIT, une publication officielle du gouvernement fédéral, unilingue bien entendu, c'est-à-dire rédigée en langue anglaise, accompagnée d'une lettre d'excuse très polie dans laquelle on nous apprendra que, hélas, hélas, vingt ou trente fois hélas, il y a pénurie de traducteurs. Mais on oublie des traducteurs très compétents à s'en aller tout de suite sous prétexte qu'ils ont, ô crime, 65 ans !

se sont manifestées au cours des années.

Voilà, si l'on veut, pour la règle générale.

L'Escadrille "Ville de Montréal" reçoit le drapeau de la métropole... après 30 ans

par Florian BERNARD
L'Escadrille 438, baptisée en 1936 "Ville de Montréal", a reçu hier, après un retard de 30 ans, les couleurs de la ville dont elle porte le nom.
Le maire de Montréal, M. Jean Drapeau a présidé la cérémonie en présence de nombreux dignitaires de l'aviation canadienne, dont le lieutenant-colonel J. D. Fisher, officier-commandant de l'escadrille.
La cérémonie a débuté par une revue de la garde d'honneur. Le capitaine d'aviation Carl Friberg s'est ensuite approché du maire pour recevoir le drapeau de la ville, qui a été remis ensuite au lieutenant-colonel Fisher. Auparavant les couleurs de Montréal de même que celles du Canada, de la province et de l'ARC avaient été bénies par les capitaines J. H. Desrosiers, aumônier catholique, et H. C. Johnston, aumônier protestant.



L'UMQ propose le retrait du droit de grève aux fonctionnaires publics

Dans un télégramme adressé hier après-midi au premier ministre Daniel Johnson, le président de l'Union des municipalités, M. Fernand Drapeau, propose de mettre en quarantaine le droit de grève que le gouvernement provincial a accordé en 1964, en vertu d'un nouveau code du travail, aux employés des services publics.
Cette requête de l'Union des municipalités coïncide notamment avec la grève des services hospitaliers qui date du 15 juillet dans "la Belle Province".
M. Drapeau rappelle à M. Johnson que, le 13 juin 1964, 1,500 délégués de l'Union des municipalités et de la Fédération des commissions scolaires du Québec, en présence d'ob-

Pas de grève chez les employés des services électriques de Montréal

Une grève générale des employés des services électriques de Montréal a été évitée de justesse, hier, par la signature d'un contrat de travail prévoyant une hausse générale de salaires de 22 p. 100, de nombreuses clauses touchant la sécurité d'emploi et autres avantages.
Les techniciens, inspecteurs et employés de bureau de la Commission des services électriques de la ville, membres du Syndicat canadien de la fonction publique, avaient voté dans un proportion de 94 p. 100 en faveur de la grève, il y a quelques semaines seulement.

Adolescent trouvé responsable de la mort d'un bébé

HULL (PC) — L'adolescent de 15 ans, qui a sauvagement battu Cathy Dunningan, un bébé de 18 mois, de Lucerne, a été trouvé coupable de négligence criminelle, hier, par un jury du comté.
L'adolescent subit actuellement des examens psychiatriques dans un hôpital de Montréal.
La jeune victime, fille de M. et Mme Frank Dunningan, avait été trouvée dans un bois, blessée grièvement, le 4 juillet dernier. Elle a succombé à ses blessures le 9 juillet, sans jamais avoir repris connaissance.
L'adolescent doit comparaître devant un tribunal du Bien-être, le 8 août.

Double noyade dans la rivière Ste-Anne

ST-TITE-DES-CAPS (PC) — Un homme et un garçonnet se sont noyés, hier après-midi, dans la rivière Ste-Anne, entre St-Férol et St-Tite-des-Caps, à environ 45 milles au nord-est de Québec.
Les deux victimes sont M.

PROJET
SUITE DE LA PAGE 3
Ces approbations complètes, l'avis de prise de possession préalable sera envoyé aux propriétaires. L'avis d'éviction qui doit suivre ne sera vraisemblablement pas nécessaire, puisque tous les locataires ont déjà quitté les lieux.
Qu'en est-il maintenant du projet lui-même, c'est-à-dire l'agrandissement de la bibliothèque centrale, rue Sherbrooke? Le conservateur de celle-ci, M. Jules Bazin, n'est pas au courant du progrès des étapes préliminaires à la réalisation du projet. "Ça fait dix ans que je demande cet agrandissement mais je n'ai pas de nouvelles", a-t-il déclaré hier. Il est cependant d'avis que les bâtisses qui seront utilisées pour cet agrandissement devaient être démolies au plus tôt, car les récents incendies allumés dans les hangars ont causé certains dommages, mineurs cependant, à la bibliothèque.
Pour sa part, M. Vincent Chéné, greffier adjoint de la ville, service de qui relève la bibliothèque, a son opinion qu'aucun plan définitif n'a encore été conçu en vue de l'agrandissement projeté. Enfin, au service des travaux publics, le bureau des architectes n'a aucune esquisse en préparation. De part et d'autre, on mentionne la possibilité que la réalisation de cet agrandissement soit remise après l'Expo 1967.
Il semble quand même que la démolition des bicoques du côté ouest de la rue Beaudry, au sud de Sherbrooke, sera complétée avant l'évènement mondial.

Blessure qui n'était pas "mortelle"

par Maurice Morin
M. Angelo Abandonato, âgé de 50 ans, est propriétaire du St-Hubert Spaghetti House, dans la localité du même nom. Souvent il lui arrive de faire face à de mauvais plaisants et tout récemment encore, neuf jeunes gens faisant partie d'une équipe de ballon molle l'auraient menacés... avec des couteaux. L'un d'eux aurait même brandi un dans sa direction, toujours selon les dires de Me Paul Aubut qui représentait le quinquinnaire en Cour, hier après-midi.
Et pour faire peur au plus entreprenant du gang, le restaurateur sortit un revolver et fit feu, mais la balle ricocha

Motocycliste dans un état critique

HUNTINGDON, (J.-D. G.) — Un motocycliste âgé de 19 ans, Jacques Hureau, de Casville, reposait toujours inconscient à l'hôpital de Huntingdon en fin de soirée, hier, à la suite d'un accident survenu vers 11 h. lundi avant-midi. Il se dirigeait alors vers Valleyfield, lorsque sa motocyclette dérapa dans une courbe de la route no 3.
Il a été laissé en liberté sur parole après que Me Aubut, dans un langage pittoresque qui lui est propre, ait expliqué les circonstances de l'affaire au plus grand amusement des curieux qui remplissent la salle d'audience des Comparitions.
Il faut dire aussi que M. Abandonato avait comparu par voie de sommation.

CONTRIBUABLES

SUITE DE LA PAGE 3
" de Châteauguay Centre avec la municipalité de Châteauguay.
• Il serait le "seul et unique responsable de la mesentente et de la dissension qui existent au sein du conseil municipal et qui empêchent le progrès normal de la ville".
Les protestataires reprochent en outre à M. Sutterlin son "insistance à vouloir dépenser sans compter l'argent du public en vue d'installer un parc industriel en un endroit peu propice à cet usage, à cause de l'instabilité du sol".
Ils accusent carrément le maire d'agir ainsi "afin de favoriser un certain échévin qui, nous a-t-on expliqué, serait directement intéressé à ce que ce parc industriel soit établi sur un terrain appartenant à sa famille".
Les signataires de la pétition soutiennent enfin que le maire Sutterlin "n'a plus le droit de continuer à remplir une fonction publique qui, normalement, devrait être dévolue à une personne plus compétente et plus sincère" que lui.
M. Sutterlin n'a pas répondu immédiatement aux accusations portées contre lui, préférant consulter un avocat avant de se prononcer. M. Blais, de son côté, a déclaré que si le maire ne ramèterait pas sous peu sa démission au greffier municipal, le groupe qui lui représente se verraient forcé d'employer "d'autres moyens" pour le faire destituer. Il a refusé de préciser quels pourraient être ces "autres moyens".
M. Sutterlin en est à son second terme à la mairie de Châteauguay-Centre. Il a été réélu par acclamation en novembre dernier pour une période de deux ans.
7,150,000 autos à Montréal pendant la durée de l'Expo
WASHINGTON, (PA) — L'Association des automobilistes américains a affirmé, hier, que de 85 à 90 pour cent des visiteurs de l'Expo 67 se rendront à Montréal en automobiles.
L'AAA a déclaré qu'elle basait ses assertions sur un relevé des visiteurs de l'Exposition mondiale de Seattle en 1962.
L'Association a aussi fait les prévisions suivantes relatives à l'Expo de Montréal:
— Des 8,300,000 visiteurs attendus, 7,150,000 se serviront de l'automobile comme moyen de transport. Ce nombre ne comprend pas le million de visiteurs locaux, ni les 700,000 visiteurs venant d'outre-mer. Ces deux derniers groupes porteront à environ 10,000,000 le nombre de visiteurs attendus à l'Expo.
— Environ 130,000 personnes par-jour chercheront un endroit où demeurer.
— Environ 1,200,000 — 13 pour cent des visiteurs venant d'en dehors de la ville — s'arrêteront chez des amis et des parents.
Garçon de 13 ans tué par une auto
Un garçon de 13 ans, Réjean Laforet, demeurant à Saint-Michel-des-Saints, a perdu la vie, vers 3 h, hier après-midi, dans la collision d'un camion et d'une camionnette survenue sur la route no 43, entre St-Zénon et St-Michel, dans le comté de Bérthier.
M. Daniel Rivest, âgé de 22 ans, domicilié à St-Zénon, a été blessé dans l'impact. Il a été transporté à l'hôpital St-Eusebe de Joliette.

VENTE MI-ÉTÉ

20% à 40% DE RABAIS VALIQUETTE

20% à 40%

LAMPES 1er étage

Plafonniers de céramique blanc et noir.	39.95	1000
Base de céramique de forme petite, couleur émeraude ou corail, abat-jour de textile blanc.	36.50	1950
Base de terre cuite beige et bleu avec motifs orientaux abstraites blancs.	39.50	1550
Base de céramique avec motifs orientaux, abat-jour de corail, abat-jour de textile blanc.	36.50	1950
Lampe décorative, base noire et terre cuite, abat-jour en tissu beige, abat-jour brun.	21.00	1995
Lampe de table, abat-jour en tissu, abat-jour métallique et antique.	44.50	2995
Lampe de table, abat-jour en tissu, abat-jour en tissu, abat-jour en tissu.	47.50	3500
Lampe de table, de véritable cerise, abat-jour en tissu, abat-jour de textile blanc.	49.50	4500
Base de marbre noir et blanc, représentant figures de femmes, abat-jour de verre et glaces de verre taillé, abat-jour noir.	165.00	5000
Lampe de style provincial français, corail, abat-jour en tissu, abat-jour en tissu, abat-jour en tissu.	125.00	5900
Lampe de table, abat-jour en tissu, abat-jour en tissu, abat-jour en tissu.	290.00	9900

ADOLESCENT, 3ème étage

3 mcs, chambre style Provincial, lit-tête blanc laque, incluant : bureau simple, meuble de coin et pupitre.	266.00	19900
4 mcs chambre, laque blanc avec dessus Arrière blanc pur, effet verre soufflé, incluant : pupitre, meuble de coin, bureau double et miroir.	304.00	23900
4 mcs chambre influence espagnole, fini chêne foncé, incluant : pupitre, meuble de coin, bureau double et miroir.	339.00	26500
4 mcs chambre influence espagnole, fini chêne foncé, incluant : pupitre, meuble de coin, bureau double et miroir.	350.00	27950
4 mcs chambre influence espagnole, fini chêne foncé, incluant : pupitre, meuble de coin, bureau double et miroir.	350.00	29000
4 mcs chambre influence espagnole, fini chêne foncé, incluant : pupitre, meuble de coin, bureau double et miroir.	350.00	35000
4 mcs chambre influence espagnole, fini chêne foncé, incluant : pupitre, meuble de coin, bureau double et miroir.	350.00	45000

OCCASIONNELS et CADRES

Plaque avec sculpture de bois représentant des pingouins, encadrement en jule beige.	13.95	395
Chaise pliante, base de métal beige et siège de cuir blanche.	6.95	450
Talouier de bar, base en noyer et siège recouvert de tissu tangerine.	25.00	1495
Chaise de style espagnol avec cuir véritable et métal rouge.	39.00	1995
Ensemble d'influence espagnole pour foyer, comprenant 4 morceaux.	39.95	2500
Originale peinture abstraite à l'eau pour "Lenny" tons de vert et noir.	39.00	2900
Peinture à l'huile par Capet représentant un paysage (tons de brun), encadrement blanc et noir.	69.00	3500
Reau, base de noyer et dessus de cuir noir.	89.00	3900
Reau en noyer comprenant 5 tiroirs et un compartiment fermé par 2 portes, 64" de long.	115.00	7900
Originale peinture à l'huile par "Janek" représentant un défilé sur l'Arbe, encadrement doré.	150.00	9900

LITIERIE 3ème étage

Têtes de lit, modèles assortis.	19.95 à 29.95	795
Lit pliant, métal ressort, sommier.	24.50	1995
Lit Continental sur pates "Seaville" de "Sealy", Grandeur 33.	84.50	4500
Matelas "A" ressorts, "Jaybird" de "Sealy", Grandeur 33 et 42.	59.50	3950
Lit Continental sur pates "Val Best" de "Sealy", "Blue Ribbon", Grandeur 33.	89.50	5995
Lit Continental avec tête de lit, bois laqué, blanc et or, "Aristocrate" de "Sealy", Grandeur 33.	134.50	6500
Matelas "B" ressorts, "Beatty" de "Sealy", Grandeur 33 et 42.	99.50	6950
Lit Continental sur pates "Pastor" de "Sealy", Grandeur 33, 34 et 42.	144.50	11000
Lit Continental sur pates "Hestia" de "Sealy", Grandeur 33, 34 et 42.	164.50	12500
Lit Continental avec tête de lit, "Normandie" de "Sealy", Grandeur 33.	119.50	5995

DINETTES 3ème étage

5 mcs, dinette, table rect. 36 x 38 x 60, Arboise noyer, chaises vinyle, motifs de fleurs, couleur ambré.	145.00	8500
5 mcs, dinette, table rect. 36 x 48 x 60, Arboise noyer, chaises vinyle à motifs tons de beige et brun.	149.00	8900
5 mcs, dinette, table rect. 36 x 42 x 54, Arboise noyer, chaises recouvertes de vinyle, motif paysage beige et corail.	123.00	8500
5 mcs, dinette, table ovale 36 x 48 x 60, Arboise noyer, chaises vinyle, avec motifs or.	149.00	9900
Dinette 5 mcs, table ovale 36 x 48 x 60, Arboise, couleur teck sur base piedestal chromée, chaises pivotantes vinyle noir.	185.00	11900
5 mcs, dinette, table ovale 36 x 48 x 60, Arboise blanc sur base piedestal bronze, chaises pivotantes, vinyle blanc et vert.	169.00	12900
5 mcs, dinette, table ovale, 36 x 48 x 60, Arboise noyer, chaises vinyle, tons de bleu, sur base piedestal "Tone", chaises vinyle brun avec insertions, bleu, beige, or et rouge.	199.00	14500
Dinette 5 mcs, table rect. 42 x 48 x 60, Arboise blanc sur base piedestal chromée, chaises vinyle bleu avec insertions imprimées.	275.00	17900

LITIERIE 3ème étage

13 mcs, chambre d'influence espagnole, fini noyer antique, incluant : bureau simple, pupitre et meuble de coin. Rég. 189.00	149.00
---	--------

SEALY
Lit Continental avec tête de lit, bois laqué, blanc et or, "Aristocrate" de "Sealy", Grandeur 33.

TECK
5 mcs, dinette d'influence scandinave, table rect. 36 x 48 x 60, Arboise couleur teck sur base piedestal chromée, chaises pivotantes vinyle taupe, rouge, beige ou blanc or.

7,150,000 autos à Montréal pendant la durée de l'Expo

WASHINGTON, (PA) — L'Association des automobilistes américains a affirmé, hier, que de 85 à 90 pour cent des visiteurs de l'Expo 67 se rendront à Montréal en automobiles.

DRAPERIES, 5º étage

99 Satin antique uni Corail	3.25	0.79 1/2
55 Terylene opaque imprimé Or	4.00	0.89 1/2
69 Terylene opaque imprimé Boule	4.00	0.89 1/2
15 Tissu "Mesh" Tangerine	5.95	0.99 1/2
190 Terylene opaque imprimé Bleu	4.00	0.99 1/2
18 Satin antique imprimé Olive	5.25	1.09 1/2
37 Satin antique imprimé Orange	5.25	1.19 1/2
51 Dralon nylon uni Blanc ou Beige	3.75	1.19 1/2
91 Anel imprimé Bleu	3.00	1.49 1/2
90 Anel imprimé Vert	3.00	1.49 1/2
73 Anel imprimé Rouge	3.00	1.49 1/2
90 Anel imprimé Bleu	3.95	1.49 1/2
42 Satin antique imprimé Blanc et Or	5.30	1.69 1/2
54 Satin antique imprimé Or	5.30	1.79 1/2
98 Acetate Ambré, choix de couleurs : Orange, Turquoise ou Bleu	2.95	1.79 1/2
59 Satin antique imprimé Vert	3.95	1.89 1/2
46 Acetate boucle uni Bleu	4.50	1.99 1/2
20 Coton imprimé Vert et Rouge	6.95	1.99 1/2
50 Coton imprimé Feuilles	6.95	2.79 1/2
78 Panneau fibre de verre bouclé imprimé au choix avec médaille Tangerine ou avec Valence Or	19.95	10.50 ch.
40 Panneau Plein-Jour, Blanc seulement avec motif appliqué 59 x 110.	19.95	12.50 ch.
35 Coussins ronds ou carrés imprimés, choix de couleurs.	3.00	0.99 ch.
34 Couvre-lit simple ou double, tout piqué avec zozin rond genre été, choix de couleurs : Blanc, Bleu, Rouge, Vert, Turquoise, Or ou Tangerine	39.95	12.50 ch.
18 Couvre-lit, simple ou double tout piqué, choix de couleurs	39.95	14.95 ch.
29 Couvre-lit simple ou double avec fill de 67 au bas, choix de couleurs : Aussi "King Size"	49.95	29.95 ch.
30 pns. Tentures toute tailles, différentes grandeurs, choix de tissus et de couleurs, la pns.	39.95	15.95
	199.00	99.95 pr

GRANDS COUPONS DE TAPIS

6ème étage			
Reg.	Pour	Reg.	Pour
1-Tweed brun dos caoutchouc	39.00	1-Trix or 12 x 12 1/2	99.00
8111 x 9	49.00	1-Frise corail 12 x 15	89.95
9 x 12	36.00	1-100% Nylon bistour 104 x 121	65.00
1-Terrazze charnol 9 x 12	39.95	1-Nylon à relief café 116 x 121	129.00
1-Tweed rouge dos caoutchouc 9 x 12	59.95	1-Nylon à relief café 119 x 121	159.00
1-Tweed vert 9 x 12	39.00	1-Nylon-Terrazze sable 124 x 121	69.00
1-Nylon frise rose, beige 106 1/2 x 12	42.00	1-Tweed frise rouge 132 x 121	69.00
1-Tweed orange 15 1/2 x 12	42.00	1-Tweed frise rouge 134 x 121	99.00
1-Tweed or dos caoutchouc 12 x 12	69.00	1-100% Nylon fini velours bleu, 8 x 12	65.00
1-Acétate bouclé or 9 x 12	79.00	1-100% Nylon or espagnol 104 x 121	127.00
1-Acétate bouclé beige rose 9 x 12	79.00	1-100% Nylon turquise 124 x 121	140.00
1-Acétate bouclé beige 9 x 12	79.00	1-100% Nylon fini velours 155 x 121	92.00
1-Tweed nylon bistour 79.00	45.00	1-Synthetic frise avacado 149.00	85.00
1-Nylon 501 or 89.00	49.00	1-100% Nylon fini velours 132 x 121	89.00
1-Nylon 501 or 102.00	49.00	1-Coronet avacado vert 150.00	85.00
1-100% Nylon sable 102.00	49.00	1-Coronet bleu royal 159.00	89.00
1-Nylon 501 spanish gold 81.00	49.00	1-100% Nylon fini velours 135 x 121	89.00
1-Nylon 501 or 89.00	54.00	1-Nylon 501 à relief 135 x 121	89.00
1-Nylon 501 or 89.00	54.00	1-Nylon 501 à relief 133 x 121	95.00
1-Nylon 501 or 89.00	55.00	1-Nylon 501 or antique 93.00	59.00
1-Nylon 501 or 89.00	55.00		
1-Nylon 501 or 111.00	59.00	CARPETTES	
1-Laine frisée 121.00	59.00	10 Carpettes de coton, reproductions de vieilles autos de couleurs assorties, 27 x 48	
1-Nylon 501 or 111.00	59.00		
1-Nylon 501 or 121.00	59.00		
1-Nylon 501 or 121.00	59.00		
1-Nylon 501 or 121.00	59.00		

ANNONCE

Aurons-nous des autos plus sûres?

La route est meurtrière. Il n'y a pas qu'un seul coupable, il y en a une série. On commence à comprendre que la sécurité doit prévaloir sur l'apparence et qu'il va falloir faire un sérieux effort pour améliorer la sécurité des voitures. La présente crise de confiance dans l'automobile aura sans doute de bons effets. Sélection du Reader's Digest d'aujourd'hui vous donne le pour et le contre. Lisez-le sans tarder!

STATIONNEMENT EN FACE DU MAGASIN ET AUSSI RUE LABELLE

N. G. VALIQUETTE LTÉE

310 EST, ST-CATHERINE PRÈS BARRÉ

842-8811

HEURES D'AFFAIRES
Ouvert de 9.30 a.m. jusqu'à 5.30 p.m. —
Ouvert les jours et vendredis, jusqu'à 9.00 p.m.

Pour snger re,
qui luisait d
il metu à l

Un célibataire après-midi,
de 38 ans, Despatie Paul Hurteau,
du 323 est, se rendra au tribunal
admis avec feu d'armes proféré des
un hangar rière d'endroit de son père,
maison appa son père cas, le tribunal
samedi dern qui celtence le 9 de ce
ci refusait donner d

De plus, qui con la Couronne, a
unal que l'incen-
des dégâts de
dans le hangar
maison de M.
nece Lagarde
es, maison sise
rue Chabot, dans
ville. Heureuse-
pas eu de blessés
ont été circons-
qu'elles n'attien-
on même.

tout simplement
en chômage de-
saines lorsque le
lui a demandé
son il avait mis
ins de son père,
représenté par un
la Cour.

ste de
on de
ues

Ca c'est in !
celui duay In

Il est toujours formé une accusation
Un format par la poce de narcotiques,
l'auto, il voa fixer
étapes du vécus aide
choisir vos ar le lunch
diner, il menplacem
exact et les irés de
Holiday Inn, est grat

sa culpabilité,
devant le juge
un montant n
de chèques
oel Pesant et
us deux dans
été acquittés,
après avoir
levant le juge

MEURVEZ
JRD'HL
AU
AY IN
8 4 2 9 7

tribunaux

s de hold-up, ères sont s aux Assises

le juge enquêteur les a envoyés
à leur procès, aux Assises, à
l'automne.

Gilles est aussi accusé de
s'être évadé de prison. Son
enquête préliminaire s'instru-
ra la semaine prochaine dans
ce cas spécifique.

Marlyn encore
trop jeune
pour boire !

Une jeune fille de 19 ans,
Marlyn Welle, présentant un jo-
li minois et une chevelure d'un
châtain clair, qui paraît plus
agée que son âge, a écopé d'une
amende de \$10, hier après-midi,
après qu'elle se fut reconnue
coupable devant le juge Paul
Hurteau de s'être fait servir des
liqueurs alcooliques dans une
boîte de la "Main" (dans le
bas de la rue Saint-Laurent),
en prétextant qu'elle avait l'âge
requis pour en obtenir.

On sait que la loi, comme l'a
de nouveau répété devant la
Cour Me Paul-Marcel Prevost,
avocat de la Régie des alcools,
stipule qu'il faut avoir au moins
20 ans pour se faire servir...
de quoi boire d'assez fort dans
les cabarets et clubs.

Or, les investigateurs l'ont dé-
couvert, il manquait un an à
la jolie Marlyn.

amarche, de
Me Maurice
a pas eu à
se puisque le
la motion de
qui a conduit
le ses clients.

il soumis que
étaient des
d'une femme
celle-ci avait
d'arrestation
de se faire
sûrement réflé-
consenti à ce
recouvrât sa li-
en fournissant
ent immobilier

12 ans de pénitencier pour un fraudeur

Le juge en chef Edouard
Archambault, de la Cour
des sessions de la paix, a
imposé, hier après-midi,
quatre peines dont l'une
de 12 ans à un recidiviste,
André Fontaine, âgé de
40 ans, connu également
sous le nom d'André Ga-
gnon et possédant de nom-
breux alias, qui venait de
se reconnaître coupable
sous différents chefs d'ac-
cusation dont 16 de faux,
7 de fraude et de tentative
de fraude et d'obtention
d'un passeport par la
fraude également.

Fontaine, alias Gagnon,
qui selon les dires des
agents de sécurité des
Caisses populaires et de
l'escouade des fraudes de
la Police provinciale, se-
rait un peintre d'une cer-
taine renommée, aurait
été, jusqu'à tout récem-
ment, correspondant de
presse pour Radio-Can-
ada, à Miami.

En se servant de plu-
sieurs alias, il a réussi en
l'espace de quelques mois
à frustrer les Caisses po-
pulaires, des Caisses
d'économie et des banques
d'une somme globale de
\$15,500.

le directeur Robert au congrès de l'Interpol

C'est à l'invitation de la Gen-
darmérie Royale Canadienne
que le directeur J-Adrien Ro-
bert, de la PP, se rendra au
début de septembre au prochain
congrès international d'Interpol.

A ce sujet, M. Robert a fourni
cette semaine quelques pré-
cisions intéressantes sur Inter-
pol :

"Interpol, a-t-il précisé, ne
possède aucune autorité, aucune
juridiction sur aucun sujet en
aucun pays. Son rôle se limite
exclusivement à celui de cen-
trale de renseignements entre
les 76 pays qui y adhèrent.

Ces renseignements portent
sur le trafic mondial des stu-
péfiants, sur les billets de ban-
que contrefaits, sur les allées
et venues des grands crimi-
nels."

Le siège de la centrale est
situé à Paris :

"Il pourrait aussi bien être
installé à Bruxelles, à Rome,
ou ailleurs. L'idée d'Interpol est
venue à un Autrichien un peu
avant la première grande guer-
re."

"Puis d'autres pays ont solli-
cité leur admission jusqu'au
grand total de 76 atteint aujour-
d'hui."

Le Canada est représenté par
la GRC :

"Québec ne pourrait avoir son
représentant direct, parce que
Québec n'est pas un état souve-
rain. La demande de Québec
serait classée avec d'autres et
la réponse serait expédiée à la
GRC pour que cette dernière
la fasse parvenir à l'intéressé."

"Aux Etats-Unis, ce n'est pas
le FBI, mais le Treasury Dept
qui est attiré auprès d'Interpol.
A Londres, c'est Scotland
Yard et à Paris, la Sûreté na-
tionale."

En plus de M. Robert, la GRC
a offert la même invitation à
M. Eric Silk, directeur de la
PP ontarienne.

Accusé de séquestration

Pierre Desormiers, âgé de
24 ans, du 4893, de l'avenue
Papineau, a comparu, hier
après-midi, devant le juge Paul
Hurteau, sous une accusation
de séquestration en vue de rela-
tions sexuelles...

Cette affaire remonterait à
novembre 1965. Représenté par
Me Pierre Sauvé, Desormiers
a nié sa culpabilité et son
enquête préliminaire a été fixée
au 9 du courant. Il a été remis
en liberté provisoire après avoir
fourni un cautionnement immo-
bilier de \$2,000.

Trois autres individus, dont
deux ont été libérés depuis,
ont comparu dans cette affaire.

Le troisième est toujours de-
vant nos tribunaux. La plainte
et le rapport de la police men-
tionnent que trois jeunes filles
se trouvant dans un apparte-
ment auraient été forcées d'y
rester par des individus qui y
avaient fait irruption dans l'in-
tention de forcer les jeunes filles
à se livrer à des actes indé-
cents.

ANNONCE

Impératif moderne: canaliser la violence des jeunes

La guerre, devenue intolérable,
a été ravée du code moral tra-
ditionnel des sociétés. L'instinct
d'agression de l'homme n'a plus
d'exutoire. D'autre part, les
jeunes brûlent toujours d'entrer
en action et il faut leur donner
les moyens d'employer leur
trop-plein de vitalité. Sélection
du Reader's Digest d'août
étudie ce problème. Achetez
votre exemplaire sans tarder!

Deux
oeufs
sur le
plat...

*Ou bien
jus d'orange
et
vodka?*

Le Panorama est un restaurant unique à Montréal.
Du haut du 21ème étage, vous y admirerez le spec-
tacle de la métropole à vos pieds; vous apprécierez
son service complet, du petit déjeuner au dernier
verre de la soirée.

Venez donc déguster vos oeufs sur le plat à la lu-
mière du matin, ou commencer la soirée en beauté,
avec jus d'orange et vodka.

De 7 à 10, on sert le petit déjeuner; à compter de
11 heures, l'apéritif; le thé de 3 à 5, puis le cocktail;
de 8 heures à 1 heure du matin, diner, musique et
danse. Le dimanche, de 5 à 10 h. p.m., nous tenons
buffet. Pas de frais de couvert; minimum de \$2.50,
le samedi soir seulement.



• PRIÉ CONGI •
FMI S AUES
D'ERTU
(Mouv de 8 h. le soir du Incl.)

dan
IAE
le **BF**
Profite

(MAÉCIALE IF

MARCO 5 LA
ROUC 5 LB

Pur mo
liffeck e
liffeck d
teck de
Biffeck
e haut-
liffeck à
Boeuf

15 lb de
côte/achat
d'un

BORD

AT CKERS

4, rue e
il. : 32
Montré

EXCEL

BACON 99¢
"SWIFT PREMIUM" LB

JAMBON CUIT 63¢
PAQUET 6 OZ

GELEE DE VEAU 53¢
EMPAQUETEE A VIDE "SWIFT PREMIUM" PAQUET 6 OZ

JAMON "SWIFT PREMIUM" 69¢ lb

BOUT DU JARRET 69¢ lb

GROS BOUT 79¢ lb

LAIT EVAPORE "CRINO" Boite 15 oz. 3/49¢

SAUCE A SPARE RIBS "V-H" Bouf. 12 oz. 59¢

HUILE DE MAIS "MAZOLA" Bouf. 24 oz. 69¢

HUILE DE MAIS "MAZOLA" Bouf. 64 oz. \$1.59

SAVON "SWEET HEART" 4 barres 47¢

NETTOYEUR "OLD DUTCH" Boite de 14 oz. 3/59¢

SALADE AUX FRUITS "HEART DELIGHT" Boite 28 oz. 2/89¢

CAFE "EXCEL" Sac 1 lb 89¢

JUS DE RAISINS Boite 6 oz. 4/89¢
CONGELES "WELCH"

LIMONADE ROSE Boite 6 oz. 4/49¢
"SUNKIST CONGELEE"

LIMONADE REGULIERE Boite 6 oz. 4/49¢
"SUNKIST" CONGELEE

LIQUEURS "KOOL AID" 4 env. 47¢
SUCRE ORANGE, FRAISE, FRAMBOISE, CERISE, RAISIN

SAUCE BARBECUE "V-H" 2 env. 49¢

JUS D'ORANGES "LIBBY" Boite 48 oz. 2/89¢

MAIS EN GRAINS Boite 14 oz. 2/49¢
SAUCE AU BEURRE "LIBBY"

PARIS PATE Boite 3 oz. 4/59¢

PAPIER DE TOILETTE 8 rouleaux /1.00 \$
"DELSEY", COULEURS ASSORTIES

JUS DE POMMES BOITE 48 on. 3/1.00
"SCOTIAN GOLD"

DILL PICKLES POT 24 on. 3/1.00
"ROSE BRAND"

BREUVAGE CRUCHE 64 on. .45
A L'ORANGE "DINK UP"

JUS DE TOMATES BOITE 20 on. 6/.99
"LIBBY"

MARGARINE BOITE 1 lb 3/1.00
"MOM"

THE "SALADA" O.P BOITE 30 sacs .45

SERVIETTES 2 BOITES DE 12 .99
SANITAIRES "KOTEX"

GUIMAUVES CELLO 10 1/2 on. .29
MINIATURE "KRAFT"

BLEUETS E.-U. LA CHOPINE 49¢

CANTALOUPS FRAIS ET JUTEUX JUMBO GROSSEUR 45 CHACUN 29¢

MAIS EN ÉPI JEUNES ET TENDRES CANADA No 1 DOUZ. 69¢

VOTRE MARCHÉ À L'ATMOSPHÈRE ACCUEILLANTE

Hellyer visitera les installations de la Marine

OTTAWA (PC) — Le général Jean-V. Allard, nouveau chef d'état-major de la défense visitera cette semaine les bureaux du commandement maritime de Halifax, en vue de préparer une tournée des installations de la Marine qu'effectuera au cours du mois d'août le ministre de la Défense nationale M. Paul Hellyer.

On croit que le général Allard, qui doit quitter la capitale aujourd'hui, mercredi, pour y revenir dans la journée de vendredi, s'entretiendra longuement avec le contre-amiral J. C. O'Brien, maintenant à la tête du commandement maritime depuis le congédiement du contre-amiral William Landymore.

Vers une unification immédiate

Des informateurs ont rapporté précédemment que le ministre Hellyer avait l'intention de déposer des la prochaine session le projet de loi qui doit être accepté préalablement à la poursuite de la politique d'unification des forces armées.

Le ministre de la Défense aurait également l'intention de déposer, avec le projet de loi, le détail du plan qu'il entend suivre pour poursuivre sa politique, ce plan devant être scruté plus particulièrement par le comité des Communes sur la défense.

Plusieurs hauts officiers des forces armées canadiennes seraient d'avis que l'application immédiate du plan en question serait prématurée, qu'il faudrait attendre de trois à cinq ans avant que les forces armées, agissant déjà sous un commandement unifié à Ottawa, puissent fonctionner adéquatement comme un seul corps.

Couronnement de l'édifice Place du Canada

Le maire-suppléant de Montréal, M. Jean-Paul Bonin, préside cet après-midi aux cérémonies du "couronnement" de l'édifice à bureaux "Place du Canada", voisin de l'hôtel Champlain du Canadien Pacifique. Cet immeuble de 28 étages a été construit au coût de \$13 millions par la Foundation Company of Canada, pour la compagnie Foundation Scottish Properties, une filiale de Foundation et du Canadien Pacifique.

Comme il est entièrement fait de béton armé, le geste traditionnel (pour ce genre d'édifices) de la pose de la dernière poutre d'acier sera remplacé par celui de la coule de la dernière verge cube de béton.

Aidé de dirigeants des deux compagnies, Foundation Company et Foundation Scottish Properties, M. Bonin coupera des rubans rouges, blancs et bleus pour libérer la dernière benne chargée de béton qui sera ensuite hissée au sommet et dont le contenu sera coulé dans les dernières formes.

M. Bonin sera accompagné du président de la Canadian Foundation, M. C. P. Baker, et de M. F. V. Stone, vice-président au développement du Canadien Pacifique.

L'Office d'expansion économique a aidé le N.-B.

— Robichaud
TORONTO, (PC) — L'Office d'expansion économique de la région atlantique a déjà contribué, après quatre ans d'existence seulement, à un développement considérable des provinces de l'Atlantique, a déclaré en marge de la rencontre des premiers ministres, M. Louis Robichaud, ajoutant: "Mais ça ne fait que commencer."
M. Robichaud a rappelé que le Nouveau-Brunswick a bénéficié largement de l'argent qu'a dépensé par l'entremise de l'Office le gouvernement fédéral, et il a souligné avec beaucoup d'enthousiasme que ces sommes n'ont pas été dépensées en vain, puisque, a-t-il dit, l'économie de la province a été grandement renforcée.

M. Granger, ministre aux Affaires du Labrador

ST-JEAN, Terre-Neuve (PC) — M. Charles R. Granger a été assermenté hier comme ministre aux Affaires du Labrador. Premier à détenir ce poste, le nouveau ministre a démissionné il y a quelque temps comme député libéral du comté de Grand Falls-White Bay-Labrador.

M. Granger a déclaré lors d'une conférence de presse à laquelle assistait le ministre fédéral du Transport, M. J. W. Pickersgill, qu'il tentera d'être désigné à la candidature libérale dans le comté de Gander pour la prochaine élection provinciale.

EATON

Duo VIKING EATON

Machine à laver

Spécial de la vente
MODELE W66FX-INS

199.95

Installation incluse sur une tuyauterie déjà existante, pour Montréal et sa banlieue (prise pour fiche à 3 conduits de rigueur).

2 cycles, 3 thermostats pour le lavage de tous textiles, rinçage à froid. Vitesse unique convenant à tous chargements. Niveau d'eau réglable. Rinçage efficace (l'eau savonneuse se retire à mesure qu'une eau propre pénètre). Filtre à charpie. Couverture ouvrant à plat. 5 ans de garantie sur la transmission, 1 an de garantie globale. Epruvé et approuvé par le BUREAU EATON DE RECHERCHES.

Sécheuse assortie

Spécial de la vente
MODELE D66FX

139.95

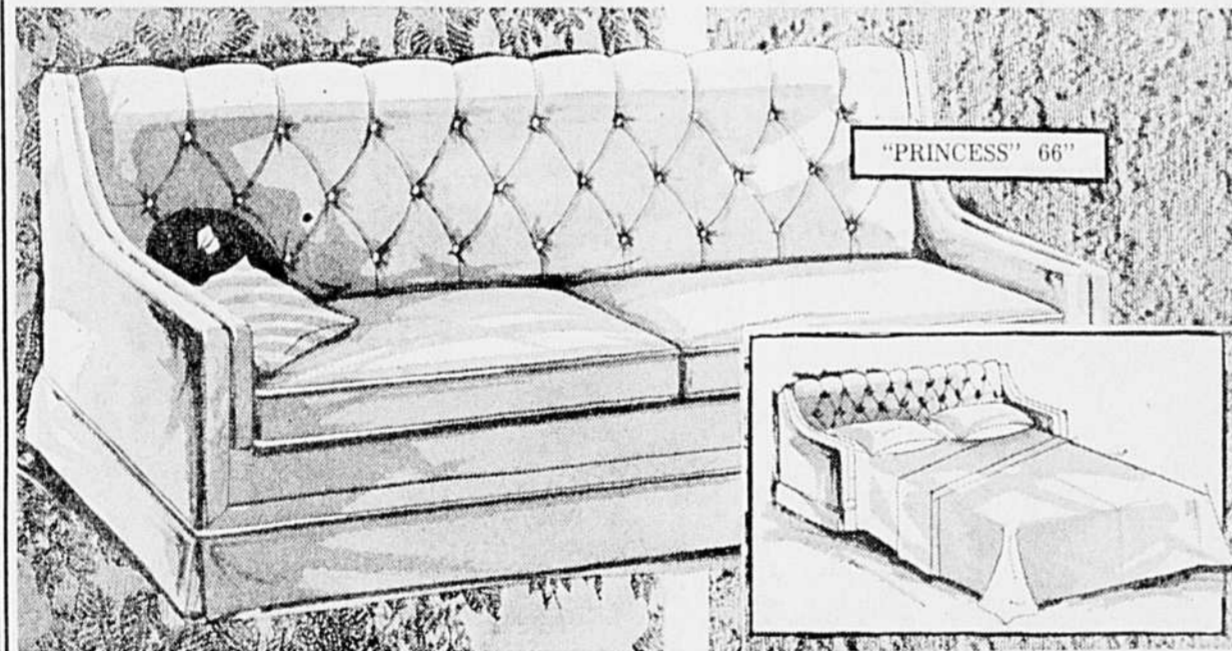
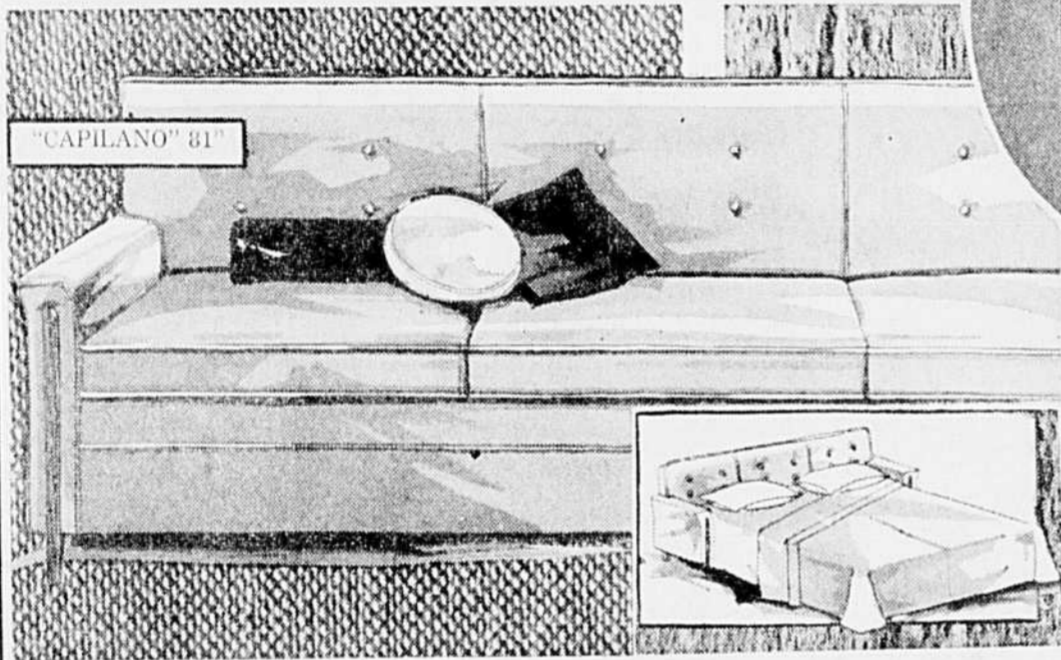
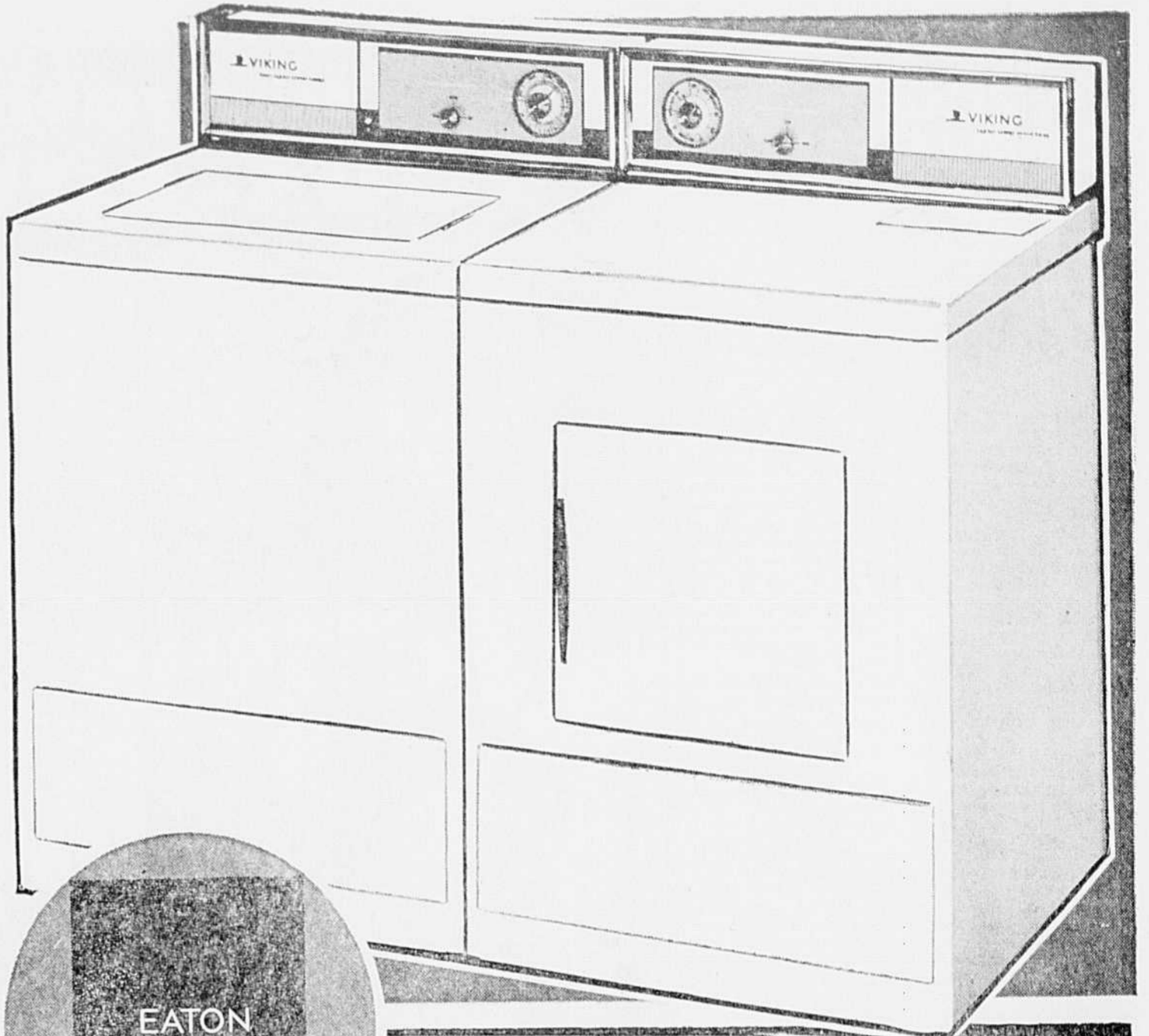
Installation électrique en sus

3 réglages: "chaud", "tiède", et "aéré" pour tous textiles. Minuterie réglable jusqu'à 90 minutes. Arrêt de sécurité sur porte (interrompant chaleur et rotation). Culbuteur lisse, filtre à charpie en nylon. Aération provenant de l'arrière ou du côté droit (au choix). 5,000 watts, 220 volts. 1 an de garantie. Epruvé et approuvé par le BUREAU EATON DE RECHERCHES.

Dimensions identiques aux 2 appareils: 28 1/4" x 27 1/4" x 36" de hauteur (42 1/2" avec le dossieret à commandes)

Magasinez en personne ou COMPOSEZ 842-9331, poste 777

EATON en ville (rayon 257) au cinquième étage et à Pointe-Clare



2 convertibles "Hide-a-Bed" de SIMMONS à bas prix spéciaux de "Coton blanc"

Un achat spécialement effectué par EATON pour la VENTE-FOYERAMA! 2 élégantes versions "Capilano" et "Princess" en 4 largeurs au choix, revêtues sur mesure, selon votre choix de recouvrement et ce SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES. Dépliage à hauteur de lit courante. Matelas HADDON HALL "Glenhaven" une marque EATON synonyme de confort, coussins-siège "Beautyrest" de SIMMONS à ressorts enséchés, cadres en bois massif, sommiers en acier. "Capilano": style moderne, dossier à boutons, piétement partant des accoudoirs. "Princess" de style traditionnel, à accoudoirs amincis, dossier profond à boutons, volants superposés.

Causeuse convertible
"Capilano" 49" "Princess" 46"
ORD. 329.00 ORD. 349.00

Spécial de la vente
AU CHOIX
259.00

Convertible "grand format"
"Capilano" 74" "Princess" 71"
ORD. 399.00 ORD. 409.00

Spécial de la vente
AU CHOIX
289.00

Convertible format lit
"Capilano" 69" ou "Princess" 66"
(illustré)

Spécial de la vente
AU CHOIX
259.00

Convertible
"Super grand format"
"Capilano" 81" (illustré) ou
"Princess" 78"
ORD. 439.00

Spécial de la vente
AU CHOIX
289.00

Congélateur VIKING de 14.1 pi. cu. une source d'économie — Rég. 235.00

Vous économisez d'abord sur son prix de la VENTE-FOYERAMA EATON et en plus vous profitez de toutes les aubaines alimentaires en toutes saisons. Capacité: 494 lb. 4 étagères à congélation rapide, remisage sur porte. Température réglable de 0° à -20°. Eclairage intérieur, lampe-pilote, serrure. 30 3/4" x 26 1/2" x 64 1/2" de hauteur. 5 ans de garantie sur le compresseur, 1 an de garantie globale. Epruvé et approuvé par le BUREAU EATON DE RECHERCHES.

Spécial de la vente

MODELE V6614 VERTICAL

209.95

Magasinez en personne ou COMPOSEZ 842-9331, poste 736
EATON en ville (rayon 259) au cinquième étage et à Pointe-Clare



Aubaines de tout repos SIMMONS

Convertible

Spécial de la vente
219.89

Vous bénéficiez d'un revêtement de premier choix obtenu par EATON à prix de solde! Modèle "Le Marquis" 66" à dépliage à hauteur de lit. Matelas "Glenhaven" HADDON HALL EATON pour lit double. Coussins-siège "Beautyrest" de SIMMONS à ressorts enséchés, cadre en bois massif, sommiers en acier. Dossier matelassé à boutons.

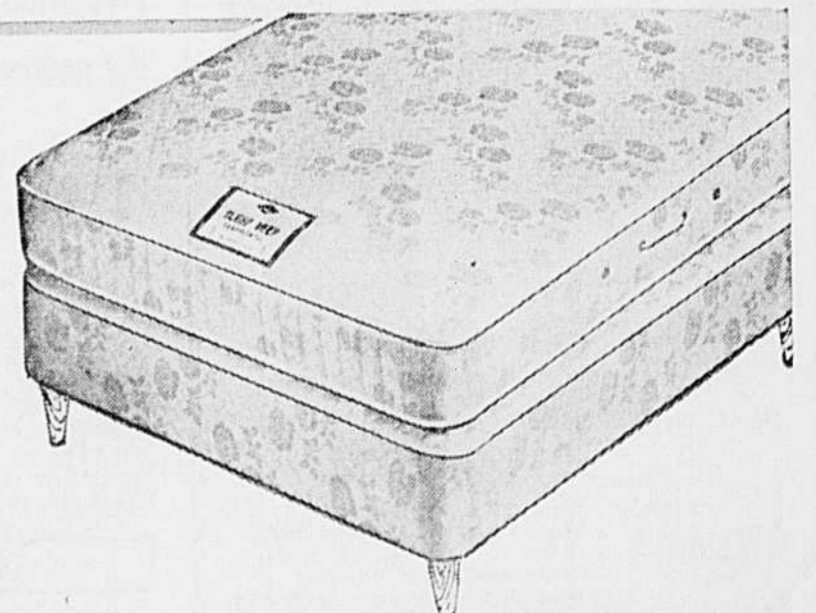
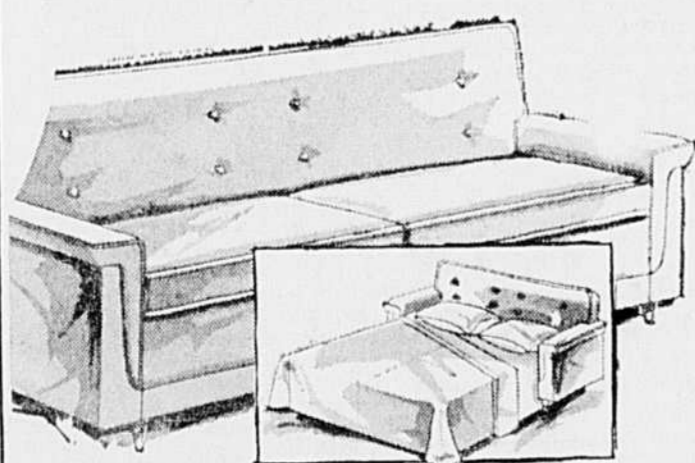
Continental

Spécial de la vente
68.89

Matelas, sommier - tapisier, pieds. Modèle "Sleep Deep" en 2'6", 3'0" ou 3'3". Matelas du type 252 ressorts hélicoïdaux, isolant feutre-sisal. Epaisseur supplémentaire de feutre reliée par piqûres à un robuste couil de rayonne damassée. Bordure préfabriquée, rebord intérieur à cordonnet.

COMPOSEZ 842-9221

EATON en ville (rayon 271) au septième étage et à Pointe-Clare



HEURES D'AFFAIRES EATON: 9 H 30 A 6 H

OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS

EN VILLE JUS-QU'A 9 H

A POINTE-CLARE JUS-QU'A 10 H

MAGASIN-ENTREPOT JUS-QU'A 9 H

LE STANDARD DES COMMANDES TELEPHONIQUES OUVRE A 8 H

842-9211

1ère journée d'étude des producteurs de fleurs

par Nicole Mongeau

Une journée d'étude (Field Day) réunissait hier, pour la première fois au Canada, quelque 250 à 300 producteurs de fleurs annuelles d'ornementation du Québec et de l'est de l'Ontario. Cette manifestation, qui se tient couramment chez nos voisins du Sud, avait été organisée au Jardin Botanique de Montréal par la maison W. H. Perron et Cie Ltée. Les spécialistes du Jardin Botanique se sont tenus, toute la journée, à la disposition des producteurs, soit pour répondre à leurs questions, soit pour les renseigner à l'aide de films et de discussions.

On sait que le Jardin Botanique de Montréal est l'un des trois jardins d'essais situés au Canada. Depuis six ou sept ans, il est membre de l'Association américaine des jardins d'essais qui compte, pour sa part, vingt-six de ces jardins aux États-Unis. Les producteurs de fleurs annuelles ont donc pu obtenir, de première main, tous les renseignements d'essais et quant aux essais répartis sur deux, trois ou même souvent quatre années, tenant compte de diverses conditions de climat ou de sol. Tous les producteurs qui envoient leurs graines pour essais et comparaisons (quelques-uns viennent d'Europe et du Japon) reçoivent copie des rapports préparés par le Jardin Botanique de Montréal, selon M. Willrid Meloche, adjoint au surintendant.

Il semble qu'actuellement le Japon inonde le marché mondial d'hybrides presque incomparables quant à la qualité. Les sélectionneurs japonais sont, selon M. Meloche, de tout premier ordre. D'autre part, le coût de la main-d'œuvre japonaise étant très bas, ceux-ci peuvent faire marier à la main ces fleurs qui atteignent ainsi une qualité indéniable difficile à surpasser. Sakata serait connu du monde entier dans ce domaine; ses variétés de fleurs d'ornementation de parterres, jardins, ou boîtes à fleurs sont nettement supérieures et probablement parmi les plus belles au monde.

Dans le but de renseigner les producteurs de fleurs annuelles, la maison W. H. Perron a donc organisé cette journée d'étude qui a attiré, en dépit d'un ciel gris et morose, la forte majorité des producteurs québécois et ontariens. Ces producteurs, quelquefois jardiniers-marchands, quelquefois fleuristes ou pépiniéristes, ou simplement ruraux à la recherche d'un revenu additionnel (puisque on vend beaucoup de ces plantes au marché) ont visité les exhibits exposés sous la tente. Il y en avait pour tous les goûts et tous les besoins, à partir des engrais et fertilisants de toutes sortes jusqu'aux accessoires, insecticides, herbicides, fongicides et herbicides en passant par le traitement des semences, mousse de tourbe, contenants de semis et boutures, etc.

En plus de présenter les derniers développements apportés soit par diverses techniques, soit par discussions et films des prix de présence furent attribués. Les différentes variétés ont été discutées en fonction des différents problèmes tant au niveau du climat, des cols ou de la main-d'œuvre.

On sait que le Jardin Botanique de Montréal est reconnu à l'échelle mondiale comme l'un des plus importants du genre et que son secteur éducatif a été maintes fois cité à l'honneur. Dans cet ordre d'idées, citons "les jardins d'écoliers" fondés aux alentours de 1933 et qui, cette année, occupent 300 jeunes garçons et filles de dix à quatorze ans. Ces enfants travaillent dans les serres dès le mois d'avril pour repiquer ensuite leurs plants et les soigner en pleine terre au cours de l'été, alors qu'ils se rendent au "Jardin" deux ou trois fois par semaine. Ils y cultivent oignons, carottes, betteraves, haricots, salades, tomates, radis et fleurs toujours sous la surveillance de spécialistes qui distribuent conseils et suggestions aux jeunes avides d'obtenir la plus belle récolte. Les producteurs inscrits à la journée d'étude d'hier ont pu suivre ces jeunes occupés à désherber ou arracher leurs légumes.

Plusieurs d'entre eux ont été fort étonnés du travail sérieux accompli par les enfants et nous avons pu en surprendre un bon nombre se penchant avec intérêt sur le ou la petite jardinière, lui glissant à l'oreille quelques "vieux trucs" du métier.

Il est certain que ces journées d'étude sont appelées à prendre beaucoup d'importance et on est déjà à préparer celle de l'année prochaine qui portera, selon toute probabilité, sur la production des légumes.

Bambin tué par une auto

QUEBEC (PC) — Un bambin âgé de 2 ans, Norbert Bourgeault, de St-Pamphile, a succombé la nuit dernière aux blessures qu'il a subies un peu plus tôt lorsqu'il a été heurté par une auto près de la demeure de ses parents.

EATON



Racées Raffinées Raisonnables FOURRURES CITADINES

capturées pour vous
à seulement
347⁰⁰

Prix de la vente EATON d'août
PAS DE VERSEMENT COMPTANT
19.00 par mois, comprenant
frais d'administration

Vous n'en croirez pas vos yeux, lorsque vous verrez la qualité, la confection soignée, la coupe "couturier" et le prix sur l'étiquette de ces manteaux. Des fourrures pratiques aussi, en accord parfait avec l'horaire chargé de l'élégante, le jour comme le soir.

- Mouton de Perse teint noir
- Castor rasé, retouché
- Dos de rat musqué du Nord (teint)
- Flancs de rat musqué à l'horizontale (teint)
- Seal d'Hudson (rat musqué teint)
- Flancs de rat musqué rasé (teint nuit)
- Chat sauvage long poil
- Pattes de mouton de Perse, à l'horizontale (teint noir)
- Gorges de vison pastel

En jetant un coup d'oeil sur ces illustrations, vous n'aurez qu'une faible idée du choix qui vous attend pendant la

VENTE EATON D'AOUT DE FOURRURES.

en ville, au troisième étage et à Pointe-Clare (rayon 248).

- 3 modes d'achats :
- Au comptant
 - Plan mise-de-côté
 - Nouveau compte Eaton

N.B. Eaton gardera votre nouveau manteau, jusqu'à ce que vous en ayez besoin à l'automne.

La garantie Eaton :
"ARGENT REMIS SI LA MARCHANDISE
NE SATISFAIT PAS!"



Des hôtessees "cassées"

La grève des sociétés aériennes se prolonge aux Etats-Unis et les comptes en banque des employées fondent à vue d'œil. Ces deux hôtessees, en congé forcé et privées de salaire, en sont réduites à vider leur tirelire pour rencontrer leurs dépenses. Il est à espérer qu'elles ne mourront pas de faim d'ici le retour au travail...

Telephoto LPI

Les troupes américaines interviendront dans la zone démilitarisée au Vietnam

WASHINGTON (UPI, AFP, PA) — Le porte-parole du Département d'Etat a implicitement évoqué hier, la possibilité d'une intervention des forces terrestres américaines dans le secteur méridional de la zone démilitarisée autour de la 17e parallèle au Vietnam. M. Robert McCloskey, le porte-parole, a cependant affirmé que les bombardements effectués dans ce secteur durant la fin de semaine ne constituent pas une nouvelle phase dans l'escalade du conflit au Vietnam.

Interrogé sur l'éventualité de l'amorce d'une invasion du Nord-Vietnam, le porte-parole a rappelé que les initiatives sur le théâtre opérationnel seront prises en fonction des impératifs de l'heure, mais il a réaffirmé que les USA ne cherchent pas à élargir le conflit et qu'ils ne souhaitent pas renverser un régime quelconque, il a toutefois fait valoir que la zone démilitarisée ne peut être abandonnée aux forces nord-vietnamiennes qui en font actuellement usage.

M. McCloskey a rappelé que la ligne légale de démarcation entre les deux Vietnams est constituée par celle qui a été établie en vertu des accords de Genève de 1954.

La zone "tampon" s'étend sur environ huit milles, quatre au nord du 17e parallèle et quatre autres au sud. M. McCloskey a fait valoir que les USA n'ont eu cesse de reconnaître la ligne de démarcation comme étant celle de partage légal entre le Nord et le Sud-Vietnam.

Enfin, il a refusé de dire si le commandement américain envisageait l'intervention de ses forces marines dans le secteur situé au sud du parallèle pour s'attaquer aux éléments nord-vietnamiens qui y sont installés, et dont les bases opérationnelles viennent d'être bombardées par l'aviation américaine.

Bombardement de Haiphong

A Saigon, le porte-parole militaire américain n'a confirmé que ce matin le dernier bombardement des installations pétrolières du port de Haiphong, effectué hier. Le raid, a-t-il dit, a été mené par des "Skyhawks" et des "A-6" de la marine américaine. Les installations bombardées se trouvaient à environ deux milles au nord-ouest de la ville, le long du fleuve Rouge. Aucun appareil américain n'a été perdu au cours du bombardement.

Les pilotes ont rapporté avoir observé à l'issue du raid une série d'explosions secondaires permettant de penser que les objectifs avaient été atteints.

A Hanoi, à la suite de ce nouveau bombardement de Haiphong, le colonel Ha Van Lau, chef de la mission de liaison nord-vietnamienne, a vigoureusement protesté auprès de la Commission internationale au Vietnam, annonçant l'agence nord-vietnamienne d'information.

Le colonel s'est élevé, en particulier, contre le fait que les pilotes américains aient bombardé, sans distinction, les usines et les quartiers résidentiels de la ville. "C'est là, a-t-il dit, un nouveau crime contre le peuple vietnamien, aussi bien qu'un nouveau pas dans l'escalade de la guerre au Vietnam, une sérieuse atteinte à la souveraineté et à la sécurité de la République démocratique du Vietnam, une violation flagrante des accords de Genève sur le Vietnam et de la loi internationale".

dit, un nouveau crime contre le peuple vietnamien, aussi bien qu'un nouveau pas dans l'escalade de la guerre au Vietnam, une sérieuse atteinte à la souveraineté et à la sécurité de la République démocratique du Vietnam, une violation flagrante des accords de Genève sur le Vietnam et de la loi internationale".

Cinq engagements sanglants

Les troupes américaines ont réussi à repousser d'importants effectifs communistes au cours de cinq engagements sanglants hier, dans le secteur des hauts plateaux de la jungle à quelque 200 milles au nord de Saigon. Dans le pire combat une patrouille américaine cernée par l'ennemi dans la vallée d'Ia Drang, a pu se dégager d'assauts cinq fois plus nombreux. Une compagnie de renforts a rejoint la patrouille comprenant 69 militaires au crépuscule alors que le brouillard et la pluie se mettaient de la partie. Tard hier soir, le résultat de cette bataille était encore incertain, et les obus de mortier tombaient toujours sur le quartier général d'un bataillon de la 25e division installé à environ un mille. La patrouille cernée a signalé de lourdes pertes notamment chez les officiers et les sous-officiers.

Moscou prie de cesser d'aider Hanoi

La Thaïlande a demandé à l'URSS de cesser d'accorder son aide à Hanoi, de convoquer une conférence de paix et de mettre fin à la guerre au Vietnam.

"Il est du devoir de l'Union soviétique, à titre de co-président avec la Grande-Bretagne de la conférence de Genève de 1954, qui a mis fin à la guerre en Indochine, de prendre une telle initiative", a dit le ministre thaïlandais des Affaires étrangères Thanat Khoman à l'ambassadeur soviétique Mikhaïl Volkov, au cours d'un récent entretien à Bangkok.

Il a ajouté que l'URSS pourrait manifester son souci de la paix en exerçant son influence auprès du gouvernement nord-vietnamien en vue d'arrêter l'agression d'Hanoi au Sud-Vietnam.

D'autre part, à Londres, le premier ministre Wilson, en rendant compte aux Communes hier, de ses récents entretiens à Washington, a dit que le

président Johnson a donné l'assurance que les USA sont prêts à engager des négociations sans condition pour rétablir la paix au Vietnam. M. Wilson a ajouté que la Grande-Bretagne est disposée à participer à toute initiative sur le Vietnam sur la base des deux conditions suivantes: l'arrêt de toute infiltration d'hommes et de matériel du Nord-Vietnam vers le sud, et l'arrêt des bombardements aériens contre le Nord-Vietnam.

entrepris des fouilles dans le secteur, mais n'ont trouvé que des femmes et des enfants, les hommes, des Vietcong, s'étant enfuis laissant leurs familles dans la caverne.

entrepris des fouilles dans le secteur, mais n'ont trouvé que des femmes et des enfants, les hommes, des Vietcong, s'étant enfuis laissant leurs familles dans la caverne.

entrepris des fouilles dans le secteur, mais n'ont trouvé que des femmes et des enfants, les hommes, des Vietcong, s'étant enfuis laissant leurs familles dans la caverne.



Son foyer était une caverne

Cette petite Vietnamienne en sanglots, figée par la peur est reconfortée par un militaire américain de la 173e brigade aéroportée. L'enfant a été trouvée dans une caverne à 120 milles au nord de Saigon ces jours derniers. Les soldats américains avaient

entrepris des fouilles dans le secteur, mais n'ont trouvé que des femmes et des enfants, les hommes, des Vietcong, s'étant enfuis laissant leurs familles dans la caverne.

entrepris des fouilles dans le secteur, mais n'ont trouvé que des femmes et des enfants, les hommes, des Vietcong, s'étant enfuis laissant leurs familles dans la caverne.

entrepris des fouilles dans le secteur, mais n'ont trouvé que des femmes et des enfants, les hommes, des Vietcong, s'étant enfuis laissant leurs familles dans la caverne.

Telephoto PA

Ni Johnson ni le Sénat ne veulent porter le blâme d'un ordre de retour au travail des mécaniciens

WASHINGTON (UPI-PA) — Divisé, le Sénat américain poursuit aujourd'hui sa recherche d'un compromis par lequel ni le président Johnson, ni le Congrès ne porterait le blâme d'un règlement législatif qui obligerait les 35.000 mécaniciens en grève de cinq sociétés aériennes à retourner au travail.

"Tout est là", a déclaré le leader républicain du Sénat, M. Everett Dirksen. "Personne ne veut assumer l'odieuse d'une telle décision".

Le monde du travail a montré sa ferme opposition à un ordre de retour obligatoire au travail. Et, comme les élections au Congrès ont lieu dans quatre mois seulement, le président Johnson a clairement indiqué qu'il ne voulait pas por-

ter seul la responsabilité d'un règlement exécutoire; il voudrait que le Congrès partage cette responsabilité avec lui.

Malgré toutes les manœuvres, le Sénat a quand même une résolution sur la table demandant au président d'ordonner un retour au travail pour six mois. La grève en est maintenant à sa 28e journée.

Durant ces six mois, tous les efforts seront faits pour en arriver à une entente entre le syndicat des mécaniciens et les représentants patronaux. Un règlement intervenu vendredi dernier à la suite d'une intervention du président Johnson a par la suite été rejeté par les grévistes.

De nombreux dirigeants syndicaux ont déjà fait parvenir des télégrammes à des membres du Congrès pour leur dire qu'ils considéreraient tout ordre obligatoire de retour au travail comme un vote contre le monde ouvrier.

Selon la Maison Blanche, un ordre de retour au travail ouvrirait la porte à des poursuites légales. Le président Johnson a convoqué le sénateur Dirksen hier pour lui expliquer les objections de l'administration au projet de règlement exécutoire tel que déjà approuvé par le Comité sénatorial du Travail.

Pour sa part, le sénateur démocrate Wayne Morse a été catégorique. Il a déclaré qu'il ne se laisserait pas influencer par les appels des dirigeants syndicaux. "C'est à la fois le droit et le devoir de ce Sénat", a-t-il dit, "de défendre les intérêts du monde ouvrier".

Le président Johnson a convoqué le sénateur Dirksen hier pour lui expliquer les objections de l'administration au projet de règlement exécutoire tel que déjà approuvé par le Comité sénatorial du Travail.

Pour sa part, le sénateur démocrate Wayne Morse a été catégorique. Il a déclaré qu'il ne se laisserait pas influencer par les appels des dirigeants syndicaux. "C'est à la fois le droit et le devoir de ce Sénat", a-t-il dit, "de défendre les intérêts du monde ouvrier".

De nombreux dirigeants syndicaux ont déjà fait parvenir des télégrammes à des membres du Congrès pour leur dire qu'ils considéreraient tout ordre obligatoire de retour au travail comme un vote contre le monde ouvrier.

Selon la Maison Blanche, un ordre de retour au travail ouvrirait la porte à des poursuites légales. Le président Johnson a convoqué le sénateur Dirksen hier pour lui expliquer les objections de l'administration au projet de règlement exécutoire tel que déjà approuvé par le Comité sénatorial du Travail.

Pour sa part, le sénateur démocrate Wayne Morse a été catégorique. Il a déclaré qu'il ne se laisserait pas influencer par les appels des dirigeants syndicaux. "C'est à la fois le droit et le devoir de ce Sénat", a-t-il dit, "de défendre les intérêts du monde ouvrier".

De nombreux dirigeants syndicaux ont déjà fait parvenir des télégrammes à des membres du Congrès pour leur dire qu'ils considéreraient tout ordre obligatoire de retour au travail comme un vote contre le monde ouvrier.

Selon la Maison Blanche, un ordre de retour au travail ouvrirait la porte à des poursuites légales. Le président Johnson a convoqué le sénateur Dirksen hier pour lui expliquer les objections de l'administration au projet de règlement exécutoire tel que déjà approuvé par le Comité sénatorial du Travail.

Pour sa part, le sénateur démocrate Wayne Morse a été catégorique. Il a déclaré qu'il ne se laisserait pas influencer par les appels des dirigeants syndicaux. "C'est à la fois le droit et le devoir de ce Sénat", a-t-il dit, "de défendre les intérêts du monde ouvrier".

De nombreux dirigeants syndicaux ont déjà fait parvenir des télégrammes à des membres du Congrès pour leur dire qu'ils considéreraient tout ordre obligatoire de retour au travail comme un vote contre le monde ouvrier.

Selon la Maison Blanche, un ordre de retour au travail ouvrirait la porte à des poursuites légales. Le président Johnson a convoqué le sénateur Dirksen hier pour lui expliquer les objections de l'administration au projet de règlement exécutoire tel que déjà approuvé par le Comité sénatorial du Travail.

Pour sa part, le sénateur démocrate Wayne Morse a été catégorique. Il a déclaré qu'il ne se laisserait pas influencer par les appels des dirigeants syndicaux. "C'est à la fois le droit et le devoir de ce Sénat", a-t-il dit, "de défendre les intérêts du monde ouvrier".

De nombreux dirigeants syndicaux ont déjà fait parvenir des télégrammes à des membres du Congrès pour leur dire qu'ils considéreraient tout ordre obligatoire de retour au travail comme un vote contre le monde ouvrier.

Selon la Maison Blanche, un ordre de retour au travail ouvrirait la porte à des poursuites légales. Le président Johnson a convoqué le sénateur Dirksen hier pour lui expliquer les objections de l'administration au projet de règlement exécutoire tel que déjà approuvé par le Comité sénatorial du Travail.

Pour sa part, le sénateur démocrate Wayne Morse a été catégorique. Il a déclaré qu'il ne se laisserait pas influencer par les appels des dirigeants syndicaux. "C'est à la fois le droit et le devoir de ce Sénat", a-t-il dit, "de défendre les intérêts du monde ouvrier".

De nombreux dirigeants syndicaux ont déjà fait parvenir des télégrammes à des membres du Congrès pour leur dire qu'ils considéreraient tout ordre obligatoire de retour au travail comme un vote contre le monde ouvrier.

Londres réduit ses achats d'avions aux USA

LONDRES (AFP) — Afin de ne pas grever trop lourdement la balance des comptes britanniques, le gouvernement de M. Wilson a refusé à la "British European Airways" l'autorisation de passer aux Etats-Unis les commandes d'avions qu'elle envisageait d'effectuer. Toutefois, la BEA a été autorisée à commander outre-atlantique 6 appareils Boeing-747 géants de 400 places livrables en 1969-70, ainsi qu'un Boeïng-707, étant donné que les sociétés aéronautiques britanniques ne peuvent pas actuellement livrer ce type d'appareils.

C'est ce qui ressort d'une déclaration faite aux Communes hier, par M. Fred Mulley, ministre britannique de l'Aviation.

Le ministre a indiqué en outre que la BEA devrait étaler ses achats de manière à réaliser une économie de cinq millions de livres sterling l'année prochaine en vertu de récentes mesures d'austérité.

La valeur de la commande de la société britannique aux Etats-Unis était estimée au total, entre 80 et 100 millions de livres.

M. Mulley a précisé que le gouvernement veillerait à ce que la BEA ne souffrirait pas financièrement de l'annulation de cette transaction, laissant entendre que la BEA pourrait éventuellement bénéficier d'une subvention.

On souligne dans les milieux aéronautiques, qu'en obligeant la BEA à "acheter britannique", le gouvernement réalise non seulement une économie de devises, mais assure également du travail aux sociétés aéronautiques britanniques dont les carnets de commandes commencent à se dégraisser d'une façon inquiétante.

Johnson presse le Congrès d'adopter la loi sur le contrôle des armes à feu

WASHINGTON (PA, UPI, AFP) — A la suite de la tuerie d'Austin au Texas, le président Johnson a demandé hier, au Congrès d'approuver de toute urgence le projet de loi présenté l'an dernier par l'administration pour réglementer la vente des armes à feu aux Etats-Unis.

M. Johnson, qui s'est déclaré bouleversé par cette tragédie, a en effet affirmé dans un communiqué par la Maison Blanche qu'il était grand temps d'agir, et que le projet de loi en question, même s'il ne peut prévenir toutes les tragédies de ce genre, mettra un frein à la vente libre d'armes à des personnes qui ne

sont pas habilitées à les posséder ou à les manier.

Le président Johnson a également envoyé un télégramme de condoléances au chancelier de l'Université du Texas, M. Harry Ransol, pour lui offrir toute l'aide "personnelle ou officielle" qui pourrait lui être utile.

La législation proposée par l'administration en mars 1965 a déjà été approuvée par la Commission des règlements de la Chambre des représentants, et vient de être par la sous-commission judiciaire du Sénat.

Le projet de loi tel qu'il est actuellement rédigé, ne réglementerait néanmoins que la vente par correspondance et le commerce inter-Etats des pistolets et revolvers. La sous-commission judiciaire a en effet rejeté une proposition de l'administration qui visait à étendre la même réglementation aux fusils de tout genre.

La Maison Blanche a annoncé que l'administration compte maintenant redoubler d'efforts pour rétablir dans le projet de loi les clauses relatives à la vente des fusils.

Terrible exemple

Pour sa part, le sénateur Thomas Dodd, démocrate du Connecticut, principal partisan d'un projet de loi sur le contrôle de la vente des armes à feu, a exprimé l'espoir que le massacre de lundi à Austin, accélérerait l'adoption d'une législation en ce sens.

"La tragédie d'Austin est un terrible exemple de ce qui se passe depuis trop longtemps dans ce pays," a dit le sénateur Dodd. "Les carabines sont utilisées pour assassiner et blesser des centaines de milliers de personnes chaque année. J'espère que la fusillade d'Austin incitera à la réflexion ceux qui s'opposent au contrôle de la vente des armes aux criminels et aux personnes anormales", a dit le sénateur.

La police a trouvé trois carabines, un fusil et deux revolvers en possession de Charles Joseph Whitman, le dément qui a tué 15 personnes lundi à Austin. Trois autres carabines et deux revolvers ont été découverts en outre à son domicile.

La violence aux USA

De son côté, le sénateur démocrate Ralph Yarborough, qui habite Austin, a déclaré: "L'augmentation en flèche des crimes violents au cours des dernières années se poursuivra vraisemblablement à moins que les Etats-Unis ne cessent d'enseigner la violence au peuple. Chaque soir, l'émission de TV sont pleines d'homicides.

Chaque jour, la manchette de nos journaux indique le nombre de tués au Vietnam. Nous attirons l'attention sur l'holocauste. Nous sommes en train de construire un monde qui pourrait bien nous détruire," a ajouté le sénateur.

Tension accrue au Brésil entre l'Eglise et l'Etat

RIO DE JANEIRO (AFP) — La tension monte dangereusement entre l'Eglise et l'Etat brésilien, alors que la hiérarchie catholique vient de prendre, à quatre reprises, au cours de la dernière semaine, position contre certains défilants du régime actuel.

Les évêques du Nord-Est du Brésil, le fameux quadripartite de la semaine dernière, ont publié un manifeste qui contient de véhémentes critiques contre le gouvernement. Selon eux, la politique du gouvernement engendre la misère, la faim et l'injustice.

A la tête du groupe des quinze évêques, figure Mgr Heiler Camara, évêque de Recife où l'action de l'Eglise dans les domaines de l'assistance sociale et religieuse est remarquable.

Le prieur du monastère dominicain de Rio de Janeiro, le père Eliseu, a déclaré lundi qu'il se solidarise avec les dominicains de Belo Horizonte, qui avaient abrité dans leur monastère, la semaine dernière, le congrès de l'Union nationale des étudiants. Le gouvernement avait interdit la tenue de ce congrès.

Le prieur du couvent de Sao Paulo a dénoncé dimanche au cours de son sermon hebdomadaire "le régime policier qui ne respecte pas les principes sacrés des libertés essentielles". Il a qualifié de "complicité du silence" l'attitude des milliers de catholiques qui "n'ont pas protesté contre l'arbitraire".

"C'est la conscience chrétienne elle-même qui ordonne de prendre position contre ce qui se passe actuellement au Brésil et le silence dans lequel la peur vous tient retranchés vous rend également coupables", a ajouté le prieur.

Dans le Sud du pays, la tension monte également. L'archevêque de Porto Alegre — capitale du Rio Grande do Sul —, Domé Vincente Sherer, a condamné publiquement la décision du maréchal Castello Branco de casser les mandats des députés de l'opposition, pour enlever toutes ses chances au candidat anti-gouvernemental, à la prochaine élection du gouverneur de l'Etat.

La conférence de Tokyo est perturbée par la querelle sino-soviétique

TOKYO (AFP) — Le conflit idéologique sino-soviétique a provoqué aujourd'hui un incident à la conférence préparatoire de la Conférence mondiale contre l'armement nucléaire dont les travaux ont commencé le 30 juillet à Tokyo.

Le parti communiste japonais, organisateur de la réunion, qui a pris parti ces dernières années pour la cause chinoise, a invité cette année un délégué d'un mouvement prosoviétique, la "Fédération de la jeunesse démocratique mondiale".

Afin de marquer leur désaccord, quinze des vingt délégations étrangères, conduites par la Malaisie et la Nouvelle-Zélande, ont commencé ce matin le boycottage de la conférence. Les délégations française, danoise, roumaine, norvégienne et guyanaise continuent à siéger, tandis que la délégation américaine s'est scindée en deux.

L'incident s'est produit en l'absence des délégués chinois, qui ont renoncé à participer à la conférence, leur chef, M. Liu Ning-yi, s'étant vu interdire l'entrée au Japon par le gouvernement de Tokyo.

Hiroshima : d'autres victimes

HIROSHIMA, Japon (UPI) — Dix-huit personnes sont mortes depuis le début de l'année de maladies contractées à la suite du bombardement atomique de cette ville il y a 21 ans.

Les autorités de l'hôpital de la Croix-Rouge d'Hiroshima ont précisé que les cas de cancer et de tumeurs malignes ont

sensiblement augmenté chez les patients hospitalisés. Elles ont ajouté que 33 des 129 patients accueillis entre les mois de janvier et juin souffraient de cancer ou de tumeurs malignes. Elles signalent que pour la même période de temps l'an dernier seulement 20 cas de ce genre avaient été signalés.

Podgorny, Kossyguine et Brejnev conservent leur poste en URSS

MOSCOU (AFP, UPI, Reuters) — La première séance de la 7ème Législature du Soviet suprême — l'organisme qui, en Russie, équivaut au Parlement, et qui a été élu le 12 juin dernier — vient de prendre fin, et on annonce la réélection de M. Nicolas Podgorny au poste de président du Présidium (chef de l'Etat), et la nomination des onze nouveaux responsables des Commissions gouvernementales. M. Leonid Brejnev reste leader du parti communiste soviétique.

Hier, c'était M. Alexei Kossyguine qui était réélu à l'unanimité au poste de premier ministre (chef de l'Exécutif).

Parmi les autres figures connues, on note la réélection de M. Yvan Spiridov, âgé de 60 ans, au poste de président du Conseil de l'Union, et l'attribution du poste de président du Conseil des nationalités à M. Jostas Paleckis.

M. Kossyguine présentera les 71 membres de son cabinet à une séance conjointe du Conseil de l'Union et du Conseil des nationalités: les organismes qui constituent les deux chambres du Soviet suprême. On s'attend aussi à ce que M. Kossyguine esquisse les grandes lignes de sa politique étrangère au cours du discours qu'il prononcera cet après-midi.

C'est hier que le Soviet suprême a demandé à M. Kossyguine de former un nouveau gouvernement. On s'attend à ce que ce nouveau gouvernement ressemble à l'ancien, mis sur pied par M. Kossyguine lorsque M. Khroutchev tomba en disgrâce il y a 22 mois.

A l'ordre du jour de la séance d'aujourd'hui, il était prévu que le Soviet suprême élit le nouveau Présidium de 33 membres. Ce Présidium exerce les affaires courantes entre les séances semi-annuelles du Soviet suprême.

Dans les hautes sphères soviétiques, il semble n'avoir jamais fait de doute que le plus haut technocrate du pays serait réélu pour un nouveau mandat de quatre ans. En fait, il semble que les positions de M. Kossyguine soient plus fortes que jamais. C'est du moins ce qu'on déduit du fait que c'est M. Brejnev, le leader du parti, qui a proposé sa réélection au Soviet suprême. C'est le même Brejnev qui a proposé la réélection du chef de l'Etat, M. Podgorny.

C'est à l'unanimité que les 1.317 membres du Soviet suprême reportèrent M. Kossyguine à la tête de l'exécutif hier.

M. Kossyguine est maintenant âgé de 62 ans. On avait dit qu'il était malade et qu'il y avait possibilité que le Soviet suprême accepte sa démission. Sa réélection spectaculaire hier dissipe toutes ces rumeurs. On avait même dit qu'il y avait possibilité que M. Kossyguine soit destitué par les "durs" du parti, à cause de ses prises de positions trop conciliantes par rapport à la crise vietnamienne.

Dans les hautes sphères soviétiques, il semble n'avoir jamais fait de doute que le plus haut technocrate du pays serait réélu pour un nouveau mandat de quatre ans. En fait, il semble que les positions de M. Kossyguine soient plus fortes que jamais. C'est du moins ce qu'on déduit du fait que c'est M. Brejnev, le leader du parti, qui a proposé sa réélection au Soviet suprême. C'est le même Brejnev qui a proposé la réélection du chef de l'Etat, M. Podgorny.

Dans les hautes sphères soviétiques, il semble n'avoir jamais fait de doute que le plus haut technocrate du pays serait réélu pour un nouveau mandat de quatre ans. En fait, il semble que les positions de M. Kossyguine soient plus fortes que jamais. C'est du moins ce qu'on déduit du fait que c'est M. Brejnev, le leader du parti, qui a proposé sa réélection au Soviet suprême. C'est le même Brejnev qui a proposé la réélection du chef de l'Etat, M. Podgorny.

Dans les hautes sphères soviétiques, il semble n'avoir jamais fait de doute que le plus haut technocrate du pays serait réélu pour un nouveau mandat de quatre ans. En fait, il semble que les positions de M. Kossyguine soient plus fortes que jamais. C'est du moins ce qu'on déduit du fait que c'est M. Brejnev, le leader du parti, qui a proposé sa réélection au Soviet suprême. C'est le même Brejnev qui a proposé la réélection du chef de l'Etat, M. Podgorny.

Dans les hautes sphères soviétiques, il semble n'avoir jamais fait de doute que le plus haut technocrate du pays serait réélu pour un nouveau mandat de quatre ans. En fait, il semble que les positions de M. Kossyguine soient plus fortes que jamais. C'est du moins ce qu'on déduit du fait que c'est M. Brejnev, le leader du parti, qui a proposé sa réélection au Soviet suprême. C'est le même Brejnev qui a proposé la réélection du chef de l'Etat, M. Podgorny.

Dans les hautes sphères soviétiques, il semble n'avoir jamais fait de doute que le plus haut technocrate du pays serait réélu pour un nouveau mandat de quatre ans. En fait, il semble que les positions de M. Kossyguine soient plus fortes que jamais. C'est du moins ce qu'on déduit du fait que c'est M. Brejnev, le leader du parti, qui a proposé sa réélection au Soviet suprême. C'est le même Brejnev qui a proposé la réélection du chef de l'Etat, M. Podgorny.

Dans les hautes sphères soviétiques, il semble n'avoir jamais fait de doute que le plus haut technocrate du pays serait réélu pour un nouveau mandat de quatre ans. En fait, il semble que les positions de M. Kossyguine soient plus fortes que jamais. C'est du moins ce qu'on déduit du fait que c'est M. Brejnev, le leader du parti, qui a proposé sa réélection au Soviet suprême. C'est le même Brejnev qui a proposé la réélection du chef de l'Etat, M. Podgorny.

Dans les hautes sphères soviétiques, il semble n'avoir jamais fait de doute que le plus haut technocrate du pays serait réélu pour un nouveau mandat de quatre ans. En fait, il semble que les positions de M. Kossyguine soient plus fortes que jamais. C'est du moins ce qu'on déduit du fait que c'est M. Brejnev, le leader du parti, qui a proposé sa réélection au Soviet suprême. C'est le même Brejnev qui a proposé la réélection du chef de l'Etat, M. Podgorny.

Dans les hautes sphères soviétiques, il semble n'avoir jamais fait de doute que le plus haut technocrate du pays serait réélu pour un nouveau mandat de quatre ans. En fait, il semble que les positions de M. Kossyguine soient plus fortes que jamais. C'est du moins ce qu'on déduit du fait que c'est M. Brejnev, le leader du parti, qui a proposé sa réélection au Soviet suprême. C'est le même Brejnev qui a proposé la réélection du chef de l'Etat, M. Podgorny.

Dans les hautes sphères soviétiques, il semble n'avoir jamais fait de doute que le plus haut technocrate du pays serait réélu pour un nouveau mandat de quatre ans. En fait, il semble que les positions de M. Kossyguine soient plus fortes que jamais. C'est du moins ce qu'on déduit du fait que c'est M. Brejnev, le leader du parti, qui a proposé sa réélection au Soviet suprême. C'est le même Brejnev qui a proposé la réélection du chef de l'Etat, M. Podgorny.

L'agitation persiste chez les Porto-Ricains de Perth Amboy

PERTH AMBOY (UPI-PA) — Un tir ininterrompu de briques et de bouteilles a marqué la quatrième nuit consécutive de violence à Perth Amboy, au New Jersey, quand des centaines de Porto-Ricains en colère ont manifesté contre le renforcement de la loi empêchant la flânerie dans la rue.

Vingt-huit personnes, dont 16 policiers, ont été blessées, et 24 autres ont été arrêtées. Certaines des personnes conduites au poste de police se sont plaintes de la brutalité des forces de l'ordre, mais les autorités policières ont démenti l'accusation. Onze des blessés, dont quatre policiers, ont dû être hospitalisés.

Parmi les personnes arrêtées on compte deux "travailleurs sociaux" de la "County Economic Opportunity Corp.". Le président de ce groupe, M. Milton Zatinsky, a dit que les deux membres de l'association ont été battus par la police alors qu'ils tentaient de ramener le calme chez les Porto-Ricains.

Cependant, le maire de Perth Amboy, M. James J. Flynn, a déclaré que M. Zatinsky tentait d'inciter les gens à manifester et de fomenter des désordres.

"Je voudrais également exprimer ce soir, a-t-il ajouté, la profonde reconnaissance que je ressens et qui, je le crois, est partagée par les peuples de nombreux pays, pour la manière dont vous avez su prendre la direction du mouvement en faveur de la réalisation d'un monde de paix et de coopération qui sera libre de poursuivre le mode d'existence qu'ils se sont librement choisi, dans le respect de leur indépendance et de leur intégrité."

Le maire a ajouté que toute l'action de ces "travailleurs sociaux" ferait l'objet d'une enquête approfondie.

La police de Perth Amboy a précisé que le tir empêchant la flânerie dans la rue avait été renforcé à la demande de personnes vivant dans le quartier à dominance portoricaine qui se plaignaient du bruit fait par les flâneurs. Certains des plaignants sont eux-mêmes Porto-Ricains.

Preminger doit tourner sous la protection de policiers au Mississippi

BATON ROUGE, Louisiane (AFP) — Une patrouille de policiers de Louisiane, coils à la ceinture, veille sans cesse aux côtés du cinéaste Otto Preminger et des comédiens Jane Fonda et Michael Caine qui tournent sur les bords du Mississippi. Des Blancs de la région auraient protesté et même lancé des menaces: le sujet du film "Que viene la nuit" ("Hurly Down") n'est pas de leur goût. Tableau d'une petite ville sudiste en 1946, il évoque le problème noir et met en scène un personnage, politicien et raciste, qui sabote un barrage édifié par un Noir et un Blanc.

Otto Preminger refuse de confirmer protestations et menaces. "J'entretiens les meilleures relations avec les autorités, mais je n'ai aucun rapport avec les Blancs de la région, à l'exception de ceux qui travaillent pour le film et qui sont très contents, car ils gagnent énormément d'argent!", m'a-t-il affirmé.

Le budget du film consacre tout de même, assure-t-on, la petite fortune de \$150.000 à l'entretien des policiers dont la stature athlétique, soulignée par le bleu clair chatoyant de l'uniforme louisianais, est le meilleur moyen de dissuasion.

"En choisissant le sujet de "Hurly Down",

Toronto: la politique canadienne se retrouve dans une situation délicate

par Pierre O'Neil

QUEBEC. — Il n'y a qu'une conclusion qu'on puisse tirer avec quelque certitude de la conférence interprovinciale qui vient de prendre fin à Toronto: elle indique qu'on ne peut plus clairement que la situation politique évolue vers le fin bout de l'entonnoir vers un "embrouillami" et une confusion qui seront peut-être sans comparaison avec la délicate situation de mars 1964, lors de la négociation sur le programme de caisse de retraite.

D'une part en effet les provinces sont évidemment en voie de se dresser contre le gouvernement fédéral au sujet de certaines grandes politiques. D'autre part les provinces risquent d'être jetées les unes contre les autres par certaines politiques fédérales dont on peut dire que si M. Pearson les avait conçues pour semer la bisbille il n'aurait pas mieux réussi.

Bien qu'on sente cependant un consensus général il y a des nuances dans leur position respectives. Certaines n'ont d'objection qu'à se faire dicter une conduite précise par Ottawa. D'autres s'opposent de façon plus particulière au caractère obligatoire qu'Ottawa veut imposer au programme.

Pour l'une ou l'autre, c'est l'universalité, et enfin certaines provinces s'opposent carrément à ce que les régimes provinciaux soient des régimes publics.

De sorte que si pour l'instant il peut y avoir un certain front commun entre plusieurs provinces, ces alliances risquent d'être modifiées au fur et à mesure qu'avanceront les négociations — si toutefois le fédéral revient sur ses positions et décide de négocier.

Dans leurs relations entre elles les provinces n'auront pas moins de difficultés. On a déjà l'exemple des nouvelles propositions en matière de péréquation. La Saskatchewan n'accepte pas que le Québec s'enrichisse à ses dépens à elle et d'autres provinces que celle de M. Ross Thatcher — en particulier celles qui ne reçoivent pas de péréquation — s'empresseront sans doute d'en faire autant.

La Saskatchewan serait encore plus furieuse si les autres provinces devaient fuir dans l'ouest la proposition fédérale en matière d'assurance-maladie. Car elle a son propre programme et tout ce qu'un tel geste entraînerait pour elle serait une nouvelle perte de quelques millions.

Dans ces circonstances il faut s'attendre à un très fort accroissement de la tension dans le domaine général des relations entre les deux niveaux de gouvernement.

Malgré tout cependant on doit noter — et les observateurs du fédéral à la réunion l'ont fait — une cohésion nouvelle entre les provinces sur les principes fondamentaux des grandes politiques.

De ce point de vue, le leadership du Québec et l'effort fait ces dernières années pour convaincre les provinces de la nécessité de tenir des positions plus autonomistes ont porté des fruits. Presque toutes les provinces tiennent aujourd'hui le langage popularisé par Québec au sujet des droits des provinces à accéder aux sources de revenus dont elles ont besoin.

Pieds brûlants et fatigués

Utilisez le Buckley's White Rub à pénétration rapide pour les pieds brûlants, fatigués et sevrés. Cette crème médicamenteuse blanche comme neige adoucit en quelques secondes les pieds brûlants et douloureux.

Partout BUCKLEY'S WHITE RUB

La confusion sera d'autant plus grande cependant que les

La nouvelle formule de péréquation est la seule juste, selon Ottawa

par Pierre O'Neil

QUEBEC. — Des porte-parole du gouvernement fédéral ont rejeté hier à Toronto les accusations à peine voilées portées par M. Ross Thatcher, le premier ministre de la Saskatchewan contre le sous-ministre adjoint des Finances au gouvernement fédéral M. Al Johnson qui est également chargé des relations fédérales-provinciales.

Au cours d'une rencontre avec les journalistes, M. Thatcher avait carrément déclaré que M. Johnson est le plus haut fonctionnaire fédéral en matière de péréquation et qu'il était également l'un des plus hauts fonctionnaires dans l'ancien gouvernement socialiste de la Saskatchewan. Il avait invité

les journalistes à tirer leurs propres conclusions au sujet de cette coïncidence et des nouvelles propositions de péréquation qui vont lourdement affecter la province de la Saskatchewan.

Des porte-parole de l'Etat central nous ont laissé savoir que dans toute l'histoire de la péréquation la nouvelle formule est la seule qui ne permette aucune discrimination contre l'une ou l'autre des provinces.

La principale raison en est que dans la nouvelle formule la péréquation fut établie d'après les revenus des provinces et non plus seulement sur une partie de ces revenus.

Rappelez qu'au début de la péréquation le partage du

gâteau se faisait d'après le rendement de l'impôt sur le revenu des sociétés et celui de l'impôt sur les droits successoraux.

Plus tard sous M. Diefenbaker la formule fut modifiée. On ajouta comme base de calcul le revenu des provinces en matière de richesses naturelles et on calculait la péréquation à partir des moyennes nationales.

Cette formule fut à nouveau modifiée sous le régime Pearson. On mit de nouveau de côté les revenus des richesses naturelles dans la base de calcul mais la péréquation fut établie d'après les moyennes de revenus des deux provinces les plus riches.

La nouvelle formule sera fondée sur tous les revenus des provinces. C'est le changement

fondamental dans la nouvelle proposition faite par le fédéral. Elle tient compte à la fois du rendement des impôts sur les revenus des individus et des sociétés, elle tient compte des revenus des richesses naturelles et enfin elle intègre à la formule le calcul de certaines taxes d'accise et de la taxe de vente. Cette dernière introduit dans le calcul de la péréquation une meilleure pondération en ce qu'elle indique de façon plus précise quel est le véritable niveau de richesse des individus.

On avait mentionné lundi une hausse de \$110 millions dans les paiements de péréquation mais si l'on en croit les premiers ministres la somme en question serait beaucoup plus élevée.

Or ce sont des hommes comme M. Roblin qui il y a quelques années critiquaient indirectement le Québec en rappelant que l'abstention facultative allait contre la logique de l'uniformité de tous les services pour les Canadiens.

"L'uniformité des services disparaît dans le temps et la traduction dans les faits de l'éga-

rité des citoyens et la condition essentielle de l'unité de la nation."

Aujourd'hui plusieurs provinces ont demystifié cette attitude pour rejoindre celle du Québec. Bref la conférence interprovinciale nous ramène à la dure réalité des graves problèmes que devront affronter les gouvernements dans les mois qui viennent.

Ces problèmes sont d'ordre multiple comme nous le rappelait hier des hauts fonctionnaires qui assistaient à la conférence de Toronto. Il s'en pose au plan administratif parce que les hommes politiques sont toujours tentés de trouver les solutions les plus simples à des problèmes économiques devenus très complexes.

Il s'en pose également au plan socio-culturel et l'unilangisme des discussions à la conférence interprovinciale en est une illustration entre beaucoup d'autres plus spectaculaires.

Les libéraux étaient très pragmatiques. Ils faisaient des marches sans toujours faire consacrer dans des textes juridiques ou par des institutions formelles les situations nouvelles ainsi créées.

L'union nationale va procéder différemment. Il semble qu'elle ne fera rien sans exiger l'élaboration de cadres juridiques et institutionnels traduisant ces situations nouvelles. Il en va ainsi par exemple de la constitution.

Ce juridisme ne plaira pas à Ottawa. En vertu de la pratique du précédent on n'y est jamais tenté de transformer le droit au rythme de l'évolution sociale et politique.

Plusieurs principes reconnus

Plusieurs principes reconnus

TORONTO. (PC) — La septième conférence annuelle des premiers ministres provinciaux du Canada, qui s'est déroulée lundi et hier à Toronto, a reconnu l'importance croissante des divers programmes et des relations entre les provinces et le gouvernement fédéral.

C'est l'opinion unanime des sept premiers ministres ou de leurs représentants qui ont participé à la réunion.

La péréquation, l'assurance-santé, les programmes conjoints et le partage fiscal ainsi que les accords relatifs aux services de santé et de bien-être à l'intention des Indiens, ont été les principaux sujets qui ont fait l'objet des entretiens.

Par ailleurs, de l'avis du ministre de la Justice et de l'Éducation, M. Jean-Jacques Bertrand, qui était le porte-parole du Québec, en l'absence du premier ministre Daniel Johnson, les participants sont convenus que l'éducation doit être considérée comme "une grande priorité, sinon la plus grande".

Les premiers ministres ont fait valoir aussi que le conseil économique du Canada, dans son second rapport, avait souligné le besoin d'un investissement beaucoup plus grand en matière d'éducation, de main-d'œuvre et d'enseignement universitaire, partout au pays.

Par ailleurs, il a été question de l'entente devant porter sur des échanges culturels que l'Ontario et le Québec sont à mettre au point.

Plusieurs premiers ministres ont manifesté leur intérêt au projet et sont convenus d'inscrire cette question à l'ordre du jour de la prochaine conférence, qui aura lieu vraisemblablement en août prochain, à Fredericton, au Nouveau-Brunswick.

A l'unanimité, les premiers ministres provinciaux se sont dits d'avis de l'importance d'adopter des lois types dans plusieurs domaines, et qu'une priorité devrait être accordée aux lois ayant trait à la sécurité routière et au camionnage interprovincial.

Il a été résolu que chaque premier ministre demanderait à son ministre intéressé de mettre l'accent sur la mise en œuvre de cette politique lors de la prochaine conférence annuelle sur la sécurité routière.

Les participants ont aussi échangé des vues sur les programmes provinciaux d'encouragement à l'industrie, les réductions des droits successoraux, les normes statistiques et comptables interprovinciales, le financement de l'éducation et les lois pour protéger le consommateur.

La conférence a par ailleurs proposé l'institution d'un comité d'étude sur les fonds mutuels et les compagnies d'investissement à tempérament, en vue d'élaborer et de recommander l'adoption de lois provinciales uniformes.

Les premiers ministres ont convenu de la représentation du gouvernement fédéral au sein de ce comité, notant qu'elle faciliterait la coordination avec la réglementation et les politiques relevant du gouvernement fédéral.

Visiteurs français à l'Expo

Un groupe de directeurs de clubs de caravanning et de camping de France sont arrivés hier soir, à Dorval, pour une visite à l'Expo 67, aujourd'hui. Une séance d'information leur sera donnée, après quoi ils visiteront l'emplacement.

Leur visite précède la venue de plus de 1,000 membres caravanning et campeurs de France qui visiteront l'Expo en 1967.



Une filiale de R. Faucher Ltée

AUBAINES

AU VILLAGE DU MEUBLE

REFRIGERATEUR ROY
No de série: 1106
Volume: 10.5 pi. cu.
• Capacité du compartiment de congélation: 67.5 livres d'aliments
• Plateau à cubes de glace, en aluminium
• Grand tiroir à légumes en email cuit
• 4 tablettes dans la porte
• Porte à fermeture magnétique.

\$169⁹⁵

BOULLOIRE ELECTRIQUE de marque SUNBEAM
No de série: KE **\$7⁹⁵**

CUISINIÈRE ELECTRIQUE KELVINATOR
No de série: KR320-2
Largeur: 30"
• 4 éléments de cuisson et interrupteurs offrant un choix illimité d'intensités de chaleur
• Rôtissoire B.B.Q.
• Contrôle thermostatique pour la cuisson et le rôtissage
• Hublot dans la porte du four
• Minuterie automatique pour le four
• Tirer pratique pour le remisage, sous le four.

\$189⁹⁵

MACHINE à LAVER avec ESSOREUSE de marque THOR
No de série: R522
Un appareil qui donne un rendement excellent. Fabrication robuste offrant l'assurance de durabilité.

\$99⁹⁵

PARFAIT GRILLE-PAIN de marque TOASTESS
No de série: 25 **\$8⁹⁵**

FER A REPASSER A SEC ET A LA VAPEUR de marque WESTINGHOUSE
No de série: HS-30
Choix de réglages pour divers tissus.

\$12⁹⁵

Téléviseur portatif à écran de 11" de marque EMERSON

\$109⁹⁵

Autres appareils avec écrans de 11", 12", 16", 17", 19" et 21" offerts dans les marques: ZENITH, RCA VICTOR, WESTINGHOUSE, PHILIPS et EMERSON.

TELEVISEUR PORTATIF ZENITH
Ultra-étroit! A écran de 19"
Le TOURNEY — No N2000C-6, série "Slim Line"
Puissance d'image de 20,000 volts. Image brillante et claire, insurpassable.

PRIX D'AUBAINE

OUVRE-BOITES ELECTRIQUE de marque Westinghouse
No de série: HC-11
Ouvre les boîtes de toutes les grandeurs. Aimant retenant les couvercles. Fonctionnement entièrement automatique.

\$13⁹⁵

SECH-CHEVEUX de marque WESTINGHOUSE
No de série: HZ-28 **\$15⁹⁵**

AIGUISOIR ELECTRIQUE de marque PHILIPS
No de série: HM-3600
Fonctionnement à boutons-poussoirs. Un ventilateur chasse la limaille. Moteur puissant. Fil de 6 pieds à isolation double.

\$7⁹⁵

TELEVISEUR PORTATIF ZENITH
Ultra-léger! A écran de 16"
Le ROAMER — No N1605-6, série "The Companion"
Tout à fait nouveau et facile à transporter.

PRIX D'AUBAINE

... et une foule d'autres non annoncées

232-235-251 est, rue BEAUBIEN OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'À 10 HEURES Tél: 273-6331

LA VIE DANS LES PARCS

DOLLARD MORIN

Pas d'"écoles", mais trois "sections" pour la formation de techniciens en loisirs

Quelque 200 jeunes garçons et filles, ayant terminé leur 11e année, entreprendront en septembre un cours de deux ans destiné à former des techniciens en loisirs. Ils ont été choisis, au moyen de tests généraux, parmi plus de 400 inscrits.

Ces cours de formation de techniciens en loisirs seront donnés par trois instituts du service de l'Enseignement spécialisé du ministère de l'Éducation: l'Institut de Technologie de Montréal, l'Institut de Technologie de la Cité des Jeunes de Vaudreuil et l'École des métiers de la Cité des Jeunes de Rivière-du-Loup.

À Montréal, les cours seront donnés au Centre culturel et sportif, 2275, rue St-Joseph. Mais la direction de ce centre n'a rien à voir dans cette entreprise; elle n'a fait que louer ses locaux. La direction des cours sera assurée par M. Yvon Jobin, qui était professeur d'éducation physique à l'Institut de Technologie; il a maintenant son bureau au Centre culturel.

Longue attente

Il s'agit là de la réalisation d'un projet datant d'au moins deux ans. On se souvient que le 25 mai dernier, dans la chronique "Loisirs et Recréation" de LA PRESSE, on se demandait ce qu'il adviendrait des 400 jeunes inscrits aux cours de techniciens en loisirs.

C'est que l'ouverture de ces cours avait été précédemment annoncée pour octobre de 1965, nombre de jeunes furent alors profondément déçus quand le projet fut ajourné, parce que les préparatifs essentiels n'étaient pas complétés. Or, le printemps dernier, le ministre de l'Éducation, M. Gerin-Lajoie, annonça que ces cours débuteraient à l'automne de cette année. Mais, à la veille de la fin de l'année scolaire, rien n'était encore définitivement décidé, pendant que nombre de jeunes terminant leur 11e année attendaient avec impatience la création de cette option.

Au cours de la campagne électorale, M. Jean Lesage avait affirmé, lors d'une assemblée tenue à Dorion, que "des septembre, des cours de techniciens en loisirs et sports seraient organisés à la Cité des Jeunes de Vaudreuil".

Dans le même temps, à Rivière-du-Loup, M. Gerin-Lajoie promettait pour septembre prochain la création d'une école de techniciens en loisirs à la Cité des Jeunes de cette ville. Toutefois, à la veille même des élections provinciales du 5 juin, on attendait encore la mise en exécution de ces projets, ce qui en inquiétait fort les responsables, ainsi que des centaines de jeunes.

Vœu unanime

La création de ces cours de formation de techniciens en loisirs...

BREVETS D'INVENTION
 Marques de commerce
 Dessins de fabricants
 en tous pays
MARION, ROBIC & ROBIC
 2100, Drummond, Montréal 25
 Téléphone 288-2152

Le surs devait répondre à un vœu unanime exprimé par les dirigeants et responsables de l'organisation des loisirs paroisiaux et privés, et de la Recréation municipale, à travers la province. A cette fin, des demandes précises avaient même été adressées aux autorités provinciales par la Confédération des Loisirs du Québec et l'Association canadienne des centres de loisirs (ACCL).

C'est pourquoi, à l'été de 1965, le ministère de l'Éducation décida de former un comité consultatif pour la formation technique et pré-universitaire en éducation physique, sports et loisirs. Jusqu'au printemps dernier, ce comité a accompli une abondante et excellente besogne.

Les membres de ce comité étaient conscients de l'urgent besoin de techniciens en loisirs pour répondre aux demandes de quelque 200 centres de loisirs, une centaine de services municipaux de Recréation, des centaines de camp de vacances et d'activités de jeunesse, sans oublier plus de 60 nouveaux centres culturels devant s'ouvrir au Québec à l'occasion du centenaire de la Confédération.

Projet précis

En conséquence, après une étude sérieuse, le comité consultatif recommanda aux autorités provinciales la création d'une école-pilote de techniciens en loisirs à Montréal, en acceptant pour les besoins du milieu rural, l'établissement d'une même école à Rivière-du-Loup.

Pour assurer le succès de cette double expérience-pilote, il recommandait aussi la formation d'un comité consultatif devant guider et conseiller les dirigeants de ces écoles, et y suivre de près l'enseignement donné et ses résultats. Dans ce comité, devaient être représentés les corps intermédiaires s'occupant de loisirs, ainsi que le Bureau provincial des loisirs.

De plus, pour éviter aux jeunes sortant de ces écoles d'amères déceptions en face du manque d'emploi, il était également recommandé de former un comité pour étudier le marché du travail dans ce domaine.

En outre, le comité avait demandé au ministère de l'Éducation d'ouvrir un concours pour le choix d'un directeur qualifié et compétent devant assumer la responsabilité générale des deux écoles. Aux deux endroits, devait être donné un cours de 2 ans, avec 35 semaines d'enseignement par année et un stage de 8 semaines dans les milieux

de loisirs durant l'été, à l'intention des jeunes ayant fini leur 11e année. Il y avait aussi la possibilité d'une 3e année de spécialisation.

Projet chambardé

Les cours de techniciens en loisirs doivent démarrer en septembre. Mais tout indique que le projet initial, soumis par le comité consultatif à l'autorité provinciale, a été chambardé. D'ailleurs, il apparaît que le lancement de ces cours ait été définitivement décidé, au ministère de l'Éducation, après les élections du 5 juin et avant l'entrée en vigueur du nouveau gouvernement.

Aujourd'hui, il ne s'agit plus de deux "écoles-pilotes", telles que recommandées, mais de trois "sections" venant s'ajouter au programme d'autant d'instituts de technologie. En conséquence, la formation des techniciens en loisirs, qui devront travailler sur de l'humain, préparer des programmes récréatifs, sportifs, sociaux et culturels pour les jeunes et les adultes, se joint à la plomberie, la peinture, l'électronique...

Ces instituts auxquels l'ancien ministère de l'Éducation a imposé la mise sur pied de ces cours de techniciens en loisirs, ont dû faire vite pour recruter le personnel enseignant, prévoir les locaux nécessaires et adopter un programme d'étude. On leur aurait même remis le programme, encore incomplet, que le comité consultatif n'avait pas eu le temps de réviser et d'approuver.

D'autre part, le concours pour le choix d'un directeur général n'a pas eu lieu. Le poste de coordonnateur des trois "sections" de techniciens en loisirs a été confié à un M. Jacques Zigby, qui est encore peu ou pas connu dans le monde des loisirs au Québec. Néanmoins, il reste la tâche des cours de formation de techniciens en loisirs vont enfin commencer et que quelque 200 jeunes vont en profiter. C'est un début, attendu depuis longtemps!

Il appartiendra au nouveau ministère de l'Éducation et au prochain ministère des Loisirs d'y apporter les corrections et les améliorations nécessaires, en tenant compte du précieux travail et des recommandations de la formation technique, ainsi que des demandes ces corps intermédiaires activement intéressés aux loisirs. Car il est urgent et essentiel que le Québec se donne de véritables techniciens en loisirs, qualifiés et dynamiques!

Dionne
POUR LES VIANDES
 c'est la vérité!
 nos viandes sont meilleures



MEILLEURE QUALITÉ A PRIX RAISONNABLE

Spéciaux de boeuf marque rouge

RÔTI DE HAUT-CÔTÉ LB 43¢

ROTI DE COTES CROISEES LB 69¢

Salade de chou Hygrade 16 oz 49¢

BACON BURN
 PAQUET D'UNE DEMI-LIVRE 59¢

SAUCISSE FUMÉE BURN
 PAQUET D'UNE LIVRE 59¢



C'EST PLAISANT LE FAIRE SOI-MÊME



BIFTECK DE PALETTE
 pour BAR-B-CUE
 MARQUE ROUGE

LE GOUT EST DIFFÉRENT
59¢
 LA LIVRE

Fruits et légumes de fraîcheur contrôlés

PATATES DE TABLE
 NO 1 DU QUÉBEC

Sac de 50 LIVRES \$1.29

FEVES JAUNES TENDRES et FRAICHES!
 NO 1 DU QUÉBEC

2 LIVRES **35¢**

BLE D'INDE EN ÉPIES TENDRES
 NO 1 DU QUÉBEC

non epluché DOUZ. **49¢**
 Epluché en sac Polythène Douz. **59¢**

CONCOMBRE FRAIS No 1 DU QUÉBEC **3 POUR 29¢**
RADIS et ECHALOTTES No 1 DU QUÉBEC **3 POUR 29¢**
POIRES BARTLETT DE TABLE, No 1 DE CALIFORNIE **3 PANIER 69¢**

FESTIVAL de LA PRESSE 9 AOUT 1966

au **PARC SAINT-ANDRÉ-APOTRE**
 (angle Henri-Bourassa et Esplanade, à Ahuntsic)

Nom
 Adresse

(Ce coupon servira au concours des "Enveloppes mystérieuses" et au tirage des prix de présence.)

30 TIMBRES UNITED EXTRA
 Avec jarre 48 oz
 9¢ de moins
CONFITURE FRAISE VACHON \$1.09

30 TIMBRES UNITED EXTRA
 Avec trois btes 48 oz
BREVAGE ORANGE CORONATION 3 pour 1.00

30 TIMBRES UNITED EXTRA
 Avec trois btes 48 oz
BREVAGE RAISIN CORONATION 3 pour 1.00

30 TIMBRES UNITED EXTRA
 Avec pot Trio
DETERSIF LIQUIDE MIR 38¢

30 TIMBRES UNITED EXTRA
 Avec quatre
SAVONS SWEETHEART 4 pour 49¢

SUCRE BLANC GRANULE
10 LBS 73¢

C'EST NOUVEAU BORDEN
MILK SHAKE
 CHOCOLAT - FRAISE - VANILLE
2 10 OZ 43¢

CREME GLACÉE DIONNE LAURENTIENNE
 contenant de trois chopines
59¢

AVEC L'ACHAT DE FAMEUX BONBONS
JEAN CHARLES 2 CELLOS 10 OZ 78¢
 TRANCHES DE FRUITS ICELAND CRYSTALS SUMMER CAPRICE

EN VEDETTE CETTE SEMAINE

BLE D'INDE DORE ROYAL ROSE 5 BOITES 20 oz \$1.00
FEVES VERTES COUPEES IDEAL 6 BOITES 20 oz \$1.00
SOUPE ASPERGE CLARK 6 BOITES 10 oz \$1.00
SOUPE POULET ET NOUILLES CLARK 6 BOITES 10 oz \$1.00
SOUPES LEGUMES ET BOEUF CLARK 6 BOITES 10 oz \$1.00
BREVAGE WELCHADE BOITE 32 oz 3 POUR \$1.00
JUS DE TOMATE FANTAISIE DELMONTE 7 BOITES 20 oz \$1.00

JAMBON CUIT DÉSOSSÉ \$1.69
 MAPLE LEAF BOITE 1 1/2 LB

HUILE DE MAIS MAZOLA BOUTEILLE 24 OZ 69¢
APPRET MIRACLE WHIP JARRE 32 OZ 59¢
FROMAGE CANADIEN TRANCHE KRAFT 16 OZ 69¢
TOMATES DE CHOIX GREER 3 BOITES 28 OZ 85¢
CAROTTES EN CUBES RAYMOND 20 OZ 10¢
BREVAGE ORANGE CONGÉLÉ HONEY DEW 2 BOITES 10 OZ 45¢

le 5^e train quotidien entre Montréal et Toronto

le «premier»

Mis en service à partir du 17 juin.

Départ de la gare Centrale à 9h, 10 am.
 Voitures coach, voiture-salon et
 Places réservées dans la voiture-salon.

Exemple du tarif Blanc:
 billet simple en voiture coach: \$9.99
 Les horaires sont à l'heure avancée.

LA ROULOTTE

Spectacle de marionnettes ("Blanche-Neige et les sept nains"); cet après-midi, à 3 h., au parc **Pierre-Bernard**, 2055, rue Mousseau; demain, à 3 h., en face du pavillon-restaurant du parc **Lafontaine** (participation libre).

POUR SE RECREER...

CE SOIR: à 8 h. 30, au carré **Phillips**, rue Ste-Catherine ouest, danses modernes pour adultes, avec animateur (participation libre).
 — A 8 h. 30, au théâtre de verdure du parc **Lafontaine**, concert sous la direction de **Maurice Zbriger**.
 — A 8 h. 30, concerts de fanfare au carré **Dominion** et au parc **Molson**, angle Beaubien et Iberville.
 — A **Jacques Cartier**: à 7 h., au parc **Laurier**, exposition d'artisanat et fête champêtre folklorique.
 — A **St-Laurent**: carnaval annuel des terrains de jeux, au parc **Gohier**, angle Buchanan et de l'Eglise.
 — A **Boucherville**: à 8 h. 30, au Centre municipal, premier grand gala de lutte, avec cinq combats et une attraction spéciale.

LE YAGBOND

Spectacle de jeux dramatiques ("La Belle au bois dormant"); à 8 h., au parc **Jarry**, angle St-Laurent et Gounod; — demain, au parc **Bellerive**, angle Liébert et Notre-Dame est. (participation libre).

Dionne
 LTEE-LTD.
 DEPUIS 1870

Juan Marichal lance en relève et permet aux Giants de monter seuls en 1ère place

Le hasard fait bien les choses. Juan Marichal a été utilisé en relève pour la première fois cette année, il a été crédité de

sa 17e victoire et les Giants de San Francisco, son club, se retrouvent seuls en tête du classement de la ligue Nationale.

Marichal a été appelé à lancer à la fin de la 6e manche. Deux hommes avaient été retirés, un point avait été com-

pté et un coureur occupait le troisième coussin. Marichal a retiré Chuck Hillier sur une course chandelle et il n'a éprouvé

aucune difficulté à retirer les trois frappeurs dans l'ordre à la neuvième. Les Giants ont gagné 3-4. Ozzie Virgil a fait compter trois points.

Pendant ce temps, les Pirates battent les Dodgers de Los Angeles 6-5, rejoignant leurs adversaires en deuxième place. Pittsburgh a ainsi mis fin à une série de 4 revers consécutifs.



Thorson ouvre le chemin à Lewis

Bien protégé par le garde Sherwyn Thorson (55), Leo Lewis (29) entretient une de ses courses sensationnelles, tandis qu'Art Johnson (21) s'apprête

à le plaquer. Lewis n'a pas compté hier, mais les Blue Bombers ont tout de même vaincu les Eskimos, 26-7.

Edmonton victime d'un autre cinglant échec

WINNIPEG (PC) — Profitant de l'inexpérience de plusieurs réguliers des Eskimos d'Edmonton, les Blue Bombers de Winnipeg ont entrepris la saison 1966 sur le bon pied, en triomphant des Eskimos, 26-7, devant 15,112 spectateurs, hier.

Kenny Ploen a eu recours à la passe pour profiter de l'inexpérience de la ligne terrière des Eskimos, et permet aux vainqueurs d'accumuler une avance insurmontable de 24-0. D'autre part, les vaincus, alignant 15 recrues, n'ont pu trouver de failles dans la défense des Blue Bombers, inspirée par le jeu brillant du secondaire Al Miller et Ulmer.

Le demi Jim Thomas a sauvé les Eskimos d'une défaite encore plus humiliante en franchissant 100 verges sur le dernier jeu du match, avec son troisième touché de la saison. Tommy-Joe Coffey a porté le pointage à 26-7 avec un converti.

La ligne défensive des Eskimos a légèrement mieux fait, contenant l'attaque au sol des gagnants, limitée à 125 verges, 39 d'entre elles allant à Raimy.

Les Bombers ont réussi trois touchés durant le deuxième quart, réussis par Dave Raimy, Norm Rauhaus et Ken Nielsen. Norm Winton a botté les trois conversions en plus d'une tentative de placement, tandis qu'Ed Ulmer, victime du touché de Thomas, obtenait deux points par ajout de simples.

Norm Rauhaus a obtenu son touché dans la dernière minute du jeu de deuxième engagement, en bondissant sur un échappé du flaqueur Garry Lefebvre. Ce dernier avait échappé à un botté d'Ulmer.

Bob Taylor, faillit densifier les Bombers, a permis à son club d'obtenir ses deux premiers points du match en plaquant le quart-arrière dans la zone défensive des Eskimos.

FOOTBALL

Aujourd'hui

Ligue Canadienne
(Conférence de l'Est)
Alouettes à Ottawa
(Conférence de l'Ouest)
Regina à Calgary

Vendredi
(Conférence de l'Est)
Hamilton à Toronto

Hier
(Conférence de l'Ouest)
Edmonton 7, Winnipeg 26

Ligue Canadienne
(Conférence de l'Ouest)
Regina 1, Ottawa 13 2
Winnipeg 1, 0 0 28 7 2
Calgary 0 0 0 0 0 0
Vancouver 0 0 0 0 0 0
Edmonton 2 0 2 0 20 65 0

Joutes de baseball

AUJOURD'HUI

LIGUE NATIONALE

San Francisco à New York 8 h 00
Perry (35) vs Fisher (31)
Houston à Philadelphie 8 h 05
Cueilar (73) vs Jackson (107)
Los Angeles à Pittsburgh 8 h 15
Sutton (94) vs Fryman (84)
Cincinnati à St. Louis 9 h 00
Maloney (114) vs Jaster (67)
Atlanta à Chicago 2 h 30
Johnson (87) vs Ellsworth (117)

LIGUE AMERICAINE

Baltimore à Cleveland 7 h 30
Palmer (124) vs Siebert (164)
Chicago à Detroit 7 h 00
Lamabe (54) et Howard (57)
vs Litch (94) et Podres (23)
New York à Californie 11 h 00
Stoffelmyre (912) vs Loney (410)
Washington à Kansas City 9 h 00
Ortega (74) vs Osborn (10)
Boston à Minnesota 9 h 00
Sheldon (117) vs Boswell (105)

HIER

Atlanta 002 012 000 000—5 14 2
Chicago 010 301 000 003—4 15 3
(12 manches)

Cinninger, Abernathy (10) et
Torre, Roberts, Hendley (8)
Jenkins (10) et Hendley, LG—
Jenkins (25), LP—Abernathy
(57), Cir.: Aaron (12)

Los Angeles 100 211 000—5 10 0
Pittsburgh 010 210 014—4 12 1

Drysdale, Mosler (4) et Perran-
ski (8) et Roseboro, Fryman,
Mikkelsen (2), McBean (2) et
Gondor, May (2), LG—Mikkelsen
(75), LP—Perranoski (45),
Cir.: Johnson (8), Lefebvre
(14), Clemenson (18), Alley
(7), Kennedy (2)

Cincinnati 002 100 030—4 9 1
St. Louis 000 011 100—3 11 1

Nuxhall, Davidson (4), Ellis
(7), Nottelbart (7) et Edwards (7)
Gibson, Piche (8) et Carstairs,
McCovey (2), LG—Nottelbart
(62), LP—Piche (10), Cir.: Pim-
son (10), Johnson (14)

San Francisco 010 000 110—5 7 0
New York 100 110 010—4 9 1

Spiveck, Herbel (2), McDaniel
(4), Lintz (7), Henry (8), Ma-
richal (8) et Virgil, Haller (2)
Arrigo, Hamilton (4), Gardner
(2), Suteland (8), et Taylor,
Grote (8), LG—Marichal (174),
LP—Hamilton (51), Cir.: Boyer
(10), Taylor (2)

Houston 011 100 000—3 5 0
Philadelphie 010 001 20—4 11 2

Taylor, Latham (4), Cueilar (7)
et Brandt, Short, Wise (4), Fox
(2) et Dalrymple, LG—Wise
(23), LP—Latham (24), Cir.:
Aspromonte (3)

LIGUE AMERICAINE

Washington 010 010 170—3 4 1
Kansas City 100 003 000—4 11 1

Kreutzer, Nunnbrays (4), Cox
(7) et Casanova, Krause, Aler
(2) et Reed, LG—Krause (15),
LP—Kreutzer (10), Cir.: Cam-
paneri (5)

rempoité une seule victoire depuis le 9 juillet, a enregistré son quatrième blanchissage de la saison, une victoire de 5-0 contre les White Sox de Chicago.

A Cleveland, Dave Johnson a fait compter quatre points à l'aide d'un circuit et d'un ballon sacrifice tandis que Bong Powell en a fait compter quatre avec un double et les Orioles de Baltimore ont triomphé des Indiens de Cleveland au compte de 4-6.

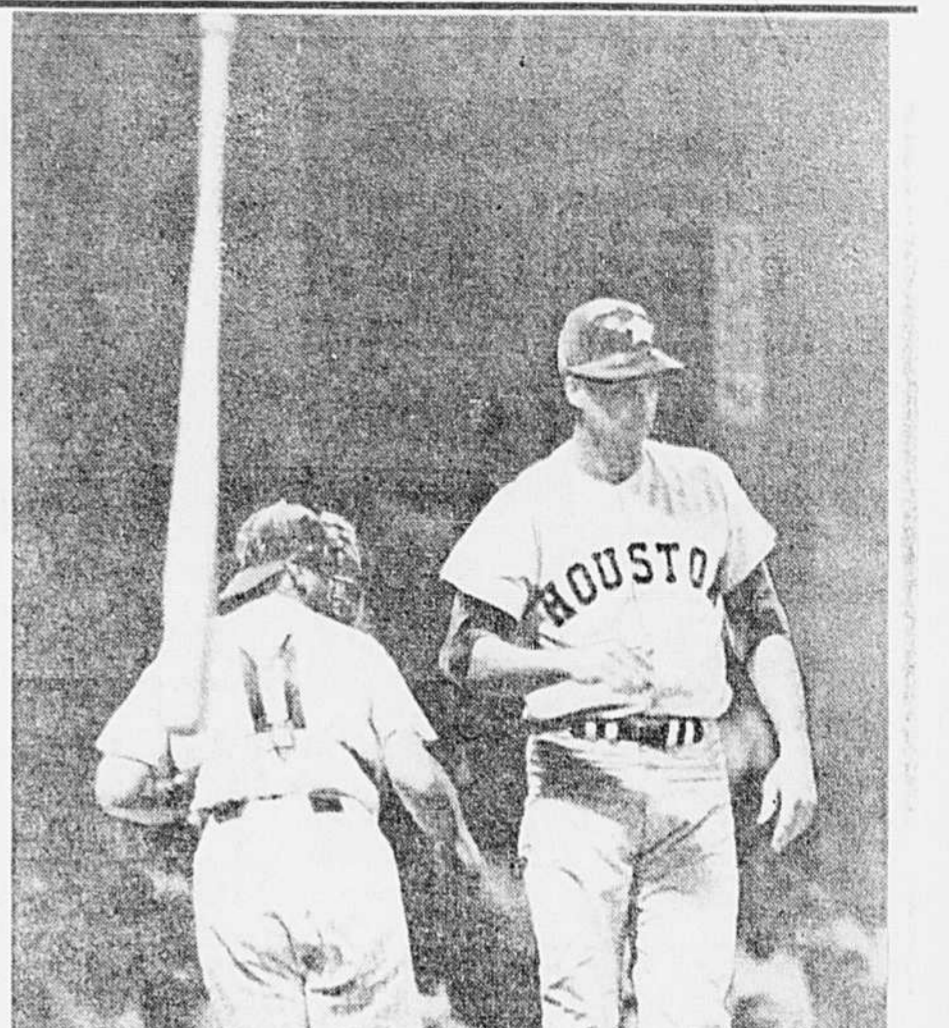
Sam McDowell, qui tentait un retour après avoir éprouvé des maux au bras pendant deux mois, a dû être remplacé par Dick Radatz, à la quatrième manche après avoir alloué cinq points aux Orioles.

A Minnesota, un circuit de quatre points de la part de Jimmie Hall après deux retraits à la neuvième manche, a procuré une victoire de 4-3.

Dans l'autre match à l'après-midi, les Yankees de New York ont encaissé un revers de 6-5 aux mains des Angels de la Californie en 11 manches.

4e blanchissage de Dennis McLain

Dans la ligue Américaine, le jeune Denny McLain, des Tigers de Detroit, qui n'avait pas



Geste de dégoût

Après avoir été retiré au bâton sur une troisième prise, Bob Aspromonte a lancé son bâton dans un geste de dégoût ce qui a permis à un photographe de réussir cette saisissante photo. Le receveur Clay Dalrymple, des Phillies, s'apprête à regagner l'abri de son équipe, la manche terminée. La scène s'est produite lors d'une récente joute entre les Astros de Houston et les Phillies de Philadelphie.



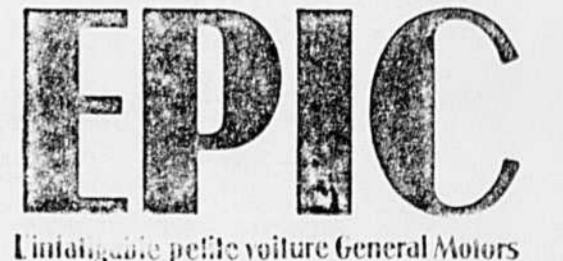
Le sedan 2 portes Epic de luxe

L'Epic: beaucoup de qualités. Beaucoup d'agrément pour beaucoup de gens. Vous recevrez beaucoup chez le concessionnaire Chevrolet-Epic, pour \$1,740* seulement.

Une jeune golfesse de 16 ans, Constance Ryan, couronnée championne junior du Québec et à quelques semaines, à remporter hier le tournoi féminin du district de Montréal, alors qu'elle a présenté une fiche de 82 coups.

Millie Ryan l'a emportée par la marge de dix coups devant sa plus proche rivale, Margaret Streight sur le parcours du club Cedarbrook.

Une voiture de prix modique ne doit pas forcément être disgracieuse. L'Epic le prouve. Bien sûr, l'Epic a été conçue pour les gens qui consacrent un budget limité à leur automobile, mais aussi pour leur donner tout l'agrément possible, dans leur vie active comme pendant leurs loisirs, par exemple pendant les vacances. Où que vous alliez, si vous voulez vraiment profiter de vos voyages, vous le ferez vraiment avec une Epic. Surtout quand vous vous rappellerez le prix si modique de l'Epic.



Limaginaire petite voiture General Motors

Efforts des Castors pour présenter le match contre Wheeling ailleurs

par Jacques Doucet

Les dirigeants des Castors de Montréal ne sont pas hommes à laisser l'herbe pousser sous leurs pieds. En d'autres termes, ils ne tiennent pas.

Ayant été avisés du fait que l'Autostade de l'Expo ne pourrait être utilisé le 13 août prochain lors de leur match hors concours contre les Ironmen de Wheeling, la direction des Castors s'est immédiatement mise en communication avec plusieurs clubs afin de pouvoir présenter ce match ailleurs.

«Des contacts ont été établis avec Plattsburgh, l'Université de Vermont, à Burlington, et Québec. Aucune réponse définitive n'a encore été rendue, mais cela ne devrait pas tarder. Il y a également la possibilité de présenter le match contre les Ironmen sur un autre terrain de la métropole», a déclaré le président des Castors, John Newman, sans vouloir préciser le dernier point.

Dans un autre ordre d'idée, le directeur des relations publiques des Castors, Mike Tefi, nous a appris que Roger Désy, du département des relations publiques de l'Expo avait exprimé sa confiance de voir les autorités de l'Expo prendre livraison de l'Autostade le 16 août.

Dans une telle éventualité, le match inaugural de la saison entre les Castors et les Panthers d'Orlando, pourrait avoir lieu tel que prévu, le 20 août, au stade de l'Expo.

Autres possibilités

Advenant le cas où le stade ne pourrait être utilisé lors du match contre Orlando, le vice-président des Castors, Russ Serim, a déclaré que la direction de l'équipe locale tenterait d'obtenir une modification du calendrier selon laquelle les Castors livreraient leur match inaugural à Orlando, pour ensuite être les hôtes des Panthers le 6 octobre au lieu de se rendre à la-bas pour le match.

Hier, deux nouveaux joueurs

se sont présentés à l'entraîneur Marvin Bass. Il s'agit de Mac Byrd, récemment concédé par les Rams de Los Angeles et de Mel Hafner, des Eskimos d'Edmonton.

Byrd peut évoluer comme secondaire de ligne ou comme garde offensif tandis que Hafner joue au poste de demi.

Bass nous a également dit que Chasley Leathers semblait complètement rétabli de sa blessure à une jambe et qu'il courrait avec beaucoup plus de facilité. D'autre part, l'inspirant quart-arrière Joe Ringlano s'est blessé à un doigt de la main droite et il sera inactif pour quelques jours.

Concessionnaires autorisés Epic à Montréal

CHEVROLET MOTOR SALES COMPANY OF MONTREAL LTD., 2107 ouest, Ste-Catherine, 933-6781

PARK AVENUE CHEVROLET LTEE, 5000 est. Jean-Jacques, 725-9311

CLERMONT MOTOR LTD., 5363, rue St-Denis, 279-6301

BARNABE MOTORS LTD., 925, boulevard, St-Laurent, Québec, 744-6401

GOHIER AUTOMOBILES LTEE, 1580, rue Amherst, 526-3701

J.-P. CHARBONNEAU AUTOS LTEE, 3700 est. Ste-Catherine, 526-4471

SNYDER AUTOMOBILES LTD., 1500, Notre-Dame (angle 21e av.), Lachine, Qué., 637-1651

BOYLE MOTORS LIMITED, 600, boulevard, Verdun, Québec, 769-4501

JOHN GRAVEL AUTOMOBILE LTEE, 689, rue Victoria, St-Lambert, Québec, 671-5501

DUVAL MOTORS (1960) Ltd., 529 est. Jarry, 273-5111

PATENAUE AUTOMOBILE LTEE, 10830 rue Latendresse (angle boul. Gouin), 339-8161

HAROLD CUMMINGS LTD., 5255 ouest, Jean-Talon (pres. boul. Décarie), 739-1911

SAVOIS AUTOMOBILES LAMTEE, 608-3892

Ne manquez pas de regarder "Cinéma International" tous les vendredis soirs à 8 h. 30 et "Zero un, Londres" tous les jeudis soir à 8 h. sur le réseau complet de Radio-Canada

La gravité de la grève des hôpitaux a peut-être été voulue par l'UN

— Lesage

par François Trépanier

QUEBEC — Le chef de l'opposition à l'Assemblée législative du Québec, M. Jean Lesage, a laissé entendre, hier, que la situation grave, créée par la grève des 32.500 employés des services hospitaliers, a peut-être été voulue et montée à dessein par le cabinet du premier ministre Daniel Johnson.

M. Lesage, qui avait le teint basané et qui paraissait avoir maigri, a fait une déclaration en ce sens, hier après-midi, au cours d'une conférence de presse donnée à ses bureaux du Parlement peu après avoir été assailli par le député de Louis-Hebert.

"La situation, créée par la grève des employés d'hôpitaux est très grave et plus que déplorable, a dit M. Lesage. Je me demande même si on ne l'a pas laissée trop se gâter et trop se détériorer. Est-ce qu'on l'a fait à dessein? Je l'ignore."

Le chef de l'opposition n'a pas ajouté plus de détails pour préciser sa pensée. Il a refusé, en outre, d'indiquer si son parti est d'accord avec les mesures qui ont été prises jusqu'ici par le gouvernement pour résoudre le conflit. Cependant, il a dit qu'il se prononcera sur ces mesures durant la session qui commencera demain et qu'il fera alors connaître les opinions de ses collègues sur la législation qu'il entend présenter le gouvernement.

Touchant les injonctions pri-

ses par le gouvernement, M. Lesage a déclaré toutefois que le gouvernement aurait du prendre des procédures devant les Tribunaux à la suite du refus des grévistes de les respecter.

Il a rappelé que lorsque son gouvernement avait pris des injonctions pour le retour au travail des professeurs de l'enseignement spécialisé, des procédures avaient été prises devant les tribunaux, devant le refus des professeurs d'obéir et il a dit que ces procédures avaient donné suite à un règlement quatre jours plus tard.

"Dans ce cas-ci, a dit M. Lesage, il y a eu désobéissance flagrante à un ordre de la Cour et le ministère de la Justice n'a rien fait pour protéger ce fondement même de la démocratie qu'est le respect de l'autorité judiciaire."

"Le ministère de la Justice, a poursuivi M. Lesage, doit poursuivre ceux qui désobéissent à la justice et surtout ceux qui incitent à la désobéissance, pour outrage au tribunal, autrement, on n'est pas sérieux et c'est la destruction même du fondement de la démocratie."

"Les trois fondements de notre démocratie, a continué M. Lesage, sont, l'exécutif, le législatif et le judiciaire. Or, si l'exécutif permet que soit brimée l'autorité du judiciaire, qu'en on tire et qu'on s'en rie, ou allons-nous? C'est l'anarchie?"

Dans un autre ordre d'idées, M. Lesage a réaffirmé que son parti demeure en faveur du droit de grève dans les services publics. Il a dit cependant que ce droit doit être limité par certaines conditions telles que l'injonction.

Il a déclaré, par ailleurs, que son parti s'opposera à l'arbitrage obligatoire dans les services publics si le gouverne-

ment de M. Johnson présente une législation en ce sens.

Concernant l'attitude qu'adoptent les libéraux durant la session qui commencera demain, il a déclaré que la situation sera envisagée de façon constructive et que toute la collaboration sera apportée pour un règlement rapide de la grève.

"Nous ne ferons pas d'ob-

struction, a dit M. Lesage. Au contraire, dans une situation aussi grave, notre attitude sera de collaborer à un règlement imminent. Nous n'avons pas en chambre pour faire éclater le tonnerre, a dit M. Lesage, mais bien pour agir en législateurs, conscients de la gravité de la situation, et conscients de la nécessité d'une solution urgente."



Le chef de l'opposition, M. Jean Lesage a été assailli, hier, comme député du comté de Louis-Hebert à l'Assemblée législative. Le teint basané et la ligne un peu plus svelte qu'avant les

élections, M. Lesage a donné ensuite une conférence de presse au cours de laquelle il a parlé notamment de la grève des hôpitaux.

"Le gouvernement doit intervenir dans l'administration des hôpitaux"

— Deux sociologues de Laval

QUEBEC (PC) — Deux sociologues de l'Université Laval ont émis l'opinion, au cours d'entrevues, qu'il est impérieux pour le gouvernement québécois d'intervenir dans l'administration des hôpitaux de la province, pour mettre fin à un chaos qui existerait présentement dans les relations patronales-ouvrières du secteur public.

M. Jean-Réal Cardin, directeur de la section des relations industrielles de la Faculté des Sciences sociales, et M. Fernand Dumont, professeur de sociologie, préconisent la création d'une régie autonome par le gouvernement, pour l'administration des institutions hospitalières.

M. Cardin propose en outre qu'on nomme un ministre responsable de cette régie auprès du gouvernement. Eventuelle-

ment, il s'agirait du ministre de la Santé.

De l'avis de M. Dumont, on nage actuellement en pleine incertitude dans le domaine de l'administration hospitalière.

Il a été démontré, croit-il, que les employés non-professionnels, actuellement en grève dans 119 hôpitaux du Québec, ont été astreints à négocier avec une espèce d'association "fantôme", l'Association des hôpitaux de la province de Québec.

Le professeur Dumont dit que cette association ne semble pas avoir les pouvoirs de conclure des ententes au nom de tous ses membres.

Recommandant un "aménagement" des administrations hospitalières, tâche qui serait confiée au gouvernement, M. Dumont affirme que des catégories de la population sont plus

représentatives que d'autres dans le monde de la Santé.

Il verrait donc une régie autonome composée de médecins, et de représentants des institutions hospitalières et des facultés de médecine, alors que M. Cardin y ajouterait des représentants des syndicats ouvriers et du gouvernement provincial. M. Cardin estime que les conflits ouvriers actuels, et particulièrement celui impliquant quelque 32.500 employés du secteur hospitalier, dépassent le rôle des institutions patronales.

A son avis, il y a une "résistance" du côté patronal, alors que le mouvement syndical démontre de plus en plus sa volonté de devenir un instrument de progression et d'évolution dans la marche de la démocratie.

Par l'intermédiaire de la convention collective, dit-il, le mouvement syndical veut essayer

de stimuler cette participation à la vie communautaire.

L'Etat a un arbitre

M. Dumont déclare que, même si cela peut paraître paradoxal, seule l'intervention de l'Etat peut rendre la liberté de revendication possible, en équilibrant les forces des groupes sociaux.

"Certains groupes sociaux sont trop faibles pour pouvoir revendiquer adéquatement", précise-t-il, expliquant la nécessité de l'intervention étatique.

Pour ce qui est de l'"escalade" dans les conflits ouvriers, dénoncée par l'Association des manufacturiers canadiens et l'Association professionnelle des industriels, M. Dumont dit qu'elle se pratique chez certains groupes sociaux, mais non pas chez tous, à cause de l'inégalité des forces.

M. Dumont souhaite que le syndicalisme se définisse une politique d'ensemble.

Les revendications actuelles, à son avis, sont plutôt des "cas isolés", chaque groupe social tentant d'obtenir ce qu'il désire.

"Mis ensemble, ces cas forment trop souvent un tout global informé et déséquilibré", croit-il.

M. Dumont a, d'autre part, émis l'opinion que le gouvernement provincial devrait peut-être un jour intervenir dans le domaine des revendications ouvrières par l'établissement d'une politique de revenu.

"Cette planification indicative, comme on la nomme en France, n'implique aucunement la main-mise de l'Etat sur un secteur", dit M. Dumont, "mais suppose un dirigisme éclairé touchant au socialisme de bon aloi."

M. Cardin soutient que les conflits ouvriers seraient évités si les parties en cause établissaient un meilleur dialogue, si elles envisageaient les situations de façon plus objective, tout en y faisant intervenir l'élément humain.

Il estime qu'on entretient une mentalité trop juridique dans le règlement des conflits et que, pour cette raison, une certaine forme d'action gouvernementale s'impose, et serait même inévitable entre certains partenaires sociaux.

Les deux universitaires se montrent d'accord sur la nécessité d'une information adéquate de la population quant aux véritables causes des conflits ouvriers dans la province, pour "provoquer chez le citoyen l'éveil de son sens social et le rendre plus conscient de ses responsabilités", dit M. Cardin.

Chevaliers de Colomb à l'aide des malades

QUEBEC (PC) — Les dirigeants de 248 conseils locaux des Chevaliers de Colomb ont été invités à organiser des équipes bénévoles pour prendre soin des malades des 119 hôpitaux du Québec touchés par la grève de quelque 32.500 cotisants de la Fédération nationale des services (G.S.N.).

Le député d'Etat des Chevaliers de Colomb, le juge Alex Bastien, également président de la Commission du salaire minimum du Québec, a précisé au cours d'une entrevue hier, que cet appel au service bénévole s'inspirait du schéma 13, adopté par le concile Vatican II, sur la dignité de la personne humaine.

Le juge Bastien a dit que les membres de cet organisme se mettraient à la disposition de la Croix-Rouge et s'occuperaient soit de changer les lits des malades, soit de préparer les repas, soit de tous les autres travaux du genre.

EAU DE JAVEL
SCIENTIFIQUEMENT CONCENTRÉE
FORMULE PARFAITEMENT ÉQUILIBRÉE

QUALITÉ SUPÉRIEURE
EFFICACITÉ ASSURÉE
LINGE BLANC PLUS ÉCLATANT QUE JAMAIS

JAVEX
 EAU DE JAVEL CONCENTRÉE
 BLEACH
 LIQUID SUNSHINE
 DÉSODORISE - DÉSINFECTE - DÉTACHE
 DÉODORIZES - DISINFECTS - REMOVES

Si Javex ne fait pas tout le travail pour vous, il peut sûrement vous le faire oublier.

Domtar Consumer Products Ltd. © Marque de commerce déposée.

LA GRANDE SOCIÉTÉ et la 35e conférence de Lake Couchiching

L'intervention malhabile d'Ottawa: menace grave à l'unité nationale -- Roblin

par Reginald Martel

LAKE COUCHICHING. — Le vaste sujet proposé aux participants à la 35e Conférence du Canadian Institute on Public Affairs est loin d'être épuisé, mais on constate un certain ralentissement. Aux assemblées plénières, les chaises vides se font de plus en plus nombreuses et ceux qui osent à ce stade proposer encore leur définition de la nature et des objectifs de la "Grande Société" ne sont pas toujours bien accueillis. Les habitudes de Lake Couchiching affirment que c'est un phénomène normal et que d'ici vendredi, les discussions retrouveront leur piquant initial. Un reporter a quand même lancé un SOS à son employeur, dans l'espoir d'être rappelé.

La situation n'est pourtant pas tragique à ce point. Dans la journée d'hier, le premier ministre du Manitoba, M. Duff Roblin, a répondu de Toronto aux questions des participants. Il n'a pas fait, bien sûr, de révélations sensationnelles sur les conversations qui ont cours actuellement entre les premiers ministres canadiens. Quand même, une de ses déclarations est susceptible de plaire aux Québécois.

M. Roblin a en effet voulu souligner les différences profondes qui doivent exister entre les programmes américains et canadiens de lutte à la pauvreté. On peut retenir de son propos qu'une de ces différences est fondée sur la nature même des relations entre d'une part, le gouvernement fédéral américain et les États, d'autre part, le gouvernement fédéral canadien et les provinces. Dans les deux cas, les problèmes de juridiction sont aigus, mais ce n'est qu'au Canada que l'intervention malhabile de l'Etat fédéral risque de constituer une menace grave à l'unité nationale.

A ce propos, il est intéressant de rappeler qu'un important projet américain de développement régional, dans les Appalaches, a obtenu le consensus à la fois d'États du Sud et du Nord, de politiciens républicains et démocrates, de conservateurs et de libéraux. Un observateur canadien a souligné qu'on imagine mal, dans le climat actuel qui règne au Canada dans les relations entre les gouvernements, une telle unité.

Le développement régional est un des instruments les plus appropriés à la lutte contre les inégalités qui touchent durement telle ou telle partie de la population d'un pays.

C'est du moins ce qui ressort des tentatives encore isolées qui sont faites aux États-Unis et au Canada. En attendant la création de mécanismes plus généraux, les participants à la conférence seraient donc attentivement les méthodes utilisées et les résultats acquis dans ces quelques expériences fragmentaires.

On est d'accord pour insister sur la nécessité de la participation active des gouvernements régionaux (une province, par exemple) et des gouvernements locaux. Une telle participation implique non seulement une part dans les décisions mais aussi la possi-

bilité de contribuer humainement et financièrement aux projets de développement. Les travaux du Bureau d'aménagement de l'Est du Québec, qui touchent ces questions, auraient certainement intéressé les participants à la conférence de Lake Couchiching. Malheureusement, aucun représentant de ce bureau n'est venu présenter ici le fruit de son expérience.

On comprend qu'il soit de moins en moins question de la révolution tranquille et de ses rapports avec la "Grande Société", version Johnson ou version Pearson. Le Québec est absent des délibérations, depuis que M. Kierans a prononcé ses derniers mots.

La position du Canada par rapport aux États-Unis, dénoncée ici comme position de satellite influe sur les attitudes inconscientes des intellectuels qui participent aux discussions. Les Appalaches sont visiblement plus proches que le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie. Il est vrai que l'intelligence n'a pas de frontières!

Hier soir, il était question du rôle des syndicats dans la construction de la "Grande Société". Le professeur John Morgan, de l'école du service social de l'Université de Toronto, a eu des paroles très dures pour les syndicats nord-américains. Le travail possède le pouvoir d'agir, a-t-il dit en substance, mais l'exerce-t-il?

A ses yeux, les syndicalistes sont bien plus occupés à lutter contre les maux qu'à engendrer la révolution industrielle, qu'à préparer l'adaptation des travailleurs à la révolution qui est en cours actuellement, la révolution technologique. Comme d'autres conférenciers, il a insisté sur le fait que dans certains pays avancés, les syndicats ont accepté d'assumer leurs responsabilités politiques. Au Canada, "la moitié des pauvres sont employés à plein temps et leurs syndicats sont très peu pour eux."

A cela, un leader syndical a répondu 1) que la révolution technologique est mise en place unilatéralement par le patronat, sans consultations avec les syndicats; 2) que les expériences de développement régional ne sont que du replatage et constituent une invitation aux capitalistes à venir profiter plus tard des résultats acquis; 3) que les intellectuels de Lake Couchiching n'ont pas abordé les questions fondamentales, c'est-à-dire la possession et le contrôle des moyens de production.

Les interventions les plus intéressantes ne viennent pas toujours de la scène. Les représentants des associations politiques de jeunes, rasés de près s'ils sont de la droite, barbés s'ils sont de la gauche, apportent aux débats la fureur de leurs jeunes convictions, ce qui ne gêne rien, après des heures de discussions soulevées à l'examen objectif de questions tellement vastes qu'elles semblent insaisissables.

En voici une, qui revient tous les jours: A quoi la "Grande Société" de tous les hommes?

la vie féminine

Les AFI, au service de la communauté humaine

par Renée HOUDE

L'une a travaillé comme infirmière dans un centre de lèpre de l'Inde. L'autre comme professeur de français et de morale dans une école secondaire de Haute-Volta. Dolores Laliberté, une infirmière canadienne de 30 ans, et Monique Pillard, 27 ans, psychologue diplômée de l'Université de Lyon, sont toutes deux membres des AFI (Auxiliaires féminines internationales), association fondée en 1937 par Yvonne Poncelet.

Les AFI sont des laïques qui consacrent leur vie à Dieu et au service des autres par un engagement total dans le monde où elle vivent; d'où l'importance de la compétence professionnelle. "Nous sommes des femmes qui décidons de rester laïques et d'exercer une profession," disent-elles.

Dolores (l'infirmière) revient d'un séjour de trois ans dans un centre de lèpre dans le sud de l'Inde. "Il s'agit d'un centre ambulatoire; nous faisons la clinique sous un arbre," dit-elle. "De plus, il y a un hôpital où nous soignons les gens les plus malades et où nous faisons la chirurgie plastique aux mains et aux pieds. Vous savez, pour-suit-elle, il existe plusieurs sortes de lèpre: les formes les plus légères entraînent des difformités plus grandes que les formes plus graves. Actuellement, il existe des traitements qui permettent de guérir les lèpreux; cependant, même une fois guéris, certains conservent des traces de leur maladie sur la peau. Parfois, afin d'éliminer ces traces, ils recourent à la chirurgie plastique aux mains et aux pieds. Ainsi, ils paraissent complètement normaux. Dans la région où j'ai vécu, environ 2% de la population est atteinte de la lèpre. De son côté, Mlle Laliberté faisait partie d'une équipe de 60 personnes, dont trois étaient membres des AFI; les autres étaient des autochtones. Elle profita actuellement de ses vacances pour visiter sa famille. Elle retournera en Inde poursuivre des études en nursing afin d'obtenir une licence. Mlle Pillard a déjà passé un an en Haute-Volta, "une région du centre de l'Afrique de l'ouest,

un pays pauvre et sec," dit-elle. Elle s'envolera bientôt au Venezuela où elle complètera ses études — entra autres, celle de la langue espagnole — avant de travailler comme psychologue à Caracas. Qui est AFI? Pour être AFI, il faut avoir entre 18 et 25 ans au moment de l'admission, posséder une instruction de niveau secondaire ou l'équivalent, des aptitudes à la vie en équipe et une vocation d'apôtre laïque. Les AFI possèdent des maisons de formation à Montréal, à Bruxelles, à Chicago, à Tokyo et à Séoul en Corée. Pendant la période de formation qui dure deux ans, elles reçoivent une préparation qui tient compte de la formation antérieure de la candidate. Puis elles sont envoyées en stage pendant trois, quatre ou cinq ans. Elles reviennent pour une année de réflexion et de formation avant de prononcer le serment définitif ou elles s'engagent à vivre selon l'esprit de la société. Elles ne sont donc pas liées par des vœux. Cette société catholique cherche avant tout à vivre selon l'esprit de l'Eglise.

composée de membres venant de pays différents. Nos équipes ne sont pas uniquement des équipes de travail; ce sont des équipes de vie. "Dans les pays où nous vivons, nous nous adaptons à ce que vit l'Eglise en cet endroit. "Les AFI reçoivent un salaire selon les conditions d'emploi. En général, nous essayons d'être sur un plan d'égalité avec les gens qui exercent la même profession que nous à l'endroit où nous sommes." Ce salaire est réparti en deux: une partie à l'usage personnel de l'auxiliaire, l'autre revient à l'association. Chaque équipe décide de la répartition des salaires. Assemblée générale à Bruxelles L'assemblée générale des AFI se tiendra du 15 août au 15 septembre prochain à Bruxelles. La dernière assemblée du genre s'est déroulée il y a dix ans. Les délégués des différents pays étudieront des questions de structures internes, d'orientation future (doivent-elles orienter leur action du côté de l'œcuménisme? du monde des pauvres? approfondir davantage l'apostolat laïc? etc.) Il y a dix ans, les AFI comptaient 25 équipes; cette année, on y retrouve 53 équipes, ce qui donne un total d'environ 300 membres.



Mlle Monique Pillard, psychologue, (à gauche), et Dolores Laliberté, infirmière, sont toutes deux membres des Auxiliaires féminines internationales. Elles s'apprennent à retourner en mission: Mlle Pillard au Venezuela, Mlle Laliberté en Inde.

Conclusion d'une enquête

La méthode rythmique de régulation des naissances, peu efficace

NEW YORK, (PA) — Un éminent psychiatre catholique, qui a fait des recherches en vue d'appuyer l'emploi de la méthode rythmique de limitation des naissances, a déclaré que ses découvertes l'ont amené à croire que cette méthode était peu recommandable. "Je dois en venir à la conclusion, que la méthode rythmique engendrant de sérieux problèmes psychologiques", a affirmé le Dr John R. Cavanagh, professeur à la faculté de théologie de la Catholic University of America. Le médecin, membre de la commission d'études sur la limitation des naissances nommée par le pape Paul VI, fait part des résultats de son enquête à ce sujet dans l'édition d'août du magazine Marriage. Après avoir fait remplir un questionnaire à 2,000 personnes qui ont employé cette méthode, le Dr Cavanagh conclut que l'emploi de cette méthode prive la femme de l'acte conjugal durant la période où elle en a le plus grand désir et cause ainsi de graves frustrations chez plusieurs couples.

site la continence totale durant les périodes de fertilité de la femme. Jusqu'à présent, l'Eglise n'a pas approuvé les moyens anticonceptionnels. "Plusieurs individus mènent des vies héroïques de frustration, a déclaré le Dr Cavanagh, et les lettres que j'ai reçues m'incitent à me demander si Dieu a voulu que les catholiques souffrent ainsi." **Temoinages eloquents** Dans son rapport préliminaire, le psychiatre donne des extraits de certaines lettres des couples interrogés. Ainsi, on lui écrit: "Nous avons calculé les périodes au moyen de thermomètres, calendriers, douleurs, désirs, psychologie, graphiques, cartes, tableaux, chance, devinettes, mathématiques, évaluation, papier tourné-sol, impulsions, secrétions, euphorie, dépression et la lune. Et c'est vrai, la période de désir pour les deux, c'est la mauvaise période. La frustration est très grande..." Une autre lettre dit: "Comme j'étais mal renseignée sur le mariage! J'ai luté pour demeurer vierge pour mon mari. Et alors je me suis mariée et l'Eglise m'a dit que je ne pouvais manifester mon amour que huit ou neuf jours sur 29. Bien sûr, je peux le manifester quand je veux, mais nous ne voulons pas 10 enfants."

Nous avons tous les deux des enfants... et seulement deux enfants." **L'agate pierre du mois d'août** (PC) — Les pierres de naissance attitrées au mois d'août sont le péridot et l'agate. Le péridot est la fleur spéciale pour les personnes qui célèbrent leur anniversaire en août. On dit que les deux pierres apportent la chance, car elles symbolisent la promesse d'un bonheur conjugal. Selon la légende, le péridot aurait été sous la surveillance de farouches gardiens sur une île de la Mer Rouge, où il fut d'abord découvert. Ces gardiens avaient l'ordre de mettre à mort toute personne non autorisée venant dans l'île. On raconte aussi, toujours selon la légende, que le péridot vert éloigne les terribles nocturnes et, lorsque cette pierre est sortie sur or, elle exerce un grand pouvoir sur les mauvais esprits. L'agate ou la sardoine est censée donner de l'aplomb aux orateurs et aux amoureux timides. Des formes de scarabées taillées dans la sardoine ont été trouvées dans les ruines de l'ancienne Egypte et les annales de l'histoire rapportent que les Romains furent les premiers à choisir cette variété de calcédoine comme pierre de naissance pour le mois d'août. De nos jours, on trouve surtout au Brésil et en Uruguay, cette pierre qui combine les tons de rouge et brun.

Discorde conjugale En outre, affirme-t-il, "la mécontente au sujet de son utilisation et les querelles portant sur les insuccès sont causes de discorde matrimoniale. Ce manque d'harmonie conjugale, et les symptômes qui l'accompagnent, peuvent provoquer des troubles psychiques chez les enfants." **Frustrations** L'enquête a porté uniquement sur les couples qui ont réussi à limiter les naissances selon cette méthode. La méthode rythmique néces-

Les sœurs de Yehudi Menuhin Les sœurs du célèbre virtuose du violon, Yehudi Menuhin, sont toutes deux des musiciennes accomplies. Elles se nomment Hepzibah et Yallah.

Pour garder propres les vêtements de cuir et de daim

Aussi répandue que soit la vogue des vêtements de cuir, on ne sait pas encore pour autant comment les entretenir soi-même et comment les soigner. On a recours au spécialiste des laques, attitude qui à la longue devient coûteuse, ou bien, on s'abandonne au négligé plus ou moins artiste de "ce bon vieux vêtement de cuir". C'est vrai qu'une belle peau reste une belle peau, même lorsqu'elle est fatiguée, néanmoins l'élégance ne trouve pas son compte dans ce laisser-aller compliqué et affectueux. Apprenez donc à entretenir les vêtements de cuir; c'est beaucoup plus une affaire de précautions que de techniques ou de produits spéciaux. On trouve couramment deux sortes de cuir pour vêtements: la "peau-velours" appelée improprement daim, qui peut être garantie lavable, et le "cuir glace". Les procédés de nettoyage varient pour chacun d'eux. **La peau-velours** Voici ce qu'il faut faire pour son entretien courant, qu'elle soit lavable ou non: la brosser doucement de temps à autre pour empêcher qu'un dépôt ne se forme; vider les poches car la peau peut détériorer sur les objets; la frotter avec le creux de la main en cas de faux pli; enfin, prévenir les taches de transpiration sur le col et les poignets en gommant ceux-ci avec une gomme blanche et propre. **Comment la détacher lorsque la peau n'est pas lavable** Tache de graisse: masser la tache du bout des doigts; si elle résiste, la chauffer à l'aide d'un fer à repasser tiède. On applique dessus un coton hydrophile qui absorbe la graisse. Tache d'eau ou de lait: très vite, faites-la absorber par un papier buvard. Une fois la tache sèche, brossez la peau dans tous les sens jusqu'à ce que les poils soient tous décollés. Tache de transpiration: l'essuyer avec la main bien sèche, puis masser doucement. Tache de crayon à bille: gommer dans tous les sens avec une brosse à crayon ou frotter à peine avec un tampon imbibé d'alcool à brûler. **Comment la détacher lorsque la peau est lavable (garantie)** Il vaut mieux laver entièrement le vêtement à chaque fois,

OSLIND'S

DOUBLE ÉTONNEMENT!

VOUS SEREZ ÉTONNÉE DE LA SENSATIONNELLE

VENTE FINALE D'ÉTÉ

chez OSLIND'S

HATEZ-VOUS D'EN PROFITER!

IL NE RESTE QUE QUELQUES JOURS!

ACHATS FABULEUX!

ÉPARGNES INCROYABLES!

VOUS SEREZ ÉTONNÉE DE VOIR TOUTES LES NOUVELLES MODES D'AUTOMNE

Venez constater par vous-même.

53 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR

OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIR

SERVEZ-VOUS DE VOTRE CARTE CREDICO

Vous jouez à la poupée... venez donc chez Ogilvy-

OGILVY

VENTE d'août

Occasions sur FOURNITURES DE MAISON

Épargnez 10% à 33 1/3% sur bon nombre d'articles

Une commode trois tiroirs à poignées de cuivre décorée d'un trompe-l'œil "maison de poupée" peint à la main. Fait partie de notre collection importée de Londres, de meubles provenant des meilleurs artisans. \$225 moins 10% durant notre vente d'août.

OGILVY

WOOLWORTH

Toutes nos pâtisseries sont préparées chaque jour dans nos boulangeries modernes, d'après nos recettes éprouvées en laboratoire. Seuls des ingrédients de la meilleure qualité sont employés.

Spécial de pâtisserie

Shortcake aux pêches
Prix régulier 69c chacun **59c**

Tarte aux pêches
Prix régulier 65c chacune **49c**

CETTE FIN DE SEMAINE SEULEMENT

WOOLWORTH

NOUS BOULANGEONS À VOTRE GOÛT

NOUS NOUS SPÉCIALISONS À FOURNIR DES GÂTEAUX DÉCORÉS POUR TOUTE OCCASION. VOTRE COMMANDE POUR UN GÂTEAU DE NOCES, DE FÊTE OU D'ANNIVERSAIRE RECEVRA L'ATTENTION EXPERTE DE NOS MAÎTRES-PÂTISSIERS.

DISPONIBLES À TOUS LES COMPTOIRS DE PÂTISSERIE WOOLWORTH

la vie mondaine



Prochain mariage

Mlle Andrée Brosseau, i.l., fille de M. et Mme Roland Brosseau, de ville Saint-Laurent, et M. Michel Lespérance, i.l.l., fils de M. Arthur Lespérance, décédé, et de Mme Anita Lespérance, d'Outremont, dont le mariage sera célébré dans l'intimité, le samedi 27 août, à 10 heures, en l'église Saint-Hippolyte de ville Saint-Laurent.



M. et Mme André Duranceau (Suzanne Archambault)

Mariage Archambault-Duranceau

En l'église Saint-Germain d'Outremont, décorée pour la circonstance de glaïeuls et de chrysanthèmes roses et blancs, le R.P. Gérard Labrosse, s.j., bénissait récemment le mariage de Mlle Suzanne Archambault, fille de M. et Mme Arthur Archambault d'Outremont avec M. André Duranceau, fils de M. Wilfrid Duranceau, décédé et de Mme Duranceau, également d'Outremont. M. Arthur Archambault était le témoin de sa fille et M. Alfred Duranceau celui de son neveu. M. Luc Dumais agissait comme garçon d'honneur tandis que MM. Pierre Archambault, Michel, Jacques et Paul Duranceau plaçaient les invités.

Les demoiselles d'honneur, Louise Duranceau et Judith Amyot, portaient des robes en soie sauvage bleu glacier, dans le même style que celui de la robe de la mariée, et de petits chapeaux de même tissu. Leurs bouquets étaient composés de pompons miniature lilas.

La bouquetière, Mlle Anne-Marie Duranceau, portait une robe de ligne empire en organdi lilas sur fourreau de taffetas vieux rose et des pompons blancs dans les cheveux. La mère de la mariée, Mme

Arthur Archambault, avait choisi un ensemble robe et veste en alcouthine bleu glacier et un chapeau de pétales de teinte harmonisée. Une orchidée était piquée sur son sac à main.

Prochain mariage

Mlle Elise Laberge, fille de M. et Mme J.-Maurice Laberge, et M. Luc Dumais, fils de M. Roland Dumais, architecte et de Mme Dumais, dont le mariage sera célébré prochainement.

Épousailles en transit

PARIS. (CNW) — C'est à Orly, vendredi matin 3 août, à 9 h. 30, que le bonheur de deux Américains d'Atlanta, Mlle Joyce Klitz et M. George Shipp sera rendu officiel; ils se marieront

en effet durant leur escale à Paris en présence de deux groupes d'amis venus séparément de New York par Air France.



Récents mariages

M. et Mme Claude Daoust (Lise Dupont) dont le mariage a été célébré récemment en l'église Corpus-Christi, de Senneville, Mme Daoust est la fille de M. et Mme J.-Léo Dupont, de Sainte-Anne-de-Bellevue, et M. Daoust est le fils de M. et Mme Jean Daoust, de Senneville.

Pour la cérémonie, on aménage la chapelle de l'aérogare

afin que l'évêque méthodiste, Mgr Goodson, arrive le matin même des États-Unis, benisse l'heureux événement.

Un premier groupe de 31 amis du jeune couple arrivera ce jour-là de New York à 8 heures, l'autre, de 17 personnes, à 9 heures venant également de New York.

Après une réception d'amitié autour d'un grand gâteau, les jeunes mariés reprendront l'avion pour la Suisse et leurs amis poursuivront leur voyage vers Athènes et Genève.

La culture pré-colombienne intéresse le prince héritier d'Angleterre

MEXICO (AFP) — L'héritier du trône d'Angleterre s'est montré quelque peu effaré de certaines coutumes mexicaines, anciennes et modernes, en visitant hier selon son désir le Musée d'anthropologie et d'histoire de Mexico. Le prince Charles, qui était arrivé quelques heures avant, venant d'Australie et passera un peu moins de 48 heures dans la capitale, était accompagné dans cette visite par MM. Ignacio Bernal, directeur, et Carlos Margain, secrétaire général du musée, ainsi que par le commandant David Checketts, de la Royal Air Force, qui le suit dans son voyage, et plusieurs membres

des services de sécurité du Mexique. Il s'est arrêté longuement devant les vitrines des civilisations Maya et Mexica et a paru impressionné par les dioramas de la mort. Quand M. Margain lui a expliqué qu'aujourd'hui encore, notamment

pendant les fêtes de la Toussaint, les Mexicains jouaient avec des têtes de mort en sucre et en chocolat, le jeune prince demeura un instant interdit, puis rougit légèrement et se mit à rire avec ses interlocuteurs.

Des perruques aux couleurs d'arc-en-ciel

PARIS (Reuters) — Le Op Art monte à la tête des Parisiennes par suite d'une épidémie de perruques aux couleurs d'arc-en-ciel et de styles de coiffures de formes géométriques.

L'art moderne, tendance prédominante dans tous les secteurs de la mode au cours de l'année dernière, trouve son couronnement dans une fantaisie multicolore et dans des motifs de damiers pour des perruques dont la raison d'être n'est certes pas d'imiter une véritable chevelure.

Carita, spécialiste en haute coiffure de Paris, qui travaille de concert avec les grands noms de la couture, a imaginé une perruque à damier noir et blanc, faite avec de vrais cheveux.

De style "petit garçon", cette coiffure à carreaux rappelle un tissu quadrillé fait-main.

Pour les jeunes femmes qui ne craignent pas de se faire remarquer, on propose le style monochrome de la tête aux pieds, avec la perruque, la

robe, les bas et souliers d'une même brillante couleur.

Comme autre spécimen fantaisiste, Claude Maxime suggère la perruque Cleopâtre, en noir et blanc, avec quatre sections de chaque couleur. Une raie au centre divise les couleurs en contraste pour les cheveux qui retombent aux épaules. Le côté noir de la frange sur le front s'appuie sur la partie blanche de la perruque, alors qu'à l'inverse, l'autre moitié blanche couvrant le front rejoint le côté des cheveux noirs.

Le visiteur royal devait se rendre ce matin aux pyramides de San Juan de Teotihuacan et ensuite au rancho tout proche d'un grand industriel et brasseur mexicain, M. Juan Sanchez Navarro, où il pourra monter à cheval et déjeuner.

De retour à Mexico dans la soirée, il recevra à la résidence de l'ambassadeur de Grande-Bretagne les représentants diplomatiques des pays du Commonwealth et les citoyens britanniques en poste dans les différents organismes de leur pays au Mexique.

Le prince Charles doit repartir aujourd'hui même pour Kingston, Jamaïque, par le vol régulier de la "Cie mexicaine d'aviation".

VOTRE AGENT DE VOYAGES DE CONFIANCE
ALFRED GAGLIARDI
6900, rue ST-DENIS (près Bélanger) 271-6900
Des vacances au soleil

JAMAÏQUE 1 semaine Transport \$199	PORTUGAL et MADÈRE Hôtel et Transport 15 jours
MIAMI BEACH 1 semaine avec repas Billet excursion (21 jrs) \$158 Can.	AMÉRIQUE DU SUD 22 jours plus avion
CROISIÈRES A NASSAU SUR L'Océan Départ tous les samedis 13 jours	L'OUEST CANADIEN 14 jours Départs les 7 et 21 août.
ROYAUME DU SAGUENAY Transport Voyage Hôtel 4 repas	MT-POCONO VOYAGES DE NOCES 7 jours Pour le couple

Consultez sans frais des experts
MONDIAL AVIOMAR
445 OUEST, RUE JEAN-TALON — 274-7595
Les deux bureaux sont ouverts de 9 h.m. à 9 p.m. du lundi au samedi

Bien des choses en commun

BALTIMORE. (PA) — Une jeune fille de Baltimore, Susan Johnson, a bien des choses en commun avec Luci Johnson, de Washington, bien qu'elles ne soient pas apparentées.

Toutes deux sont nées le 2 juillet 1947, et toutes deux se marieront le 6 août.

Le fiancé de Luci, Pat Nugent, et celui de Susan, Curt Nagel, ont commencé tous deux leur service militaire le 28 novembre 1965.

Les deux dames d'honneur pour chacun des mariages, ont pour prénom Lynda.

Susan et Luci sont catholiques, et toutes deux avaient songé à devenir infirmières.

Le père de Susan est démocrate comme celui de Luci.

Visite d'État

TEHERAN. (PA) — Le Shah d'Iran et l'impératrice Farah se rendront en Hongrie vers le 15 septembre, après une visite d'une semaine en Bulgarie, annonçait lundi la cour royale d'Iran.

Pour créer l'harmonie dans la décoration de votre foyer...

Habiller les fenêtres d'un foyer, en décorer les pièces, les imprégner de la personnalité qui convient à un couple, à une famille, voilà la touche magique que confère à une demeure le professionnel en décoration. Draperies, stores, tapis, meubles, recouvrements muraux, tissus d'ameublement et accessoires font l'objet d'une étude méticuleuse des experts Lecompte, qui, sur demande, vous rendront visite sans obligation de votre part. Il suffit d'appeler 384-3600

Lecompte
DRAPERIES-DECORATION
E. LECOMPTÉ DRAPERIES LTÉE

Apaisez la douleur des piqûres d'insectes avec Cow Brand

Appliquez une pâte faite de soda Cow Brand et d'eau sur la partie sensible. Gardez humide à l'aide d'un linge mouillé. Cow Brand calme les démangeaisons. C'est la meilleure façon d'éliminer la douleur.

Le soda à pâte Cow Brand
BICARBONATE DE SODIUM PUR

DYNAMISME!
la raison — la saison transition!
formes fantastiques!
teintes étonnantes!
une merveilleuse collection;
chapeau, \$10.00; robe, 19.95 — 29.95

Bessie's
1261, rue Ste-Catherine O.
Pique-Ville, Montréal

Marshall's
fabrics of Montreal

Nous vendons au comptant, vous épargnez davantage

Vente
Venez acheter vos tissus d'automne

Nouveaux lainages d'automne
54" de largeur Valant jusqu'à 9.95
Pour élégants costumes et manteaux, en une belle variété de textures et couleurs. **5.95** la verge

Nouveaux lainages écossais
8.95 à 14.95
Venant d'arriver par bateau. Laines assemblées, unies, quadrillées et mélangées, pour confectionner costumes et manteaux.

Tissus européens pour le soir
5.95 à 7.95 la verge
Ces tissus de qualité feront de ravissantes robes à cocktail et de soirée.

Tweeds Donegal synthétiques
54" de largeur Rég. 9.95
Un achat spécial de tweeds de couleurs; ainsi que noir et blanc. Une grande économie à **1.99** la verge

Brocarts importés
36" de largeur Ordinairement 3.95
Ravissants brocarts à grands rabais pour robes de soirée ou de réunion. **1.59** la verge

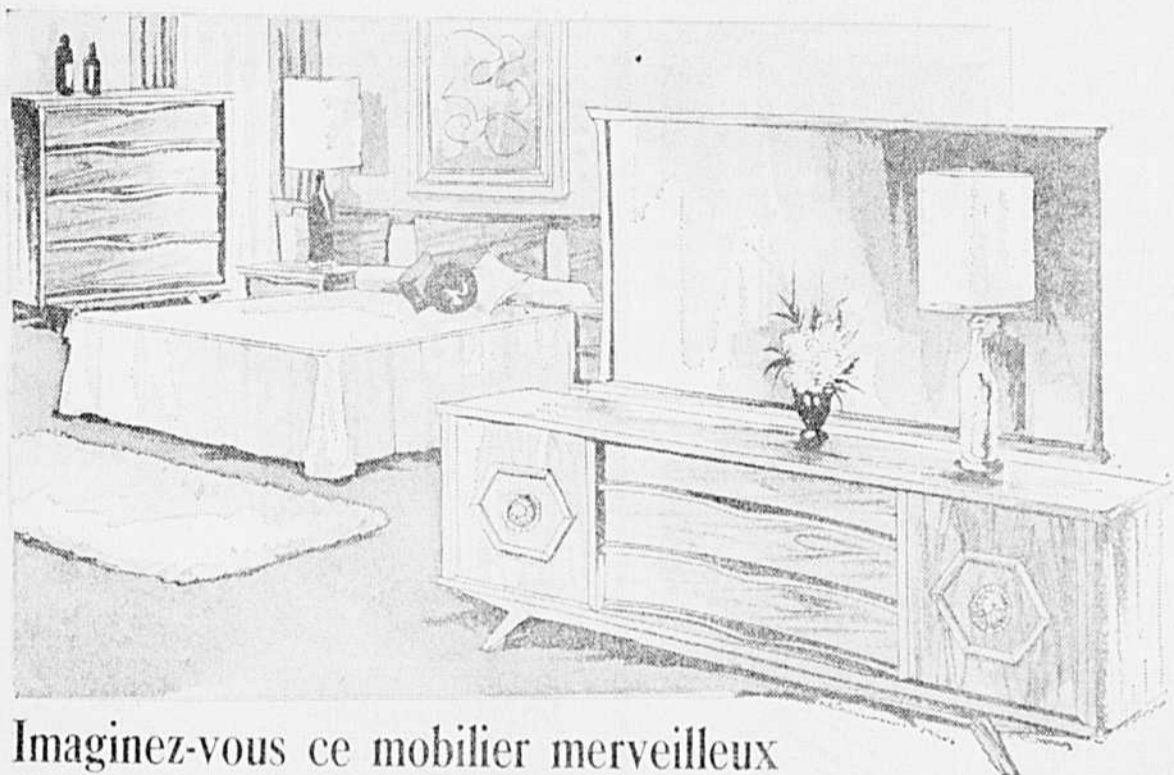
Challis rayonne
A prix spécial pour les acheteuses matinales. Grande variété de dessins aux couleurs vives. **1.00** la verge

Velours de coton à revers de twill
36" de largeur Ordinairement 1.95
Velours de coton à revers de twill pour la rentrée des classes. **1.49** la verge

Velours de coton imprimé
36" de largeur Prix régulier 3.95
A dessins exotiques, pour robes-fourreaux, pantalons slacks et vêtements sport. **2.95** la verge

Nouveaux imprimés de coton pour l'automne
99 à 1.99 la verge
De nouveaux cotons d'automne nous arrivent tous les jours, aux couleurs ravissantes. — Aussi mélanges de couleurs.
1195, RUE STE-CATHERINE OUEST 844-2558

VENTE ÉCLAIR



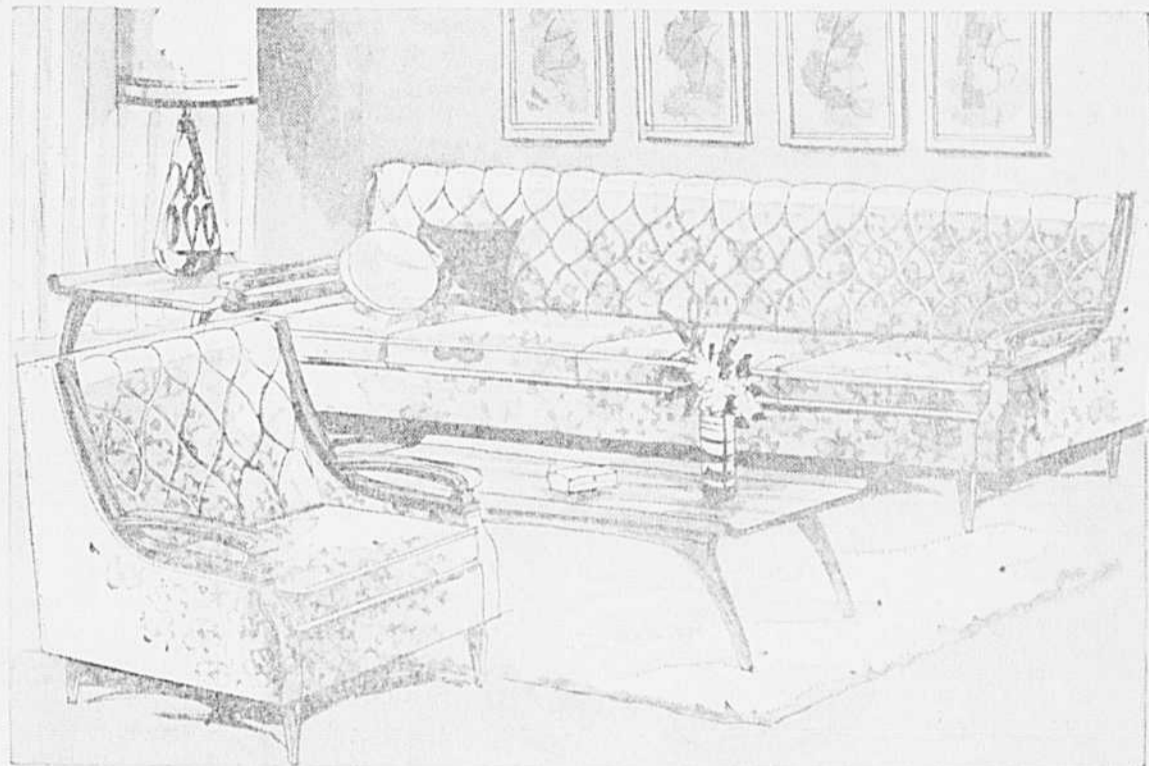
Imaginez-vous ce mobilier merveilleux dans votre chambre, de Vallière

Mobilier de chambre, 3 mex **\$399⁹⁵**

Economie de \$100.00 à ce prix! Bureau triple 84", avec miroir; commode; grande tête de lit 109". Table de nuit \$54.95

C
L
E
R
M
O
N
T

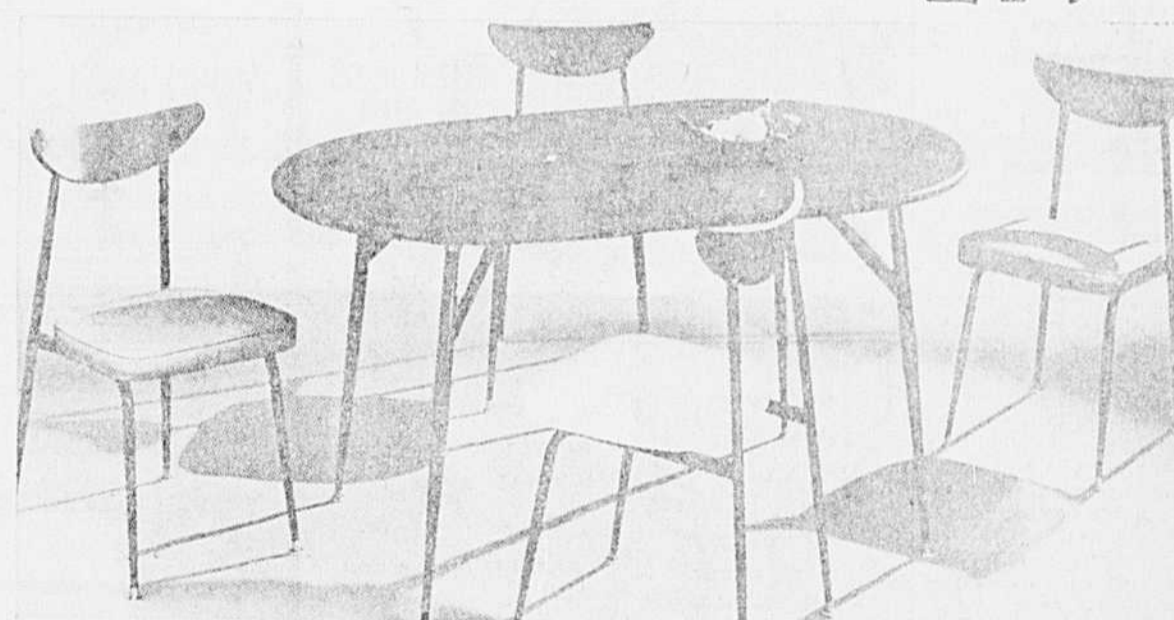
- Quatre étages de meubles en démonstration
- Pouvoir d'achat illimité; prix incomparables
- Qualité assurée, service à domicile, satisfaction garantie



Meubles princiers à prix extraordinaire!

Donnez du cachet à votre salon, avec ce mobilier Sklar; ensemble deux morceaux, sofa 86", 4 coussins en daerylone, fini tissu spécial. Appuie-bras ajouré, en noyer solide. LIVRAISON IMMEDIATE

\$279⁹⁵



Pour votre cuisine, Madame!

ENSEMBLE CLERMONT 5 mex. Table 36" x 48" x 60". Surface "arborite", teint noyer. Panneau central adjoignant. 4 chaises à dossier arrondi, fini noyer. Siège recouvert de vinyle, choix de couleurs.

\$89⁹⁵

Qui possède les appareils Inglis vous vantera les avantages d'Inglis

Inglis

DEUX POUR UN

UNE LAVEUSE ET UNE SECHEUSE DE QUALITE POUR LE PRIX D'UN SEUL

SPECIAL VEDETTE

\$389⁰⁰

LAVEUSE

Prix de vente

\$229⁹⁵

SECHEUSE

Prix de vente

\$159⁹⁵

• Nous vous offrons ces deux appareils pour \$389.90 avec service inclus •

Laveuse automatique INGLIS, Liberator, 3 cycles
Cycles de super-trempe — Cycles pour tissus ordinaires et fragiles — Agitation Magi-Matic

Sècheuse électrique INGLIS, Liberator, 2 cycles
Séchage pour tous les tissus — Choix multiple de chaleur
Extra-grande capacité familiale

Téléviseurs en couleurs!

Venez voir, nos magnifiques appareils en couleurs, en montre à notre magasin, choix complet, prix spéciaux durant tout le mois d'août.



Téléviseurs console Philco

avec écran de 23"

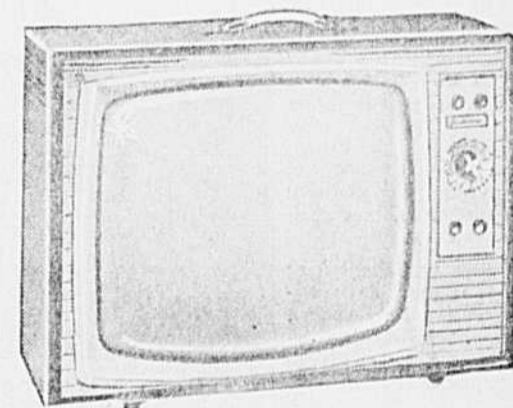
MODELE 5555

SPECIAL CLERMONT

Régulier **\$329.95**

\$189⁹⁵

Image d'une puissance de 20,000 volts. Deux haut-parleurs. Fonction de 26 lampes. Meuble fini noyer.



Téléviseur 19" Fleetwood

MODELE 19-16

Châssis à circuit multiplicateur de tension, coupe-circuit "Power-Monitor", sintonisateur à triode, Cabinet en métal noir, antennes doubles, haut-parleur 3" x 5". Couleur: noir.

SPECIAL CLERMONT

\$132⁹⁵

GARANTIE D'UN AN SUR TOUTES LES PIECES ET 3 MOIS DE SERVICE GRATUIT SUR CES 2 APPAREILS



UN SEUL MAGASIN CLERMONT MEUBLES SUR LA PLAZA
6255, rue ST-HUBERT, Montréal — 273-7711
AU NORD DE BELLECHASSE

HEURES D'AFFAIRES: OUVERT TOUS LES JOURS JUSQU'A 6 H.
JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 10 HEURES

- 4 ETAGES DE MARCHANDISES EN ETALAGE
- JUSQU'A 36 MOIS POUR PAYER
- ENTREPOSAGE GRATUIT
- STATIONNEMENT GRATUIT VOISIN ET A L'ARRIERE DE NOTRE MAGASIN

La police de Montréal donnera, par correspondance, des cours aux policiers de la province

OTTAWA (PC) — Le bureau exécutif de l'Association des chefs de police et de pompiers du Québec a décidé de préparer un programme de cours spécialisés par correspondance destinés à tous les policiers de la province.

Au cours d'une réunion à Montréal, durant le long week-end, le bureau a confié la préparation de ces cours à l'inspecteur H. P. Vignola, directeur de l'école de police de Montréal.

M. Maxime Lavigne, directeur de la police de Hull et président de l'Association des chefs de police et de pompiers du Québec, a déclaré mardi dans une interview que les cours auront pour but de permettre à tous les policiers "d'atteindre le plus haut degré possible de compétence et de relever la confiance du public dans tous les corps de police".

Les cours, a précisé le président M. Lavigne, porteront sur divers aspects du travail des policiers, comme la conduite des enquêtes criminelles, les enquêtes préliminaires sur la scène d'un crime, la circulation routière, et les relations publiques.

"Chaque matière, a dit M. Lavigne, pourra faire l'objet d'un cours distinct, avec examen, et un cours sera également préparé comprenant les diverses matières."

"Un policier travaillant dans une petite municipalité de 2.000 âmes par exemple, a-t-il expliqué, aura davantage à suivre les cours généraux à la place des divers cours spécialisés à cause de la nature même de son travail qui comprend un peu de tout."

M. Lavigne a déclaré que les chefs de police, dans les diverses régions de la province, inviteront les membres de leurs corps de police à s'inscrire aux cours qui n'exigent que des déboursés modestes. L'Association des chefs de police et de pompiers doit également faire appel aux divers conseils municipaux pour qu'ils incitent les policiers travaillant sur leur territoire à suivre les cours, a ajouté le président.

La décision de l'exécutif de préparer des cours par correspondance pour les policiers, qui seront donnés sous la direction de M. Jean-Paul Gilbert, chef de la police de Montréal, et sous le patronage de l'Association des chefs de police et de pompiers, découle d'une résolution du congrès de l'Association tenu à Sept-Îles il y a un peu plus d'un mois.

Autres décisions

Durant sa réunion du week-end l'exécutif a encore décidé :

- d'étudier la possibilité de créer un plan d'assurance-groupe pour ses membres;
- de nommer M. Rosaire Simoneau, chef de police de Candiac, en banlieue de Montréal, représentant de l'Association auprès de Prudential;
- de nommer le directeur de la police de Montréal M. Jean-Paul Gilbert, représentant de l'Association auprès de la société de criminologie du Québec;
- de nommer, à la demande du ministre de la Justice du Québec, un représentant de l'Association au sein d'un nouveau comité du ministre chargé de planifier les statistiques criminelles. Ce représentant sera M. Maxime Lavigne.

La prochaine réunion de l'exécutif de l'Association des chefs de police et de pompiers aura lieu à Hull, en octobre. L'exécutif par ailleurs examine le projet de tenir le congrès de 1967 de l'Association à Hull, a révéilé encore le président.

Deux femmes Doukhobors jeûnent depuis 17 semaines

KINGSTON (PC) — Deux détenues d'âge moyen, membres des Fils de la Liberté, de la secte des Doukhobors, font la greve de la faim depuis 17 semaines.

Mary Malakoff et Mary Astafoff, toutes deux de Kamloops, en Colombie-Britannique, refusent de prendre des aliments solides depuis le 3 avril, pour protester contre les sentences de cinq ans de détention qu'on leur a imposées pour crimes d'incendie.

Les deux prisonnières sont présentement à l'hôpital militaire de Barriefield, près de Kingston, où on les nourrit au moyen de tubes stomacaux.

Un porte-parole de la prison a déclaré que ces femmes sont entêtées "et qu'elles ne veulent pas du tout entendre raison". Elles ont été conduites au pénitencier en novembre.

BULLETIN! "GRAND PRIX" SE VEND À UN RECORD!

(en exclusivité aux magasins Dominion dans tout le Canada)



Voici pourquoi:
Prix modique!
11 saveurs délicieuses
Canettes pratiques!

Pas surprenant! C'est le MEILLEUR!

Des camions remplis de caisses de breuvage Grand Prix se succèdent aux magasins Dominion d'un soir à l'autre! En effet une foule de gens désirent cet excellent breuvage... mais nous avons réussi à répondre à cette grande demande! Il semble que nous offrons exactement ce que vous avez demandé: un nouveau breuvage délicieux... à un prix assez modique pour vous permettre d'en acheter en grande quantité. Vous avez aussi le choix de toutes vos saveurs préférées. Ces canettes sont si faciles à transporter. Il n'y a pas de retour de bouteilles ni d'ennuis. Nous sommes si heureux de vous voir déguster ce nouveau produit, disponible en exclusivité au Dominion!



RECHERCHER LE DESSIN MODERNE EN COULEUR SUR LES CANETTES

100 TIMBRES DOMINIO EN SURPLUS avec coupon et achat de COMMANDE de \$5 OU PLUS LUNDI le 8 août aux DOMINION de l'Île de Montréal et des environs	25 TIMBRES DOMINIO EN SURPLUS avec coupon et achat de PIZZA "REGINA" GENRE "ITALIEN" Se termine mar. 9 août au DOMINION	50 TIMBRES DOMINIO EN SURPLUS avec coupon et achat de EPAULE de PORC SANS JARRET "PICNIC LEGRADE" Se termine mar. 9 août au DOMINION
--	---	--

25 TIMBRES DOMINIO EN SURPLUS avec coupon et achat de CITRONS JUTEUX "SUNKIST" Sac 1 douz. Se termine mar. 9 août au DOMINION	25 TIMBRES DOMINIO EN SURPLUS avec coupon et achat de MAIS EN EPI 6 ou plus Se termine mar. 9 août au DOMINION	25 TIMBRES DOMINIO EN SURPLUS avec coupon et achat de OIGNONS JAUNES No 1 du Canada Sac 2 lb Se termine mar. 9 août au DOMINION
---	--	---

25 TIMBRES DOMINIO EN SURPLUS avec coupon et achat de POIRES "Bartlett" SURCHOIX "AYLMER" 15 oz Se termine mar. 9 août au DOMINION	50 TIMBRES DOMINIO EN SURPLUS avec coupon et achat de DETERGENT Format 1.49 "DASH" 20c de rabais Se termine mar. 9 août au DOMINION	25 TIMBRES DOMINIO EN SURPLUS avec coupon et achat de ALIMENTS pour CHIENS "TOPS" Boîte 15 oz Se termine mar. 9 août au DOMINION
--	---	---

25 TIMBRES DOMINIO EN SURPLUS avec coupon et achat de "Sandwich Spread" "HEINZ" Pot 31c Se termine mar. 9 août au DOMINION	25 TIMBRES DOMINIO EN SURPLUS avec coupon et achat de MELANGE À SAUCE "B.Q. LESLIE" Achetez en 1 pot. Obtenez en 1 pot. gratuit Se termine mar. 9 août au DOMINION	25 TIMBRES DOMINIO EN SURPLUS avec coupon et achat de BREUVAGES "DEL MONTE" 40 oz Ananas - Framboises - Oranges - Framboises Se termine mar. 9 août au DOMINION
---	--	--

25 TIMBRES DOMINIO EN SURPLUS avec coupon et achat de RELISH SUCRE "YORK" Pot 39c Se termine mar. 9 août au DOMINION	25 TIMBRES DOMINIO EN SURPLUS avec coupon et achat de TOMATES de CHOIX "DOMINO" Boîte 20 oz 2/55c Se termine mar. 9 août au DOMINION	25 TIMBRES DOMINIO EN SURPLUS avec coupon et achat de Moutarde préparée "FRENCH" Pot 27c Se termine mar. 9 août au DOMINION
---	---	--

25 TIMBRES DOMINIO EN SURPLUS avec coupon et achat de APPRET À SALADES "RICHELIEU" Pot 16 ou 32 oz Se termine mar. 9 août au DOMINION	25 TIMBRES DOMINIO EN SURPLUS avec coupon et achat de SAUCE À SALADES "WISHBONE" Bouteille 8 oz 43c "Italian", "French", "Tabliss" Se termine mar. 9 août au DOMINION	25 TIMBRES DOMINIO EN SURPLUS avec coupon et achat de CORNETS "MCCORMICK" Pour Crème Glacée Boîte 43 Se termine mar. 9 août au DOMINION
--	---	---

NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITES
 Prix en vigueur jusqu'à la fermeture samedi le 6 août, aux Magasins Dominion de l'Île de Montréal, Longueuil, St-Lambert, Valleyfield, Repentigny, Beloeil, St-Jean d'Iberville, St-Vincent-de-Paul et Chomedey dans Laval, St-Eustache, St-Jérôme, Lachute, Ste-Adèle, et Ste-Agathe.

TOUT EST GARANTI!
DOMINION

PATATES NOUVELLES
 Récolte du Québec No. 1 - A leur meilleur!
BAS PRIX SPECIAL! 10 lb pour 49¢

RAISINS NOIRS
 Ribier de la Californie **3 livres pour 89¢**

ABRICOTS Bio 15 lb 2.49 "FREESTONE"
 Sucrés de la Colombie Britannique **2 livres pour 39¢**

PRUNES FRAICHES
 "QUEEN ANN" de la Californie **la livre 29¢**

ORANGES OUTSPAN
 De l'Afrique du Sud - Grosseur 112 **douz. 55¢**

CÉLERI PASCAL
 Récolte du Québec Ferme - Croustillant Grosseur 24 **2 pieds pour 39¢**

JUS DE TOMATES
 DE FANTAISIE "DOMINO"
 SPECIAL!
 Boîte 10 oz **10¢**

COCKTAIL de FRUITS
 "DOMINO" DE CHOIX
 BAS PRIX SPECIAL!
2 btes 73¢

CEREALES GRAND "G"
 Cherris - Trix - Coco Puff - Lucky Charms **2 pqt. 75¢**

PAIN aux RAISINS
 Frais cuit "Richmello" Bas prix spécial!
2 pains 43¢

PARTICIPER AU FORMIDABLE CONCOURS des TIMBRES DOMINIO

GAGNE le magnifique CADEAU GRATUIT dans le concours de timbres DOMINIO

Chaque semaine un client de Dominion gagne un joli cadeau de son choix - absolument gratuit! Pour plus de détails, consultez votre livret de Timbres. Participez souvent et gagnez l'article de votre choix dans le nouveau catalogue de Timbres Dominion!

Mme Roger FLEURENT
 10155 boul. St-Michel
 app. 1, Montréal, P.-O.

Mme Fleurent a choisi un TELEVISEUR portatif 11" "WESTINGHOUSE"

ÉCHANGEZ VOS LIVRETS de TIMBRES... GAGNEZ!

CONFITURE
 DE FRAISES PURE
 "Raymond" Pot Special! 24 oz **69¢**

MARGARINE
 "MOM'S" REG.
 2 pqt. 1 lb **69¢**
 HUILE VEGETALE
 "MONARCH" Bout. 24 oz **65¢**

CAFE "CHASE & SANBORN"
 INSTANTANÉ "BONI"
 Pot 1.33 Pot 12 oz **1.89**

PATATES CHIPS
 "MAPLE LEAF"
 Sac 7 1/2 oz **49¢** Sac 12 oz **69¢**

ALIMENTS CONGELÉS FRAIS!

CHOUX de BRUXELLES 2/55¢
 De Fantaisie "Domino" Paquet 10 oz

PETITS POIS Special! 2/55¢
 De Fantaisie "Domino" Paquet 12 oz

JUS D'ORANGE Boîte 6 1/2 oz **4/95¢**
 Concentré "Dominion"

PATES à la VIANDE paquet 9 oz **3/89¢**
 Assortis "Clark's"

CHOUX de BRUXELLES 2/55¢
 De Fantaisie "Domino" Paquet 10 oz

PETITS POIS Special! 2/55¢
 De Fantaisie "Domino" Paquet 12 oz

JUS D'ORANGE Boîte 6 1/2 oz **4/95¢**
 Concentré "Dominion"

PATES à la VIANDE paquet 9 oz **3/89¢**
 Assortis "Clark's"

CHOUX de BRUXELLES 2/55¢
 De Fantaisie "Domino" Paquet 10 oz

PETITS POIS Special! 2/55¢
 De Fantaisie "Domino" Paquet 12 oz

JUS D'ORANGE Boîte 6 1/2 oz **4/95¢**
 Concentré "Dominion"

PATES à la VIANDE paquet 9 oz **3/89¢**
 Assortis "Clark's"

ARTICLES DIVERS EN VEDETTE!

LAVETTES à VAISSELLE 2/29¢
 Multiples colorées genre filet. Grandeur 12" x 12"

7 EPONGES Valcour \$1 Seul. **49¢**
 Assorties - une vraie valeur

DEODORANT 10c de rabais Format Rég. **89¢**
 Aérosol "Secret"

TISSUS FACIAUX Paquet 400 **2/63¢**
 Assortis "Symphony"

ACHETEZ AVEC CONFIDANCE
 Toute la viande au produit de viande vendue au Canada, est contrôlée, inspectée et approuvée par le GOUVERNEMENT!
 C'est surtout à cause de la **VIANDE**

LE MEILLEUR BOEUF DU CANADA DE MARQUE ROUGE

BIFTECK de RONDE SPECIAL EPARGNEZ 20c LB
ROTI de CROUPE "SILVERSIDE" TENDRE - JUTEUX **lb 89¢**

ROTI POINTE SURLONGE la lb **1.00**
 Roulé - Déossé - Viande solide

HAMBURGER BOEUF HACHE lb **53¢**
 Frais à chaque heure

SAUMON COHOE
 FRAIS DE LA MER
 Spécial! **1.09**
 Morceau 1 lb
 tranches 1.29 lb

25 TIMBRES DOMINIO EN SURPLUS avec coupon et achat de VINAIGRE BLANC HEINZ Bouteille 33 oz 35¢ Se termine mar. 9 août au DOMINION	25 TIMBRES DOMINIO EN SURPLUS avec coupon et achat de SACS DE THE "SALADA" Paquet 100.83c Coupon de valeur de 40c et poste-monnaie gratuit. Se termine mar. 9 août au DOMINION	25 TIMBRES DOMINIO EN SURPLUS avec coupon et achat de GARNITURE "SUNSHINE" Pot 8 oz 31¢ "SHIRAZI" 3 Saveurs Se termine mar. 9 août au DOMINION	50 TIMBRES DOMINIO EN SURPLUS avec coupon et achat de BEURRE d'arachide "RICHELIEU" Pot 24 oz 50¢ Se termine mar. 9 août au DOMINION	25 TIMBRES DOMINIO EN SURPLUS avec coupon et achat de DENTIFRICE "CREST" Format Rég. 39¢ Se termine mar. 9 août au DOMINION	25 TIMBRES DOMINIO EN SURPLUS avec coupon et achat de ESSENCE à BRIQUET "RONSON" Format Rég. 35¢ Se termine mar. 9 août au DOMINION	25 TIMBRES DOMINIO EN SURPLUS avec coupon et achat de "JOHNSON'S PREMIUM" BLANC Format Rég. 59¢ Se termine mar. 9 août au DOMINION
---	---	---	--	---	---	--

Deux sociologues réclament une régie des hôpitaux • En page 33

Hôpitaux: les dirigeants syndicaux recommandent le retour au travail

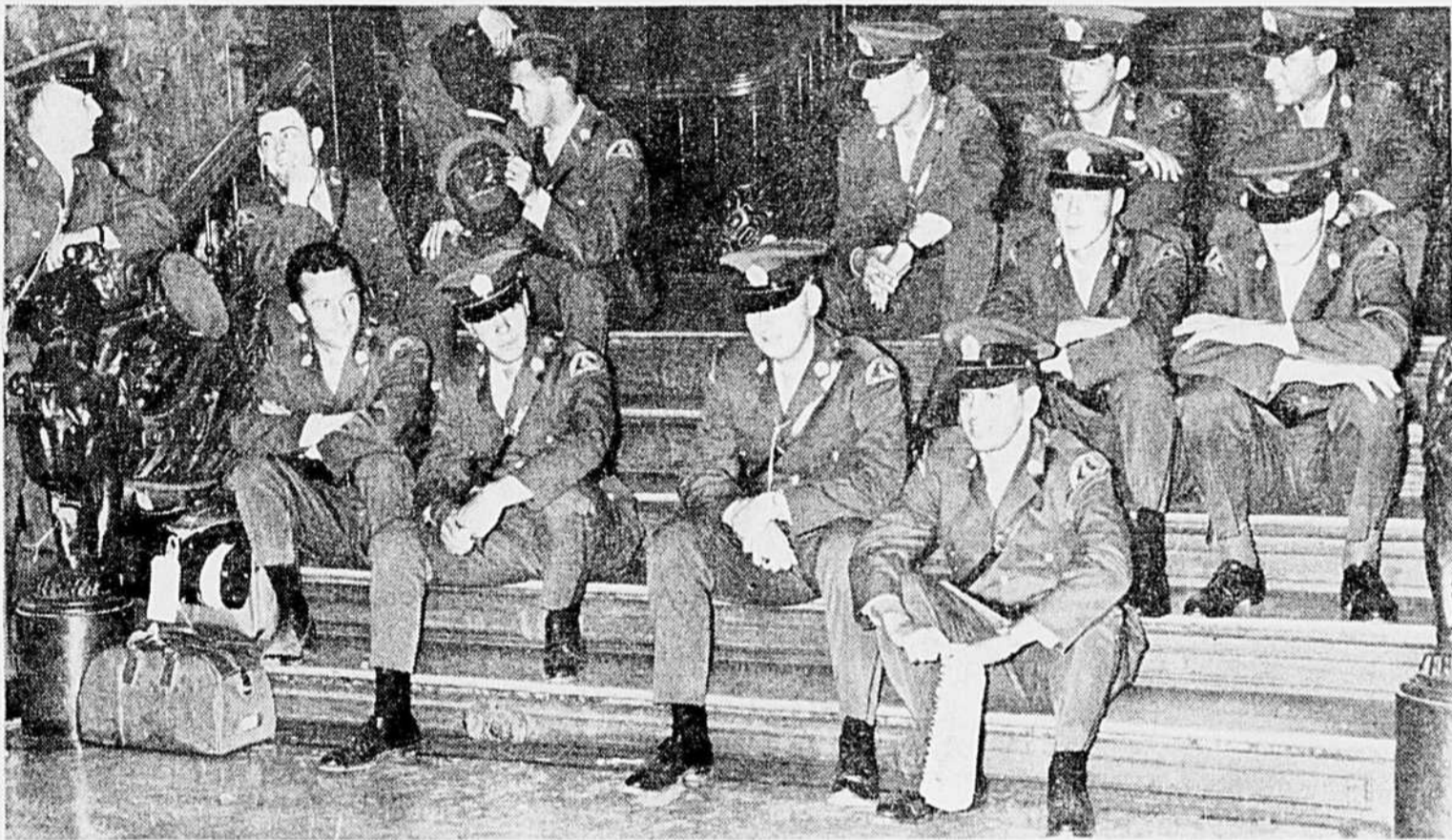


photo Roger St-Jean, LA PRESSE

Les employés d'hôpitaux de la région de Montréal ont commencé à voter ce matin. Ils doivent se prononcer sur les dernières offres patronales. Le Bureau de la Fédération des services hospitaliers (CSN) a déclaré, ce matin, que les deux tiers seront requis pour rejeter les offres patronales: si 34 pour cent des membres de la Fédération approuvent la convention collective, tous les employés devront donc retourner au travail.

Les résultats complets du vote ne seront connus qu'en fin de soirée. Le directeur général de la grève, M. Raymond Couture, nous a fait savoir que dans les régions éloignées, comme l'Abitibi, le Lac-Saint-Jean et la Gaspésie, les assemblées se tiendront en soirée, car les dirigeants, qui se trouvaient à Montréal durant les négociations, devront retourner dans leurs institutions respectives pour expliquer le contrat.

Au bureau de la Confédération des syndicats nationaux personne ne voulait faire de pronostics: "Nous ne sommes ni pessimistes ni optimistes". Il semble toutefois que le vote sera positif à cause de la forte marge qui est requise pour rejeter le contrat et à cause de la proposition du bureau fédéral qui suggère aux prévisibles d'accepter les offres du gouvernement et des hôpitaux.

Selon un dirigeant du Syndicat de l'hôpital Notre-Dame, les membres n'ont jamais assisté dans une proportion aussi forte aux assemblées syndicales.

Le bureau fédéral en est venu à cette décision après avoir étudié une à une les clauses de l'entente qui sera la première à s'appliquer à tous les travailleurs d'hôpitaux de la province qui sont affiliés à la Confédération des syndicats nationaux.

Le père de M. Marcel Pepin, président général de la Confédération des syndicats nationaux, a été hospitalisé d'urgence, hier, à l'Hôtel-Dieu de Montréal. M. Ernest Pepin est âgé de 82 ans.

La réunion de l'organisme Voir Les dirigeants en p. 2

Toronto: NON au projet fédéral d'assurance-santé

par Pierre O'Neil
notre envoyé spécial

TORONTO — Toutes les provinces présentes à la conférence interprovinciale — sauf la Saskatchewan — rejettent la proposition fédérale en matière d'assurance-maladie.

Sans le demander officiellement comme groupe, elles vont exiger du gouvernement central la tenue d'une conférence fédérale-provinciale sur le sujet pour lui faire savoir que, non seulement elles rejettent le programme lui-même, mais qu'elles condamnent la manière avec laquelle Ottawa a procédé dans cette affaire.

"Il y a, dans les provinces, a dit M. Ross Thatcher, premier ministre de la Saskatchewan, une hostilité fondamentale et majeure à l'égard du programme proposé aux provinces par Ottawa.

"Et le sort de l'assurance médicale dépend maintenant des décisions que prendront dans ce domaine les premiers ministres de l'Ontario et du Québec.

Quelques instants plus tard, MM. Jean-Jacques Bertrand et John Roberts sont sortis de la salle de la conférence.

Plus tard cependant au cours de la journée, le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Louis Robichaud, a lissé entendre que sa province pourrait accepter le projet fédéral "avec probablement quelques changements mineurs".

M. Bertrand a déclaré: "Nous n'accepterons jamais de nous laisser dicter par Ottawa des conditions dans un domaine qui est de notre juridiction. Nous n'acceptons pas la date du premier juillet 1967 comme celle à laquelle devrait débiter notre programme. Nous n'acceptons pas, non plus, de perdre de l'argent si nous ne mettons en oeuvre un programme qui a une date ultérieure."

Il a favorisé la tenue d'une conférence fédérale-provinciale en ajoutant que les négociations sur l'assurance-maladie devraient faire partie des grandes discussions qui porteront sur le partage des impôts à l'automne. Un journaliste a demandé si le Québec est prêt à "parler d'affaires" en tenant compte des offres généreuses faites par Ottawa au titre de la pérennité.

"Nous n'avons pas l'intention d'échanger des juridictions contre de l'argent", a répondu, en substance, le bras droit de M. Daniel Johnson, qui a ajouté qu'une commission étudierait tout le système hospitalier et qu'il ne serait pas physiquement possible d'instaurer une forme d'assurance-maladie à l'automne.

Peu après, le premier ministre de l'Ontario a affirmé qu'il n'approuverait ni les critères d'Ottawa, ni la manière avec laquelle on a procédé.

"Un mardi du mois dernier, on nous a invités par téléphone à venir discuter la question le vendredi suivant, à Ottawa, soit à deux jours d'avis. Au début de la semaine suivante, la loi était déposée à la chambre. Dans de telles conditions, on ne négocie pas."

"Je ne sais pas ce qui arriverait si Québec et l'Ontario refusaient d'accepter les critères du gouvernement fédéral mais, quant à moi, je veux avoir la possibilité d'en discuter davantage avec Ottawa."

Quant à M. Duff Roblin, il estime qu'Ottawa devrait retirer son projet de loi et en élaborer un nouveau en collaboration avec les provinces.

Voir TORONTO en page 2

Les provinces se dressent contre Ottawa et risquent de s'opposer les unes aux autres

Analyse de Pierre O'Neil, en page 15

200 policiers dépêchés sur la Côte-Nord

Malgré le calme apparent qui entoure la grève qui a éclaté hier matin sur les chantiers de l'Hydro-Québec, à Manicouagan et à la rivière des Outardes, la Sûreté du Québec a jugé préférable de dépêcher sur les lieux plusieurs agents. C'est ainsi que ce matin,

plus de 200 policiers quittaient le quartier général de la Sûreté québécoise, rue McGill, à Montréal. Ils devaient s'envoler de Dorval, peu après, à destination de la Côte-Nord. (Autres informations en page 38).

Session: Johnson garde secrets ses projets

par Claude Turcotte

QUEBEC. — Les préparatifs vont bon train, en vue de la session extraordinaire convoquée par le premier ministre Daniel Johnson. C'est demain à trois heures que s'ouvrira très probablement la première session de la 28e législature.

C'est avec la plus grande impatience que l'on attend ce moment, où les représentants élus de l'Union Nationale et du parti libéral s'affronteront dans l'enceinte de l'Assemblée législative pour la première fois depuis le cinq juin.

Mais, ce qui est encore plus important que le choc des personnalités, ce sont les projets de loi, qui seront déposés par le gouvernement Johnson. Jusqu'à maintenant, le premier ministre a complètement refusé d'indiquer quels amendements il voulait apporter à la loi.

On sait seulement que le Cabipec a travaillé "intensément" depuis lundi à la préparation de ces projets de loi.

Il n'est pas exclu par ailleurs que les députés aient à voter certaines lois, qui n'ont rien à voir avec les conflits syndicaux, mais qui revêtent un caractère d'urgence. Par exemple, le bill de Québec, qui permettrait le "déboilage" de travaux importants dans la capitale.

Même si le chef de l'opposition, M. Jean Lesage, a rappelé certaines positions de son parti, notamment sur le droit de grève dans les services publics, il reste que le comportement des libéraux en Chambre dépend dans une certaine mesure du programme législatif que présentera M. Johnson.

Les observateurs s'attendent à une réaction plutôt énergique de la part de l'opposition. D'ailleurs, depuis le cinq juin quel

Grève du rail: le conciliateur doit faire rapport dans une semaine

L'autopsie révèle que Whitman avait une tumeur au cerveau

AUSTIN. (UPI) — Une tumeur au cerveau, à peine grosse comme une noix, pourrait bien être un des principaux facteurs du sinistre carnage qui a fait 15 morts et une trentaine de blessés sur le campus de l'Université du Texas, lundi.

Les médecins qui ont fait l'autopsie de Charles J. Whitman ont en effet découvert une petite tumeur à la base du cerveau de l'étudiant qui, dans un moment de crise, s'est embusqué au haut de la tour de l'université, et a abattu 15 personnes avant d'être lui-même tué par les policiers.

Whitman souffrait de violents maux de tête et réalisait certes que "quelque chose n'allait pas": il y a quatre mois, Whitman avait rendu visite à un psychiatre pour lui confier son inquiétude. "Je me vois parfois grimant à la tour de l'université et faisant feu sur les gens", avait expliqué Whitman au spécialiste dans une espèce de préfiguration des tristes événements de lundi dernier.

Le psychiatre en question ne crut pas nécessaire de prévenir les autorités. "Semblables réactions sont fréquentes chez les étudiants", devait-il expliquer par la suite.

Whitman prit un second rendez-vous avec le psychanalyste de l'université, un rendez-vous qu'il ne devait cependant pas respecter.

Les médecins ne sont toutefois pas tous d'accord pour imputer à la tumeur au cerveau l'entière responsabilité du drame de Austin. On croit plutôt à une combinaison de facteurs psychologiques, amplifiés par la présence de cette tumeur et les violents maux de tête dont Whitman souffrait souvent.

Facteurs psychologiques que l'on résume ainsi: la séparation récente de ses parents, l'anxiété causée par les études et une grande hostilité envers son père.

Lors de sa consultation avec le psychiatre Healy, de l'Université du Texas, Whitman avait accusé son père d'être brutal, dominateur et d'avoir battu sa femme.

Facteur dont on n'est également pas sans tenir compte, des médecins sont convaincus que le récent meurtre de huit infirmières à Chicago a pu influencer le comportement de Whitman. C'est aussi l'opinion du gouverneur de l'Etat du Texas, M. John Connally.

Plusieurs médecins mettent en doute, entre-temps, que la tumeur seule ait pu causer ce véritable carnage. Le Dr Eric Goldberg, directeur du service de neurologie de l'Université de l'Illinois, a notamment déclaré n'avoir jamais entendu parler d'une tumeur au cerveau susceptible de causer un excès de violence chez un individu. Cette opinion est également partagée par le Dr Daniel Ruge, de Chicago, qui a précisé que la tumeur au cerveau était susceptible de provoquer de légères modifications à la personnalité d'un individu, mais que jamais elle était à même de susciter la violence.

Dans l'ensemble, les spécialistes s'accordent à dire, à deux jours de ce massacre, que Whitman était une personne tournée sur elle-même et egocentrique, que des récents problèmes familiaux accentués d'échecs personnels étaient la véritable cause de son comportement.

La fameuse tumeur en question n'aurait fait qu'accroître un comportement psychologique qui, tôt ou tard, aurait conduit Whitman à un comportement anormal.

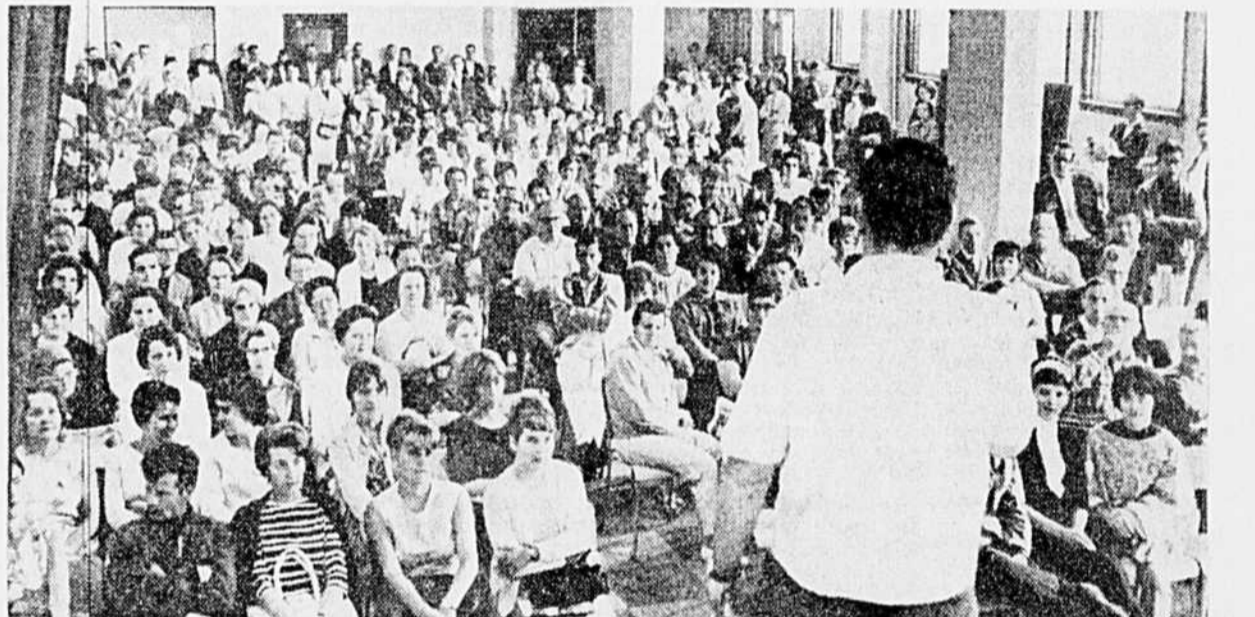


Photo Michel Gravel, LA PRESSE

Des réunions se tiennent aujourd'hui parmi les employés syndiqués des hôpitaux de la province. Les membres de la Fédération des services (CSN) doivent se prononcer sur les offres qui leur sont

faites. Ici, un dirigeant syndical explique aux syndiqués de l'hôpital Notre-Dame la portée des clauses de la convention collective.

Les hôpitaux protestent

L'Association des hôpitaux de la province de Québec (AHPQ) a protesté contre la nomination d'un administrateur général des hôpitaux, et ce, dans un télégramme adressé au premier ministre, M. Daniel Johnson, avant que la nomination de Me "ves Pratte fut chose faite.

Au cours d'une conférence de presse donnée hier par l'AHPQ, son président, le Dr André Pothier, a fait le commentaire suivant: "Ni M. Pratte, ni une autre personne n'est la bienvenue, dans une situation comme celle-ci. M. Pratte n'a pas la préparation requise, en administration hospitalière, pour signer la convention collective des hôpitaux. Nous redoutons qu'il ne signe un contrat qui contiendrait des clauses pouvant être préjudiciables aux

malades. Cela pourrait être dangereux."

Invité à préciser sa pensée, le Dr Pothier a déclaré que l'AHPQ n'avait pas protesté contre Me Pratte comme tel, mais contre la nomination même d'un administrateur général, contre la mise en tutelle des hôpitaux.

Le président du Comité des relations de travail, M. Paul-Emile Olivier, a expliqué que ce n'était pas les connaissances générales de M. Pratte qui étaient mises en doute, mais sa préparation particulière en administration hospitalière. Il a donné comme exemple une clause pouvant être dangereuse, celle des promotions, clause particulièrement litigieuse. "Si l'administrateur général, par le jeu de la convention qu'il signera, met en place des mécanismes qui nous forcent — ou qui exercent beaucoup de pression sur la partie patronale — à attribuer un poste de surveillance à une infirmière qui aurait droit à ce poste en vertu de son ancienneté mais dont la compétence pourrait être douteuse, la qualité des soins s'en ressentira."

D'ailleurs, M. Olivier a longuement commenté cette clause litigieuse et l'attitude patronale devant les demandes des syndicats. Il a souligné que le contrat de travail rejette les relations entre l'employeur et les employés couverts par les certificats d'agrément. "Les postes situés en dehors de l'unité de négociation ne sont pas soumis à la juridiction du syndicat."

"Le choix des candidats aux postes de gestion est une des responsabilités primordiales de l'administration". L'Association fait de ce point une question de principe. Cependant, a-t-on déclaré, la tradition voulant que l'on aille souvent chercher parmi les syndicats des candidats aux postes immédiatement supérieurs

Autres

informations

en page 33

SOMMAIRE

- Annonces classées / 46 à 54
- Bandes dessinées / 16
- Courrier "Que faire?" / 36
- Décès, naissances, etc. / 55
- Des mots et des phrases / 9
- Editorial / 4
- Finance / 40, 41
- Horoscope / 24
- Jardinage / 32
- Mots croisés / 47
- Navigation / 14
- Nouvelles internationales / 13
- Nouvelles nationales / 33
- Radio et télévision / 18, 19
- Spectacles et concerts / 22, 23
- Sports / 25 à 31
- Vie dans les parcs / 16, 17
- Vie féminine / 34 à 37
- Vie mondaine / 35

CKAC 73

Trois stations ne seront pas prêtes pour l'ouverture du métro en octobre

par Albert Tremblay

Au début du mois d'octobre (au cours de la fin de semaine du 15, selon toute probabilité), des milliers de Montréalais pourront à loisir "faire connaissance" avec 23 des 26 stations de deux des trois tronçons du métro de Montréal.

Il ne sera toutefois pas question pour eux d'utiliser, avant le début de 1967, la station Frontenac, le terminus est du tronçon Burnside-de Montigny, de même que les stations Bonaventure et Victoria, dans le prolongement ouest du tronçon nord-sud, dans l'axe de Vitri.

Ces trois stations devaient être inaugurées en même temps que leurs voisines, mais les ingénieurs du bureau du métro à la ville de Montréal ont maintenant perdu tout espoir de pouvoir les parachever à temps pour les cérémonies d'inauguration.

Les stations Bonaventure (le terminus ouest du tronçon No 2) et Victoria (près de la place du même nom) ont été ajoutées au projet initial le 6 août 1963, en même temps que le tronçon Montréal-Longueuil, vers l'emplacement d'Expo 67. Il est donc plus facile d'expli-

quer ce retard, même si au cours d'une assemblée de conseil, M. Saulnier, président du comité exécutif, déclarait en annonçant le prolongement de la ligne nord-sud: "Il va sans dire que ces décisions (l'administration demandait alors aux conseillers des crédits supplémentaires de \$32,300,000) doivent être prises sans délai afin que ces prolongements soient prêts pour la mise en service (du métro) fixée au printemps de 1966".

Cette "mise en service" devait cependant être retardée à "la fin du printemps", puis "au début de l'été", à "la fin de l'été" pour en arriver finalement "au début de l'automne", une saison qui tient toujours et qui n'a maintenant plus de chance de faire place à une autre.

Il y aura élections municipales le 23 octobre et il est tout naturel de penser que MM. Drapeau et Saulnier ont préféré laisser de côté trois stations plutôt que de remettre une inauguration tant attendue des contribuables.

Officiellement, on n'a pas donné d'explications à ce contretemps. On sait simplement que des difficultés non prévues

retrouvées en cours de forage de la station Frontenac, plus un certain retard à accorder le contrat de construction de la station elle-même, expliquent ce qui ne pourra faire autre-

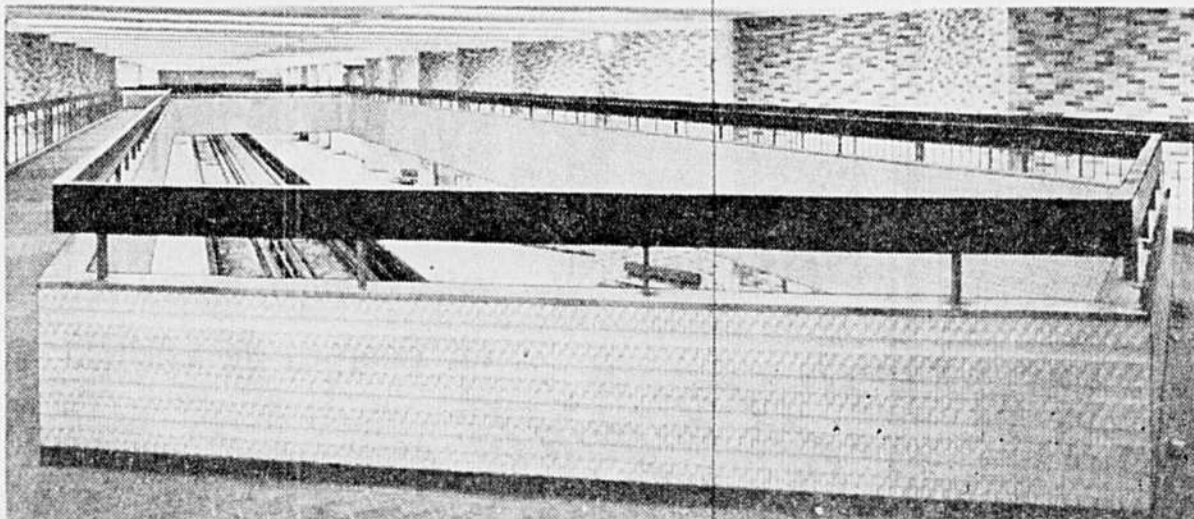
ment qu'être une forte déception pour un nombre considérable d'usagers de la partie est de la ville de Montréal.

La station Frontenac est en effet une station de première importance à cause de sa situa-

tion géographique: c'est la station située le plus à l'est du réseau de métropolitain. C'est aussi la station destinée à servir de tête de pont aux milliers de voyageurs que le réseau d'autobus a b a t quotidien-

ment sur le terminus Frontenac. Des mesures spéciales seront probablement prises pour diriger ce public voyageur vers la station la plus près: la station Papineau.

Voir METRO en page 2



Le métro de Montréal n'est plus un projet. Il est réalité. Et malgré des avatars, qu'il faut interpréter comme normaux si l'on tient compte de l'importance du chantier, ce métro est déjà très beau. Cette photo,

prise de la mezzanine de la station Place des Arts, en fait foi... tout comme une série d'autres photographies que LA PRESSE publie aujourd'hui en page 45.

Sartre et Simone de Beauvoir en tête de liste du 'Tribunal' Russell

NEW YORK, (AFP) — Les noms des écrivains français Jean-Paul Sartre et Simone de Beauvoir figurent en tête de la liste des personnalités internationales qui ont jusqu'à présent accepté de faire partie du "tribunal" convoqué par le philosophe britannique Bertrand Russell afin d'enquêter sur les "crimes de guerre" commis au Vietnam par les Américains.

Le cardinal Wyszynski ne viendra pas au Canada

VARSOVIE, (PA) — Le Cardinal Stefan Wyszynski a déclaré aujourd'hui à des visiteurs canadiens qu'il n'y avait pas la moindre possibilité que le gouvernement polonais lui permette d'entreprendre le voyage qu'il avait prévu pour ce mois-ci au Canada.

TORONTO

SUITE DE LA PAGE 1

"Toutes les provinces s'intéressent à l'assurance-maladie, mais son caractère obligatoire n'est pas nécessaire, pas plus, d'ailleurs, que son caractère uniforme à travers tout le pays. Ce sont les provinces elles-mêmes qui devraient décider des priorités en matière de dépenses publiques dans le cadre de leur juridiction."

Les autres provinces

Le nouveau premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard, M. Campbell, a tenu des propos identiques en disant que sa province n'a même pas les moyens financiers d'accepter la proposition provinciale actuelle du fédéral.

Même M. Louis Robichaud, du Nouveau-Brunswick, a de sérieuses objections au programme mis de l'avant par Ottawa.

L'opposition de toutes les provinces récalcitrantes porte sur les mêmes aspects de l'initiative fédérale: — le fait qu'on impose le respect de certains critères dans une juridiction provinciale; — le caractère obligatoire du programme qu'on voudrait plutôt volontaire;

— l'exigence de l'universalité vers laquelle les provinces ne semblent vouloir évoluer que par une lente escalade.

Il ne fait plus de doute que la situation politique canadienne va tantôt être bouleversée par un affrontement majeur entre les provinces et Ottawa au sujet de l'assurance-maladie.

Cet affrontement contre Ottawa pourrait être doublé de difficultés entre les provinces elles-mêmes au sujet de la nouvelle proposition sur la prérogative dont on sait qu'elle est plutôt défavorable pour le Québec.

M. Ross Thatcher, qui perd tout dans l'opération, s'est cependant réjoui, ce matin, de ce qui arrive à Québec. "Mais je n'aime pas que ce soit aux dépens de la Saskatchewan", a-t-il dit.

"Nous ne devrions pas être punis pour l'efficacité de notre gouvernement". M. Thatcher a indirectement accusé M. Al Johnson, sous-ministre des Finances en Saskatchewan, au temps des socialistes, devenu sous-ministre adjoint des Finances à Ottawa et chargé des relations fédérales-provinciales, d'avoir fomenté lui-même une vengeance politique par le truchement des nouveaux arrangements de prérogative.

M. Johnson assiste à la conférence en qualité d'observateur et on croit savoir que des membres de la délégation québécoise devaient déjeuner avec lui, à midi, pour discuter toute cette affaire.

conservateur, qui s'est fait élire en promettant de ralentir le développement de la province et qui va tenir son mandat".

Il ne fait pas de doute que cette idée sera largement développée pendant la session, prévue pour demain.

M. Lesage a également révélé hier que son parti tiendrait aujourd'hui, à Québec, un caucus. Il n'a pas donné de motifs, mais il s'agit sûrement de bien régler la tactique pour la session, qui pourrait être extrêmement importante pour l'avenir des deux partis.

Les membres du cabinet se sont réunis ce matin une demi-heure plus tard que prévu, soit à 11 h. a.m., mais la séance a été brusquement interrompue par la sortie du premier ministre vers midi.

M. Johnson a alors déclaré: "Tout est suspendu". Les journalistes lui ont demandé s'il faisait allusion à la séance du cabinet, à la session ou au comité hospitalier. Il a simplement répondu: "On verra".

Le premier ministre est allé par la suite discuter avec une délégation de l'Association des administrateurs d'hôpitaux, mais il a répété que ces entretiens ne changeraient rien à sa position sur la grève.

L'impression, qui se dégageait de cette première bataille dans la jungle parlementaire, pourrait également marquer pour une assez longue période le parti ministériel.

Pendant ce temps, les préparatifs techniques se poursuivent. Des pupitres pour les 108 députés ont été installés dans la Chambre verte. Un plan indiquant la place de chacun est en préparation. Hier, on a vérifié l'équipement électrique pour l'enregistrement des débats, etc.

Le premier ministre a fait savoir en outre que le député d'Arthabaska, M. Roch Gardiner, proposera la rédaction de l'adresse en réponse au Discours du Trône et que le député de Richelieu, M. Maurice Martel, sera le second.

Ce sont deux nouveaux députés et qui sont parmi les plus jeunes. Le premier a 27 ans et le deuxième en a 29.

Pour l'ouverture de la session, il y aura plusieurs figures nouvelles, à commencer par le lieutenant-gouverneur. Son Excellence Hugues Lapointe. Il y aura un nouvel orateur, M. Remi Paul et plusieurs nouveaux députés dans chacun des partis.

Avec le retour de M. Paul Dozois d'un voyage en Europe, on ne prévoit qu'une seule absence. Il s'agit du député de Dorchester, M. Paul-Henri Picard (UN), qui a été grièvement blessé dans un accident d'auto la semaine dernière.

Il n'en reste pas moins que les ingénieurs et l'administration municipale nourrissent le secret espoir de mettre cette importante voie de communication au service de la population de la rive sud du Saint-Laurent très tôt au début de 1967.

Il s'agissait de créer le plus vite possible une clientèle assidue de travailleurs, de profiter le plus rapidement possible de l'apport en capitaux de trois stations supplémentaires et de roder l'équipement technique le plus longtemps possible avant l'inauguration de l'Exposition universelle de 1967.

Ce "secret espoir" s'est également évanoui au cours des travaux de forage du tunnel sous le St-Laurent. La date



Les négociateurs paraphent les clauses du contrat pour les employés d'hôpitaux. De gauche à droite, MM. Gilles Corbeil, directeur régional et négociateur syndical, Yves Pratte, administrateur, Paul Pleau, négociateur patronal.



Les dirigeants de l'Association des hôpitaux du Québec protestent contre la nomination de M. Yves Pratte comme administrateur des hôpitaux. Photographés au cours d'une réunion hier après-midi, de gauche à droite, la R.M. Liliane Pelouquin, le Dr André Pothier et M. J. Gilbert Turner, respectivement directrice, président et directeur de l'association.

maintenant prévue pour l'inauguration de ce troisième tronçon de métro situe l'événement "fin mars" et possiblement "début avril", quatre ou cinq semaines à peine avant l'ouverture d'Expo 67.

La complexité des travaux à exécuter le long de ce dernier tronçon suffit amplement à expliquer ce "retard théorique" puisqu'il est important d'assurer le service sous le Saint-Laurent en temps pour l'exposition. Et ceci ne fait de doute dans l'esprit de personne.

Partout ailleurs, les travaux progressent selon le "plan quadriennal" que s'était fixé l'administration Drapeau-Saulnier en 1962.

Les trains roulent presque 24 heures sur 24 pendant que se poursuit le programme de formation du personnel et le livraison du matériel roulant continue à la cadence prévue.

La plupart des travaux de construction sont complétés dans un nombre important de stations. Les ateliers de révision et de réparation de wagons fonctionnent déjà depuis la livraison des premières rames de métro.

Les ingénieurs sont satisfaits, malgré des avatars qu'ils ne manquent pas de qualifier de "normaux" dans un chantier de cette importance.

Le Dr Gilbert Turner, vice-président de l'AHPQ et directeur général de l'Hôpital Royal Victoria, a insisté sur le fait que "toutes les décisions prises, ces quatre ou cinq dernières semaines, avaient été unanimes". Le Dr Turner faisait allusion aux bruits qui ont couru voulant que ce soit les hôpitaux de langue anglaise et ceux qui sont la propriété de certaines communautés religieuses qui aient principalement fait obstacle à un règlement sur la clause des promotions.

Brinco: c'est faux, affirme Jean Lesage

QUEBEC, (par F. T.) — Le chef de l'opposition à l'Assemblée législative du Québec, M. Jean Lesage a qualifié de fausse, hier, une déclaration de M. Daniel Johnson selon laquelle un accord avec la société Brinco aurait été signé le 5 juin s'il avait été réélu.

"C'est absolument faux d'affirmer qu'une entente aurait été signée si J'avais été réélu, a dit M. Lesage. Il est plus exact de dire qu'une entente aurait peut-être pu être signée."

Le chef de l'opposition a précisé que les négociations en vue d'une entente avec l'Hydro-Québec au sujet du projet s'étaient poursuivies durant toute la campagne électorale, à sa connaissance, mais qu'il n'avait pas été mis au courant des détails du dernier projet d'entente conclue entre les deux sociétés.

LA MÉTÉO

Minimum cette nuit : 52
Maximum demain : 75

Bureau météorologique du Canada, Dorval, (D.C.) Régions de l'Ontario et des Laurentides: ensoleillé avec quelques périodes nuageuses. Frais. Vents du nord-ouest de 20 milles. Minima et maxima à Montréal 55 et 75. La Thémis 50 et 70.

Régions de Québec et des Cantons de l'Est: ensoleillé avec quelques périodes nuageuses. Frais. Vents du nord-ouest de 20 milles. Minima et maxima à Sherbrooke 55 et 75. Québec 55 et 75.

Régions de la Gaspésie et des Îles: pluie dans la matinée, ensuite dans l'après-midi, s'éclaircissant dans la soirée. Frais. Vents légers tournant au nord-ouest de 20 milles dans l'après-midi. Minima et maxima à Sept-Îles et Gaspé 55 et 65.

Le juge Irène Lagarde a émis hier après-midi, un mandat d'amener contre un employé d'hôpital en grève qui a négligé de répondre à l'appel de son nom, aux enquêtes préliminaires.

Jacques Labarre, âgé de 41 ans, de la rue Marquette, devait comparaître pour son enquête devant le juge Irène Lagarde, sous l'accusation "d'avoir proféré des menaces par téléphone... plus précisément d'avoir dit que deux hôpitaux "recevraient" des bombes".

Labarre, un employé de l'hôpital Sainte-Justine, était en liberté provisoire sous deux cautionnements de \$50 chacun. Vu son absence en cour, ces deux cautionnements ont été "notés" et ils seront éventuellement confisqués.

Mort subite du président du Nicaragua

MANAGUA, (UPI) — Le président René Schick du Nicaragua est mort tôt aujourd'hui à la suite d'une crise cardiaque.

Le Congrès est convoqué en session d'urgence pour lui désigner un successeur. Le président défunt n'avait que 56 ans. Il avait été élu le 1er mai 1963. Il venait d'effectuer une visite en Europe, au Moyen-Orient et aux États-Unis.

Il n'avait eu aucun trouble cardiaque auparavant. Ses médecins avaient trouvé son état satisfaisant hier à la suite d'une légère commotion du cœur.

LES DIRIGEANTS

SUITE DE LA PAGE 1
s'est terminée dans l'enthousiasme le plus marquant ce matin. Les représentants des 189 syndicats membres de la Fédération ont accordé une chaleureuse ovation à leur président, M. Paul-Emile Dalpé. Ce dernier a remercié tous ses collaborateurs et en particulier le comité de négociation qui a siégé durant 24 des 30 heures qui ont précédé la conclusion de l'accord.

Tous les membres du bureau fédéral ont semblé très heureux des termes de la convention collective qui leur a été soumise. Plusieurs d'entre eux n'ont pas caché leur désir de retrouver les membres de leur syndicat et ils se sont dits prêts à quitter sur-le-champ leurs appartements du Sheraton Mont-Royal où ils ont passé près de trois semaines.

Les 32.500 grévistes devaient se prononcer au cours de la journée sur l'opportunité de ratifier l'accord conclu par leurs dirigeants et de reprendre le travail. A cet effet, des rencontres ont été organisées par chacun des syndicats de la Fédération afin de permettre à leurs membres de faire connaître leur opinion.

Un vote des deux tiers à l'échelle de la province est nécessaire pour renverser la décision du bureau fédéral. On sait que le même système a prévalu, lors du vote de grève tenu le 29 juin dernier. A cette occasion, les travailleurs d'hôpitaux affiliés à la CNS s'étaient prononcés dans une proportion de 92 pour cent en faveur d'un arrêt de travail.

Le scrutin qui devait avoir lieu aujourd'hui ne devait pas nécessairement être secret dans tous les syndicats concernés. Les résultats du vote devaient être comptés durant la soirée au siège social de la Confédération des syndicats nationaux, rue St-Denis, dans la métropole.

A l'issue de la rencontre du bureau fédéral, le président de

HOMMES ET FEMMES DE 16 A 45 ANS
songez à votre avenir !

Inscrivez-vous aux cours de machines IBM comprenant Fonctionnement — Circuit — Programmation — Perforation RENSEIGNEMENTS EN TELEPHONANT A 861-5426

Pour obtenir renseignements gratuits, écrivez à Automation Data Processing Institute Ltd 1242, RUE PELL, MONTREAL, P.Q. Veuillez faire parvenir, sans obligation, tous les détails nécessaires concernant les cours IBM.

NOM
ADRESSE
VILLE TEL.
AGE DIPLOME

AVANT DE VOUS INSCRIRE POUR UN COURS D'ANGLAIS

RENDEZ-VOUS JUSTICE!

Visitez une ou plusieurs écoles de langues avant de vous rendre à nos laboratoires; vous serez convaincus de l'efficacité de notre nouvelle méthode.

POURQUOI EST-ELLE LA MEILLEURE?

Elle utilise vos sens de l'ouïe, de la parole et de la vue. Votre ouïe, vue et parole contribuent à la maîtrise de l'anglais ou d'une autre langue.

40 professeurs, tous diplômés d'université (baccalauréat et doctorat), spécialisés en linguistique, ajoutent à leurs connaissances et habileté en utilisant un équipement électronique conçu selon les normes les plus modernes.

LES COURS SONT VRAIMENT A LA PORTÉE DE TOUS GRÂCE AU NOUVEAU PLAN CRÉDIT-ÉTUDES

527-8511

LABORATOIRE AUDIO-VISUEL DE LANGUES INC.
3500 PARC LAFONTAINE, édifice "Le Cherrier", Montréal. 527-8511

ACHETEZ MAINTENANT
POUR PROFITER DE CES BAS PRIX

FENÊTRES ET MOUSTIQUAIRES D'ALUMINIUM

Toutes grandeurs régulières D.H. jusqu'à 90 combinées. Minimum 4 fenêtres chacune \$19⁹⁵ posée, menuiserie en plus.

SPECIAL D'INTRODUCTION CLAPBOARD D'ACIER

3 JOURS SEULEMENT 100 PIEDS CARRÉS \$72⁵⁰

AUVENTS EN FIBRE DE VERRE Largeur 96" Côte 24" Projection 48" SPECIAL \$146⁸⁸

PORTES D'ALUMINIUM Installation facultative \$49⁵⁰

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

Acandia

Pour démonstration gratuite, appelez: 722-8850

1981 JEAN-TALON EST

METRO

SUITE DE LA PAGE 1

Il ne sera évidemment pas question non plus pour ces premiers usagers d'utiliser le tronçon No 4: celui de Montréal-Longueuil. Il ne s'agit pas là d'un retard puisqu'il n'a jamais été question que cette addition au réseau métropolitain soit inaugurée en même temps que les tronçons nord-sud et est-ouest.

Il n'en reste pas moins que les ingénieurs et l'administration municipale nourrissent le secret espoir de mettre cette importante voie de communication au service de la population de la rive sud du Saint-Laurent très tôt au début de 1967.

Il s'agissait de créer le plus vite possible une clientèle assidue de travailleurs, de profiter le plus rapidement possible de l'apport en capitaux de trois stations supplémentaires et de roder l'équipement technique le plus longtemps possible avant l'inauguration de l'Exposition universelle de 1967.

Ce "secret espoir" s'est également évanoui au cours des travaux de forage du tunnel sous le St-Laurent. La date

Pour la première fois au Canada

Vêtements pour hommes de

PIERRE BALMAIN, PARIS

"mieux coupé, mieux fini" dit Georges de CAUNES

en exclusivité AUX Éléphants

31 PLACE VILLE-MARIE MONTREAL • 861-3013

Le conciliateur doit faire rapport d'ici une semaine sur le conflit ferroviaire

Une porte-parole du ministère fédéral du Travail nous a annoncé que le juge J. C. A. Cameron, d'Ottawa, publiera, d'ici une semaine, son rapport de conciliation dans le conflit qui oppose les compagnies de chemins de fer à ses 22.000 employés sédentaires.

Cette nouvelle est susceptible de mettre fin à la grève des quelque 2.000 employés non itinérants du Canadien Pacifique et des Chemins de fer nationaux, qui en était aujourd'hui à sa troisième journée.

L'arrêt s'était étendu aujourd'hui jusqu'à Toronto où déjà 700 employés avaient débrayé pour manifester leur solidarité envers leurs confrères de Montréal.

Aussitôt qu'ils ont appris cet-

te nouvelle, les dirigeants de la Fraternité des cheminots, des employés du transport et autres ouvriers sont entrés en pourparlers avec les représentants des grévistes en vue de mettre fin à la grève qu'ils considéraient illégale.

L'arrêt de travail a débuté, lundi soir, chez les chauffeurs de camions des Chemins de fer nationaux, à la gare Bonaventure, après une assemblée tumultueuse de la Fraternité canadienne des cheminots, des employés de transports et autres ouvriers.

Ils voulaient ainsi manifester leur mécontentement contre les compagnies et leur syndicat, pour leur lenteur dans les négociations en vue de la signature

d'une nouvelle convention collective.

Les quelque 22.000 employés sédentaires des chemins de fer ont pris, il y a deux mois, un vote de grève, 95% ont alors voté pour l'arrêt de travail. Peu après, une commission de conciliation, présidée par le juge J. C. A. Cameron, d'Ottawa, a été formée.

Légalement, une grève ne peut commencer que sept jours après la publication du rapport de conciliation. Or, le juge Cameron, qui devait publier le sien le 20 juillet dernier, se fait encore attendre, ce qui a donné lieu à l'explosion des syndicats.

Ceux-ci craignent qu'il ne s'agisse là d'une manœuvre du gouvernement fédérale

à retarder les événements jusqu'à l'ouverture de la session. Ottawa pourrait alors adopter une loi qui enlèverait le droit de grève aux employés des chemins de fer.

Hier, la grève s'est étendue à plusieurs installations du CNR et du CPR, puis à Toronto.

Les dirigeants des compagnies et des syndicats se demandent aujourd'hui si elle ne se propagera pas dans d'autres centres ferroviaires du pays. Les dirigeants syndicaux projettent de revoir aujourd'hui les grévistes et de leur demander de reprendre le travail.

De leur côté, les porte-parole des compagnies de chemin de fer ont fait savoir que la circulation des marchandises dans la Métropole était presque interrompue.

Un représentant des Chemins de fer nationaux a déclaré: "Nous ne pouvons acheminer les marchandises à Montréal, ni en expédier à l'extérieur. Deux convois de marchandises qui devaient quitter Montréal pour Toronto ont été contremandés, au CN. Au Canadien Pacifique, la circulation des trains n'a pas encore été affectée. Les deux compagnies, par ailleurs, n'ont rien changé à l'horaire de leurs

services de voyageurs.

Au CPR, on nous a fait savoir qu'un embargo a été décrété sur l'expédition des effets périssables et que les marchandises sont acceptées sans réserve.

Au bureau de poste central de Montréal, un porte-parole nous a déclaré que la grève n'affecte pas la distribution du courrier ou des colis.

"Nous avons nos propres équipes de camions, a-t-il expliqué, et nos hommes cueillent eux-mêmes les wagons. Nous n'avons eu, jusqu'ici, aucune difficulté", dit-il.



Delàbrement de maisons abandonnées

Grâce à l'initiative de jeunes du quartier, la démolition des immeubles sis entre les numéros civiques 2178 et 2222 de la rue Beaudry est déjà entreprise. Depuis que les locataires ont quitté les lieux, le 1er mai dernier, les vitres ont été brisées et quelques incendies ont été allumés. Les propriétaires eux, attendent toujours que la Ville procède aux expropriations annoncées.

Mécontentement de propriétaires de la rue Beaudry dont les maisons doivent être expropriées

par Claude MASSON

La bibliothèque centrale de Montréal, rue Sherbrooke, sera agrandie. Mais quand?

Telle est l'épineuse question que se posent les propriétaires touchés par ce projet.

Le tout a commencé à l'été de 1965, alors qu'à son assemblée du 12 juillet le conseil avait un montant de \$14,065 pour l'expropriation du bâtiment situé au 2175 Montcalm, soit la manufacture de United Tool Co. Ltd. De nouveau, à sa réunion du 30 septembre 1965, le conseil autorisait une somme de \$190,425 pour l'expropriation des immeubles sis entre les numéros civiques 2178 et 2222 de la rue Beaudry. En novembre de cette même année, les quatre propriétaires et les 19 locataires concernés recevaient un premier avis, lequel indiquait qu'à un certain moment, la ville prendrait possession de leur domicile en vue de l'agrandissement de la bibliothèque municipale.

Depuis, plus rien.

Inquiets quant à l'avenir, tous les locataires ont décidé de quitter les lieux le 1er mai dernier.

Les propriétaires, eux, attendent impatiemment des nouvelles de la ville. Et les voisins aussi.

Dans le premier cas, ils ont hâte d'obtenir des compensations, d'autant plus qu'ils ne retirent plus aucun montant de leurs loyers depuis le 1er mai.

Dans le second cas, ils souhaitent un geste positif et prompt de l'administration municipale, depuis qu'ils sont vides, ces bâtiments sont utilisés comme terrain de jeux par certains jeunes; les vitres ont été brisées, quelques incendies ont été allumés, les bicoques continuent d'être ravagées.

L'un des propriétaires, ne pouvant obtenir les renseignements désirés à l'hôtel de ville au sujet de la progression du projet, a décidé d'écrire au premier ministre, M. Daniel John-

son, au maire de Montréal, Me Jean Drapeau, et au président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, au début de cette semaine, s'informant de la situation.

Et l'agrandissement de la bibliothèque?

A date, les expertises préparées par la division des immeubles doivent être approu-

vées par le service des finances et le secrétariat municipal. Ces approbations complètes, l'avis de prise de possession préalable sera envoyé aux propriétaires. L'avis d'éviction qui doit suivre ne sera vraisemblablement pas nécessaire, puisque tous les locataires ont déjà quitté les lieux.

Qu'en est-il maintenant du projet lui-même, c'est-à-dire

l'agrandissement de la bibliothèque centrale, rue Sherbrooke? Le conservateur de celle-ci, M. Jules Bazin, n'est pas au courant du progrès des étapes préliminaires à la réalisation du projet. "Ça fait dix ans que je demande cet agrandissement mais je n'ai pas de nouvelles", a-t-il déclaré hier. Il est cependant d'avis que les bâtisses qui seront utilisées

pour cet agrandissement devraient être démolies au plus tôt, car les récents incendies allumés dans les hangars ont causé certains dommages, mineurs cependant, à la bibliothèque.

Pour sa part, M. Vincent Chené, greffier adjoint de la ville, service de qui relève la

pour cet agrandissement devraient être démolies au plus tôt, car les récents incendies allumés dans les hangars ont causé certains dommages, mineurs cependant, à la bibliothèque.

Pour sa part, M. Vincent Chené, greffier adjoint de la ville, service de qui relève la

Les Montréalais n'auront pratiquement pas accès avant 1969 au port Sainte-Hélène, "le plus beau du monde"

par Oswald Mamo

Les Montréalais pourront s'enorgueillir d'avoir le plus beau port de plaisance au monde, le port Sainte-Hélène, mais après 1969 seulement, alors que la ville de Montréal achètera tout probablement la Ronde dont le port Sainte-Hélène fait partie intégrante.

Donc d'ici 1969, l'accès au port Sainte-Hélène, sera en quelque sorte défendu aux Montréalais à qui l'on demande, une fois de plus, un petit sacrifice.

Le port Sainte-Hélène, avec un bassin de 25,71 acres, pourra recevoir, à ses huit appointements, 262 embarcations. Cependant, des quais marginaux pourront accueillir, eux, 138 embarcations pour un grand total de 400.

Or, à quelque neuf mois de l'ouverture de l'Expo, il ne reste pas énormément de places vacantes et l'on attend des réservations qui viendront d'aussi loin que le bassin méditerranéen et même d'Afrique.

1,600 réservations

Déjà, la direction du port a reçu plus de 1,600 réservations fermes dont 70 pour cent proviennent d'un rayon de plus de 100 milles de Montréal.

Si l'on calcule que le séjour moyen des embarcations est d'environ cinq jours, et que par ailleurs plusieurs places sont réservées pour toute la durée de l'Expo pour des navires, soit d'un ministère quelconque, fédéral ou provincial, soit des pays exposants ou les maisons commerciales, les organisations nationales etc., on constate facilement que le port est déjà presque bondé.

Pour les Montréalais qui tiennent à arriver à l'Expo par la voie maritime, ils ne leur reste qu'à réserver leur place, si place il existe encore, dès maintenant, ou bien à se contenter d'arriver à "Terre des hommes" à bord de l'un des bateaux mouches que l'Expo exploitera l'an prochain.

Le port Sainte-Hélène sera, sans aucun doute possible, le

plus beau port de plaisance au monde, puisqu'on y trouvera le club house "La Marinière", établissement ultra moderne, où les services de tous genres ne manquent pas.

En effet, le bâtiment principal offrira les services suivants: Un restaurant de première classe ("La table du capitaine"), avec bar et bar-salon; Un "snack-bar"; Un magasin d'alimentation (Épicerie-boucherie autorisée par la RAQ à vendre de la bière); Un salon de bier; Un salon pour cirer les chaussures; Une buanderie automatique;

Une teinturerie pour le nettoyage à sec; Des casiers et des douches; Des distributeurs automatiques pour la glace, les cigarettes, les liqueurs douces et les friandises.

La radiotéléphonie

A cette gamme de service, il ne manque qu'un comptoir de change que les dirigeants du port Sainte-Hélène n'ont pu pour le moment obtenir.

Le port Sainte-Hélène sera doté, d'autre part, d'un service de radiotéléphonie qui permettra de contrôler le mouvement des bateaux et trois vedettes du port, des bateaux-pompes, selon l'écoute des "yachts-

men" sur des fréquences qui seront déterminées plus tard.

On y trouvera encore toutes les catégories de carburants et de lubrifiants sur un quai de service attenant à la partie profonde du bassin.

Enfin, la mise en cale sèche sera munie d'un élévateur d'une capacité de 35 tonnes, servant à la sortie ou au lancement d'embarcations atteignant jusqu'à 65 pieds de longueur.

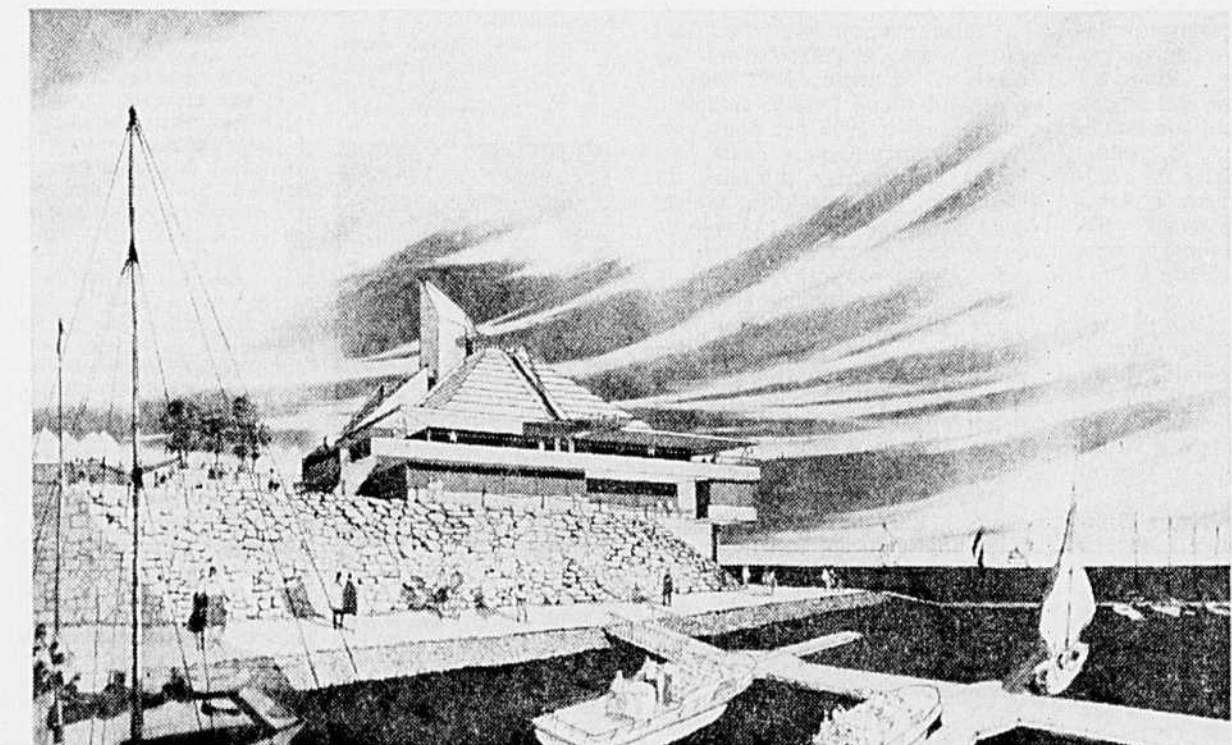
Selon un porte-parole du port Sainte-Hélène, ce dernier est construit spécialement pour les navires dont les dimensions varient de 30 pieds à 110 pieds de longueur.

Les tarifs seront calculés à raison de \$0.15 par pied par jour

avec un minimum de \$5 par jour.

Actuellement, les dirigeants du port tentent d'obtenir la coopération des différents ports de plaisance, le long du Richelieu, au lac des Deux-Montagnes et le long du fleuve St-Laurent pour que ces derniers puissent retenir pendant une journée ou deux les navires qui se dirigent vers l'Expo en attendant qu'il ait des places libres au port Sainte-Hélène.

On apprend, enfin, qu'après l'Expo, le port ne sera pas réservé aux grosses fortunes de la région puisque la ville de Montréal, croit-on savoir, entend le transformer en club nautique et y construire, près de La Marinière, une piscine.



Vue panoramique de la "Marinière"

M. Dupuy est à la recherche d'un bateau

par Oswald MAMO

L'Expo est à la recherche d'un croiseur pour son commissaire général, M. Pierre Dupuy.

Mais par croiseur, il ne faut pas entendre ces petites embarcations d'une vingtaine de pieds de longueur que plus d'un Canadien rêve de posséder un jour. Il s'agit plutôt d'un bateau digne de recevoir à son bord les fêtes couronnées et les chefs d'Etat qui visiteront l'Expo et d'autre part, en mesure d'entreprendre une croisière vers Québec ou même Kingston avec quelque 15 passagers à son bord.

Quel sera le commanditaire? Pour le moment, il n'y en a pas mais on ne perd pas espoir

à l'Expo de le trouver, un jour très prochain.

On ignore si ce commanditaire doit fournir l'équipage du navire. Selon les informations recueillies, il semble que la Société de la Couronne se contenterait du bateau seulement, à la condition qu'il soit équipé.

Ces mêmes informateurs nous présentent qu'un tel navire est

indispensable au commissaire général qui doit, comme on le sait, recevoir plusieurs chefs d'Etat durant les six mois de l'Expo.

"Il faut, d'autre part, que M. Dupuy puisse organiser des coquets à bord pour les personnalités importantes du monde."

Nous ignorons le prix d'un bateau de cette envergure. Il est permis de figurer \$100,000 ou même \$150,000. Ce montant valdrait au commanditaire de dire que son navire a reçu à son bord plus de chefs d'Etat que tout navire au monde.

On a critiqué sévèrement l'achat d'un avion à réaction par la province de Québec. On ne pourra cependant en faire autant en ce qui concerne l'Expo, puisque cette dernière ne déboursera rien en somme, si ce n'est, peut-être les salaires des membres de l'équipage.

nombre de visiteurs attendus à l'Expo.

— Environ 130.000 personnes par jour chercheront un endroit où demeurer.

— Environ 1.200.000 — 13 pour cent des visiteurs venant d'en dehors de la ville — s'arrêteront chez des amis et des parents.

7,150,000 personnes viendront à l'Expo en auto

WASHINGTON, (PA) — L'Association des automobilistes américains a affirmé, hier, que de 85 à 90 pour cent des visiteurs de l'Expo 67 se rendront à Montréal en automobile.

L'AAA a déclaré qu'elle basait ses assertions sur un relevé des visiteurs de l'Exposition mondiale de Seattle en 1962. L'Association a aussi fait les

prévisions suivantes relativement à l'Expo de Montréal: — Des 8.200.000 visiteurs attendus, 7.150.000 se serviront de l'automobile comme moyen de transport. Ce nombre ne comprend pas le million de visiteurs venant d'outre-mer. Ces deux derniers groupes porteront à environ 10.000.000 le

nombre de visiteurs attendus à l'Expo.

— Environ 130.000 personnes par jour chercheront un endroit où demeurer.

— Environ 1.200.000 — 13 pour cent des visiteurs venant d'en dehors de la ville — s'arrêteront chez des amis et des parents.

COFFRE À ARGENT

En métal gris, comprenant un plateau divisé en 7 compartiments pour la monnaie. Serrure à clef. Finition à même le cuivre. Dimensions: 10" x 4 3/4" x 7 1/4"

Prix rég. \$6.60
SPECIAL \$4.95
PILON

"Votre centre d'achats d'articles de bureau"

F. Pilon inc.

FOURNITURES DE BUREAU

- 750 Beaubien 273-9501
- 800 MI-Royal 524-3081
- 8559 St-Laurent 381-6261
- 851 Decarie 748-7961
- 280 ouest, St-Jacques, 842-4171

Trop occupés aujourd'hui?

VENEZ à la BANQUE ce SOIR

NOS SUCCURSALES SONT OUVERTES TOUS LES SOIRS DE 7H. À 8H.

LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL

LOUEZ

OUTILS et EQUIPEMENT pour LA MAISON / L'INDUSTRIE / LA CONSTRUCTION

273-2411

Perco

6272 BOUL. ST-LAURENT

OUVERT le samedi de 10h à 8h p.m. le dimanche jusqu'à midi

ANALYSES DU SANG

ANALYSES D'URINES

Analyses complètes des urines \$250

GROSSESSE

Test biologique (rats) \$500

Résultat: 36 heures

TEST BIOLOGIQUE NOUVEAU! \$800

RÉSULTATS 2 HEURES APRES RECEPTION DU SPECIMEN

9 a.m. à 3 p.m. dimanche excepté

Positivité après 8 jours de retard

845-7251

Diverses analyses de sang à prix variés

PHARMACIE MONTREAL — BOUTY & DUGUITE — PROPRIETAIRES

La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

Merci Grand-maman... de m'avoir suggéré la

BOUTIQUE COLONIALE

de A. Forget où le choix est le plus varié dans les meubles et accessoires de style Colonial.

Encore une fois Merci Grand-Maman!

OUVERT JEUDI ET VENDREDI jusqu'à 9 h. 30

A. FORGET

6707 ST-LAURENT Tél.: 274-5568

juste au nord de St-Zotique

L'Escadrille "Ville de Montréal" reçoit le drapeau de la métropole... après 30 ans

par Florian BERNARD

De 1943 à 1945, l'Escadrille "Ville de Montréal" reçut des citations pour ses exploits en France, particulièrement en Normandie et en Allemagne.



Le maire de Montréal, M. Jean Drapeau a présidé la cérémonie en présence de nombreux dignitaires de la aviation canadienne, dont le lieutenant-colonel J. D. Fisher, officier-commandant de l'escadrille.

La cérémonie a débuté par une revue de la garde d'honneur. Le capitaine d'aviation Carl Friberg s'est ensuite approché du maire pour recevoir le drapeau de la ville, qui a été remis ensuite au lieutenant-colonel Fisher. Auparavant les couleurs de Montréal de même que celles du Canada, de la province et de l'ARC avaient été bannies par les capitaines J. H. Desrosiers, amonier catholique, et R. C. Johnston, amonier protestant.

Un passé glorieux

Dans son allocution, le maire Drapeau a rappelé le passé glorieux de l'escadrille qui porte le nom de la métropole. Cette escadrille, formée avant la seconde guerre mondiale, servit d'abord comme groupe de chasse et de coopération d'artillerie côtière. Ses aviateurs se méritèrent l'admiration et la renommée sur le front européen, témoin de tant de bombardements.

L'UMQ propose le retrait du droit de grève aux fonctionnaires publics

Dans un télégramme adressé hier après-midi au premier ministre Daniel Johnson, le président de l'Union des municipalités, M. Fernand Drapeau, propose de mettre en quarantaine le droit de grève que le gouvernement provincial a accordé en 1964, en vertu d'un nouveau code du travail, aux employés des services publics.

servateurs délégués à Québec par d'autres corps et services publics, avaient instamment prié les autorités provinciales de ne pas accorder ce droit de grève dans les services essentiels duquel le bien commun tient immédiatement.

Le président de l'UMQ a écrit dans son télégramme au premier ministre: "La grève actuelle dans les hôpitaux et l'annonce d'une session parlementaire extraordinaire à Québec, le 4 août, inclinent l'Union des municipalités à exprimer l'attitude qu'elle a prise en juin 1964 avant l'adoption du bill 54 (nouveau code du travail), alors que quelque 1.500 délégués présents (y compris ceux de la Fédération des commis-

sions scolaires et d'autres services publics) se prononcèrent sans équivoque contre le droit de grève dans le secteur public."

A la lumière très précise de la grève dans les services hospitaliers, M. Drapeau a ajouté: "La preuve est faite qu'il ne peut y avoir de substitut valable, ni d'organisation d'urgence pour éviter des conséquences extrêmes d'un arrêt de travail dans les services publics."

"L'Etat a le devoir d'intervenir dans des circonstances où la sécurité publique est gravement menacée."

L'Union des municipalités prie donc le gouvernement provincial de rappeler ou de mettre en quarantaine le droit de grève dans le secteur public."

215 contribuables réclament la démission immédiate du maire de Châteauguay-Centre

par André Béliveau

Quelque 215 contribuables de la municipalité de Châteauguay-Centre, en banlieue de Montréal, ont réclamé hier soir la démission du maire de cette localité, M. Richard Sutterlin, qu'ils accusent de maladministration.

Cette requête plutôt insuite a été présentée au maire, sous forme de pétition, au cours d'une assemblée du conseil municipal, en présence d'une cinquantaine des signataires et d'autant de partisans de M. Sutterlin.

Celui-ci, après avoir pris connaissance des alléguations soulevées contre lui, a déclaré qu'il demeurerait à son poste et qu'il consulterait ses avocats afin d'aviser des mesures à prendre à l'endroit de ses détracteurs.

vaise publicité" dont souffrirait Châteauguay-Centre "dans tout le comté et ailleurs".

● Il aurait, "par son ignorance en matière administrative et le manque de jugement" et la manifestation à l'égard des moyens financiers de chaque contribuable, "créé un climat de méfiance et d'insécurité qui s'accroît de jour en jour" et qui serait la cause directe de la mise en vente "de 80 propriétés du quartier no 6".

● En matière de taxation, il aurait eu des "exigences" auxquelles la population se trouverait dans l'impossibilité de faire face.

"insistance à vouloir dépenser sans compter l'argent du public en vue d'installer un parc industriel en un endroit peu propice à cet usage, à cause de l'instabilité du sol".

Ils accusent carrément le maire d'agir ainsi "afin de favoriser un certain échelon qui, nous a-t-on expliqué, serait directement intéressé à ce que ce parc industriel soit établi sur un terrain appartenant à sa famille."

Les signataires de la pétition soutiennent enfin que le maire Sutterlin "n'a plus le droit de continuer à remplir une fonction publique qui, normalement, devrait être dévolue à une personne plus compétente et plus saine" que lui.

Celui-ci, après avoir pris connaissance des alléguations soulevées contre lui, a déclaré qu'il demeurerait à son poste et qu'il consulterait ses avocats afin d'aviser des mesures à prendre à l'endroit de ses détracteurs.

Aucun des conseillers municipaux ne s'est prononcé sur la pétition. M. Yvan Gilbert, maire suppléant, a expliqué que le conseil "n'avait pas encore eu le temps d'étudier" les accusations portées contre M. Sutterlin.

● Il serait le "seul et unique responsable de la mésentente et de la dissension qui existent au sein ou conseil municipal et qui empêchent le progrès normal de la ville".

Les protestataires reprochent en outre à M. Sutterlin son manque de "prudence" dans son administration des fonds publics;

● Il aurait été "à l'origine, par ses déclarations et son comportement public, de la mauvaise publicité" dont souffrirait Châteauguay-Centre "dans tout le comté et ailleurs".

● Il aurait, "par son ignorance en matière administrative et le manque de jugement" et la manifestation à l'égard des moyens financiers de chaque contribuable, "créé un climat de méfiance et d'insécurité qui s'accroît de jour en jour" et qui serait la cause directe de la mise en vente "de 80 propriétés du quartier no 6".

● En matière de taxation, il aurait eu des "exigences" auxquelles la population se trouverait dans l'impossibilité de faire face.

● Il aurait, "par son ignorance en matière administrative et le manque de jugement" et la manifestation à l'égard des moyens financiers de chaque contribuable, "créé un climat de méfiance et d'insécurité qui s'accroît de jour en jour" et qui serait la cause directe de la mise en vente "de 80 propriétés du quartier no 6".

Les deux principaux chefs de la "rébellion des contribuables" semblent être MM. J. Sarto Blais, ancien secrétaire-trésorier de la municipalité, et Fred Berry, président de la Ligue des propriétaires. C'est M. Blais qui a rédigé le texte de la pétition, et c'est lui également qui l'a lu hier soir devant le conseil municipal.

Châteauguay-Centre a une population d'environ 13.500 âmes.

Châteauguay-Centre a une population d'environ 13.500 âmes.

Les principaux reproches

Les principaux reproches que les pétitionnaires adressent à M. Sutterlin sont les suivants:

● Il aurait manqué de "sagesse" et de "prudence" dans son administration des fonds publics;

● Il aurait été "à l'origine, par ses déclarations et son comportement public, de la mauvaise publicité" dont souffrirait Châteauguay-Centre "dans tout le comté et ailleurs".

Pas de grève chez les employés des services électriques de Montréal

Une grève générale des employés des services électriques de Montréal a été évitée de justesse, hier, par la signature d'un contrat de travail prévoyant une hausse générale de salaires de 22 p. 100, de nombreuses clauses touchant la sécurité d'emploi et autres avantages.

Les techniciens, inspecteurs et employés de bureau de la Commission des services électriques de la ville, membres du Syndicat canadien de la fonction publique, avaient voté dans une proportion de 94 p. 100 en faveur de la grève, il y a quelques semaines seulement.

Le conseiller technique du syndicat, M. Robert Deant, s'est dit très heureux du contrat de deux ans qui vient d'être signé. L'entente prévoit, outre les majorations de salaires, une pri-

me de non-promotion basée sur l'ancienneté.

Ce contrat accorde également aux syndiqués des primes de nuit de 15 cents l'heure, le paiement annuel à 100 p. 100 de l'excédent des 130 jours de maladie, trois semaines de vacances après 8 ans de service, de même que des clauses-modèles de gré à gré.

FAITS divers

Double noyade dans la rivière Ste-Anne

ST-TITE-DES-CAPS. (PC) — Un homme et un garçonnet se sont noyés, hier après-midi, dans la rivière Ste-Anne, entre St-Férel et St-Tite-des-Caps, à environ 45 milles au nord-est de Québec.

Les deux victimes sont M. Joseph Labrecque, 35 ans, et Bernard Hudson, 10 ans, tous deux de Dubouerg, en banlieue de Québec.

L'accident s'est produit lorsque le jeune Hudson, qui pêchait en compagnie de M. Labrecque, est tombé du quai de la rivière Ste-Anne. C'est en voulant secourir la jeune victime que M. Labrecque s'est aussi noyé.

On n'avait pas encore repêché les corps des deux victimes hier soir.

Grièvement blessée par une automobile

Une jeune fille a été grièvement blessée lorsqu'elle a été renversée par une automobile, à la suite d'une collision survenue vers 5 h. 45, à l'intersection des rues Christophe-Colomb et Prieur, dans le nord de Montréal.

La victime, Mlle Evelyn Halfyard, domiciliée au 10604 rue Prieur, venait de descendre d'un autobus au moment de l'accident. Elle a été transportée à l'hôpital Jean-Talton souffrant d'une fracture du crâne.

Important vol de fourrures

Des malfaiteurs ont fait main basse sur un important lot de fourrures au cours d'un hold-up perpétré peu avant 4 h. hier après-midi, à la compagnie Silverman Canada Ltd., au 384 de la rue Mayor, dans l'ouest de la métropole.

Le commis, M. George Hrabovsky, était seul dans l'établissement lorsqu'un caquard armé l'a menacé, assommé et recouvert de manteaux de fourrures. D'autres individus, dont on ignore le nombre, ont prêté main-forte au caquard pour charger dans un véhicule, vraisemblablement un camion, un lot de manteaux et de peaux qui ont été pris sur des cintres dans le magasin et dans la voie.

Tôt ce matin, la police signalait que le montant du vol n'avait pas encore été déterminé. On révélait toutefois qu'il s'agissait d'un vol important.

Ce sont les limiers du Bureau des enquêtes criminelles qui ont été chargés d'enquête.

Garçon de 13 ans tué par une auto

Un garçon de 13 ans, Rejean Lafont, demeurant à Saint-Lafoe, a été tué hier par une automobile, dans la collision d'un camion et d'une camionnette survenue sur la route no 43, entre St-Zénon et St-Michel, dans le comté de Berthier.

M. Daniel Rivest, âgé de 22 ans, domicilié à St-Zénon, a été blessé dans l'impact. Il a été transporté à l'hôpital St-Eusèbe de Joliette.

Adolescent trouvé responsable de la mort d'un bébé

HULL. (PC) — L'adolescent de 15 ans, qui a sauvagement battu Cathy Dunnigan, un bébé de 18 mois, de Lucerne, a été trouvé coupable de négligence criminelle, hier, par un jury du comté.

L'adolescent subit actuellement des examens psychiatriques dans un hôpital de Montréal.

La jeune victime, fille de M. et Mme Frank Dunnigan, avait été trouvée dans un bois, blessée grièvement, le 4 juillet dernier. Elle a succombé à ses blessures le 9 juillet, sans jamais avoir repris connaissance.

L'adolescent doit comparaître devant un tribunal du Bien-être, le 8 août.

Un porte-parole de la couronne a déclaré qu'il n'y aura aucune autre accusation d'émise contre l'adolescent, avant qu'on connaisse les résultats des examens psychiatriques.

Deux voisins de la famille Dunnigan ont déclaré au jury avoir vu l'adolescent en compagnie de la victime peu de temps avant la disparition de cette dernière.

Quelque 400 personnes avaient participé aux recherches avant de trouver la jeune Cathy.

Il semble qu'au cours de la démolition des bicoques du côté ouest de la rue Beaudry, au sud de Sherbrooke, sera complétée avant l'événement mondial.

Blessure qui n'était pas "mortelle"

par Maurice Morin

M. Angelo Abandonato, âgé de 50 ans, est propriétaire du St-Hubert Spaghetti House, dans la localité du même nom. Sou-

vent il lui arrive de faire face à de mauvais plaisants et tout récemment encore, neuf jeunes gens faisant partie d'une équipe de balle molle l'auraient menacé... avec des couteaux. L'un d'eux en aurait même brandi un dans sa direction, toujours selon les dires de Me Paul Aubut qui représentait le quinquagénaire en Cour, hier après-midi.

Et pour faire peur au plus entreprenant du gang, le restaurateur sortit un revolver et fit feu, mais la balle ricocha

et alla frapper un autre membre du groupe... au bas de l'abdomen, dans un endroit caché... et privé. Mais le jeune homme n'aurait pas été grièvement blessé puisque Me Aubut a déclaré au procureur, lors de la comparution de son client, que le jeune homme atteint avait continué à jouer à la balle molle depuis.

Accusé d'avoir mis la vie de Pierre Gauvreau en danger en déchargeant une arme à feu dans sa direction, M. Abandonato a nié sa culpabilité, lors

de sa comparution, a choisi un procès devant jury avec enquête préliminaire fixée au 9 de ce mois-ci.

Il a été laissé en liberté sur parole après que Me Aubut, dans un langage pittoresque qui lui est propre, eut expliqué les circonstances de l'affaire au plus grand amusement des salles qui remplittaient la cour d'audience des Comparutions.

Il faut dire aussi que M. Abandonato avait comparu par voie de sommation.

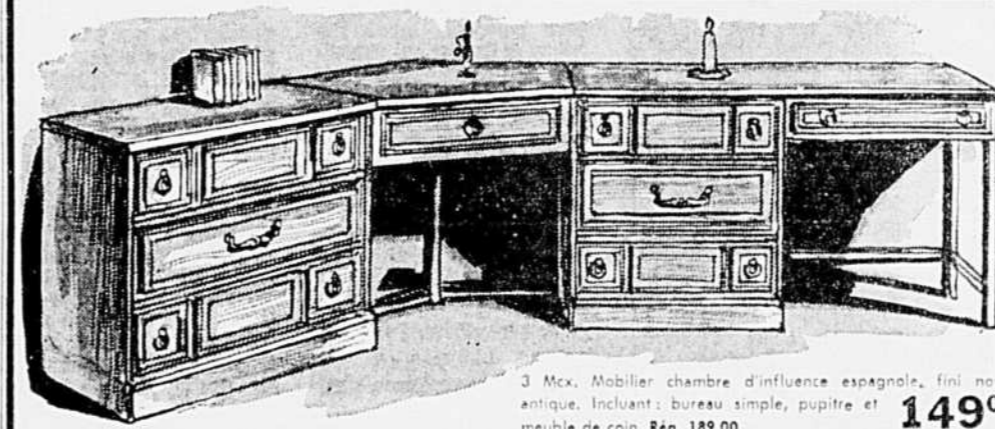
Motocycliste dans un état critique

HUNTINGDON. (J.-D. G.) — Un motocycliste âgé de 19 ans, Jacques Hureau, de Carville, reposait toujours inconscient à l'hôpital de Huntingdon en fin de soirée, hier, à la suite d'un accident survenu vers 11 h. lundi avant-midi. Il se dirigeait alors vers Valleyfield, lorsque sa motocyclette dérapa dans une courbe de la route no 3.

VENTE MI-ÉTÉ

20% à 40% DE RABAIS VALIQUETTE

20% à 40%



ADOLESCENT, 3ème étage

Reg.	Pour
3 mcs, chambre style Provincial italien blanc liseré bleu. Incluant bureau simple, meuble de coin et pupitre.	244,00
4 mcs, chambre, laque blanc avec dessus Arbrille blanc pur, effet strié sur devant tiroirs. Incluant: pupitre, meuble de coin, bureau double et miroir.	304,00
4 mcs, chambre influence espagnole, fini chêne foncé. Incluant: pupitre, meuble de coin, bureau double et miroir.	339,00
Lit fini noyer foncé. Grandeur 33	25,00
Matelas de coin, modèles assortis.	30,00 à 45,00
Poussette avec garde-soliel "Carroll".	20,00
Bureau simple "American Furniture" laque blanc avec motifs floraux.	120,00
Bassinette et matelas ressort maille blanc ou naturel. Grandeur 30 x 54.	39,50
Chiffonnier, hauteur 36 pos, laque blanc liseré de bleu.	89,50

OCCASIONNELS et CADRES 1er étage

Reg.	Pour
Plaque avec sculpture de bois représentant des pingouins, encadrément en jule bois.	13,95
Chaise pliante, base de métal beige et siège de cuirite blanche.	6,95
Tebouret de bar, base en noyer et siège recouvert de tissu tangerine.	25,00
Chaise de style espagnol avec cuirite noire et velours rouge.	39,00
Ensemble d'influ en métal noir pour foyer, comprenant 4 fauteuils.	39,95
Originale peinture abstraite à l'eau par Lemery, tons de vert et noir.	39,00
Peinture à l'huile par Carlet représentant un paysage (tons de brun) encadrément blanc et noir.	69,50
Banc, base de noyer et dessus de cuir noir.	89,00
Bahut en noyer comprenant 5 tiroirs et un compartiment fermé par 2 portes, 64" de long.	115,00
Originale peinture à l'huile par "Janessa" (représentant) de peintre sur l'herbe, encadrément doré.	130,00

LAMPES 1er étage

Reg.	Pour
Façonnerie de céramique brun et corail.	39,95
Base de céramique de forme posée, couleurs bleu et doré. Abajour de textile blanc.	34,50
Base de terre cuite beige et bleu avec motifs orientaux. Abajour brun.	39,50
Base de céramique avec motifs concrets. Couleurs aqua et corail, abajour de textile blanc.	36,50
Lampe décorative, base noire et doré représentant casque militaire, abajour brun.	210,00
Tel que vu.	
Lampe de table cuivre antique et noyer, abajour métallique or antique.	44,50
Lampe de table style contemporain, couleur fini antique, abajour de textile beige avec bordure à harmonisation. Tel que vu.	69,50
Lampe de table, de véritable cuir avec cuir rouge, abajour de textile multicolore.	69,50
Base de marbre noir et blanc représentant figures de femmes, ornements de cuivre et glands de verre taille, abajour noir. Tel que vu.	165,00
Lampe de style provincial français, couleur antique et verre de couleur impacts ornements de glands de verre taille, abajour de textile beige.	125,00
Lampe de table d'influence espagnole noire et blanc, abajour de textile blanc.	250,00

LITIERIE 3ème étage

Reg.	Pour
Têtes de lit, modèles assortis, grandeur 33.	19,95 à 29,95
Lit pliant, matelas ressort, sommier en bois, grandeur 26.	28,50
Lit Continental sur patte "Sealy".	44,50
Matelas à ressort "Leymar" de "Sealy", grandeur 33 et 40.	39,50
Lit Continental sur patte "Val Rest" de "Sealy".	89,50
Lit Continental avec tête de lit, bois laque, blanc et or "Aristocrate" de "Sealy", grandeur 33.	134,50
Matelas ressort "Beauty Rest" de "Simmons".	99,50
Lit Continental sur patte "Posture Pedic" de "Sealy", grandeur 33. Tel que vu.	164,50
Lit Continental sur patte "Perfect Sleeper Extra Firm" de "Sealy", "Blue Ribbon", grandeur 33. Tel que vu.	166,95
Lit Continental avec tête de lit "Normandia" de "Sealy", grandeur 33.	119,50

DINETTES 3ème étage

Reg.	Pour
5 mcs, dinette, table rect. 36 x 38 x 60, Arbrille noyer, chaises vinyle, motifs de fleurs, couleur beige.	145,00
5 mcs, dinette, table rect. 36 x 48 x 60, Arbrille noyer, chaises vinyle à motifs tons de beige et noir.	169,00
5 mcs, dinette, table rect. 30 x 42 x 60, Arbrille noyer, chaises recouvertes de vinyle motif paisley beige et corail.	125,00
5 mcs, dinette table ovale, 36 x 48 x 60, Arbrille noyer, chaises vinyle, insertions imprimées.	169,00
Dinette 5 mcs, table ovale 36 x 48 x 60, Arbrille noyer sur base piedestal chromée, chaises pivotantes vinyle noir.	185,00
5 mcs, dinette, table ovale 36 x 48 x 60, Arbrille blanc sur base piedestal brun, chaises pivotantes, vinyle blanc et vert.	169,00
5 mcs, dinette, table ovale, 36 x 48 x 60, Arbrille couleur noyer, sur base piedestal chromé, chaises pivotantes vinyle noir.	199,00
Dinette 5 mcs, table rect. 42 x 48 x 60, Arbrille blanc sur base piedestal chromée, chaises vinyle bleu avec insertions imprimées.	275,00



DRAPERIES, 5ème étage

Reg.	Pour
99 Satin antique uni Corail	3,25
55 Terylene opaque imprimé Or	4,00
69 Terylene opaque imprimé Orouille	4,00
15 Tissu "Mesh" Tangerine	5,95
190 Terylene opaque imprimé Brun	4,00
18 Satin antique imprimé Olive	5,25
39 Satin antique imprimé Orange	5,25
91 Dragon ninnon uni Blanc et Beige	3,25
91 Annal imprimé Bleu	3,00
90 Annal imprimé Vert	3,00
73 Annal imprimé Rouge	3,00
90 Annal imprimé Orange	3,00
42 Satin antique imprimé Blanc et Or	3,95
31 Filbre de Verre bouclé imprimé Noir	5,50
54 Satin antique imprimé Or	3,95
98 Acetate Ambre, choix de couleurs	2,95
59 Satin antique imprimé Vert	2,95
48 Acetate bouclé uni Bleu	4,50
20 Coton imprimé Vert et Rouge	6,95
50 Coton imprimé Fleurs	6,95
78 Panneaux fibre de verre bouclé imprimé au choix avec médallion Tangerine ou avec Valencia Or	19,95
40 Panneaux Plain-Jour Blanc seulement avec motif appliqué 49 x 110	19,95
35 Coussins ronds ou carrés imprimés, choix de couleurs.	3,00
34 Couvre-lit simple ou double, tout plissé avec coin rond genre saté, choix de couleurs: Orange, Turquoise ou Bleu Or ou Tangerine	39,95
18 Couvre-lit simple ou double tout plissé, choix de couleurs	29,95
29 Couvre-lit simple ou double avec frill de 6" au bas, choix de couleurs: Aussi "King Size"	49,95
30 prs. Tentures toute faites, différentes grandeurs, choix de tissu et de couleurs. 12 prix	29,95 à 199,00

GRANDS COUPONS DE TAPIS 6ème étage

Reg.	Pour	Reg.	Pour
1-Tweed brun dos caoutchouté 9 x 12	49,00	1-Triplex or 12 x 15	98,00
1-Frise vert 9 x 12	39,00	1-Frise cuivre 12 x 15	89,95
1-Terrace charcoal 9 x 12	54,00	1-100% Nylon biscuit 11 1/2 x 12	104,00
1-Tweed rouge dos caoutchouté 9 x 12	39,95	1-Nylon à relief cats 12 1/2 x 15	129,00
1-Tweed vert olive dos caoutchouté 9 x 12	39,95	1-Acétate cuivre 11 1/2 x 12	159,00
1-Nylon frise rose, beige 10 1/2 x 12	89,00	1-Nylon frise sable 11 1/2 x 12	126,00
1-Triplex numbing 12 1/2 x 12	62,00	1-100% Nylon fini velours 9 x 12	95,00
1-Tweed or dos caoutchouté 9 x 12	39,95	1-100% Nylon or espagnol 12 x 15	79,00
1-Acétate bouclé or 9 x 12	79,00	1-100% Nylon turquoise 12 x 15	160,00
1-Acétate bouclé beige rose 9 x 12	79,00	1-100% Nylon fini velours bleu, 13 x 12	155,00
1-Acétate bouclé beige 9 x 12	79,00	1-Synthetic frise avocado 12 x 15	149,00
1-Tweed nylon biscuit 10 1/2 x 12	79,00	1-100% Nylon fini velours 12 x 15	85,00
1-Nylon 501 or 9 x 12	89,00	1-100% Nylon fini velours 9 x 12, terracota 12 x 15	150,00
1-100% Nylon sable 12 x 15	102,00	1-Coronet avocado 12 x 15	159,00
1-100% Nylon 9 x 12 orange royal	102,00	1-Coronet bleu royal 12 x 15	89,00
1-100% Nylon 501 spanish gold 9 x 12	81,00	1-100% Nylon fini velours vert mousse, 11 1/2 x 12	135,00
1-100% Nylon fini velours orange 9 x 12	81,00	1-Nylon 501 à relief avocado, 11 1/2 x 12 3/4	133,00
1-Tweed frise 9 x 12, café	89,00	1-Nylon 501 or espagnol 11 x 12	93,00
1-Coronet 9 x 12, café	89,00	1-Nylon 501 or antique 9 1/2 x 12	59,00
1-Coronet 9 x 12 bleu royal	111,00		
1-Nylon fini velours 7 1/2 x 12, sable	121,00		
1-Laine frise 8 1/2 x 12, canelle	95,00		
1-Style colonial 9 x 12	95,00		
1-Acétate bouclé sable 12 x 15	99,00		

CARPETTES

10 carpeses de coton, reproduction de vitraux, choix de couleurs assorties, 27 x 48

Reg.	Pour
19,95	129,50

Pour se venger de son père, qui lui refusait de l'argent, il met le feu à un hangar

Un célibataire en chômage, de 38 ans, Honoré Despaties, du 323 est, de la rue Ontario, a admis avoir mis le feu dans un hangar sis en arrière d'une maison appartenant à son père, samedi dernier, parce que celui-ci refusait de lui donner de l'argent.

De plus, Despaties, qui com-



Ca c'est un botin! ... celui du Holiday Inn

Il est toujours du même format. Un format pratique que la poche, l'auto, il vous aide à fixer les étapes du voyage. Il vous aide à choisir vos arrêts pour le lunch, le dîner, il mentionne l'emplacement exact et les taux modérés de tout Holiday Inn... et il est gratuit.

Un autre service des maîtres de l'hôtellerie

RESERVEZ AUJOURD'HUI AU HOLIDAY INN
842-8971

les tribunaux 12 ans de pénitencier pour un fraudeur

Accusés de hold-up, deux frères sont envoyés aux Assises

M. Marcel Marcell, âgé de 47 ans, pharmacien, dont l'établissement est sis au 600 est, de la rue Jarry, a relaté, hier, devant le juge Irénée Lagarde que le 23 juillet dernier alors qu'il se préparait à fermer sa pharmacie, Jacques et Gilles Deber, âgés de 24 et de 18 ans, l'avaient menacé. Puis Jacques avait dit qu'il s'agissait d'un hold-up.

Dans le box aux témoins, M. Marcell a aussi déclaré "qu'à un certain moment, Jacques contournait un comptoir, revolver dans une main. Et lorsqu'il fut près de moi, je lui ai saisi un bras, me suis emparé de son arme et l'ai frappé".

Le témoin continua: "Gilles, entre-temps, s'était emparé de \$300... puis tous deux prirent la fuite. Je leur donnai en vain la chasse."

Les deux frères, inculpés de ce hold-up, ont aussi subi leur enquête préliminaire pour d'autres délits de même genre qui leur sont imputés. Après quoi,

Deux acquittements

Accusés d'avoir obtenu des marchandises pour un montant de \$300 au moyen de chèques sans provision, Noël Pesant et Claude Savoie, tous deux dans la vingtaine, ont été acquittés, hier après-midi, après avoir subi leur procès devant le juge Jacques Anctil.

Me Jacques Lamarche, de l'étude légale de Me Maurice Hébert, C.R., n'a pas eu à présenter de défense puisque le tribunal a accepté la motion de non-lieu, motion qui a conduit à l'acquiescement de ses clients.

Me Lamarche a soumis que Pesant et Savoie étaient des clients réguliers d'une femme d'affaires et que celle-ci avait pris un mandat d'arrestation contre le duo afin de se faire payer le plus rapidement possible, que, dans le passé d'ailleurs, les relations d'affaires entre la plaignante et les deux prévenus avaient toujours été excellentes.

le juge enquêteur les a envoyés à leur procès, aux Assises, à l'automne.

Gilles est aussi accusé de s'être évadé de prison. Son enquête préliminaire s'instruira la semaine prochaine dans ce cas spécifique.

Marlyn encore trop jeune pour boire!

Une jeune fille de 19 ans, Marlyn Welle, présentant un joli minois et une chevelure d'un châtain clair, qui paraît plus âgée que son âge, a écopé d'une amende de \$10, hier après-midi, après qu'elle se fut reconnue coupable devant le juge Paul Hurteau de s'être fait servir des liqueurs alcooliques dans une boîte de la "Main" (dans le bas de la rue Saint-Laurent), en prétextant qu'elle avait l'âge requis pour en obtenir.

On sait que la loi, comme l'a de nouveau répété devant la Cour Me Paul-Marcel Prévost, avocat de la Régie des alcools, stipule qu'il faut avoir au moins 20 ans pour se faire servir... de quoi boire d'assez fort dans les cabarets et clubs.

Or, les investigateurs l'ont découvert, il manquait un an à la jolie Marlyn.

Le juge en chef Edouard Archambault, de la Cour des sessions de la paix, a imposé, hier après-midi, quatre peines dont l'une de 12 ans à un récidiviste, André Fontaine, âgé de 40 ans, connu également sous le nom d'André Gagnon et possédant de nombreux alias, qui venait de se reconnaître coupable sous différents chefs d'accusation dont 16 de faux, 7 de fraude et de tentative de fraude et d'obtention d'un passeport par la fraude également.

Fontaine, alias Gagnon, qui selon les dires des agents de sécurité des Caisse populaires et de l'escouade des fraudes de la Police provinciale, serait un peintre d'une certaine renommée, aurait été, jusqu'à tout récemment, correspondant de presse pour Radio-Canada, à Miami.

En se servant de plusieurs alias, il a réussi en l'espace de quelques mois à frustrer les Caisse populaires, des Caisse d'économie et des banques d'une somme globale de \$15,500.

Le directeur Robert au congrès de l'Interpol

C'est à l'invitation de la Gendarmerie Royale Canadienne que le directeur J.-Adrien Robert, de la P.P. se rendra au début de septembre au prochain congrès international d'Interpol.

A ce sujet, M. Robert a fourni cette semaine quelques précisions intéressantes sur Interpol.

"Interpol, a-t-il précisé, ne possède aucune autorité, aucune juridiction sur aucun sujet en aucun pays. Son rôle se limite exclusivement à celui de centrale de renseignements entre les 76 pays qui y adhèrent.

"Ces renseignements portent sur le trafic mondial des stupéfiants, sur les billets de banque contrefaits, sur les allées et venues des grands criminels."

Le siège de la centrale est situé à Paris: "Il pourrait aussi bien être installé à Bruxelles, à Rome, ou ailleurs. L'idée d'Interpol est venue à un Autrichien un peu avant la première grande guerre.

"Puis d'autres pays ont sollicité leur admission jusqu'au grand total de 76 atteint aujourd'hui."

Le Canada est représenté par la GRC: "Québec ne pourrait avoir son représentant direct, parce que Québec n'est pas un état souverain. La demande de Québec serait classée avec d'autres et la réponse serait expédiée à la GRC pour que cette dernière la fasse parvenir à l'intéressé."

"Aux Etats-Unis, ce n'est pas le FBI, mais le Treasury Dept qui est attiré auprès d'Interpol. A Londres, c'est Scotland Yard et à Paris, la Sûreté nationale."

En plus de M. Robert, la GRC a offert la même invitation à M. Eric Silk, directeur de la P.P. ontarienne.

Cette affaire remonterait à novembre 1965. Représenté par Me Pierre Sauvé, Desormiers a nié sa culpabilité et son enquête préliminaire a été fixée au 9 du courant. Il a été remis en liberté provisoire après avoir fourni un cautionnement immobilier de \$2,000.

Trois autres individus, dont deux ont été libérés depuis, ont comparu dans cette affaire. Le troisième est toujours devant nos tribunaux. La plainte et le rapport de la police mentionnent que trois jeunes filles se trouvant dans un appartement auraient été forcées d'y rester par des individus qui y avaient fait irruption dans l'intention de forcer les jeunes filles à se livrer à des actes indécents.

Ou bien jus d'orange et vodka?

Deux oeufs sur le plat...

Le Panorama

au REINE ELIZABETH

Un hôtel du CN administré par Hilton of Canada

• PROPRIÉTAIRES DE CONGÉLATEURS •

FORMIDABLES AUBAINES D'OUVERTURE

(Magasin ouvert de 9 h. le matin à 8 h. le soir du lundi au samedi incl.)

dans la

VIANDE de BOEUF

Profitez-en!

COMMANDE SPÉCIALE DE BOEUF

MARQUE ROUGE

59¢

LA LB

NOTRE GARANTIE

Si non satisfait de la qualité et de la tendreté, nous remplacerons la quantité de viande retournée en dedans de 10 jours

Pesanteur moyenne 130 lb
Bifteck de club
Bifteck de côtes
Bifteck de paleron
Bifteck suisse
Rôti de haut-côté (palette)
Bifteck à ragout
Boeuf haché

TOUS LES PRIX COMPRENENT

- Double emballage
- Garantie contre la congélation
- Coupe selon vos spécifications

BONI GRATUIT

15 lb de poulet ou 10 lb de côtelettes de porc avec l'achat d'un flanc de boeuf.

BOUL. PIE-IX NORD

PELLETIER

BALZAC

FORST

BELLEVOIS

ARCHÈVEQUE

41¢ lb

1/4 de BOEUF

Inspecté par le GOUVERNEMENT

CALGARY MEAT PACKERS

10544, rue l'Archevêque
Tél.: 323-2512
Montréal-Nord

E
X
C
E
L

BACON 99¢

"SWIFT PREMIUM" LB

JAMBON CUIT 63¢

PAQUET 6 OZ

GELEE DE VEAU 53¢

EMPAQUETEE A VIDE "SWIFT PREMIUM" PAQUET 6 OZ

TOUT CUIT PRÊT À MANGER

DECOUENNE

PRIX EN VIGUEUR LES 4-5-6 août 1966 Pour votre MARCHÉ EXCEL le plus près COMPOSEZ 731-7641

JUS DE RAISINS	Boite 6 oz.	4/89¢
CONGELES "WELCH"		
LIMONADE ROSE	Boite 6 oz.	4/49¢
"SUNKIST" CONGELEE		
LIMONADE REGULIERE	Boite 6 oz.	4/49¢
"SUNKIST" CONGELEE		
LIQUEURS "KOOL AID"	4 inv.	47¢
SUCRE ORANGE, FRAISE, FRAMBOISE, CERISE, RAISIN		
SAUCE BARBECUE "V-H"	2 inv.	49¢
JUS D'ORANGES "LIBBY"	Boite 48 oz.	2/89¢
MAIS EN GRAINS SAUCE AU BEURRE "LIBBY"	Boite 14 oz.	2/49¢
PARIS PATE	Boite 3 oz.	4/59¢

PAPIER DE TOILETTE 8 rouleaux	/1.00 \$
"DELSEY", COULEURS ASSORTIES	
JUS DE POMMES "SCOTIAN GOLD"	BOITE 48 ON. 3/1.00
DILL PICKLES "ROSE BRAND"	POT 24 ON. 3/1.00
BREUVAGE A L'ORANGE "DINK UP"	CRUCHE 64 ON. 45
JUS DE TOMATES "LIBBY"	BOITE 20 ON. 6/.99
MARGARINE "MOM"	BOITE 1 LB 3/1.00
THE "SALADA" O.P.	BOITE 30 SACS .45
SERVIETTES SANITAIRES "KOTEX"	2 BOITES DE 12 .99
GUIMAUVES MINIATURE "KRAFT"	CELLO 10 1/2 ON. .29

JAMBON "SWIFT PREMIUM"	
BOUT DU JARRET	69¢ lb
GROS BOUT	79¢ lb
LAIT EVAPORE "CRINO"	Boite 15 oz. 3/49¢
SAUCE A SPARE RIBS "V-H"	Bout. 12 oz. 59¢
HUILE DE MAIS "MAZOLA"	Bout. 24 oz. 69¢
HUILE DE MAIS "MAZOLA"	Bout. 64 oz. \$1.59
SAVON "SWEET HEART" Format rég.	4 barres 47¢
NETTOYEUR "OLD DUTCH"	Boite de 14 oz. 3/59¢
SALADE AUX FRUITS "HEART DELIGHT"	Boite 28 oz. 2/89¢
CAFE "EXCEL"	Sac 1 lb 89¢

BLEUETS

E.-U.

LA CHOPINE **49¢**

CANTALOUPS

FRAIS ET JUTEUX

JUMBO GROSSEUR 45 CHACUN **29¢**

MAIS EN ÉPI

JEUNES ET TENDRES

CANADA No 1 DOUZ. **69¢**

VOTRE MARCHÉ À L'ATMOSPHÈRE ACCUEILLANTE



Des hôtesse "cassées"

La grève des sociétés aériennes se prolonge aux Etats-Unis et les comptes en banque des employés fondent à vue d'œil. Ces deux hôtesse, en congé forcé et privées de salaire, en sont réduites à vider leur tirelire pour rencontrer leurs dépen- ses. Il est à espérer qu'elles ne mourront pas de faim d'ici le retour au travail...

Ni Johnson ni le Sénat ne veulent porter le blâme d'un ordre de retour au travail des mécaniciens

WASHINGTON (UPI-PA) — Divisé, le Sénat américain poursuit aujourd'hui sa recherche d'un compromis par lequel ni le président Johnson, ni le Congrès ne porterait le blâme d'un règlement législatif qui obligerait les 35.000 mécaniciens en grève de cinq sociétés aériennes à retourner au travail. "Tout est là", a déclaré le leader républicain du Sénat, M. Everett Dirksen. "Personne ne veut assumer l'odieuse d'une telle décision". Le monde du travail a montré sa ferme opposition à un ordre de retour obligatoire au travail. Et, comme les élections au Congrès ont lieu dans quatre mois seulement, le président Johnson a clairement indiqué qu'il ne voulait pas por-

Les troupes américaines interviendraient dans la zone démilitarisée au Vietnam

WASHINGTON (UPI, AFP, PA) — Le porte-parole du Département d'Etat a implicitement évoqué hier, la possibilité d'une intervention des forces terrestres américaines dans le secteur méridional de la zone démilitarisée autour du 17e parallèle au Vietnam. M. Robert McCloskey, le porte-parole, a cependant affirmé que les bombardements effectués dans ce secteur durant la fin de semaine ne constituent pas une nouvelle phase dans l'escalade du conflit au Vietnam. Interrogé sur l'éventualité de l'amorce d'une invasion du Nord-Vietnam, le porte-parole a rappelé que les initiatives sur le théâtre opérationnel seront prises en fonction des impératifs de l'heure, mais il a réaffirmé que les USA ne cherchent pas à élargir le conflit et qu'ils ne souhaitent pas renverser un régime quelconque. Il a toutefois fait valoir que la zone démilitarisée ne peut être abandonnée aux forces nord-vietnamiennes qui en font actuellement usage.

peuple vietnamien, aussi bien qu'un nouveau pas dans l'escalade de la guerre au Vietnam, une sérieuse atteinte à la souveraineté et à la sécurité de la République démocratique du Vietnam, une violation flagrante des accords de Genève sur le Vietnam et de la loi internationale.

Les troupes américaines ont réussi à repousser d'importants effectifs communistes au cours de cinq engagements sanglants hier, dans le secteur des hauts plateaux de la jungle à quelque 200 milles au nord de Saigon. Dans le pire combat une patrouille américaine encerlée par l'ennemi dans la vallée d'Ia Drang, a pu se dégager d'assaillants cinq fois plus nombreux. Une compagnie de renforts a rejoint la patrouille comprenant 69 militaires au crépuscule alors que le brouillard et la pluie se mettaient de la partie. Tard hier soir, le résultat de cette bataille était

encore incertain, et les obus de mortier tombaient toujours sur le quartier-général d'un bataillon de la 25e division installé à environ un mille. La patrouille encerlée a signalé de lourdes pertes notamment chez les officiers et les sous-officiers.

Il a ajouté que l'URSS pourrait manifester son souci de la paix en exerçant son influence auprès du gouvernement nord-vietnamien en vue d'arrêter l'agression d'Hanoi au Sud-Vietnam.

D'autre part, à Londres, le premier ministre Wilson, en rendant compte aux Communes hier, de ses récents entretiens à Washington, a dit que le

président Johnson a donné l'assurance que les USA sont prêts à engager des négociations sans condition pour rétablir la paix au Vietnam. M. Wilson a ajouté que la Grande-Bretagne est disposée à participer à toute initiative sur le Vietnam sur la base des deux conditions suivantes: l'arrêt de toute infiltration d'hommes et de matériel du Nord-Vietnam vers le sud, et l'arrêt des bombardements aériens contre le Nord-Vietnam.



Son foyer était une caverne

Cette petite Vietnamienne en sanglots, figée par la peur est reconfortée par un militaire américain de la 173e brigade aéroportée. L'enfant a été trouvée dans une caverne à 120 milles au nord de Saigon ces jours derniers. Les soldats américains avaient

entrepris des fouilles dans le secteur, mais n'ont trouvé que des femmes et des enfants, les hommes, des Vietcong, s'étant enfuis laissant leurs familles dans la caverne.

Londres retirera prochainement 10,000 soldats de Bornéo

LONDRES (AFP-UPI-PA) — La Grande-Bretagne retirera 10.000 hommes de Bornéo dès l'accord de Bangkok mettant fin à la confrontation entre la Malaisie et l'Indonésie aura été ratifiée, a annoncé aujourd'hui aux Communes M. Dennis Healy, ministre de la Défense.

Un accord a été conclu entre la Grande-Bretagne et la Malaisie en vue du retrait ordonné des troupes britanniques de Bornéo aussitôt que la chose sera possible, a expliqué M. Healy.

Par ailleurs, le débat se poursuit acharné à la Chambre où les députés examinent les amendements au projet de loi sur le contrôle des prix et des salaires. Un conservateur, le député Norman St. John-Stevas, n'a pas hésité à déclarer que la loi projetée va donner au gouvernement des pouvoirs dictatoriaux et "hitlériens", et qu'elle ferait du ministre de l'Économie "un Mussolini potentiel". Il a ajouté que la loi était une atteinte sans précédent à la liberté individuelle.

De son côté, l'ancien ministre de la Technologie, M. Frank Cousins, a lui aussi dit son opposition à une loi qui ferait tomber sous le coup de la loi toute action syndicale. Entre-temps, le premier ministre Harold Wilson s'apprête à recevoir à dîner une vingtaine de banquiers de la City. Le gouverneur de la Banque d'Angleterre et le chancelier de l'Échiquier assisteront à la réunion.

On s'attend dans les milieux de la haute finance que M. Wilson profitera de cette rencontre pour tenter d'améliorer les rapports et la compréhension réciproque entre le gouvernement et le monde de la finance. M. Wilson, croit-on, en profitera également pour réaffirmer la détermination du gouvernement d'assurer le succès des mesures visant à sauver la livre.

L'URSS doit renforcer son potentiel militaire, déclare M. Kossyguine

MOSCOU (AFP, PA, UPI, Reuter) — Renforcer notre potentiel militaire, appliquer le programme du 22ème Congrès, mener à bien le nouveau plan quinquennal, accroître le revenu national de 33 à 41 pour cent, et la production industrielle de 50 pour cent: tel se présente, dans ses grandes lignes, le programme politique de M. Kossyguine.

Le premier ministre soviétique qui vient d'être porté au pouvoir pour un mandat de quatre ans, vient de prononcer un discours devant le Soviet suprême, discours au cours duquel, par ailleurs, il a accusé la Chine de "rendre service à l'impérialisme américain en attaquant constamment le leadership soviétique". Malheureusement, dit M. Kossyguine, "toutes nos tentatives d'améliorer nos relations avec la République populaire de Chine demeurent sans résultats". "Les attaques des dirigeants chinois contre l'URSS, ajoute l'homme d'Etat, n'ont rien à voir avec la réalité et ne font que rendre un grand service aux impérialistes américains".

Faisant allusion au Vietnam, M. Kossyguine a dit que "l'agression de s Etats-Unis contre ce pays commence à s'étendre au Laos et au Cambodge et qu'elle représente une menace directe à la sécurité générale du monde". Et il a ajouté: "La poursuite de l'agression mène inévitablement à l'extension du conflit, telle est la logique de l'évolution des événements."

Dirigeants réels — A la séance de ce matin — la première de la 7e Législature — le Soviet suprême avait procédé à la réélection de M. Nicolas Podgorny au poste de président du Présidium (fonction qui équivaut à celle de chef de l'Etat).

Hier, c'était M. Alexei Kossyguine qui avait été réélu à l'unanimité au poste de premier ministre (chef de l'Exécutif). Aujourd'hui, le Soviet suprême a approuvé la création de deux nouveaux ministères en URSS — celui de l'Instruction publique et celui de la Défense de l'ordre public. Les titulaires n'ont pas encore été désignés. L'organisme suprême a également décidé de porter de 33 à 37 le nombre des membres du Présidium, l'appareil exécutif du Soviet suprême.

L'agitation persiste chez les Porto-Ricains de Perth Amboy

PERTH AMBOY (UPI-PA) — Un tir interrompu de briques et de bouteilles a marqué la quatrième nuit consécutive de violence à Perth Amboy, au New Jersey, quand des centaines de Porto-Ricains en colère ont manifesté contre le renforcement de la loi empêchant la flânerie dans la rue.

Vingt-huit personnes, dont 16 policiers, ont été blessées, et 24 autres ont été arrêtés. Certaines des personnes conduites au poste de police se sont plaintes de la brutalité des forces de l'ordre, mais les autorités policières ont démenti l'accusation. Onze des blessés, dont quatre policiers, ont dû être hospitalisés.

Parmi les personnes arrêtées on compte deux "travailleurs sociaux" de la "County Economic Opportunity Corp.". Le président de ce groupe, M. Milton Zatsinsky, a dit que les deux membres de l'association ont été battus par la police alors qu'ils tentaient de ramener le calme chez les Porto-Ricains.

Cependant, le maire de Perth Amboy, M. James J. Flynn, a déclaré que M. Zatsinsky tentait d'inciter les gens à manifester et de fomenter des désordres. Le maire a ajouté que toute l'action de ces "travailleurs sociaux" serait l'objet d'une enquête approfondie. La police de Perth Amboy a précisé que la loi empêchant la flânerie dans la rue avait été renforcée à la demande de personnes vivant dans le quartier à dominance portoricaine qui se plaignaient du bruit fait par les flâneurs. Certains des plaignants sont eux-mêmes Porto-Ricains. La ville de Perth Amboy

Johnson presse le Congrès d'adopter la loi sur le contrôle des armes à feu

WASHINGTON (PA, UPI, AFP) — A la suite de la tuerie d'Austin au Texas, le président Johnson a demandé hier, au Congrès d'approuver de toute urgence le projet de loi présenté l'an dernier par l'administration pour réglementer la vente des armes à feu aux Etats-Unis.

M. Johnson, qui s'est déclaré bouleversé par cette tragédie, a en effet affirmé dans un communiqué par la Maison Blanche qu'il était grand temps d'agir, et que le projet de loi en question, même s'il ne peut prévenir toutes les tragédies de ce genre, mettra un frein à la vente libre d'armes à des personnes qui ne

sont pas habilitées à les posséder ou à les manier. Le président Johnson a également envoyé un télégramme de condoléances au chancelier de l'université du Texas, M. Harry Ransolf, pour lui offrir toute l'aide "personnelle ou officielle" qui pourrait lui être utile.

La législation proposée par l'administration en mars 1965 a déjà été approuvée par la Commission des règlements de la Chambre des représentants, et vient de l'être par le Sénat. Le projet de loi, tel qu'il est actuellement rédigé, ne réglementerait néanmoins que la vente par correspondance et le commerce inter-Etats des pistolets et revolvers. La sous-commission judiciaire a en effet rejeté une proposition de l'administration qui visait à étendre la même réglementation aux fusils de tout genre.

La Maison Blanche a annoncé que l'administration compte maintenant redoubler d'efforts pour rétablir dans le projet de loi les clauses relatives à la vente des fusils.

Terrible exemple — Pour sa part, le sénateur Thomas Dodd, démocrate du Connecticut, principal partisan d'un projet de loi sur le contrôle de la vente des armes à feu, a exprimé l'espoir que le massacre de lundi à Austin, accélérerait l'adoption d'une législation en ce sens. "La tragédie d'Austin est un terrible exemple de ce qui se passe depuis trop longtemps dans ce pays", a dit le sénateur Dodd. "Les carabines sont utilisées pour assassiner et blesser des centaines de milliers de personnes chaque année. J'espère que la fusillade d'Austin incitera à la réflexion ceux qui s'opposent au contrôle de la vente des armes aux criminels et aux personnes anormales", a dit le sénateur.

La police a trouvé trois carabines, un fusil et deux revolvers en possession de Charles Joseph Whitman, le dément qui a tué 15 personnes lundi à Austin. Trois autres carabines et deux revolvers ont été découverts en outre à son domicile.

La violence aux USA — De son côté, le sénateur démocrate Ralph Yarborough, qui habite Austin, a déclaré: "L'augmentation en flèche des crimes violents au cours des récentes années se poursuivra vraisemblablement à moins que les Etats-Unis ne cessent d'enseigner la violence au peuple. Chaque soir, les émissions de TV sont pleines d'homicides, de meurtres, de viols, de coups de feu. Nous sommes en train de construire un monde qui pourrait bien nous détruire", a ajouté le sénateur.

Johnson presse le Congrès d'adopter la loi sur le contrôle des armes à feu

WASHINGTON (PA, UPI, AFP) — A la suite de la tuerie d'Austin au Texas, le président Johnson a demandé hier, au Congrès d'approuver de toute urgence le projet de loi présenté l'an dernier par l'administration pour réglementer la vente des armes à feu aux Etats-Unis.

M. Johnson, qui s'est déclaré bouleversé par cette tragédie, a en effet affirmé dans un communiqué par la Maison Blanche qu'il était grand temps d'agir, et que le projet de loi en question, même s'il ne peut prévenir toutes les tragédies de ce genre, mettra un frein à la vente libre d'armes à des personnes qui ne

Une commission du Congrès recommande la réduction des forces américaines en Europe

WASHINGTON (AFP) — "Le mécontentement au sein de l'OTAN n'est pas du tout un phénomène nouveau", a déclaré le général de Gaulle au cours de sa visite en France. Il a des raisons plus profondes, la principale étant que l'alliance n'a pas su s'adapter au développement de l'Europe et du reste du monde."

Cette analyse de la situation est contenue dans une étude de la situation faite au cours des trois derniers mois par une sous-commission de la Chambre des représentants et rendue publique aujourd'hui.

La sous-commission recommande notamment la réduction des forces américaines en Europe en ajoutant qu'une "telle initiative... pourrait ouvrir la porte à une réduction réciproque des troupes terrestres entre l'OTAN et les nations faisant partie du pacte de Varsovie". Par ailleurs, la sous-commission a estimé que les Etats-Unis avaient fait preuve de "manque de sensibilité" aux changements qui ont eu lieu en Europe et que l'Amérique avait jusqu'à ce jour eu tendance à

Tension accrue au Brésil entre l'Eglise et l'Etat

RIO DE JANEIRO (AFP) — La tension monte dangereusement entre l'Eglise et l'Etat brésilien, alors que la hiérarchie catholique vient de prendre, à quatre reprises, au cours de la dernière semaine, position contre certaines défaillances du régime actuel. Les évêques du Nord-Est du Brésil, le fameux quadrilatère de la soif, ont publié un manifeste qui contient de véhémentes critiques contre le gouvernement. Selon eux, la politique du gouvernement engendre la misère, la faim et l'injustice. A la tête du groupe des quinze évêques, figure Mgr Heider Camara, évêque de Recife où l'action de l'Eglise dans les domaines de l'assistance sociale et religieuse est remarquable. Le prieur du monastère dominicain de Rio de Janeiro, le père Eliseu, a déclaré lundi qu'il se solidariserait avec les

Preminger doit tourner sous la protection de policiers au Mississippi

BATON ROUGE, Louisiane (AFP) — Une patrouille de policiers de Louisiane, celtis à la ceinture, veille sans cesse aux côtés du cinéaste Otto Preminger et des comédiens Jane Fonda et Michael Caine qui tournent sur les bords du Mississippi. Des Blancs de la région auraient protesté et même lancé des menaces: le sujet du film "Que vienne la nuit" ("Hurry Sundown") n'est pas de leur goût. Tableau d'une petite ville sudiste en 1946, il évoque le problème noir et met en scène un personnage, politicien et raciste, qui sabote un barrage édifié par un Noir et un Blanc.

Otto Preminger refuse de confirmer protestations et menaces. "J'entretiens les meilleures relations avec les autorités, mais je n'ai aucun rapport avec les Blancs de la région, à l'exception de ceux qui travaillent pour le film et qui sont très contents, car ils gagnent énormément d'argent", m'a-t-il affirmé. Le budget du film consacre tout de même, assure-t-on, la petite fortune de \$150.000 à l'entretien des policiers dont la stature athlétique, soulignée par le bleu clair chatoyant de l'uniforme louisianais, est le meilleur moyen de dissuasion. "En choisissant le sujet de "Hurry Sundown", m'a dit Otto Preminger, j'ai été attiré non pas seulement par les rapports entre les Blancs et les Noirs qui y sont évoqués, mais par l'ensemble des rapports entre les habitants d'une petite ville du Sud". Jane Fonda, la vedette, m'a précisé de son côté: "Ce n'est pas un film de propagande. Sa raison d'être n'est pas de résoudre la question du racisme. Mais on y voit des racistes".



arrivées et départs
des navires

Nomenclature des navires amarrés dans le port de Montréal telle qu'établie à midi le 2 août par le Conseil des ports nationaux :

Harbor	Nom du navire	Catégorie	Age	AGENTS
B-2	Nalco Nadillo	Oe	5374	Robert Reford Co.
2	Likmorra	Oe	4673	B & K Ship.
3	Transatlantic	Oe	3369	Furness Withy
4	Shelton	Oe	3121	"
4	Elizabeth Berger	Oe	1204	"
7	Beaverbrook	Oe	3078	Can. Pac. SS.
9	Norva Variant	Oe	3190	Colley M.S.
10	Orient Exporter	Oe	5446	Huron Ship.
10	Polydora	Oe	1414	Can. Pac. SS.
11	Montreal City	Oe	1700	Furness Withy
12	Manchester Exporter	Oe	5221	"
13	Inchouven Head	Oe	3249	"
18	Bratko	Oe	2932	McLean Kennedy
17	Cherniakhovsk	Oe	2189	March Ship.
22	Port Liberos	Oe	2550	"
23	Mont Ste. Marie	Oe	262	Caboteurs Unis
25	Margaret C. Estel	Oe	3727	Can. Overseas Ship.
27	Cherise A. Crosbie	Oe	1000	East. Canada Ship.
28	Port Prevel	Oe	262	Agence Maritime
28	Port Ramezay	Oe	470	"
29	Thorscarries	Oe	3000	Kerr SS.
29	Zoama	Oe	1053	"
34	Canic	Oe	2909	Ship. Ltd.
39	Santiver	Oe	3140	Sag. Ship.
40	Sunhill	Oe	3094	"
40	Bayshell	Oe	3190	"
42	Fredrik Ragne	Oe	1001	Shell Oil
47	Erwin Schrodner	Oe	1066	Can. Overseas Ship.
48	Wolfgang Russ	Oe	1397	Huron Ship.
51	Thursope	Oe	3100	Kerr SS.
52	Marie Skou	Oe	2111	Montreal Ship.
53	Vikara	Oe	6239	Fed. Ship.
61	English River	Oe	2748	CSL
64	Martian	Oe	384	Clarke SS.
67	Dunlop	Oe	304	"
68	Charry	Oe	1040	"
67	North Pioneer	Oe	835	"

QUAIS	Nom du navire	Catégorie	Age	AGENTS
B-7	Bidetown	Oe	5118	Upper Lakes
3-6	Bahia Santiago de Cuba	Oe	1064	Colley M.S.
7-9	Mont. Athos	Oe	4354	Sutcliffe Ship.
10-9	Black River	Oe	2404	Gus. & Int. Transp.
14E	Byssan	Oe	1111	Guarad SS.
Elev. 1	Manitoba	Oe	4665	CSL
22E	Cyrus	Oe	409	C. Gauthier
23E	La Madeleine II	Oe	1175	Voyageur Nav.
24	Blue Dolphin	Oe	4211	Scandia Ship.
4350	Lundefjell	Oe	2520	Can. Overseas Ship.
435E	Neptun	Oe	1478	Can. Overseas Ship.
44V	Rae St. Paul	Oe	12423	"
455E	Arabia	Oe	1619	Guarad SS.
48	Marie Lemos	Oe	7133	Scandia Ship.
53	Verona	Oe	7337	Fed. Ship.
545E	North Monarch	Oe	11237	March Ship.
Vickers	Sunpines	Oe	3038	Sag. Ship.
BMSX	Fraser	Oe	3038	Marine royale

MOUVEMENT DES NAVIRES

Le Service de signalisation maritime du ministère des Transports (division du port) a émis le bulletin suivant à 9 h 30 heures a.m. le 3 août 1966 :

Niveau de l'eau
MONTREAL - ENSOULEE, nord-ouest.
MONTREAL - A. QUERBE
Sorel 36.5
MONTREAL - ENSOULEE, nord-ouest.
MONTREAL - 5 am "Manchester Wickler", 7.15 am "Constance Bowers", 8.23 pm "Capitane", 8.43 pm "Cap Delgado", 11 pm "Mormacan".
(Descendants): 1.25 am "Makawa", 1.35 am "Margaret C. Estel", 8.55 am "Ontario Power".
CAP ST-MICHEL 14 - ENSOULEE, nord-ouest.

Nom	Age	Min. des Transports
John Cabot	Oe	9541
Mari Perla	Oe	2853
Sorliemar	Oe	3098
Salamis	Oe	3098
Sir J. Crozier	Oe	1096
Cababawak	Oe	4225
Wheat King	Oe	7655
Tramway	Oe	743
East. Transport	Oe	1422
Willowbranch	Oe	1459
John A. MacDon.	Oe	2254
Olympic Brook	Oe	3238
Hudson Transport	Oe	2340
Imperial Acadia	Oe	3607
J. Edouard Simard	Oe	3446
Transit	Oe	1119

CONTRACTEUR
Faros Oe 10533 Sag. Ship.

MOILLAGE
LONGUE-POINTE
1. Liquidity Oe 6205 Liquifuels Ltd.
2. Alton Oe 8434 Sealakes Ship.
3. Dome Oe 7545 Scandia Ship.
4. Sprucebranch Oe 1699 Branch Lines
5. Teheran Oe 5612 Sealakes Services
6. Akkad Oe 9778 " "
7. Gordon C. Leitch Oe 9912 R. H. Read & Co.

LANDRAIE
Beatrice Oe 4102 March Ship.
Costas Michaelis Oe 4527 Kerr SS.
Irish Swamoor Oe 3740 Ship. Ltd.
Pembroke Trader Oe 42400 McLean Kennedy

Niveau de l'eau : 33.5"
Résumé : Océaniques, 35; Fluviaux, 14; Côtiers, 13.

Le "Flying Cloud" sera peut-être à l'Expo 67

L'Etat du Massachusetts est intéressé à acheter le modèle réduit du "Flying Cloud", un clipper américain du début du siècle, et en faire l'attraction numéro un de son pavillon à l'Exposition universelle de Montréal.

Le modèle, qui a 168 pieds de longueur et représente les trois quarts du véritable "Flying Cloud", a été lancé il y a à peine deux mois par des hommes d'affaires de Philadelphie qui voulaient en faire un restaurant flottant. Mais ces derniers ont consenti à le louer à la ville de Newburyport, dans le Massachusetts, pour une période de deux mois, au prix de \$23,000.

Le "Flying Cloud" est arrivé à Newburyport, samedi, après avoir été toué depuis Meteghan.

Trois lots, qui fournissent des truits moucheetés, à la disposition des pêcheurs SEULEMENT. Profitez d'une bonne pêche pendant que votre famille prend ses vacances et du confort à 80 miles seulement de Montréal. Golf à 3 miles.

LES ESCOUMINS 123 - (Montant): 5.49 am "Nympha", 6.30 am "Port Jackson" dest. Port Alfred (Alondra 3 am, "Holtheim" 3.30 pm, "Cabot", PM "Scott M. Sener", (demain) AM "Mary Nabel & "Francolliffe Hall", 3 am "Harpet", (Descendant) 4.40 am "Almetyak", 5 am "Rasmov", 5.30 am "B. A. Canada", 6.20 am "Mekhan", 7.25 am "North Monarch", (hier) 4.40 am "Scott M. Sener", 6.25 pm "T. R. McLean", 8.30 pm "Beer Sheva", 8.40 pm "Conco", 9 pm "Houston City", 11.15 pm "Selle".

EN AMONT DE MONTREAL
ST-LAMBERT 3 - (Descendants): 1.40 am "Helen MacAllister", 2.10 am "Hudson Transport", 3.13 am "Sorcebranch", 6.22 am "Cape Breton Miner".
COTE ST-CATHERINE 10 - (Descendants): 7.30 am "Seaway Queen".
REAL-HARNOIS 28 - (Descendants): 4.25 am "Westcliffe Hall", 5.40 am "Nixon Berry", 6.48 am "E. M. Voorhees", 7.43 am "Imperial Acadia", "Helen A. Lee", (Montant) 1.45 am "Montreal City", 1.47 am "Cap Saumon", 3.22 am "Bram", 5.03 am "Everton", 6.13 am "English River", (hier) 10.55 pm "A. H. Ferber", 11.54 pm "Gordon C. Leitch".

SNELL LOCK 72 - (Descendants): 2.54 am "Whitefish Bay", 4.21 am "Brim", 5.31 am "Gordon C. Leitch".
EISENHOWER 75 - (Montant): 6.40 am "Cydonia".



Aurèle Daoust
directeur

COLLEGE VILLE-MARIE

Ecole secondaire indépendante reconnue par le ministère de l'Éducation et par la faculté des arts de l'Université de Montréal.

COURS DU JOUR

Cours classique: 8e à 10e année
Cours scientifique: 8e à 11e année
11e de recyclage
Cours général: 8e à 11e année
Cours commercial: 10e et 11e années, 12e spéciale
INSCRIPTION: du lundi au vendredi, de 9 h. A.M. à 4 h. P.M.
Le soir: mardi et jeudi, de 7 h. 30 à 9 h. 30
Prospectus sur demande
1350, rue Gifford Mt 34 Tél: 525-2514

NAVIGATION

Le "Dolabella", un pétrolier sans équivalent

Le pétrolier de 71.000 tonnes "Dolabella" a quitté les Chantiers de l'Atlantique, en France. Il a été construit en onze mois pour le compte de la société maritime Shell, mais il s'agit d'un navire qui peut être considéré comme sans équivalent du point de vue de l'automatisation de ses installations et du confort et de la sécurité qui en résultent pour son équipage.

De sa passerelle, on ne se contentera plus de diriger, on commandera et on dirigera aussi tout l'appareil propulsif à turbine. La commande de barre est électrique et les changements de direction s'opèrent par simple affichage du nouveau cap, sans intervention manuelle, tandis que deux pilotes automatiques maintiennent la route en se surveillant mutuellement. L'officier de quart peut à tout moment télécommander la machine.

Un calculateur peut en 90 secondes scruter les 172 points sensibles du bateau, donner l'alarme en cas d'avarie, analyser le rendement des appareils. Il imprime le "Journal de bord de la machine" et calcule même les fatigues de la coque lorsque le navire est en charge.

Des détecteurs ioniques évitent que soient exécutés des ordres erronés et signaleront tout éventuel foyer d'incendie. Un système de télévision interne aboutit également à la salle de contrôle.

L'équipage du "Dolabella" sera réduit à 33 hommes et, après adaptation aux méthodes nouvelles, à 27 seulement. Ils seront répartis en deux services différents: "exploitation" et "technique" (au lieu de "pont" et "machines" dans l'organisation traditionnelle d'un navire).

Il existe à bord trois salles à manger, fumoir et salon, une piscine, une salle de projection, une piste d'hélicoptères qui pourra être utilisée en terrain de tennis.

Tous les locaux habitables sont climatisés, ce qui sera très apprécié puisque le navire pourra emprunter le canal de Suez.

Le port de Churchill est ouvert

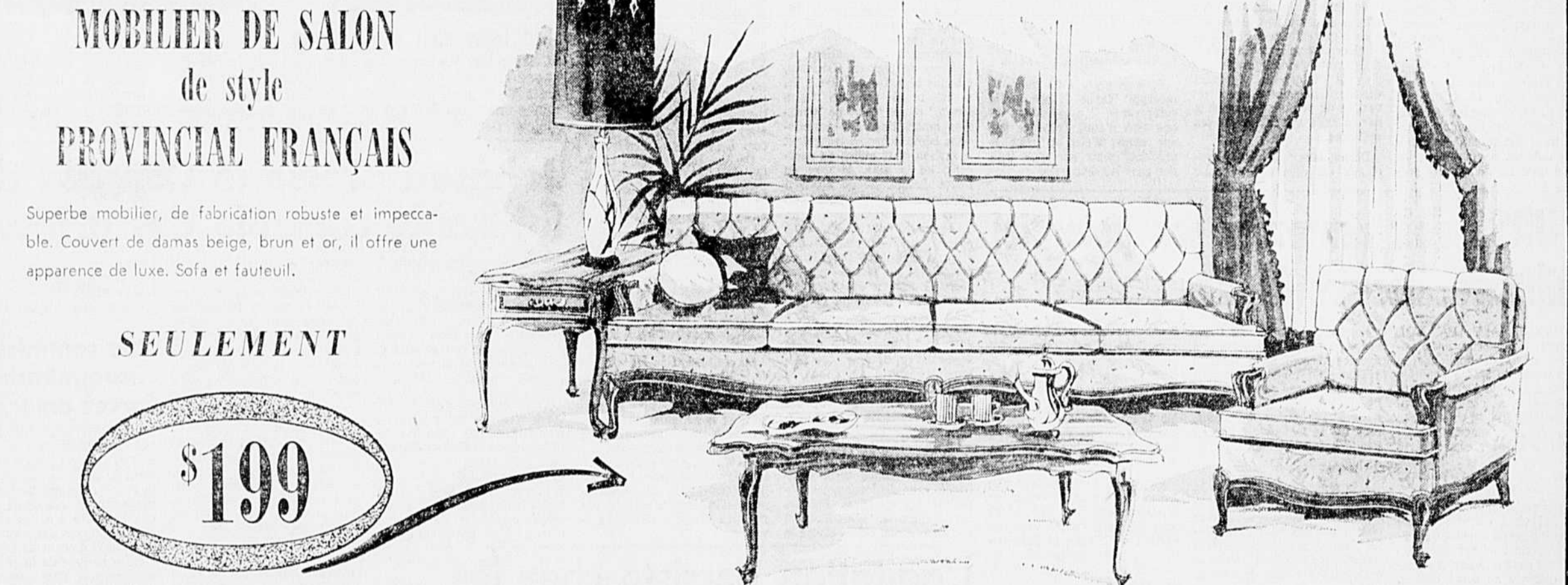
Le cargo "Warkworth" a ouvert cette année la brève saison de navigation dans le port de Churchill, au nord du Manitoba. Il y est arrivé mercredi dernier.

Le port de Churchill n'est ouvert qu'une dizaine de semaines par année, au moment où la baie d'Hudson est libérée de la glace qui l'encadre.

Dans la cargaison apportée par le "Warkworth", on trouve un autobus londonien à deux étages que la ville de Regina a fait venir à des fins touristiques. Mais c'est surtout du blé qui est chargé à bord des navires à Churchill.



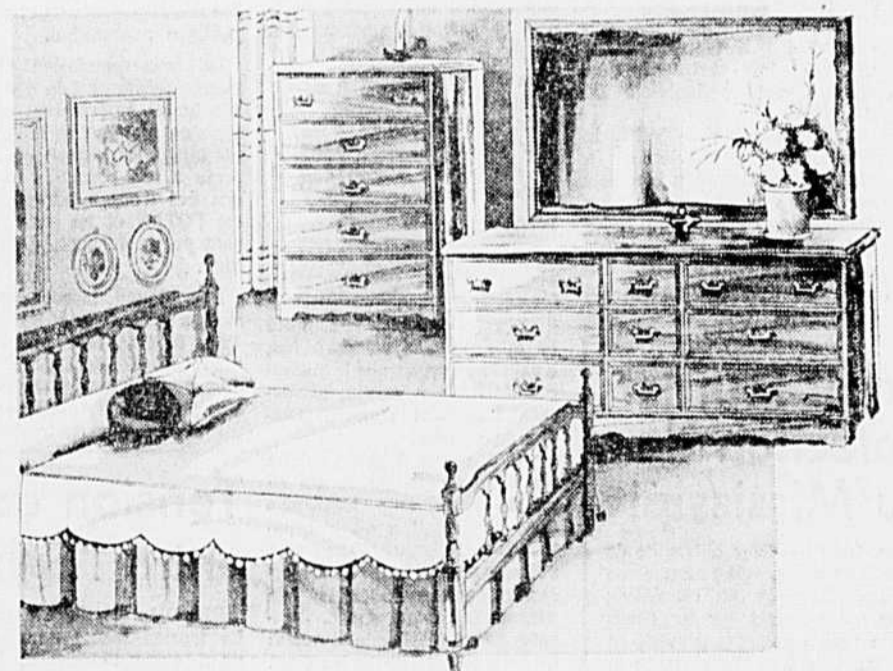
AU VILLAGE DU MEUBLE



MOBILIER DE SALON de style PROVINCIAL FRANÇAIS

Superbe mobilier, de fabrication robuste et impeccable. Couvert de damas beige, brun et or, il offre une apparence de luxe. Sofa et fauteuil.

SEULEMENT \$199

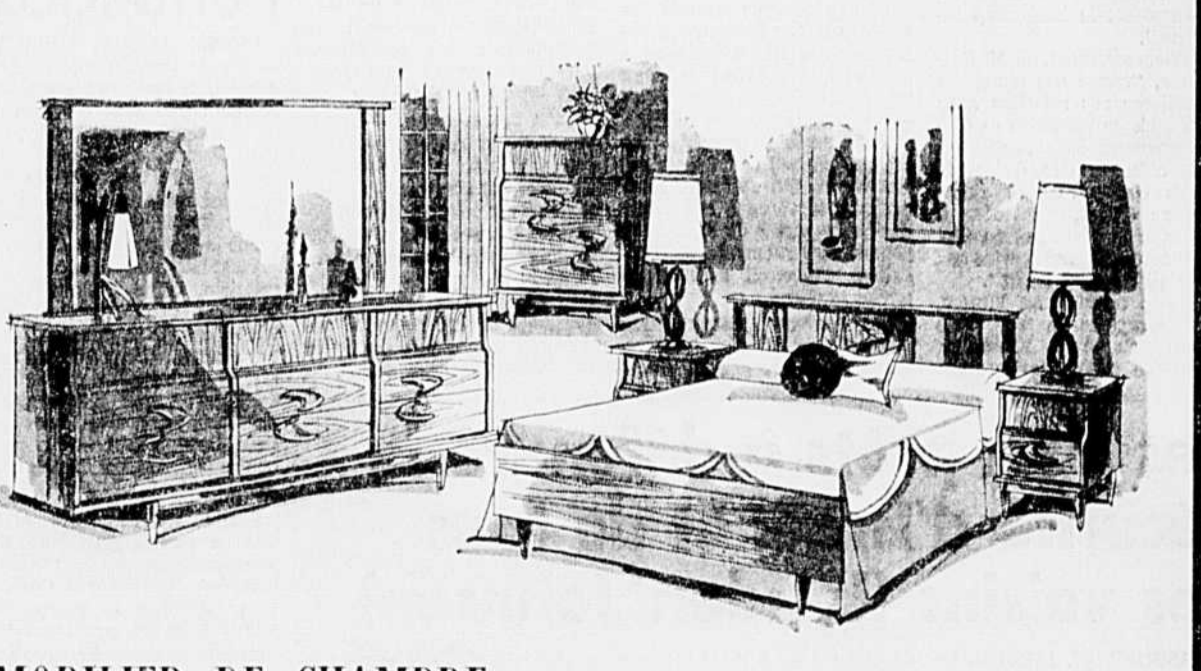


JOLI MOBILIER DE CHAMBRE de style COLONIAL, 4 morceaux

Comprend une commode à 3 divisions surmontée d'un grand miroir avec cadre du même bois, une commode pour monsieur et un lit à une place ou à 2 places. Pied du lit et chevet ornés de petits poteaux sculptés. Jolies poignées de métal aux tiroirs des commodes. Bois fini érable muscade. Table de chevet \$24.95

\$159.95 4 morceaux

PROFITEZ de ces AUBAINES Achetez maintenant et payez plus tard grâce à ALLIANCE ou CREDICO



MOBILIER DE CHAMBRE de style CONTEMPORAIN, 4 morceaux

Ce mobilier comprend une commode à 3 divisions, longue de 72" et surmontée d'un miroir de 60" x 30", une commode à 5 tiroirs pour monsieur et un lit à 2 places. Le tout est fait de bois fini noyer. Table de chevet: \$34.95

\$219 4 morceaux



Cette drôle de guerre...

MILLS OF THE GODS, documentaire de Beryl Fox sur le Vietnam. Présenté à la télévision (Radio-Canada) dans la série "Documentaire" au Festival du Film, hier matin.

Cette fameuse guerre du Vietnam! On n'a pas fini d'en entendre parler. Elle s'est installée à la une des journaux entre le remariage de Brigitte Bardot, les déclarations du premier ministre Wilson, les oraisons funèbres du général de Gaulle et les péripéties de l'affaire Munsinger.

Et à quoi n'y participons pas directement, elle apparaît bien lointaine, presque abstraite. Et pourtant, il s'y passe des choses atroces. Comme le dit un des soldats interviewés dans le reportage de Beryl Fox: "That's a dirty kind of war."

Sachons gré à Beryl Fox de nous donner avec "Mills of the Gods" un aperçu de ce qui se passe dans cette partie du Sud-Est asiatique, de rendre témoignage sur cette drôle de guerre qui s'éternise.

Beryl Fox s'en tient à un reportage aussi brut et aussi simple que possible. Elle utilise principalement: interviews des militaires, d'un journaliste, d'un dirigeant vietnamien. Et elle complète par des séquences de raids sur le Mekong et sur les points de ravitaillement du Vietnam du Nord.

Ce reportage pourrait être qu'un film comme on en voit périodiquement au petit écran. Mais l'objectivité de l'approche et la simplicité du traitement font de "Mills of the Gods" un document pathétique sur la guerre.

On y voit les souffrances de la population civile (séquences sur les enfants blessés qui reposent sur des lits d'hôpitaux et séquences des mères gisant dans les débris), les avatars de la vie militaire (longues marches dans les marais et recherches d'un ennemi pratiquement invisible), l'abus des soldats américains qui parlent sans enthousiasme et sans grande conviction de la défense du pays contre le péril communiste ou pour qui le métier de soldat est un métier comme un autre (sur ce plan-là, la séquence du pilote d'avion tout heureux d'avoir atteint l'objectif est insupportable). Toutes ces images confèrent au film de Beryl Fox un cachet d'humanité, d'authenticité qui ne trompe pas.

Après du documentaire de Fox, "Each Day that Comes", un court métrage de Graham Parker présenté au cours de la même séance, paraît bien fatot, bien faisandé et passablement alambiqué. C'est l'ouvrage d'un bon technicien à qui on a demandé un petit devoir.

Martial Dassylva

Buster Keaton à l'oeuvre

"BUSTER KEATON RIDES AGAIN", film canadien de John Spotton, produit par l'ONF, V.F., et, au Festival du Film, mardi à midi.

Buster Keaton, mort au début de cette année, revit une dernière fois dans ce film de John Spotton tourné en même temps que "The Railroad". Pendant qu'on le voit préparer ses gags avec l'aide de l'équipe de tournage, les interprètes ensuite avec la froideur qui caractérise tous ses films, un narrateur trace les grandes lignes de sa longue carrière qui fut marquée par bien des succès mais aussi beaucoup de déboires.



La quantité avant la qualité

La conférence de presse d'hier, convoquée dans le cadre du FIFM, a donné lieu à une rencontre de deux réalisateurs canadiens, l'un français et l'autre anglais, Roger Laliberté (à gauche sur notre photo) et Larry Kent (à droite), responsables des deux longs métrages présentés lundi, "Les plans mystérieux" et "When Tomorrow Dies". Les deux metteurs en scène se sont rangés dans la catégorie des réalisateurs de films commerciaux, Roger Laliberté allant même jusqu'à affirmer que l'essentiel était de faire DES films avant d'en faire un bon. "Pour atteindre la qualité, a-t-il ajouté, il faut passer par la quantité." Accusé de refléter dans ses films une obsession sexuelle, Larry Kent a répondu en disant: "It's a fact of life." Il a révélé en outre qu'il se préoccupait beaucoup du problème de la femme, le qualifiant de problème révolutionnaire. "C'est, a-t-il affirmé, un problème plus crucial que celui de l'homme." Le problème du cinéma canadien consiste à son avis à briser la barrière qui existe dans le "Sweet Substitute" à ajoutée qu'il avait utilisé pour "When Tomorrow Dies" des comédiens professionnels, ce qui a déterminé l'abandon de la technique de l'improvisation, caractéristique de son premier film. Le film de Roger Laliberté, son deuxième, lui a coûté personnellement \$11.000. Utilisant le même mode de production que Cooperato, c'est-à-dire l'avance sur le salaire des techniciens et des comédiens, il avoue que "Les plans mystérieux" auraient coûté \$50.000 si tous avaient touché un salaire. "C'est opté plutôt, a-t-il poursuivi, pour les films d'enfants ou le public se renouvelle rapidement et on même certains vont voir le film plusieurs fois." Il a déclaré que si trop peu de films canadiens-français étaient distribués, c'était peut-être à cause du fait qu'un trop grand nombre d'entre eux étaient destinés à un public d'intellectuels.

photo: Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Trop beau pour être vrai

"LE MISTRAL", long métrage documentaire de Joris Ivens sur la Provence et le Mistral, texte d'André Verdet, produit par Claude Nédjar. Au même programme "Four Walls", court métrage hollandais de Johan van der Keuken et "Volley-Ball", court métrage canadien de Denis Arcand. Au Festival du Film, hier après-midi.

Pourquoi fait-on des documentaires? C'est la question que l'on pouvait se poser hier après-midi à la séance de 3 heures. Car, au lieu de nous présenter le film "Chronique d'un enfant seul" retenu aux données de l'Argentine pour cause de révolution, les autorités du Festival nous ont offert, en plus des deux courts métrages prévus, le documentaire de Joris Ivens sur "Le Mistral".

La présence de Joris Ivens, ce maître du cinéma-vérité, constitue en elle-même une réponse. L'on fait du documentaire pour donner à voir des éléments de la réalité que l'on veut présenter sans les romancer. Mais encore faut-il que l'on ressente derrière ces éléments la présence, l'esprit du réalisateur qui est le premier à les scruter pour en dégager quelque signification.

Les trois films présentés, celui d'Ivens, celui du Hollandais van der Keuken "4 Walls", et celui du Canadien Denis Arcand "Volley-Ball", sont tous trois de très bons documentaires, c'est-à-dire qu'ils savent nous intéresser vivement. Ils nous permettent de repenser le problème des intentions de l'auteur face à son matériel.

L'oeuvre d'Ivens est magistrale. Elle dure plus d'une heure et fait appel à la fois au noir et blanc, à la couleur, puis à la couleur et au cinéma-scope. Je la qualifierais de prise de possession visuelle de tout un pays, la Provence, dans toutes ses dimensions corporelles et à travers sa respiration organique.

Ivens nous présente d'abord les coordonnées géographiques de ce pays: un immense espace, entre la mer, le ciel, les nuages, les sommets, les profondes gorges, les montagnes, les plaines et les grottes. Dans cet espace, les fleurs, les gens, les animaux, la vie qui s'y passe et les traces de l'homme. Un immense espace qui est le royaume d'un grand vent, le Mistral, qui agit sur tout ce qui existe.

Luc Perreault

Prélude et fugue

"NON RECONCILIÉS" — Film allemand de Jean-Marie Straub. Produit par Sarah Muller, Au Festival du film hier soir.

Je ne pense pas personnellement que "Non reconciliés" soit une oeuvre achevée. D'autres affirment le contraire. La salle, elle, est restée de glace. Les spectateurs, visiblement, s'ennuyaient; ils ne comprenaient pas, et il y avait de quoi. "Les non reconciliés" est un film très complexe, très difficile, pas tant à comprendre le sens, les intentions de l'auteur, qu'à s'y retrouver à la première projection avec tous ces personnages (rappelés-vous le générique!) dont les histoires se superposent, se recoupent, étalées sur trois générations, et sans aucun ordre chronologique. Découragés par cet imbroglio, une construction fugue, et le ton "écritatif" d'un dialogue assez rétrograde, beaucoup abandonnent.

Je voyais le film de Jean-Marie Straub pour la seconde fois hier. Mais c'est trois ou quatre fois au moins qu'il faudrait l'avoir vu.

Pour le moment, je le considère comme un essai, tout de même fascinant et très courageux sur un mal dont l'Allemagne d'aujourd'hui ne s'est pas encore relevée: le fascisme. L'analyse assez cruelle, et impitoyable, de l'impuissance, et des complexes de culpabilité ou d'innocence d'une génération sacrifiée, hantée par un passé aberrant qu'elle n'a pas encore exercé, et pas seulement les souvenirs, mais le mal lui-même.

Une génération à l'autre, de celle de 14 à celle de 39 à celle d'aujourd'hui, du grand-père au père et au fils du film de Straub, l'Allemagne est passée par de tels orages, de telles folies, de si terribles défaites, qu'on n'en finit plus de s'interroger, d'évaluer sa culpabilité, de se justifier de reprendre pied, d'essayer de se reconcilier les uns avec les autres, de dénicher les coupables et les non-coupables, de ressasser le passé. Le témoin, et la conscience du film me semble être la grand-mère, que l'on voit aux trois âges déterminants de son existence. C'est elle qui relance inlassablement le "souvenir".

"Non reconciliés" est un jeu de miroir ou chacun se renvoie froidement son image, et ne peut rien faire d'autre, complètement inhibé par le passé. Une parabole amère, où de trop nombreux éléments entrent en jeu pour être nommés et analysés sur le champ. Le texte, dont on perd sûrement beaucoup avec les sous-titres (par exemple la citation de Brecht que l'on aurait bien voulu comprendre), me paraît beau, difficile à passer à l'écran, mais assez exceptionnel. Il faudrait pouvoir le lire.

Les images sont volontairement plates, sans angles flatteurs, ni jolis cadrages, ni perspectives agréables. Dures, anguleuses. Statiques. Mais Straub a un style. Je retiens deux très belles images pourtant, quand la dame enfle ses gants et son chapeau devant le miroir, et son entrée dans la serre. A cet instant, un peu d'émotion passe, la tension se relâche. Le spectateur respire un peu. La phrase-clé du film je pense est celle que prononce le jeune homme qui rentre au pays: "Les gens que j'ai quittés n'étaient pas tellement différents de ceux que je retrouve."

On comprend alors le pourquoi de l'indignation que le film a soulevée à sa sortie, en Allemagne, et le boycottage de la critique.

Il faut dire aussi que Jean-Marie Straub est un Français vivant à Munich depuis la guerre d'Algérie. On n'accepte pas facilement de se voir analysé aussi froidement, aussi lucidement par un intrus.

Il n'en reste pas moins vrai qu'avec "Les désarrois de l'élève Toerless" et "Non reconciliés", deux adaptations d'oeuvres littéraires allemandes contemporaines sur le même sujet, le cinéma allemand fait sa rentrée. Les derniers bons films allemands datent des années 30.

Michèle Favreau

Simon le magnifique

"SAINT SIMON DU DESERT" — Film mexicain de Luis Bunuel. Au Festival du film hier soir.

"Saint Simon du désert" est un "petit" Bunuel (42 min.) qui témoigne d'un "grand" art, complètement maîtrisé, d'une personnalité originale, unique, d'un esprit libre, original, blasphematoire, en même temps que d'une élégance incroyable, et d'un refus de trancher sur la question de la foi. Le caractère insolite, l'imagination délicate et l'humour de cette "poésie", sa désinvolture, donnent l'impression très vive que cet film, moins du monde au sérieux. La preuve: les références constantes à soi-même. Simon est

Yves Robillard

Ça "shoote", OK, mais ça vole bas!

"THE SHOOTING", film américain de Monte Hellman, produit par Jack Nichols, interprété par Millie Perkins. Au Festival du film hier soir.

Les Etats-Unis n'ont jamais beaucoup fréquenté le Festival de Montréal, sauf, très accessoirement, avec le "Guepard" d'un certain Visconti, né, comme on sait, entre le Texas et l'Ohio. Quelques-uns s'en sont plaints, alors que "The Shooting" nous induit au contraire à penser qu'ils avaient tout à fait raison de s'abstenir.

Non que ce western soit d'un bout à l'autre scrupuleux, et ne soit rien faire d'autre, complètement inhibé par le passé. Une parabole amère, où de trop nombreux éléments entrent en jeu pour être nommés et analysés sur le champ. Le texte, dont on perd sûrement beaucoup avec les sous-titres (par exemple la citation de Brecht que l'on aurait bien voulu comprendre), me paraît beau, difficile à passer à l'écran, mais assez exceptionnel. Il faudrait pouvoir le lire.

Michèle Favreau

Le Conseil des Arts: \$55,000 au Rideau Vert

OTTAWA (PCF) — Le Conseil des Arts du Canada annonce l'octroi de près de \$300.000 en subventions à six troupes de théâtre, pour la saison artistique 1966-67.

Le Théâtre du Rideau Vert, de Montréal, recevra une somme de \$55.000, afin de renforcer son administration et d'engager un certain nombre de comédiens qui l'aideront à monter les neuf pièces au programme de la prochaine saison.

Prix à J.-P. Leaud

PARIS — Jeune vedette du film "Les 400 coups", de François Truffaut, en 1959, Jean-Pierre Leaud a vu son talent de comédien confirmé par le jury du Festival de Berlin qui lui a attribué "pour l'émouvante liberté et la surprenante maturité de son jeu", le prix de la meilleure interprétation masculine pour son rôle dans le film de Jean-Luc Godard: "Masculin féminin".

"How Do You Like Them Bananas?" — L'humour perçant du dialogue entre un banquier avachi d'alcool et un distingué représentant du nouveau clergé en visite, vus et mis en scène par l'auteur de "Come Back Africa", Lionel Rogosin.

Et mentionnons enfin le court métrage du Tchèque Jaromir Jires, "Romance", qui conte avec drôlerie et tendresse l'idylle sans apprêt d'une petite Gitane entreprenante et d'un apprenti plombier de Prague qui rêve de ressembler à Gérard Philipe. Une oeuvre d'une rare fraîcheur et d'une belle vivacité.

Alain Pontaut

HORAIRES

Table listing film screenings at various venues: ALOUETTE, ASTOR, AVENUE, BIJOU, CHAMPLAIN, CHATEAU, CINEMA FESTIVAL, CINEMA MONTREAL, CINEMA SALLE IMPERIAL, CREMAZIE, DAUPHIN, DORVAL, ELECTRA, ELYSEE, EMPIRE, JEANTALON, KENT, LA SCALA, LIDO, LEOVES, MONTREAL, OUTREMONT, PALACE, PALMEAU, PLACE VILLEMARIE, PLAZA.

Pour des échanges de films entre URSS et Canada

PCF — La visite à Montréal de M. A. Slavov, président du Comité cinématographique de l'URSS, se terminera peut-être par un plus grand échange de films entre le Canada et la Russie.

Du moins, tel est le désir exprimé par M. Slavov, qui est à Montréal pour discuter d'une telle proposition avec l'Office national du film. L'Union soviétique fait d'ailleurs des démarches similaires auprès de 80 pays.

M. Slavov a annoncé que des films russes seraient présentés dans plusieurs pavillons durant l'Expo et que son pays participerait au 8e Festival international du film de Montréal, en 1967.

Il a mentionné également le succès remporté par les films canadiens dans les festivals soviétiques.

Le Conseil des Arts: \$55,000 au Rideau Vert

OTTAWA (PCF) — Le Conseil des Arts du Canada annonce l'octroi de près de \$300.000 en subventions à six troupes de théâtre, pour la saison artistique 1966-67.

Le Théâtre du Rideau Vert, de Montréal, recevra une somme de \$55.000, afin de renforcer son administration et d'engager un certain nombre de comédiens qui l'aideront à monter les neuf pièces au programme de la prochaine saison.

(SENSASS!) J'AI GAGNÉ UN VOYAGE à PARIS PAR AIR CANADA



... NOUS DIT Mme GEORGETTE CARON, ST-JEAN, QUEBEC

SEREZ-VOUS LE PROCHAIN GAGNANT DE NOTRE GRAND JEU PASSIONNANT? POUR DÉTAILS, DANS LES CANTONS DE 1

Coca-Cola Sprite ou Fanta

ORANGE DOREE

112

Ne composez plus "112" pour vos appels interurbains:

1

Signalez simplement "1"

MUNSTER GO HOME INCIDENT AT PHANTOM HILL

MADE IN PARIS THE CINCIANNAT KID

DERNIERE SEMAINE théâtre 4 sous la grande roue

DERNIERE SEMAINE théâtre 4 sous la grande roue

Vous avons abrégé la composition de l'interurbain automatique. Ces changements vous concernent si vous êtes inscrit dans les annuaires téléphoniques suivants: Montréal, banlieue est, banlieue ouest, Laval ou Rive sud. Vous n'avez maintenant qu'à signaler le chiffre "1", puis l'indicatif régional (si c'est un autre que 514) et ensuite le numéro que vous désirez appeler. C'est aussi simple que cela.

Bell Canada

NOTRE HOROSCOPE

A partir de minuit ce soir

LES ENFANTS NES CE JOUR jouiront d'une patience et d'un sang-froid qui favoriseront la réalisation de leurs desirs, surtout dans leurs activités laborieuses. Leur réalisme leur sera profitable dans le domaine financier. Ils auront beaucoup de souplesse dans leurs rapports avec l'être qui aura le bonheur de partager leur existence.

♈ DU 21 MARS AU 20 AVRIL
BELIER

Quelques difficultés interviendront peut-être dans vos affaires personnelles. Elles ne seront que momentanées si vous restez maître de vous. Vous bénéficierez de témoignages de tendresse de l'être aimé à condition que vous les lui rendiez.

♉ DU 21 AVRIL AU 20 MAI
TAUREAU

Vous bénéficierez de la bienveillance de votre entourage si vous faites preuve de bonne volonté. Montrez de la souplesse dans vos rapports avec votre entourage. Vous serez enclin à laisser aller les événements; la chose vous réussira bien... aujourd'hui.

♊ DU 21 MAI AU 21 JUIN
GEMEAUX

Réalisez et adaptez-vous aux circonstances pour éviter de vous trouver dans une fâcheuse situation. Maîtrisez vos nerfs et faites preuve de bonne volonté; vous surmonterez ainsi vos ennuis. Et vous y réussirez d'autant mieux si vous apprenez à vous détendre.

♋ DU 22 JUIN AU 22 JUILLET
CANCER

Faites preuve de réalisme dans les questions où vos affaires sont en cause. Vous bénéficierez de la compréhension de vos interlocuteurs si vous agissez avec diplomatie. Gardez-vous de provoquer une brouille en agissant avec trop d'indépendance avec l'être cher.

♌ DU 23 JUILLET AU 23 AOUT
LION

N'hésitez pas à exprimer vos aspirations aux personnes sur lesquelles vous comptez. Par ailleurs, ne vous fiez pas trop aux amabilités que vous prodigueront les personnes étrangères à votre milieu habituel. Soirez agréable en joyeuse compagnie.

♍ DU 24 AOUT AU 22 SEPTEMBRE
VIERGE

Votre excès de confiance pourrait vous occasionner des déceptions. Soyez aujourd'hui particulièrement attentif dans votre travail. Vous prendrez une résolution heureuse au cours d'un entretien intime avec la personne aimée.

♎ DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE
BALANCE

Une obligation vous contraindra probablement; adaptez-vous judicieusement aux circonstances. Organisez méthodiquement votre emploi du temps. Des dérivatifs dissiperont vos préoccupations au cours d'une réunion amicale, ce soir.

♏ DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE
SCORPION

Un incident inattendu vous déconcertera peut-être. Attention aux étourderies susceptibles de vous porter préjudice sur le plan financier. Montrez-vous moins brusque et catégorique pour résoudre un problème d'ordre sentimental.

♐ DU 23 NOVEMBRE AU 21 DECEMBRE
SAGITTAIRE

Certains de vos interlocuteurs seront d'une humeur désagréable. Soyez néanmoins prévenant pour apaiser les différents. Une personne attentionnée vous aidera dans votre travail. Vie sentimentale favorisée par les circonstances.

♑ DU 22 DECEMBRE AU 20 JANVIER
CAPRICORNE

Veuillez à ne pas vous surmener. Vous aurez l'occasion de rencontrer quelqu'un d'utile. Tenez-vous cependant sur vos gardes en ce qui concerne les opérations financières. Vos rapports avec l'être cher seront facilités si vous conservez votre bonne humeur.

♒ DU 21 JANVIER AU 19 FEVRIER
VERSEAU

Ne cédez pas à vos tentations sans réfléchir préalablement. Vos rapports avec votre entourage seront facilités si vous conservez votre calme malgré certaines affaires délicates. Evitez une discussion par trop animée avec l'être aimé.

♓ DU 20 FEVRIER AU 20 MARS
POISSONS

Une discussion éprouvera vos nerfs, mais vous bénéficierez d'une circonstance qui vous avantagera. Vous aurez la possibilité de réaliser dans de bonnes conditions une de vos aspirations. Ne négligez pas les justes aspirations de la personne aimée.

MORGAN
MAGASINS CLIMATISES

VENTE d'avant-saison... Manteaux garnis de fourrure

\$169

- Magnifiques manteaux... modèles exclusifs à Morgan!
- Riches tissus canadiens et importés.
- Manteaux généreusement garnis de vison, castor ou renard de Norvège!
- Chaque manteau est entièrement entredoublé et doté d'un chamois au dos.
- Ravissantes teintes... les plus nouvelles de l'automne '66!
- Prix très avantageux d'avant-saison!

Profitez de notre offre d'avant-saison à prix avantageux... manteaux exclusifs à Morgan! Chacun est un modèle nouveau de confection canadienne! Nous vous en présentons ici quelques-uns de notre vaste collection que vous verrez lorsque vous viendrez au magasin. Ne manquez surtout pas cette occasion à prix avantageux d'avant-saison!

- De gauche à droite:
- A. Manteau à devant simple en lainage bouclé, col rond plissé de vison mâle et ceinture nouée à l'avant, noir à col de vison d'élevage, pain grille à col de vison d'élevage ou bleu à col de vison saphir. Tailles 8 à 16. **Prix en septembre \$209 - VENTE \$169**
 - B. Manteau (taille petite) en lainage bicolore "petit point", ceinturé, col de castor teint brun, poches menteuses, noir/bleu ou poil de chameau/noir. Tailles 8 à 16. **Prix en septembre \$209 - VENTE \$169**
 - C. (Taille petite). Manteau à devant croisé en laine peignée, martingale au dos et deux plis sur les côtés; noisette à col de vison Lutitia* ou gris à col de vison saphir. Tailles 8 à 16. **Prix en septembre \$209 - VENTE \$169**
 - D. Manteau (taille petite) devant croisé en velours, quatre plis; col croisé de vison mâle; poil de chameau à col de vison d'élevage, vert jade à col de vison d'élevage, rubis à col de vison saphir. Tailles 8 à 14. **Prix en septembre \$199 - VENTE \$169**
 - E. Manteau de ligne A, devant simple, en tweed chevron, bleu/vert, ou brun/vert; col de renard de Norvège. Tailles 10 à 16. **Prix en septembre \$209 - VENTE \$169**
- Aussi choix de modèles non représentés: \$99 à \$279

*marque déposée Emba Mink Breeders Association

Pas de commandes postales ni téléphoniques
MANTEAUX POUR DAMES - RAYON 65 - ETAGE MODE - DEUXIEME
CHOIX AUSSI AUX SUCCURSALES SAUF A SNOWDON



Grand solde de vêtements d'enfants!

- Marques très recherchées, modèles hors série, bas prix irrésistibles!
- Tous les vêtements sont de confection soignée, de coupe précise dans des tissus de haute qualité assurant un confort absolu et une durabilité étonnante!

A. Combinaison de nuit couverture

Une belle aubaine d'avant-saison. Combinaison en souple tissu mixte acetate/Orient*, longue glissière avant, encolure et poignets tricot, semelles plastique. Mais, arqué ou rose. Tailles P (1 à 2 ans; 22 à 28 lb) M (2 à 3 ans; 29 à 34 lb) G (3 à 4 ans; 35 à 38 lb). *marque déposée.

4.77

B. Tee-shirts en tricot de coton

Un seul modèle est ici représenté de notre vaste choix. Manches longues, encolure ajustée et épaulettes. Motif à rayures fines, ou tons unis avec parement motif enfantin ou rayures. Bleu, rose, aqua, mais ou beige. Tailles G, EG, K. Ord. 1.98

1.47

C. Fuseaux "heeksuede" extensible

Taille demi-élastique, boutonnage côté et entrejambe à boutons-pressions. Tissue indéformable et lavage à la machine. Rouge, marine, bleu ou aqua. Tailles G, EG, K. Ord. 3.98

1.99

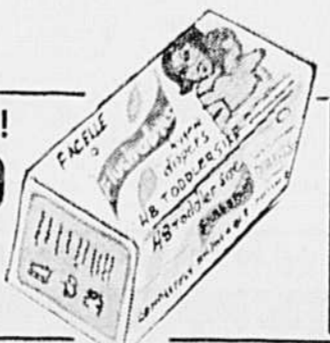
Téléphoner à 842-6261
VETEMENTS D'ENFANTS, RAYON 69, TROISIEME
AUSSI AUX QUATRE SUCCURSALES

Couches à jeter "Flush-a-Bye" à prix spécial d'aubaine!

Par Facelle. Couches légères, super-douces et super absorbantes, à jeter après usage. Faites provision à ce bas prix spécial. Tailles: PRIX SPECIAL Moyenne (12 à 22 lb); Bébé (22 à 29 lb).

1.89

*Marque déposée
Téléphoner à 842-6261
VETEMENTS D'ENFANTS, RAYON 69, TROISIEME
AUSSI AUX QUATRE SUCCURSALES



Vêtements sport "bien" et à la page... en beau velours côtelé imprimé cachemire kaléidoscope!

Ce qu'il ya de plus nouveau avec un soupçon agréable d'allure "western"... confection simple, légèrement galbée et belle dans ses moindres détails! Marque Jo Collins! Ces élégants séparables sont en fin velours côtelé aux vibrantes teintes d'automne; baie royal, vert. Tailles 8 à 16.

A. Veste de coupe "gamin"... manches longues, manches non doublées; poches à revers et boutons brillants nacrés. **14.98**

B. Jupe de ligne A... sans bande à la taille, large ceinture "western". **8.98**

C. Chemisier "western"... manches longues, col mandarin. En beau coton de ton or assorti aux séparables. **6.98**

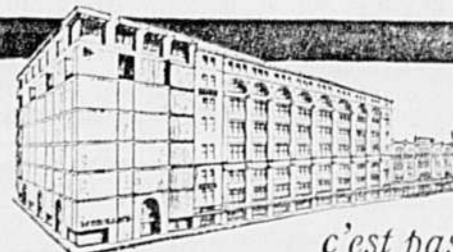
D) Pantalon tube... à large ceinture "western" et poches "frontier". **10.98**

Téléphoner à 842-6261

VETEMENTS SPORT DU BUDGET - RAYON 21 - TROISIEME

AUSSI AUX QUATRE SUCCURSALES

Centre-ville, Snowdon, 9 h à 5 h 30; jeudis, vendredis, 9 h à 9 h
Dorval, Rockland et Boulevard, 9 h 30 à 6 h; jeudis, vendredis, 9 h 30 à 10 h
Téléphoner à 842-6261



"C'est l'avis des connaisseurs. Chez MORGAN c'est pas plus cher qu'ailleurs"

résultats à blue bonnets

LEGENDE: "T"—Tête "N"—Nœud "C"—Cou
PREMIERE COURSE — 6 1/2 FURLONGS
(A réclamer) — Bourse: \$1,700

Neptune Host	106	3	1	2	2	1	1	1	1	Ferro M	95
Luxury Dip	107	1	3	1	1	2	2	2	2	Thomas D	95
Mr Brutus	113	5	8	8	7	1	3	3	3	Buisson D	6,05
Easter Pat	110	2	2	5	1	5	4	4	4	Gabrielle S	15,45
Centrose	111	4	4	4	2	2	2	2	2	Parson B	14,15
Bergina	107	8	5	3	3	3	4	4	4	Anderson D	13,40
Chompa	113	2	2	2	4	1	1	1	1	Leedema C	4,50
Mary Elizabeth	112	4	4	4	4	4	4	4	4	Gilbert C J	42,45

Retraits: Lucky Deal et Mrs Est Jay (7 et 10)
(1)—Neptune Hostess 3:30 2:30 2:30 Piste boueuse.
(2)—Luxury Dip 4:30 3:40 Durée: 2:32 49 1:16,4 1:22,4
(3)—Mr Brutus 3:40 Entraîneur: R. J. Rose



DEUXIEME COURSE — 6 FURLONGS
(A réclamer) — Bourse: \$1,700

Remister	109	4	4	2	1	2	1	1	1	Ferro M	6,00
Resolve	114	4	4	4	4	4	4	4	4	Helm K	10,15
Sure Asain	114	3	8	8	7	1	5	5	5	Buisson D	12,65
Nie N Ginger	112	9	6	1	1	1	1	1	1	Nedrau G	20,05
Dixie Dew Drop	114	8	7	2	2	2	2	2	2	Parson B	1,95
Pav Parade	114	2	3	3	3	3	3	3	3	Coy A	2,15
Gallant Hello	114	7	1	1	1	1	1	1	1	Eastman R	42,75
Edora Lane	111	1	5	2	1	1	1	1	1	Gilbert C J	12,55
Liflex Roots	115	10	9	2	2	2	2	2	2	Hill A	24,80
Set The Hair	114	5	10	10	10	10	10	10	10	Leedema C	16,05

Retraits: (3-6) 5:37,50
(4)—Remister 14:00 7:40 4:90 Piste boueuse.
(5)—Resolve 12:40 8:00 Durée: 2:33 48 1:14,1 1:24,1
(6)—Sure Asain 12:40 8:00 Entraîneur: A. Bucholtz

TROISIEME COURSE — 6 1/2 FURLONGS
(A réclamer) — Bourse: \$1,700

Dakota Blue	114	1	2	3	1	3	1	1	1	Parson J	21,45
John Monahan	114	8	1	1	1	1	1	1	1	Parnel J	10,80
Our Fool	113	3	7	7	4	5	5	5	5	Nedrau G	8,85
Royal Bronze	115	7	4	2	2	2	2	2	2	Ernst P	1,50
Beach Patrol	111	4	5	5	5	5	5	5	5	Gabrielle S	4,20
Cornish Hen	106	2	4	4	4	4	4	4	4	Donni D	4,15
Bobby Weaver	108	4	8	2	2	2	2	2	2	Thomas D	7,40
Lt Edw Kappel	114	5	3	4	4	4	4	4	4	Buisson D	15,10

Retraits: Melrose Buddy et Sure Tough (8 et 9)
(1)—Dakota Blue 44:90 15:90 7:40 Piste boueuse.
(2)—John Monahan 9:20 5:00 Durée: 2:33 48 1:16,3 1:23,3
(3)—Our Fool 5:30 Entraîneur: O. C. Maxwell

QUATRIEME COURSE — 6 FURLONGS
(A réclamer) — Bourse: \$1,700

Alto Fuel	114	3	1	4	1	3	1	1	1	Eastman R	3,35
Direct South	116	4	5	2	4	4	4	4	4	Hill A	10,15
Roman Balm	114	1	7	6	7	5	7	7	7	Martinez A	2,45
Fav Parrot	116	4	7	2	2	2	2	2	2	Leedema C	7,70
Winning Secret	113	4	8	2	2	2	2	2	2	Parson B	2,40
Wooden Bridge	114	7	3	1	1	1	1	1	1	Elliott D	29,70
Dunwin Rose	114	4	8	8	8	8	8	8	8	Ernst P	17,05

Retraits: Salem Prince et Jus de l'Orange (1 et 5)
(4)—Alto Fuel 8:50 5:00 3:70 Piste boueuse.
(5)—Liflex Roots 8:10 5:00 Durée: 2:33 48 1:14,3 1:16,4
(6)—Direct South 5:00 Entraîneur: S. J. Fillmann

CINQUIEME COURSE — 6 1/2 FURLONGS
(A réclamer) — Bourse: \$1,800

Canadian Tudor	112	5	1	1	1	1	1	1	1	Coy A	7,5
Dimples Boy	111	7	7	5	5	5	5	5	5	Dennis D	2,35
Abenau Club	111	3	2	3	4	2	2	2	2	Gabrielle S	25,00
Jive Dancer	112	2	2	2	2	2	2	2	2	Helm K	5,50
Leisham	107	4	4	4	4	4	4	4	4	Anderson D	16,30
Royal Autumn	111	8	8	8	7	7	7	7	7	Gilbert C J	33,40
Shrewd Ruler	113	4	4	4	4	4	4	4	4	Martinez A	48,15
Hill The Mark	114	1	5	6	6	6	6	6	6	Parson J	32,80

Retraits: Prince Guard et M Lord Milton (1 et 6)
QUINELLA: (7-9) 99,10
(7)—Canadian Tudor 3:50 2:50 2:40 Piste boueuse.
(8)—Dimples Boy 3:00 3:00 Durée: 2:33 47 1:14,3 1:14,3
(9)—Abenau Club 4:00 Entraîneur: L. C. Cavalariis Jr

SIXIEME COURSE — 1 1/16 MILLE
(A réclamer) — Bourse: \$1,700

Dakota	114	3	5	4	4	4	4	4	4	Coy A	7,5
Hex Her Man	114	4	1	2	1	1	1	1	1	Gilbert C J	5,35
Bomar	117	5	3	3	3	3	3	3	3	Helm K	5,20
Guemes	114	2	4	4	4	4	4	4	4	Gabrielle S	7,95
Dix Jai	115	1	2	2	2	2	2	2	2	Berry N	9,45
Hill The Mark	114	4	4	4	4	4	4	4	4	Martinez A	10,45

Retraits: Steve C. Probador, Greek Post, et Thomas B. Good.
TETE A TETE POUR LA PREMIERE PLACE (3 et 5)
(3)—Dakota 2:40 3:20 3:40 Piste boueuse.
(5)—Hex Her Man 3:50 4:40 2:80 Durée: 4:53 1:15,4 1:44,4
(7)—Bomar 2:80 Entraîneur: (A) Robert P. Santos
(8)—Guemes 1:52,4 Entraîneur: (A) Robert P. Santos

SEPTIEME COURSE — 1 MILLE
(A réclamer) — Bourse: \$2,100

Knight's Vent	115	3	1	2	1	1	1	1	1	Ernst P	3,40
Bon Cheval	115	4	2	2	2	2	2	2	2	Eastman R	5,40
Ki-D-Ka	114	5	4	4	4	4	4	4	4	Coy A	9,75
Roman Column	115	1	2	3	3	3	3	3	3	Donni D	2,80
Hill The Mark	114	2	3	3	3	3	3	3	3	Gabrielle S	10,85
Lysander	117	6	6	6	6	6	6	6	6	Parson J	1,60

Retraits: Todyl, Be Busher
(4)—Knight's Venture 8:80 4:10 3:10 Piste boueuse.
(5)—Bon Cheval 8:80 3:70 Durée: 2:33 48 1:15,1
(6)—Ki-D-Ka 7:10 Entraîneur: H. Anthony

HUITIEME COURSE — 6 FURLONGS
(A réclamer) — Bourse: \$1,700

Kenneth	112	7	3	1	2	1	1	1	1	Parson J	1,00
King Pearly	113	5	8	4	2	4	4	4	4	Gilbert C J	10,80
Lady Spats	111	3	1	3	3	3	3	3	3	Gabrielle S	16,80
Black Betty	111	4	5	2	4	4	4	4	4	Hill A	10,40
Siduka	113	4	5	2	2	2	2	2	2	Leedema C	10,40
Valor Native	114	2	9	9	9	9	9	9	9	Eastman R	10,25
Sami's Path	110	4	2	2	2	2	2	2	2	Coy A	2,00
Bank A. Bit	115	4	5	2	2	2	2	2	2	Martinez A	27,45
Miss Favorita	114	5	8	8	8	8	8	8	8	Ernst P	58,40

Retraits: War Brass
EXACTA: (7-5) 539,40 ASSISTANCE: 4804
PARIMUTUEL: 5287,329
Tous droits réservés 1966 par McMurray Publishing Ltd.
(Daily Racing Form)

OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 10 HEURES P.M.



VENTE

SEMESTRIELLE PRODUITS D'HYGIÈNE ET DE BEAUTÉ

Gigantesques économies sur articles d'usage quotidien

133 ch.

97 ch.

97 ch.

187 ch.

67 ch.

4/\$1

3/\$1

177 ch.

2/87 ch.

97 ch.

167 ch.

57 ch.

87 ch.

87 ch.

55 ch.

Économies spectaculaires sur marques renommées



POMPE ARROSEUSE "BEDFORD" — Tuyau caoutchouc, souple, durable. Rég. \$1.
"SUAVE" DE HELEN CURTIS — Gelée "Suave", Rég. 1,25
CREME MOUSSEUSE A RASER GILLETTE — Formule perfectionnée. Rég. 1,09
"RIGHT GUARD" — Désodorisant Gillette. Val. rég. 1,29
"SUAVE" — Laque à cheveux Helen Curtis, 11 1/2 oz. Val. rég. 99¢
"SCORE" — Fixateur à cheveux Bristol Myers. Val. rég. 1,09
"BAN" — Désodorisant à bille, 1 1/2 oz. Val. rég. \$1,25
"VITALIS" tonique pour les cheveux. 7 oz. Val. rég. 1,09
"BROMO SELTZER" — Val. rég. 1,09
"LAVORIS" — Eau dentifrice antiseptique Vicks. Val. rég. 1,25
"PEPSODENT" — Pâte dentifrice renommée. Val. rég. 99¢
POUDRE pour bébés de Johnson & Johnson. Val. rég. 99¢
"Q-TIPS" — Cotons-tige de Beecham. Val. rég. 99¢

Spécial
2 pour 1 47

Rayon des produits de beauté et d'hygiène

DISTRICT ELECTORAL DE JEANNE-MANCE

Rapport sommaire de dépenses électorales de

M. AIME BRISSON

Nom du candidat officiel
candidat libéral
Parti reconnu ou indépendant

à l'élection générale du 5 juin 1966

1. Dépenses personnelles du candidat nil
2. Location de locaux \$ 1,285.00
3. Services \$11,780.89
4. Frais de voyage et louage de voiture \$ 302.68
5. Articles fournis \$ 4,041.80
6. Publicité \$ 5,615.19
7. Créances contestées nil

TOTAL: \$23,025.56

Signé: **Robert Lévesque**
Nom de l'agent officiel

Publié par le président d'élection
dudit district électoral

Choix d'articles de toilette Dorothy Reed

Une offre spéciale de produits de beauté et d'articles de toilette renommés dans tout le Canada. Choix de crème, lotions, shampooing au savon de Castille, shampooing aux œufs et à la lanoline, rinçage-crème pour les cheveux, sels de bains, tonique capillaire, bains-mousse, talc, vaseline et dentifrices divers.

Hygiène et beauté

Spécial
77 ch.

Spécial
3 sacs \$1

Bonbons d'été
Choix varié de Smiles 'N Chuckles. Bonbons à la gelée, sucre "Judge", etc. Boîte de 14 oz.

Pâtes de guimauve
Les "marshmallows" toujours favoris. Enrobés de noix de coco grillée. C'est un régal. Sac de 16 oz. Rég. 43¢

Choix de bonbons
Présentées en sacs de 14 oz. Croquants aux cacahuètes, menthes, caramels, pâtes de fruits.

Rayon de la confiserie

Artistes célèbres

Disques LP et stéréos à rabais!

Enrichissez votre discothèque. Complétez-la à prix avantageux!

Un choix complet de disques les plus récents. Les tout derniers succès populaires. Pour n'en mentionner que quelques-uns:

- Herb Alpert et son "Tijuana Brass".
- "After Math" des Rolling Stones. "Yesterday-Today-Tomorrow" des Beatles. "Hawaiian Paradise" d'Elvis Presley.
- "Les Waikikis" — Lollipop & Roses from Hawaii.
- Roger Williams; "Dr Zhivago", etc.
- Bert Kaempfert et son orchestre: "Strangers in the night".
- Al Martino et ses succès: les airs les plus connus des Beach Boys et nombre d'autres.

A vous de ne pas tarder à constituer une collection si elle n'est pas déjà commencée!

Val. rég.
4.20 mono — 5.20 stéréo

Mono : **2.77**

Stéréo : **3.77**

Rayon de la musique

- Achez avec un compte courant ou budgétaire
- CHOMEDEY**
Centre d'Achats St-Martin

GREENFIELD PARK
Plaza

LASALLE
7850, boulevard Champlain

PONT-VIAU
Centre d'Achats

JEAN-TALON
4325 Est. rue Jean-Talon

RUE SHERBROOKE E.
Place Versailles

PINKY Timbres Pinky
avec tous vos achats



Le chef de l'opposition, M. Jean Lesage a été asserré, hier, comme député du comté de Louis-Hébert à l'Assemblée législative. Le teint basané et la ligne un peu plus svelte qu'avant les

Le gouvernement a-t-il à dessein laissé la grève des hôpitaux se gâter ?

-Lesage

par François Trépanier

QUEBEC. — Le chef de l'opposition à l'Assemblée législative du Québec, M. Jean Lesage, a laissé entendre, hier, que la situation grave, créée par la grève des 32.500 employés des services hospitaliers, a peut-être été voulue et montée à dessein par le cabinet du premier ministre Daniel Johnson.

M. Lesage, qui avait le teint basané et qui paraissait avoir maigri, a fait une déclaration en ce sens, hier après-midi, au cours d'une conférence de presse donnée à ses bureaux du Parlement peu après avoir été asserré comme député de Louis-Hébert.

"La situation, créée par la grève des employés d'hôpitaux est très grave et plus que déplorable", a dit M. Lesage. Je me demande même si on ne l'a pas laissée trop se gâter et trop se détériorer. Est-ce qu'on l'a fait à dessein? Je l'ignore."

Le chef de l'opposition n'a pas ajouté plus de détails pour préciser sa pensée. Si a refusé, en outre, d'indiquer si son parti est d'accord avec les mesures qui ont été prises jusqu'ici par le gouvernement pour résoudre le conflit. Cependant, il a dit qu'il se prononcera sur ces mesures durant la session qui commencera demain et qu'il fera alors connaître les opinions de ses collègues sur la législation qu'entend présenter le gouvernement.

Touchant les injonctions prises par le gouvernement, M. Lesage a déclaré toutefois que son parti demeure en faveur du droit de grève dans les services publics. Il a dit cependant que ce droit doit être limité par certaines conditions telles que l'injonction.

Il a déclaré par ailleurs, que son parti s'opposera à l'arbitrage obligatoire dans les services publics si le gouverne-

Dans un autre ordre d'idées, M. Lesage a réaffirmé que la situation demeure en faveur du droit de grève dans les services publics. Il a dit cependant que ce droit doit être limité par certaines conditions telles que l'injonction.

Il a déclaré par ailleurs, que son parti s'opposera à l'arbitrage obligatoire dans les services publics si le gouverne-

ment de M. Johnson présente une législation en ce sens.

Concernant l'attitude qu'adoptent les libéraux durant la session qui commencera demain, il a déclaré que la situation sera envisagée de façon constructive et que toute la collaboration sera apportée pour un règlement rapide de la grève.

"Nous ne ferons pas d'obstruction", a dit M. Lesage. Au contraire, dans une situation aussi grave, notre attitude sera de collaborer à un règlement imminent. Nous n'irons pas en chambre pour faire éclater le tonnerre, a dit M. Lesage, mais bien pour agir en législateurs, conscients de la gravité de la situation, et conscients de la nécessité d'une solution urgente."

ment de M. Johnson présente une législation en ce sens.

Concernant l'attitude qu'adoptent les libéraux durant la session qui commencera demain, il a déclaré que la situation sera envisagée de façon constructive et que toute la collaboration sera apportée pour un règlement rapide de la grève.

"Nous ne ferons pas d'obstruction", a dit M. Lesage. Au contraire, dans une situation aussi grave, notre attitude sera de collaborer à un règlement imminent. Nous n'irons pas en chambre pour faire éclater le tonnerre, a dit M. Lesage, mais bien pour agir en législateurs, conscients de la gravité de la situation, et conscients de la nécessité d'une solution urgente."

ment de M. Johnson présente une législation en ce sens.

Concernant l'attitude qu'adoptent les libéraux durant la session qui commencera demain, il a déclaré que la situation sera envisagée de façon constructive et que toute la collaboration sera apportée pour un règlement rapide de la grève.

ment de M. Johnson présente une législation en ce sens.

Concernant l'attitude qu'adoptent les libéraux durant la session qui commencera demain, il a déclaré que la situation sera envisagée de façon constructive et que toute la collaboration sera apportée pour un règlement rapide de la grève.

"Nous ne ferons pas d'obstruction", a dit M. Lesage. Au contraire, dans une situation aussi grave, notre attitude sera de collaborer à un règlement imminent. Nous n'irons pas en chambre pour faire éclater le tonnerre, a dit M. Lesage, mais bien pour agir en législateurs, conscients de la gravité de la situation, et conscients de la nécessité d'une solution urgente."

ment de M. Johnson présente une législation en ce sens.

Concernant l'attitude qu'adoptent les libéraux durant la session qui commencera demain, il a déclaré que la situation sera envisagée de façon constructive et que toute la collaboration sera apportée pour un règlement rapide de la grève.

ment de M. Johnson présente une législation en ce sens.

Concernant l'attitude qu'adoptent les libéraux durant la session qui commencera demain, il a déclaré que la situation sera envisagée de façon constructive et que toute la collaboration sera apportée pour un règlement rapide de la grève.

"Nous ne ferons pas d'obstruction", a dit M. Lesage. Au contraire, dans une situation aussi grave, notre attitude sera de collaborer à un règlement imminent. Nous n'irons pas en chambre pour faire éclater le tonnerre, a dit M. Lesage, mais bien pour agir en législateurs, conscients de la gravité de la situation, et conscients de la nécessité d'une solution urgente."

ment de M. Johnson présente une législation en ce sens.

Concernant l'attitude qu'adoptent les libéraux durant la session qui commencera demain, il a déclaré que la situation sera envisagée de façon constructive et que toute la collaboration sera apportée pour un règlement rapide de la grève.

"Le gouvernement doit intervenir dans l'administration des hôpitaux"

- Deux sociologues de Laval

QUEBEC. (PC) — Deux sociologues de l'Université Laval ont émis l'opinion, au cours d'entrevues, qu'il est impérieux pour le gouvernement québécois d'intervenir dans l'administration des hôpitaux de la province, pour mettre fin à un chaos qui existerait présentement dans les relations patronales - ouvrières du secteur public.

M. Jean-Réal Cardin, directeur de la section des relations industrielles de la Faculté des Sciences sociales, et M. Fernand Dumont, professeur de sociologie, préconisent la création d'une régie autonome par le gouvernement, pour l'administration des institutions hospitalières.

M. Cardin propose en outre qu'on nomme un ministre responsable de cette régie auprès du gouvernement. Eventuelle-

ment, il s'agirait du ministre de la Santé.

De l'avis de M. Dumont, on nage actuellement en pleine incohérence dans le domaine de l'administration hospitalière.

Il a été démontré, croit-il, que les employés non-professionnels, actuellement en grève dans 119 hôpitaux du Québec, ont été astreints à négocier avec une espèce d'association "fantôme", l'Association des hôpitaux de la province de Québec.

Le professeur Dumont dit que cette association ne semble pas avoir les pouvoirs de conclure des ententes au nom de tous ses membres.

Recommandant un "aménagement" des administrations hospitalières, tâche qui serait confiée au gouvernement, M. Dumont affirme que des catégories de la population sont plus

représentatives que d'autres dans le monde de la Santé.

Il verrait donc une régie autonome composée de médecins, et de représentants des institutions hospitalières et des facultés de médecine, alors que M. Cardin y ajouterait des représentants des syndicats ouvriers et du gouvernement provincial. M. Cardin estime que les conflits ouvriers actuels, et particulièrement celui impliquant quelque 32.500 employés du secteur hospitalier, dépassent le rôle des institutions patronales.

A son avis, il y a "résistance" du côté patronal, alors que le mouvement syndical démontre de plus en plus sa volonté de devenir un instrument de progression et d'évolution dans la marche de la démocratie.

Par l'intermédiaire de la convention collective, dit-il, le mouvement syndical veut essayer

de stimuler cette participation à la vie communautaire.

L'Etat: un arbitre

M. Dumont déclare que, même si cela peut paraître paradoxal, seule l'intervention de l'Etat peut rendre la liberté de revendication possible, en équilibrant les forces des groupes sociaux.

"Certains groupes sociaux sont trop faibles pour pouvoir revendiquer adéquatement", précise-t-il, expliquant la nécessité de l'intervention étatique.

Pour ce qui est de "l'escalade" dans les conflits ouvriers, dénoncée par l'Association des manufacturiers, canadiens et l'Association professionnelle des industriels, M. Dumont dit qu'elle se pratique chez certains groupes sociaux, mais non pas chez tous, à cause de l'inégalité des forces.

M. Dumont souhaite que le syndicalisme se définisse une politique d'ensemble.

Les revendications actuelles, à son avis, sont plutôt des cas isolés, chaque groupe social tentant d'obtenir ce qu'il désire.

"Mis ensemble, ces cas forment trop souvent un ton global informe et déséquilibré", croit-il.

M. Dumont a, d'autre part, émis l'opinion que le gouvernement provincial devrait peut-être un jour intervenir dans le domaine des revendications ouvrières, par l'établissement d'une politique de revenu.

"Cette planification indicative, comme on la nomme en France, n'implique aucunement la main-mise de l'Etat sur un secteur", dit M. Dumont, "mais suppose un dirigisme éclairé touchant au socialisme de bon aloi."

M. Cardin soutient que les conflits ouvriers seraient évités si les parties en cause établissaient un meilleur dialogue. M. Dumont, qui envisageait les situations de façon plus objective, tout en y faisant intervenir l'élément humain.

Il estime qu'on entretient une mentalité trop juridique dans le règlement des conflits et que, pour cette raison, une certaine forme d'action gouvernementale s'impose, et serait même inévitable entre certains partenaires sociaux.

Les deux universitaires se montrent d'accord sur la nécessité d'une information adéquate de la population quant aux véritables causes des conflits ouvriers dans la province, pour "provoquer chez le citoyen l'éveil de son sens social et le rendre plus conscient de ses responsabilités", dit M. Cardin.

Chevaliers de Colomb à l'aide des malades

QUEBEC (PC) — Les dirigeants de 248 conseils locaux des Chevaliers de Colomb ont été invités à organiser des équipes bénévoles pour prendre soin des malades des 119 hôpitaux du Québec touchés par la grève de quelque 32.500 cotisants de la Fédération nationale des services (CSN).

Le député d'Etat des Chevaliers de Colomb, le juge Alex Bastien, également président de la Commission du salaire minimum du Québec, a précisé au cours d'une entrevue hier, que cet appel au service bénévole s'inscrirait du schéma 13, adopté par le concile Vatican II, sur la dignité de la personne humaine.

Le juge Bastien a dit que les membres de cet organisme se mettraient à la disposition de la Croix-Rouge et s'occuperaient soit de changer les lits des malades, soit de préparer les repas, soit de tous les autres travaux du genre.

LA GRANDE SOCIÉTÉ et la 35e conférence de Lake Couchiching

L'intervention malhabile d'Ottawa: menace grave à l'unité nationale -- Roblin

par Réginald Martel

LAKE COUCHICHING. — Le vaste sujet proposé aux participants à la 35e Conférence du Canadian Institute on Public Affairs est loin d'être épuisé, mais on constate un certain ralentissement. Aux assemblées plénières, les chaises vides se font de plus en plus nombreuses et ceux qui restent à ce stade proposent encore leur définition de la nature et des objectifs de la "Grande Société" ne sont pas toujours bien accueillis. Les habitués de Lake Couchiching affirment que c'est un phénomène normal et que d'ici vendredi, les discussions retrouveront leur piquant initial. Un reporter a quand même lancé un SOS à son employeur, dans l'espoir d'être rappelé.

La situation n'est pourtant pas tragique à ce point. Dans la journée d'hier, le premier ministre du Manitoba, M. Duff Roblin, a répondu de Toronto aux questions des participants. Il n'a pas fait, bien sûr, de révélations sensationnelles sur les conversations qui ont cours actuellement entre les premiers ministres canadiens. Quand même, une de ses déclarations est susceptible de plaire aux Québécois.

M. Roblin a en effet voulu souligner les différences profondes qui doivent exister entre les programmes américains et canadiens de lutte à la pauvreté. On peut retirer de son propos qu'une de ces différences est fondée sur la nature même des relations entre, d'une part, le gouvernement fédéral américain et les Etats, d'autre part, le gouvernement fédéral canadien et les provinces. Dans les deux cas, les problèmes de juridiction sont aigus, mais ce n'est qu'au Canada que l'intervention malhabile de l'Etat fédéral risque de constituer une menace grave à l'unité nationale.

A ce propos, il est intéressant de rappeler qu'un important projet américain de développement régional, dans les Appalaches, a obtenu le consensus à la fois d'Etats du Sud et du Nord, de politiciens républicains et démocrates, de conservateurs et de libéraux. Un observateur canadien a souligné qu'on imagine mal, dans le climat actuel qui règne au Canada dans les relations entre les gouvernements, une telle unanimité.

Le développement régional est un des instruments les plus appropriés à la lutte contre les inégalités qui touchent durement telle ou telle partie de la population d'un pays. C'est du moins ce qui ressort de tentatives encore isolées qui sont faites aux Etats-Unis et au Canada. En attendant la création de mécanismes plus généraux, les participants à la conférence scrutent donc attentivement les méthodes utilisées et les résultats acquis dans ces quelques expériences fragmentaires. On est d'accord pour insister sur la nécessité de la participation active des gouvernements régionaux (une province, par exemple) et des gouvernements locaux. Une telle participation implique non seulement une part dans les décisions mais aussi la possi-

bilité de contribuer humainement et financièrement aux projets de développement. Les travaux du Bureau d'aménagement de l'Est du Québec, qui touchent ces questions, avaient certainement intéressé les participants à la conférence de Lake Couchiching. Malheureusement, aucun représentant de ce bureau n'est venu présenter ici le fruit de son expérience.

On comprend qu'il soit de moins en moins question de la révolution tranquille et de ses rapports avec la "Grande Société", version Johnson ou version Pearson. Le Québec est absent des délibérations, depuis que M. Kierans a prononcé ses derniers mots.

La position du Canada par rapport aux Etats-Unis, dénoncée ici comme position de satellite, influe sur les attitudes inconscientes des intellectuels qui participent aux discussions. Les Appalaches sont visiblement plus proches que le Bas Saint-Laurent et la Gaspésie. Il est vrai que l'intelligence n'a pas de frontières!

Hier soir, il était question du rôle des syndicats dans la construction de la "Grande Société". Le professeur John Morgan, de l'école du service social de l'Université de Toronto, a eu des paroles très dures pour les syndicats nord-américains. Le travail possède le pouvoir d'agir, a-t-il dit en substance, mais l'exerce-t-il?

A ses yeux, les syndicalistes sont bien plus occupés à lutter contre les maux qui engendrent la révolution industrielle, qu'à préparer l'adaptation des travailleurs à la révolution qui est en cours actuellement, la révolution technologique. Comme d'autres conférenciers, il a insisté sur le fait que dans certains pays avancés, les syndicats ont accepté d'assumer leurs responsabilités politiques. Au Canada, "la moitié des pauvres sont employés à plein temps et leurs syndicats font très peu pour eux."

A cela, un leader syndical a répondu: 1) que la révolution technologique est mise en place unilatéralement par le patronat, sans consultations avec les syndicats; 2) que les expériences de développement régional ne sont que du replâtrage et constituent une invitation aux capitalistes à venir profiter plus tard des résultats acquis; 3) que les intellectuels de Lake Couchiching n'ont pas abordé les questions fondamentales, c'est-à-dire la possession et le contrôle des moyens de production.

Les interventions les plus intéressantes ne viennent pas toujours de la scène. Les représentants des associations politiques de jeunes, rases de près s'ils sont de la droite, barbues s'ils sont de la gauche, apportent aux débats la fureur de leurs jeunes convictions, ce qui ne gâche rien, après des heures de discussions posées à l'examen objectif de questions tellement vastes qu'elles semblent insaisissables.

En voici une, qui revient tous les jours: A quoi la "Grande Société" de tous les hommes?

EAU DE JAVEX
SCIENTIFIQUEMENT CONCENTRÉE
formule parfaitement équilibrée

Javex

QUALITÉ SUPÉRIEURE
EFFICACITÉ ASSURÉE
LINGE BLANC PLUS ÉCLATANT QUE JAMAIS

JAVEX
EAU DE JAVEL CONCENTRÉE
BLEACH
SOLEIL LIQUIDE • LIQUID SUNSHINE

DÉSODORISE • DÉSINFECTE • DÉTACHE
DÉODORIZES • DISINFECTS • REMOVES

Si Javex ne fait pas tout le travail pour vous, il peut sûrement vous le faire oublier.

Dominar Consumer Products Ltd.
© Mars et le soleil sont des marques déposées.

la vie féminine

Les AFI, au service de la communauté humaine

par Renée HOUDE

L'une a travaillé comme infirmière dans un centre de lèpre de l'Inde. L'autre comme professeur de français et de morale dans une école secondaire de Haute-Volta. Dolorès Laliberté, une infirmière canadienne de 30 ans, et Monique Pillard, 27 ans, psychologue diplômée de l'Université de Lyon, sont toutes deux membres des AFI (Auxiliaires féminines internationales), association fondée en 1937 par Yvonne Poncelet.

Les AFI sont des laïques qui consacrent leur vie à Dieu et au service des autres par un engagement total dans le monde où elle vivent; d'où l'importance de la compétence professionnelle. "Nous sommes des femmes qui décidons de rester laïques et d'exercer une profession," disent-elles.

Dolorès (l'infirmière) revient d'un séjour de trois ans dans un centre de lèpre dans le sud de l'Inde. "Il s'agit d'un centre ambulatoire; nous faisons la clinique sous un arbre," dit-elle. "De plus, il y a un hôpital où nous soignons les gens les plus malades et où nous faisons la chirurgie plastique aux mains et aux pieds. Vous savez, poursuit-elle, il existe plusieurs sortes de lèpre: les formes les plus légères entraînent des déformités plus grandes que les formes plus graves. Actuellement, il existe des traitements qui permettent de guérir les lèpreux; cependant, même une fois guéris, certains conservent des traces de leur maladie sur la peau. Parfois, afin d'éliminer ces traces, ils recourent à la chirurgie plastique aux mains et aux pieds. Ainsi, ils paraissent complètement normaux. Dans la région où j'ai vécu, environ 5% de la population est atteinte de la lèpre.

De son côté, Mlle Laliberté faisait partie d'une équipe de 60 personnes, dont trois étaient membres des AFI; les autres étaient des autochtones. Elle profite actuellement de ses vacances pour visiter sa famille. Elle retournera en Inde poursuivre des études en nursing afin d'obtenir une licence.

Mlle Pillard a déjà passé un an en Haute-Volta, "une région du centre de l'Afrique de l'ouest,

un pays pauvre et sec," dit-elle. Elle s'envolera bientôt au Venezuela où elle complètera ses études — entre autres, celle de la langue espagnole — avant de travailler comme psychologue à Caracas.

Qui est AFI?

Pour être AFI, il faut avoir entre 18 et 25 ans au moment de l'admission, posséder une instruction de niveau secondaire ou l'équivalent, des aptitudes à la vie en équipe et une vocation d'apôtre laïque.

Les AFI possèdent des maisons de formation à Montréal, à Bruxelles, à Chicago, à Tokyo et à Seoul en Corée. Pendant la période de formation qui dure deux ans, elles reçoivent une préparation qui tient compte de la formation antérieure de la candidate. Puis elles sont envoyées en stage pendant trois, quatre ou cinq ans. Elles reviennent pour une année de réflexion et de formation avant de prononcer le serment définitif où elles s'engagent à vivre selon l'esprit de la société. Elles ne sont donc pas liées par des vœux. Cette société catholique cherche avant tout à vivre selon l'esprit de l'Eglise.

L'universalité de l'Eglise, nous la vivons non seulement en allant dans toutes les parties du monde, mais aussi au sein même d'une petite équipe

composée de membres venant de pays différents. Nos équipes ne sont pas uniquement des équipes de travail; ce sont des équipes de vie.

"Dans les pays où nous vivons, nous nous adaptons à ce que vit l'Eglise en cet endroit.

"Les AFI reçoivent un salaire selon les conditions d'emploi. En général, nous essayons d'être sur un plan d'égalité avec les gens qui exercent la même profession que nous à l'endroit où nous sommes." Ce salaire est reparti en deux: une partie à l'usage personnel de l'auxiliaire, l'autre revient à l'association. Chaque équipe décide de la répartition des salaires.

Assemblée générale à Bruxelles

L'assemblée générale des AFI se tiendra du 15 août au 15 septembre prochain à Bruxelles. La dernière assemblée du genre s'est déroulée il y a dix ans. Les déléguées des différents pays étudieront des questions de structures internes, d'orientation future (doivent-elles orienter leur action du côté de l'œcuménisme? du monde des pauvres? approfondir davantage l'apostolat laïc? etc.) Il y a dix ans, les AFI comptaient 35 équipes; cette année, on y retrouve 53 équipes, ce qui donne un total d'environ 300 membres.



Mlles Monique Pillard, psychologue, (à gauche), et Dolorès Laliberté, infirmière, sont toutes deux membres des Auxiliaires féminines internationales. Elles s'approprient à retourner en mission: Mlle Pillard au Venezuela, Mlle Laliberté en Inde.

Pour garder propres les vêtements de cuir et de daim

Aussi répandue que soit la vogue des vêtements de cuir, on ne sait pas encore pour autant comment les entretenir soi-même et comment les soigner. On a recours au spécialiste dès la première tache, attitude qui à la longue devient coûteuse, ou bien, on s'abandonne au négligé plus ou moins artiste de "ce bon vieux vêtement de cuir". C'est vrai qu'une belle peau reste une belle peau, même lorsqu'elle est fatiguée, néanmoins l'élégance ne trouve pas son compte dans ce laisser-aller compliqué et affectueux.

Apprenez donc à entretenir les vêtements de cuir: c'est beaucoup plus une affaire de précautions que de techniques ou de produits spéciaux. On trouve couramment deux sortes de cuir pour vêtements: la "peau-velours" appelée improprement daim, qui peut être garantie lavable, et le "cuir glacé". Les procédés de nettoyage varient pour chacun d'eux.

La peau-velours
Voici ce qu'il faut faire pour son entretien courant, qu'elle soit lavable ou non: la brosser doucement de temps à autre pour empêcher qu'un dépôt ne se forme; vider les poches car

la peau peut déteindre sur les objets: la frotter avec le creux de la main en cas de faux pli; enfin, prévenir les taches de transpiration sur le col et les poignets en gommant ceux-ci avec une gomme blanche et propre.

Comment la détacher lorsque la peau n'est pas lavable

Tache de graisse: masser la tache du bout des doigts; si elle résiste, la chauffer à l'aide d'un fer à repasser tiède. On applique dessus un coton hydrophile qui absorbe la graisse.

Tache d'eau ou de lait: très vite, faites-la absorber par un papier buvard. Une fois la tache sèche, brossez la peau dans tous les sens jusqu'à ce que les poils soient tous décollés.

Tache de transpiration: essuyer avec la main bien sèche, puis masser doucement.

Tache de crayon à bille: gommer dans tous les sens avec une brosse à crayon ou frotter à peine avec un tampon imbibé d'alcool à brûler.

Comment la détacher lorsque la peau est lavable (garantie)

Il vaut mieux laver entièrement le vêtement à chaque fois,

plutôt que de le détacher. Ce lavage s'effectue à l'eau tiède, à l'aide d'un produit spécial sans tordre ni brosser, mais par massages circulaires. Rincer plusieurs fois à l'eau tiède, et ajouter dans la dernière eau du vinaigre blanc qui redonne de l'éclat à la couleur (une cuillerée). Essorez entre deux serviettes éponge, puis faites sécher 24 à 48 heures au frais, à l'abri des courants d'air et bien à plat. Le repassage se fait à sec et à fer tiède sur l'envers et à l'aide d'une patte-mouille.

Le cuir glacé
Selon son entretien courant, est le même que celui de la peau-velours. Pour plus de précautions, et retarder la formation des taches, il est bon de faire imperméabiliser les vêtements en cuir glacé.

Les taches bénignes s'enlèvent avec un linge humide, les taches plus graves à l'aide d'un produit spécial ou d'un bon shampooing à cheveux. Il faut ensuite rincer avec un linge humide et faire sécher à plat. Pour redonner au cuir glacé son aspect brillant, l'enduire d'une couche de cire incolore à chaus-sures.

Conclusion d'une enquête

La méthode rythmique de régulation des naissances, peu efficace

NEW YORK (PA) — Un éminent psychiatre catholique, qui a fait des recherches en vue d'appuyer l'emploi de la méthode rythmique de limitation des naissances, a déclaré que ses découvertes l'ont amené à croire que cette méthode était peu recommandable.

"Je dois en venir à la conclusion, que la méthode rythmique engendre de sérieux problèmes psychologiques", a affirmé le Dr John R. Cavanagh, professeur à la faculté de théologie de la Catholic University of America.

Le médecin, membre de la commission d'études sur la limitation des naissances nommée par le pape Paul VI, fait part des résultats de son enquête à ce sujet dans l'édition d'août du magazine Marriage.

Après avoir fait remplir un questionnaire à 2.000 personnes qui ont employé cette méthode, le Dr Cavanagh conclut que l'emploi de cette méthode prive "la femme de l'acte conjugal durant la période où elle en a le plus grand désir et cause ainsi de graves frustrations chez plusieurs couples".

Discorde conjugale

En outre, affirme-t-il, "la mésestime au sujet de son utilisation et les querelles portant sur les insuccès sont causes de discorde matrimoniale. Ce manque d'harmonie conjugale, et les symptômes qui l'accompagnent, peuvent provoquer des troubles psychiques chez les enfants."

L'enquête a porté uniquement sur les couples qui ont réussi à limiter les naissances selon cette méthode.

Frustrations

La méthode rythmique néces-

site la continence totale durant les périodes de fertilité de la femme. Jusqu'à présent, l'Eglise n'a pas approuvé les moyens anticonceptionnels.

"Plusieurs individus mènent des vies héroïques de frustration, à déclarer le Dr Cavanagh, et les lettres que j'ai reçues m'incitent à me demander si Dieu a voulu que les catholiques souffrent ainsi."

Témoignages éloquentes

Dans son rapport préliminaire, le psychiatre donne des extraits de certaines lettres des couples interrogés. Ainsi, on lui écrit:

"Nous avons calculé les périodes au moyen de thermomètres, calendriers, douleurs, désirs, psychologie, graphiques, cartes, tableaux, chance, devinettes, mathématiques, évaluation, papier tournesol, impulsions, sécrétions, euphorie, dépression et la lune. Et c'est vrai, la période de désir pour les deux, c'est la mauvaise période. La frustration est très grande..."

"Une autre lettre dit: "Comme j'étais mal renseignée sur le mariage! J'ai lutté pour demeurer vierge pour mon mari. Et alors je me suis mariée et l'Eglise m'a dit que je ne pouvais manifester mon amour que huit ou neuf jours sur 29. Bien sûr, je peux le manifester quand je veux, mais nous ne voulons pas 10 enfants."

"Une autre lettre dit: "Comme j'étais mal renseignée sur le mariage! J'ai lutté pour demeurer vierge pour mon mari. Et alors je me suis mariée et l'Eglise m'a dit que je ne pouvais manifester mon amour que huit ou neuf jours sur 29. Bien sûr, je peux le manifester quand je veux, mais nous ne voulons pas 10 enfants."

"Une autre lettre dit: "Comme j'étais mal renseignée sur le mariage! J'ai lutté pour demeurer vierge pour mon mari. Et alors je me suis mariée et l'Eglise m'a dit que je ne pouvais manifester mon amour que huit ou neuf jours sur 29. Bien sûr, je peux le manifester quand je veux, mais nous ne voulons pas 10 enfants."

Les soeurs de Yehudi Menuhin
Les soeurs du célèbre virtuose du violon, Yehudi Menuhin, sont toutes deux des musiciennes accomplies. Elles se nomment Hepzibah et Yaltah.

Nous avons tous les deux des ulcères... et seulement deux enfants."

L'agate pierre du mois d'août

(PC) — Les pierres de naissance attribuées au mois d'août sont le péridot et l'agate. Le glaieul est la fleur spéciale pour les personnes qui célèbrent leur anniversaire en août.

On dit que les deux pierres apportent la chance, car elles symbolisent la promesse d'un bonheur conjugal.

Selon la légende, le péridot aurait été sous la surveillance de farouches gardiens sur une île de la Mer Rouge, où il fut d'abord découvert. Ces gardiens avaient l'ordre de mettre à mort toute personne non autorisée venant dans l'île.

On raconte aussi, toujours selon la légende, que le péridot vert éloigne les terreurs nocturnes et, lorsque cette pierre est sertie sur or, elle exerce un grand pouvoir sur les mauvais esprits.

L'agate ou la sardoine est censée donner de l'aplomb aux orateurs et aux amoureux timides.

Des formes de scarabées taillées dans la sardoine ont été trouvées dans les ruines de l'ancienne Egypte et les annales de l'histoire rapportent que les Romains furent les premiers à choisir cette variété de calcédoine comme pierre de naissance pour le mois d'août.

De nos jours, on trouve surtout au Brésil et en Uruguay, cette pierre qui combine les tons de rouge et brun.

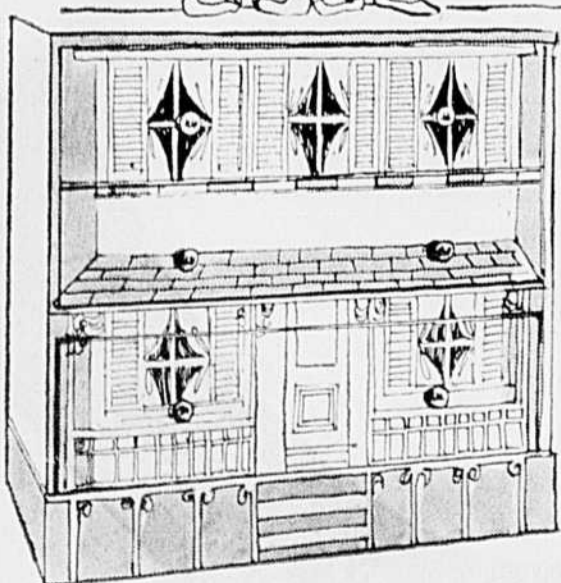


Vous jouez à la poupée... venez donc chez Ogilvy-



OGILVY VENTE
d'août
Occasions sur Fournitures de Maison

Epargnez 10% à 33 1/3% sur bon nombre d'articles



Une commode trois tiroirs à poignées de cuivre décorée d'un trompe-l'œil "maison de poupée" peint à la main. Fait partie de notre collection importée de Londres, de meubles provenant des bateaux-maisons, \$225 moins 10% durant notre vente d'août.

OGILVY

WOOLWORTH

Toutes nos pâtisseries sont préparées chaque jour dans nos boulangeries modernes, d'après nos recettes éprouvées en laboratoire. Seuls des ingrédients de la meilleure qualité sont employés.



Spécial de pâtisserie

Shortcake aux pêches
Prix régulier 69c chacun **59c**

Tarte aux pêches
Prix régulier 65c chacune **49c**

CETTE FIN DE SEMAINE SEULEMENT

NOUS BOULANGEONS À VOTRE GOÛT

NOUS NOUS SPÉCIALISONS À FOURNIR DES GÂTEAUX DÉCORÉS POUR TOUTE OCCASION. VOTRE COMMANDE POUR UN GÂTEAU DE NOCES, DE FÊTE OU D'ANNIVERSAIRE RECEVRA L'ATTENTION EXPERTE DE NOS MAÎTRES-PÂTISSIERS.

DISPONIBLES À TOUS LES COMPTOIRS DE PÂTISSERIE WOOLWORTH



DOUBLE ÉTONNEMENT!

VOUS SEREZ ÉTONNÉE DE LA SENSATIONNELLE

VENTE FINALE D'ÉTÉ
chez **OSLIND'S**

HATEZ-VOUS D'EN PROFITER!
IL NE RESTE QUE QUELQUES JOURS!
ACHATS FABULEUX!
ÉPARGNES INCROYABLES!

VOUS SEREZ ÉTONNÉE DE VOIR TOUTES LES NOUVELLES **MODES D'AUTOMNE**

Venez constater par vous-même.

53 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR
OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIR



PREMIERS DANS LA MODE — PREMIERS EN AUBAINES

SERVEZ-VOUS DE VOTRE CARTE CREDICO



Les grévistes de Manicouagan-Outardes ont dû déterminer eux-mêmes les services essentiels

HAUTERIVE. (PC) — M. Jacques Tardif, directeur de la grève des quelque 4.500 ouvriers de cinq importants chantiers de l'Hydro-Québec, sur la Côte-Nord, a déclaré au cours d'une entrevue, mardi après-midi, que les syndicats ont déterminé de leur propre initiative les services essentiels à y maintenir.

Les grévistes, cotisants du Syndicat national de la construction de Haute-rievie, section de la Commission hydro-électrique Outardes-Manicouagan (CSN), ont débrayé, mardi matin, à 7 h., à la suite d'une rupture des négociations en vue de la signature d'une nouvelle convention collective.

Le porte-parole syndical a dit

qu'une quatrième séance de négociations, sur l'opportunité de maintenir des services essentiels, tenue la nuit précédente l'arrêt de travail, à Haute-rievie, n'a donné aucun résultat, l'Hydro-Québec se défendant de vouloir maintenir des "briseurs de grève" sur les chantiers.

Toutefois, une centaine de syndiqués ont été délégués sur les chantiers de Manicouagan 1, 2 et 5, ainsi que ceux sur ceux de Outardes 2 et 4. Il s'agit notamment des mécaniciens de machines fixes, des électriciens, plombiers et menuisiers, de même que ceux affectés au service des camps.

M. Tardif croit que des ententes interviendront sous peu

entre les syndiqués et les gérants des chantiers, quant aux services essentiels, parce que "les gérants sont moins durs que les dirigeants de l'Hydro-Québec", a-t-il dit.

Pour le moment, estime-t-il, le syndicat agit au meilleur de sa compétence dans ce domaine.

Le porte-parole syndical affirme par ailleurs que le "calme parfait" règne actuellement sur la ligne de piquetage établie à Haute-rievie, devant la seule route d'accès aux chantiers situés à quelque 300 milles au nord-est de Québec.

Ces rapports sont confirmés par des porte-parole de la Sécurité provinciale du poste de Baie-

Comeau et de la Sécurité municipale de Haute-rievie, ville de la Côte-Nord sise à 220 milles au nord-est de Québec.

Toutefois, à Montréal, la Sécurité du Québec a jugé préférable, ce matin, de dépêcher sur les lieux plusieurs agents. C'est ainsi que plus de 200 policiers ont pris l'avion à Dorval, aujourd'hui, à destination de la Côte-Nord. Il a été impossible de savoir si ces agents interviendront dès leur arrivée ou s'ils demeureront sur place en attendant d'agir au moindre signe de désordre.

C'est la troisième fois en moins d'un an qu'une grève éclate sur ces chantiers de l'Hydro-Québec, près des rivières Outardes et Manicouagan, où se poursuivent des travaux d'aménagement hydro-électrique de l'ordre de plusieurs millions de dollars.

M. Tardif dit que la grève a été déclenchée, cette fois-ci, à cause de "l'attitude intransigeante" de l'Hydro-Québec.

Au moment de la rupture des négociations, lundi après-midi, 33 clauses de la convention collective seraient demeurées en litige.

Le syndicat réclame notamment une réduction de la semaine de travail, soit de 60 à 50 heures pour une semaine de 14 jours, et une hausse des salaires de \$0.15 cents l'heure, pour un contrat d'une durée d'un an.

D'autre part, les syndiqués voudraient voir disparaître la classification en catégories

"A" et "B" des hommes de métiers.

M. Tardif a expliqué qu'environ les trois-quarts des ouvriers de la catégorie "B" accompliraient des tâches réservées à ceux de la catégorie "A", sans rémunération adéquate, ce qui engendrerait une foule de griefs de la part des ouvriers.

Selon le porte-parole syndical, l'Hydro-Québec serait consentante à accorder "certains avantages" aux syndiqués quant à cette question de classement, à condition que ces derniers retirent quelque 350 griefs portés devant une commission d'arbitrage pour infractions à cette clause de la dernière convention collective.

M. Tardif précise enfin que le syndicat voudrait que sa

convention collective ait juridiction sur les futurs chantiers de l'Hydro-Québec, sur la Côte-Nord.

Les clauses mécaniques de la future convention, ainsi que celles portant sur l'assurance-maladie, l'assurance-salaire et le logement, seraient aussi des éléments importants de la mécontente entre les parties.

L'Hydro-Québec, dans un communiqué remis à la presse mardi matin, dit qu'elle pourrait éventuellement accorder des augmentations de salaires totalisant \$20 millions sur une période de trois ans, mais que les exigences des syndiqués représenteraient une dépense additionnelle de \$40 millions.

La Commission hydro-électrique dit que, d'après son offre, un chauffeur de camion

gagnant actuellement \$2.30 de l'heure, soit \$143.40 pour une semaine de 60 heures, gagnerait \$3.07 de l'heure en juin 1968, soit un salaire de \$153.50 pour une semaine de 50 heures de travail.

Selon la proposition syndicale, le même camionneur gagnerait un salaire de \$174.00 pour une semaine de 50 heures, en juin 1968, dit l'Hydro-Québec, faisant remarquer que le camionneur montrealais, d'après le Décret de la construction, gagnerait \$134.80 à la même date.

Qualifiant les exigences syndicales d'irréalistes, l'Hydro-Québec dit que, dans le contexte actuel de l'économie québécoise, elle ne peut les accepter.

Les quatre travailleurs congédiés par l'Hydro pourront reprendre leur poste

Le juge Veilleux de Sherbrooke a rendu hier sa sentence au sujet des quatre chauffeurs de camion congédiés par l'Hydro-Québec du chantier d'Outardes 3 à la suite du conflit des mois de mars et avril derniers.

Les travailleurs en question sont suspendus de leur travail pour une période de six mois à compter de la date de leur mise à pied par l'Hydro. La compagnie devra toutefois les réintégrer comme chauffeurs de camion aux mêmes termes

et conditions qu'ils avaient lors de leur congédiement. Ce retour au travail se fera le 11 septembre prochain. L'Hydro pourra toutefois, si elle le juge nécessaire, muter ces employés ailleurs qu'au chantier Outardes 3.

Ce qu'en pense la CSN

"Le complexe d'autorité dont souffre le colosse en marche a été jugé et ses refus catégoriques de réembaucher les quatre syndiqués ont trouvé une réponse." C'est ainsi que

le directeur de la CSN pour la côte nord, M. Raymond Brassard a commenté la décision du juge Veilleux.

"Il est à espérer que cette entreprise d'Etat, a-t-il ajouté, qui construit de gros barrages sans penser aux hommes qui y travaillent tirera un leçon de cette expérience."

L'Hydro-Québec et la CSN avaient accepté le 16 avril dernier que le cas des quatre chauffeurs congédiés pour indiscipline soit soumis à un commissaire-enquêteur.

L'UGEQ demande de voter une nouvelle loi de l'aide aux étudiants durant la session extraordinaire

L'Union générale des étudiants du Québec a demandé au premier ministre Daniel Johnson de profiter de la session extraordinaire du Parlement, convoquée pour jeudi, pour faire voter une nouvelle loi de l'Aide aux étudiants.

Dans un télégramme adressé hier à M. Johnson, le président de l'UGEQ, M. Robert Nelson, souligne que 70.000 étudiants sont concernés par le régime

d'aide aux étudiants et qu'ils ne se résigneront pas à accepter, pour une autre année, le système présentement en vigueur.

Ce système ne répond pas aux "besoins vitaux réels" des étudiants, affirme M. Nelson, qui rappelle à M. Johnson ses promesses électorales "sur l'urgence de procéder à une réforme de l'Aide aux étudiants".

Le président de l'UGEQ sou-

ligne au premier ministre que les dirigeants de l'Union générale des étudiants ont négocié avec le ministère de l'Éducation, depuis le mois de mars dernier, les détails d'une nouvelle formule de prêts et bourses à l'intention des étudiants.

"Au cours d'une rencontre de notre exécutif avec l'honorable Jean-Jacques Bertrand, celui-ci a donné son accord de principe sur cette formule et affirme que tout sera fait pour la mettre en application dès septembre", écrit M. Nelson, qui conclut :

"Je pense que vous êtes aussi de cet avis et c'est pourquoi je vous demande de prendre les mesures qui s'imposent pour que cette formule soit votée lors de la session spéciale que vous avez convoquée."

Le télégramme a été envoyé en début de soirée hier, de sorte qu'on ignore encore la réaction du premier ministre.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

COMPTABLE BILINGUE GÉRANT DE BUREAU

Entre 35 et 45 ans. Pour diriger bureau d'un important fabricant de vêtements sport. Doit pouvoir préparer bilans, pouvoir diriger et rendre compte directement à la direction. Discretion assurée aux réponses mentionnant tous détails concernant instruction, expérience et recommandations, adressées à

CASE 8373, LA PRESSE

MECANICIENS DE MACHINES FIXES CLASSE 2-A ET 3-A (INGÉNIEURS STATIONNAIRES)

Demandés pour nouvelle usine de la région de Montréal. Excellentes conditions de travail et opportunité d'avancement au niveau de la surveillance. Veuillez communiquer avec :

R. H. PERRIER, gérant du personnel à 514-373-9144 et renverser les frais d'appel

OPERATRICE MACHINE COMPTABLE HOPITAL GENERAL DE MONTREAL

Opératrice de machines National Cash numéro 33 avec connaissances de la dactylo. Etre âgée d'au moins 20 ans.

Faire parvenir curriculum vitae à

CASE 8054 LA PRESSE

50-55 ANS (bientôt la RETRAITE ?)

L'heure fatidique approche. Vous aimez être votre propre patron et pouvoir continuer à travailler, avec un bon revenu, au-delà de 60 et 65 ans. Ne tardez pas. Si vous avez les sens des affaires et si vous aimez le public, si vous êtes sérieux et d'une intégrité parfaite,

Téléphonez à 731-0774

INGÉNIEURS DEMANDÉS

par L'ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU ST-LAURENT à St-Lambert

SALAIRE : Jusqu'à \$10,200, selon la compétence

Les fonctions comprennent l'inspection à pied-d'oeuvre des écluses, canaux, chemins, ponts, équipements d'opération; préparation de rapports, évaluations et devis pour contrats ainsi que la direction technique du personnel de l'entretien.

Cette position offre des avantages de promotion, d'excellents bénéfices tels que fonds de pension, trois semaines de vacances annuelles, congés de maladie payés, assurance-vie et santé entièrement payée, 37 1/2 heures, 5 jours par semaine, etc...

Ingénieurs diplômés, bilingues, possédant un minimum de trois ans d'expérience relative peuvent communiquer avec Monsieur Yvon Tremblay, adjoint de l'administrateur du personnel, Casier Postal 97, St-Lambert ou téléphoner à Montréal 672-4110 pour obtenir un rendez-vous.

On demande **GÉRANT DE MAGASIN DE DRAPERIES**

Personne expérimentée en commerce de draperies au détail, bilingue, pour chaîne de magasins en progrès rapide. Salaire excellent, bon d'encouragement, tous les avantages de la compagnie.

Appeler M. BLONDER à 381-8841 DRAPERIES MONTREAL INC.

GÉRANT D'HÔTEL

Un hôtel moyen situé au centre de la ville recherche un gérant général expérimenté et bilingue.

Salaire selon expérience. Ecrire confidentiellement en mentionnant votre curriculum vitae et salaire désiré à :

CASE 8056 LA PRESSE

DOMTAR

COMPTABLE EN PRIX DE REVIENT (ECHELONS SUPÉRIEURS)

Une de nos divisions, à Montréal, requiert les services d'un comptable expérimenté pour gérer les systèmes de comptabilité du budget et de prix de revient; un candidat compétent pourra par la suite accéder au poste de contrôleur de division.

Il relèvera du directeur général et devra pouvoir entreprendre avec efficacité des analyses et établir des méthodes adéquates pour le prix de revient, qui lui permettront de mettre son initiative et son esprit créatif en valeur.

Le candidat doit avoir entre 25 et 40 ans, posséder une solide expérience de la comptabilité industrielle et pouvoir formuler et mettre en pratique des méthodes comptables nouvelles ou améliorées de prix de revient. Nous nous engageons à traiter toutes les demandes avec discrétion.

Service du recrutement, DOMTAR LIMITED, 2100, édifice Sun Life, Montréal, P.Q.

COMPTABLE GÉRANT DE CRÉDIT

Chez important manufacturier de vêtements pour hommes à Montréal, responsabilité complète de la comptabilité et de la perception. Agé de 25 à 30 ans, bilingue avec 5 ans d'expérience. Salaire selon les qualifications. Bénéfices marginaux.

CASE 8055, LA PRESSE

Le bureau de Montréal de Comptables Agréés requiert

15 STAGIAIRES ADDITIONNELS EN COMPTABILITÉ

pour notre personnel permanent de vérification, dont :

- 5 SENIORS BILINGUES,
- 5 INTERMÉDIAIRES BILINGUES,
- 5 JUNIORS BILINGUES

Pour rendez-vous, téléphoner ou écrire à :

M. AIME GALARNEAU, C.A. Suite 2604, Tour de la Bourse 800, Place Victoria, Montréal 3 Téléphone : 878-3011

CARRIÈRES et PROFESSIONS

RENSEIGNEMENTS : Les annonces publiées dans cette section sont facturées au tarif uniforme de .70 la ligne agate. Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité.

Le service de cases postales et du retour du courrier est gratuit et strictement confidentiel.

La date limite pour la réception de ces annonces est fixée à deux jours avant la date de parution.

SERVICE CONFIDENTIEL Réponse via numéro de case

Il peut arriver, qu'en répondant à une annonce utilisant un numéro de case, vous appreniez, par la suite, l'identité de l'annonceur et que l'avant ou au préalable vous n'aurez certainement pas désiré. Un tel risque peut être éliminé. Placez tout simplement votre demande d'emploi dans une enveloppe adressée au numéro de case spécifique dans l'annonce; joignez-y une liste de telles firmes ou personnes et glissez le tout dans une autre enveloppe adressée au Service Confidentiel de LA PRESSE, case 0000, Montréal 1. Il sera ainsi possible d'empêcher que votre demande d'emploi ne parvienne à destination si le nom de l'annonceur utilisant un numéro de case est mentionné dans votre liste et votre demande sera détruite.

pour renseignements demandez Mme Lise Daniels à 849-4711, local 323, ou écrivez à LA PRESSE — 7, rue St-Jacques Montréal

Le projet français d'usine de papier à Terre-Neuve: de \$20 à \$40 millions

par PIERRE ST-GERMAIN, correspondant de LA PRESSE à Paris

PARIS — Le coût de l'usine de pâte à papier qui pourrait être construite à Terre-Neuve par des intérêts franco-canadiens serait de vingt à quarante millions de dollars.

C'est ce qu'a déclaré un porte-parole de la société ENSA (Entreprise Générale d'Usines), à laquelle est liée le groupe Schneider qui a envisagé des pourparlers avec les autorités terre-neuviennes.

Si les pourparlers aboutissent, ENSA serait chargée de la construction de l'usine et de la fourniture de l'équipement.

Rappelant que les études en cours ne portent que sur l'aspect financier de l'affaire, le porte-parole de la société juge exagérée une information de source française selon laquelle la participation éventuelle de Schneider serait de trois cents millions de francs (environ \$66,000,000) sur un capital total de huit cents millions de francs (environ \$155,000,000).

Il n'a voulu ni nier ni confirmer que l'usine serait construite sur l'emplacement actuellement occupé par la base américaine de Hammond, qui doit être évacuée au début de 1967. "Nous n'avons pas encore arrêté le choix de l'emplacement", a-t-il dit.

Se tromper est humain, persister dans son erreur est diabolique.

Saint Augustin

JULIETTE HUOT

répond à vos questions à son émission "Bonjour, quoi de neuf?"

le matin à 10 heures 05 **CKAC/73**



Nouveau!

Égalise et façonne les cuticules en une seule étape facile

Maintenant, vous pouvez égaliser et façonner vos cuticules sans effort. Le nouveau Cutipen, nécessaire complet en lui-même, donne une seule goutte de crème à la fois; cette crème à la lanoline, à action douce, ramollit et enlève les cuticules disgracieuses. Cutipen, élégant et incassable, est spécialement conçu pour le soin des cuticules. La pointe du Cutipen, unique en son genre, égalise et façonne les cuticules pour révéler la beauté des lunules de vos ongles. Vous ferez vos ongles en moitié moins de temps. Pas besoin de bâtonnets de bois d'orange ni de tampons de coton. Ayez toujours un Cutipen dans votre sac, pour pouvoir l'utiliser n'importe quand.

nouveau Cutipen toutes pharmacies

- rapide
- propre
- doux
- rien à couper

IGA

25 TIMBRES Gold Star EXTRA BISCUITS BEURRE-ARACHIDES DARE PAQUET 1 LIVRE 59c	25 TIMBRES Gold Star EXTRA MARCEAU EAU MINÉRALE GROSSE BOUTEILLE 49c
25 TIMBRES Gold Star EXTRA BREVAGES SAUVES VARIEES "ALLEN" 2 RTES 48 OZ 73c	25 TIMBRES Gold Star EXTRA KRAFT MIRACLE WHIP POT 32 OZ 65c
25 TIMBRES Gold Star EXTRA Avec achat de 2 RTES 48 OZ BREVAGES SAUVES FRUITS DEL MONTE	25 TIMBRES Gold Star EXTRA RAVIOLI AU BOEUF CHEF BOY-AR-DEE 2 RTES 15 1/4 OZ 78c
25 TIMBRES Gold Star EXTRA KOOL-AID SAUVES VARIEES 5 ENV. REG. 29c	25 TIMBRES Gold Star EXTRA HUILE CRISCO BOUTEILLE 24 OZ 79c
25 TIMBRES Gold Star EXTRA PATATES PILEES INSTANTANÉES SHIRRIFF POT 12 OZ 63c	50 TIMBRES Gold Star EXTRA HUILE CRISCO BOUT. 38 OZ 1.17
25 TIMBRES Gold Star EXTRA DETERGENT LIQUIDE JET 2 CONT. 24 OZ 91c	25 TIMBRES Gold Star EXTRA RIZ RAPIDE UNCLE BEN POT 11 OZ + POT 5 OZ 49c GRATIS
25 TIMBRES Gold Star EXTRA DETERSIF A LESSIVE JET PAQUET 2 LIVRES 93c	BISCUITS SANDWICH VARIES LIDO BAS PRIX 2 PAQUETS 30 BISC. 55c

NOUS DONNONS LES TIMBRES Gold Star AVEC TOUT ACHAT

MONTREAL LE RENDEZ-VOUS DE 1967

PASSEPORTS MAINTENANT OFFERTS A VOTRE MAGASIN "IGA"

ACHETEZ DES MAINTENANT, A PRIX REDUITS, VOTRE PASSEPORT D'ENTREE POUR LA "TERRE DES HOMMES"

Produits Beauté et Santé POUR LA FAMILLE

100 TIMBRES Gold Star EXTRA
RINCE-BOUCHE LAVORIS FORMAT MOYEN 70c

100 TIMBRES Gold Star EXTRA
CREST PATE DENTIFRICE FORMAT FAMILLE 1.19

SHIRRIFF CONGELE
JUS D'ORANGES 4 boîtes 6 1/4 oz 95c

YORK CONGELES — EPARG. 19c
PATES VIANDE BOEUF — POULET — DINDE 4 pâtés 8 oz 1.00

PROZO CONGELEES
FRAISES 2 pqt 15 oz 85c

SARA LEE CONGELE
GATEAU DANONIS AUX POMMES Eparg. 10c Gâteau 14 oz 69c

GATEAU A ETAGES CITRON RICHSTONE — EPARG. 10c CH. 43c

GATEAU DATTES ET RAISINS WESTON — EPARG. 8c CH. 35c

ROULES AU COCO VACHON — EPARG. 8c PQT 4 29c

Bourse de Montréal

Table of stock market data for Montreal, including columns for stock names, prices, and changes.

Bourse Canadienne

Table of Canadian stock market data, listing various stocks and their performance.

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

Summary table of Montreal stock market indices, including indices for 2nd, 1st, and 15th of the month.

Cours des obligations

Table of bond market data, showing yields and prices for various government and corporate bonds.

INDUSTRIELLES

Table of industrial stock market data, listing prices for various industrial companies.

SECTEUR INDUSTRIEL

Table of industrial sector data, providing a breakdown of market activity.

SECTION INDUSTRIELLE

Table of industrial section data, listing specific industrial stocks and their values.

SECTION INDUSTRIELLE

Table of industrial section data, continuing the list of industrial stocks.

SECTION INDUSTRIELLE

Table of industrial section data, listing more industrial stocks.

SECTION INDUSTRIELLE

Table of industrial section data, providing further details on industrial stocks.

SECTION INDUSTRIELLE

Table of industrial section data, listing industrial stocks and their market status.

SECTION INDUSTRIELLE

Table of industrial section data, continuing the list of industrial stocks.

SECTION INDUSTRIELLE

Table of industrial section data, listing industrial stocks and their values.

SECTION INDUSTRIELLE

Table of industrial section data, providing a summary of industrial market activity.

SECTION INDUSTRIELLE

Table of industrial section data, listing industrial stocks and their market performance.

SECTION INDUSTRIELLE

Table of industrial section data, listing industrial stocks and their values.

Ambiance mixte à l'ouverture à Montréal

(PC) - Les cours fluctuaient irrégulièrement ce matin à la Bourse de MONTREAL où l'activité était modérée.

Dominion Stores et Newfoundland Light ont gagné 4 à 20% et à 10%. Canadian Pacific, Home Oil "A" et Maritime ont progressé tous trois de 1/4 à 50%, 20% et 22%.

International Nickel a perdu 5 à 92%. Par suite de la baisse des bénéfices de la compagnie, la cote avait déjà baissé de 2 1/2 hier.

Parmi les banques, Montréal et Royale étaient en baisse de 3/4 à 50% et à 70%.

Par ailleurs, Salada Foods a flechi de 3/4 à 10%, Stelco, de 1/4 à 22% et Falcombridge, de 1/4 à 22%.

Il y avait peu de changements à la Bourse Canadienne.

TORONTO. (PC) - Les valeurs industrielles ont continué de fléchir aujourd'hui au début de la séance à Toronto.

Mac Millan Bloedel a reculé de 3/4 à 10%.

NOTES DE LA BOURSE

Le marché ce matin à New York se reprend vivement après que Inland Steel eût annoncé qu'elle augmentait ses prix de 2.1 pour cent pour différentes catégories de produits d'acier.

Les actions de Inland, Republic Steel et Jones & Laughlin progressent d'environ 1 point chacune tandis que US Steel et Bethlehem enregistrent de s gains plus modestes.

A 10:30 heures, l'indice Dow Jones s'élève de 7.07 à 839.64.

La reprise se propage dans plusieurs autres groupes, notamment aux compagnies aériennes et aérospatiales, aux chemins de fer, aux chimiques et aux automobiles, aux pétroliers, aux matériaux de construction et aux électroniques.

LA BOURSE DE TORONTO

Table of Toronto stock market data, listing various stocks and their prices.

INDUSTRIELLES

Table of industrial stock market data for Toronto, listing prices for various industrial companies.

SECTION INDUSTRIELLE

Table of industrial section data for Toronto, listing specific industrial stocks.

SECTION INDUSTRIELLE

Table of industrial section data for Toronto, continuing the list of industrial stocks.

SECTION INDUSTRIELLE

Table of industrial section data for Toronto, listing more industrial stocks.

SECTION INDUSTRIELLE

Table of industrial section data for Toronto, providing further details on industrial stocks.

SECTION INDUSTRIELLE

Table of industrial section data for Toronto, listing industrial stocks and their market status.

SECTION INDUSTRIELLE

Table of industrial section data for Toronto, continuing the list of industrial stocks.

SECTION INDUSTRIELLE

Table of industrial section data for Toronto, listing industrial stocks and their values.

SECTION INDUSTRIELLE

Table of industrial section data for Toronto, providing a summary of industrial market activity.

LA BOURSE DE TORONTO

Table of Toronto stock market data, listing various stocks and their prices.

INDUSTRIELLES

Table of industrial stock market data for Toronto, listing prices for various industrial companies.

SECTION INDUSTRIELLE

Table of industrial section data for Toronto, listing specific industrial stocks.

SECTION INDUSTRIELLE

Table of industrial section data for Toronto, continuing the list of industrial stocks.

SECTION INDUSTRIELLE

Table of industrial section data for Toronto, listing more industrial stocks.

SECTION INDUSTRIELLE

Table of industrial section data for Toronto, providing further details on industrial stocks.

SECTION INDUSTRIELLE

Table of industrial section data for Toronto, listing industrial stocks and their market status.

SECTION INDUSTRIELLE

Table of industrial section data for Toronto, continuing the list of industrial stocks.

SECTION INDUSTRIELLE

Table of industrial section data for Toronto, listing more industrial stocks.

SECTION INDUSTRIELLE

Table of industrial section data for Toronto, providing further details on industrial stocks.

SECTION INDUSTRIELLE

Table of industrial section data for Toronto, listing industrial stocks and their values.

SECTION INDUSTRIELLE

Table of industrial section data for Toronto, continuing the list of industrial stocks.

SECTION INDUSTRIELLE

Table of industrial section data for Toronto, listing more industrial stocks.

SECTION INDUSTRIELLE

Table of industrial section data for Toronto, providing further details on industrial stocks.

SECTION INDUSTRIELLE

Table of industrial section data for Toronto, listing industrial stocks and their market status.

SECTION INDUSTRIELLE

Table of industrial section data for Toronto, continuing the list of industrial stocks.

SECTION INDUSTRIELLE

Table of industrial section data for Toronto, listing more industrial stocks.

SECTION INDUSTRIELLE

Table of industrial section data for Toronto, providing further details on industrial stocks.

SECTION INDUSTRIELLE

Table of industrial section data for Toronto, listing industrial stocks and their values.

LA BOURSE DE TORONTO

Table of Toronto stock market data, listing various stocks and their prices.

INDUSTRIELLES

Table of industrial stock market data for Toronto, listing prices for various industrial companies.

SECTION INDUSTRIELLE

Table of industrial section data for Toronto, listing specific industrial stocks.

SECTION INDUSTRIELLE

Table of industrial section data for Toronto, continuing the list of industrial stocks.

SECTION INDUSTRIELLE

Table of industrial section data for Toronto, listing more industrial stocks.

SECTION INDUSTRIELLE

Table of industrial section data for Toronto, providing further details on industrial stocks.

SECTION INDUSTRIELLE

Table of industrial section data for Toronto, listing industrial stocks and their market status.

SECTION INDUSTRIELLE

Table of industrial section data for Toronto, continuing the list of industrial stocks.

SECTION INDUSTRIELLE

Table of industrial section data for Toronto, listing more industrial stocks.

SECTION INDUSTRIELLE

Table of industrial section data for Toronto, providing further details on industrial stocks.

SECTION INDUSTRIELLE

Table of industrial section data for Toronto, listing industrial stocks and their values.

SECTION INDUSTRIELLE

Table of industrial section data for Toronto, continuing the list of industrial stocks.

SECTION INDUSTRIELLE

Table of industrial section data for Toronto, listing more industrial stocks.

SECTION INDUSTRIELLE

Table of industrial section data for Toronto, providing further details on industrial stocks.

SECTION INDUSTRIELLE

Table of industrial section data for Toronto, listing industrial stocks and their market status.

SECTION INDUSTRIELLE

Table of industrial section data for Toronto, continuing the list of industrial stocks.

SECTION INDUSTRIELLE

Table of industrial section data for Toronto, listing more industrial stocks.

SECTION INDUSTRIELLE

Table of industrial section data for Toronto, providing further details on industrial stocks.

SECTION INDUSTRIELLE

Table of industrial section data for Toronto, listing industrial stocks and their values.

dividendes

Table of dividend information, listing companies and their dividend payments.

Cours du dollar

Table of dollar exchange rates, listing various currencies and their values.

Advertisement for 'la bourse' with a stylized logo and text.

Advertisement for 'la bourse' with a stylized logo and text.

Advertisement for 'la bourse' with a stylized logo and text.

Advertisement for 'la bourse' with a stylized logo and text.

Advertisement for 'la bourse' with a stylized logo and text.

Advertisement for 'la bourse' with a stylized logo and text.

Advertisement for 'la bourse' with a stylized logo and text.

Advertisement for 'la bourse' with a stylized logo and text.

Advertisement for 'la bourse' with a stylized logo and text.

Advertisement for 'la bourse' with a stylized logo and text.

Advertisement for 'la bourse' with a stylized logo and text.

Advertisement for 'la bourse' with a stylized logo and text.

Advertisement for 'la bourse' with a stylized logo and text.

Advertisement for 'la bourse' with a stylized logo and text.

Advertisement for 'la bourse' with a stylized logo and text.

Advertisement for 'la bourse' with a stylized logo and text.

Advertisement for 'la bourse' with a stylized logo and text.

Advertisement for 'la bourse' with a stylized logo and text.

Advertisement for 'la bourse' with a stylized logo and text.

Advertisement for 'la bourse' with a stylized logo and text.

Advertisement for 'la bourse' with a stylized logo and text.

Advertisement for 'la bourse' with a stylized logo and text.

Advertisement for 'la bourse' with a stylized logo and text.

Advertisement for 'la bourse' with a stylized logo and text.

Advertisement for 'la bourse' with a stylized logo and text.

Advertisement for 'la bourse' with a stylized logo and text.

Advertisement for 'la bourse' with a stylized logo and text.

Advertisement for 'la bourse' with a stylized logo and text.

Advertisement for 'la bourse' with a stylized logo and text.

Advertisement for 'la bourse' with a stylized logo and text.

Advertisement for 'la bourse' with a stylized logo and text.

Advertisement for 'la bourse' with a stylized logo and text.

Advertisement for 'la bourse' with a stylized logo and text.

Advertisement for 'la bourse' with a stylized logo and text.

Advertisement for 'la bourse' with a stylized logo and text.

LA FÊTE DU TRAVAIL SERAIT CÉLÉBRÉE AVEC ÉCLAT CELLE ANNÉE À SAINT-JEAN

SAINT-JEAN, (G.L.) - La fête du travail aura ses célébrations à Saint-Jean et dans les localités sur les deux rives de la rivière Richelieu.

Les membres du comité intermunicipal ont convenu d'un projet de démonstrations, après s'être réparti en trois journées.

Présenté par MM Albert Tremblay et Jean Brouseau, le projet a été soumis aux délégués des différentes localités, réunis à l'hôtel de ville de Saint-Jean, sous la présidence de M. Fernand Roy.

Les trois journées de festivités auraient pour thème: "Le travailleur au jeu". Elles auraient l'avantage d'inciter la population à se rendre compte de ses possibilités en matière de loisirs et d'orienter les localités vers un effort d'embellissement.

Dans leur rapport, les promoteurs du projet invoquent plusieurs raisons. Les manifestations pourraient provoquer un renouveau dans l'industrie touristique, combler un vide créé par une absence de consommateurs durant le temps de vacances, démontrer aux marchands la nécessité de bien servir le touriste ou le villégiateur, tout autant que leurs clients réguliers.

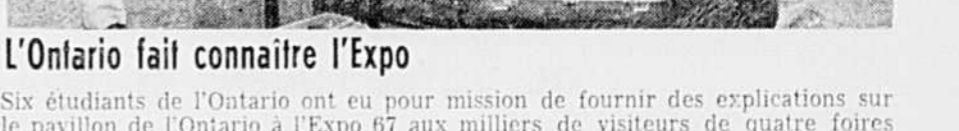
L'ensemble des célébrations pourrait comporter un défilé de chars allégoriques, démontrant les attraits de chacune des localités; des démonstrations aériennes à l'aéroport de Saint-Jean; un rappel du passé historique; élection d'une reine et de princesses, habillées à la mode des fondateurs de localités, durant leur époque; distribution de prix à la joie agricole; une soirée récréative à la place du stade, terminée par des danses.

Par ailleurs, le tricennaire du fort de Saint-Jean, ainsi que le vingt-cinquième anniversaire de l'aéroport, permettraient de prévoir une participation exceptionnelle.

Bertrand n'a pas encore étudié le dossier de Rivard.

TORONTO (DNC) - M. Jean-Jacques Bertrand a corrigé hier matin une dépêche du "Toronto Star" selon laquelle le gouvernement du Québec enquêterait sur les circonstances qui ont entouré la fameuse évasion de Lucien Rivard, en 1963.

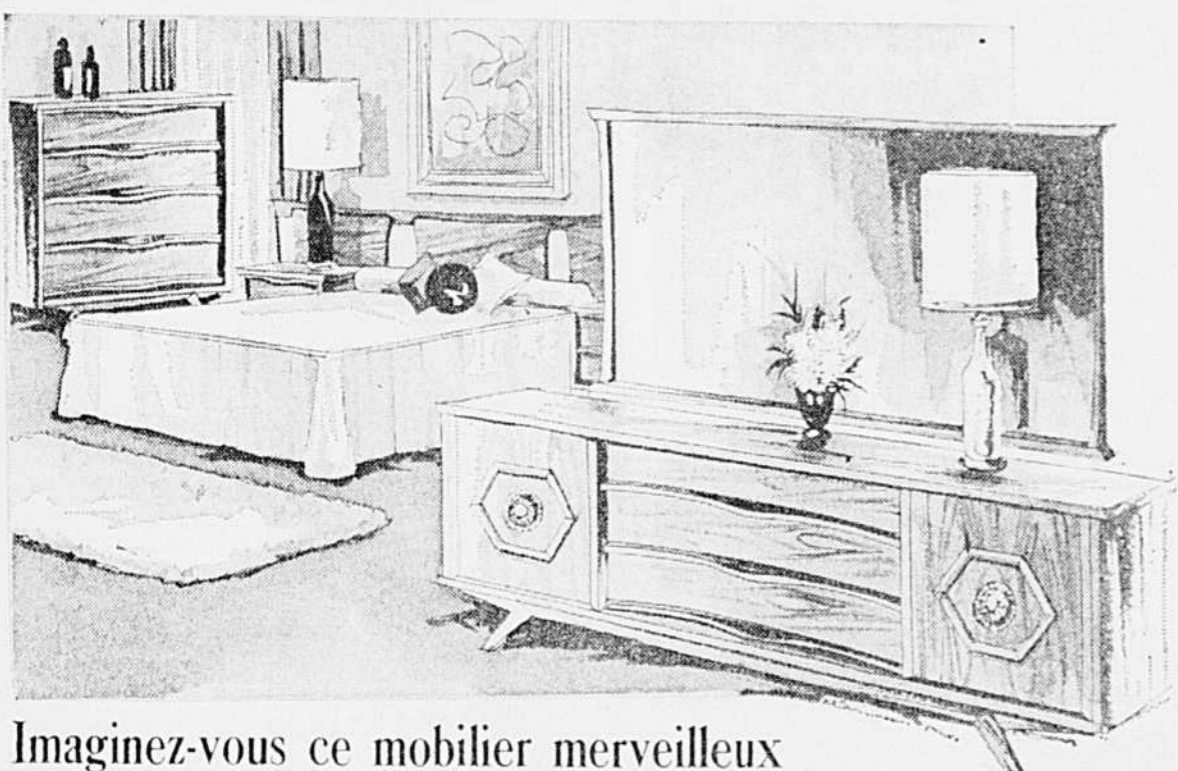
Le ministre de la Justice du gouvernement de Québec a tout simplement déclaré qu'il n'avait pas encore consulté le dossier et qu'il ne prendrait de décision à cet égard que si quelque chose au dossier le motivait.



L'Ontario fait connaître l'Expo

Six étudiants de l'Ontario ont eu pour mission de fournir des explications sur le pavillon de l'Ontario à l'Expo 67 aux milliers de visiteurs de quatre foires commerciales. Accompagnés de deux camions lourds, ces étudiants ont entrepris, en fin de semaine, un périple de quelque 3,000 milles au cours duquel ils visiteront les foires de Lakehead, du 30 juillet au 6 août, de Peterborough, du 9 au 13 août, de Central Canada, à Ottawa, du 19 août au 5 septembre et de London du 9 au 17 septembre. Dans l'ordre habituel: Ken A. Doiron, d'Ottawa; Lou H. Milrod, de Downsview; F. Chris Hausmann, de Forest Hill; Cal G. MacPherson, de Toronto; Ed B. Purdy, de Belleville et Les G. Monkman, de Chesley.

VENTE ÉCLAIR



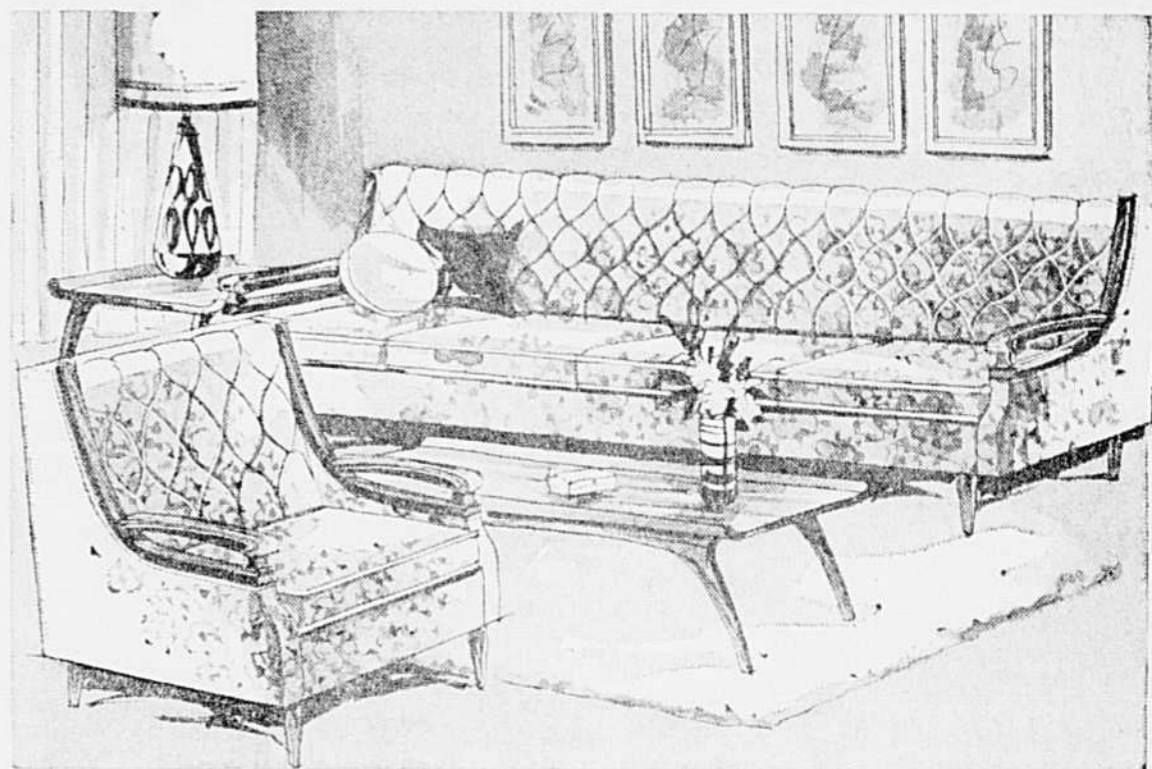
Imaginez-vous ce mobilier merveilleux dans votre chambre, de Vallière

Mobilier de chambre, 3 mcx **\$399⁹⁵**

Economie de \$100.00 à ce prix! Bureau triple 84", avec miroir; commode; grande tête de lit 109". Table de nuit \$54.95

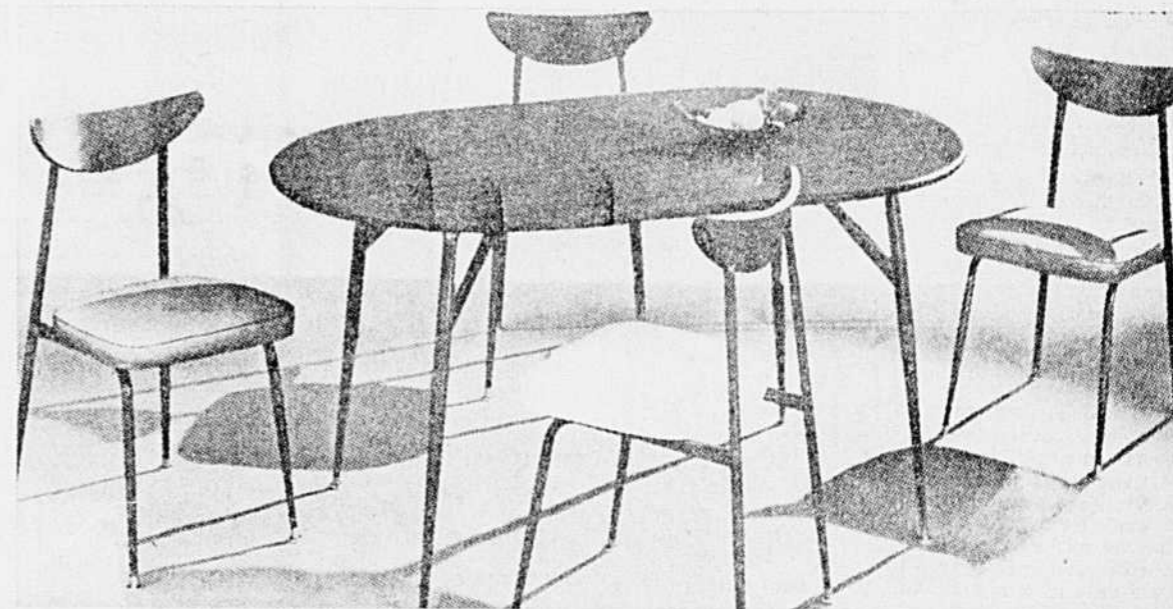
C L E R M O N T

- Quatre étages de meubles en démonstration
- Pouvoir d'achat illimité; prix incomparables
- Qualité assurée, service à domicile, satisfaction garantie



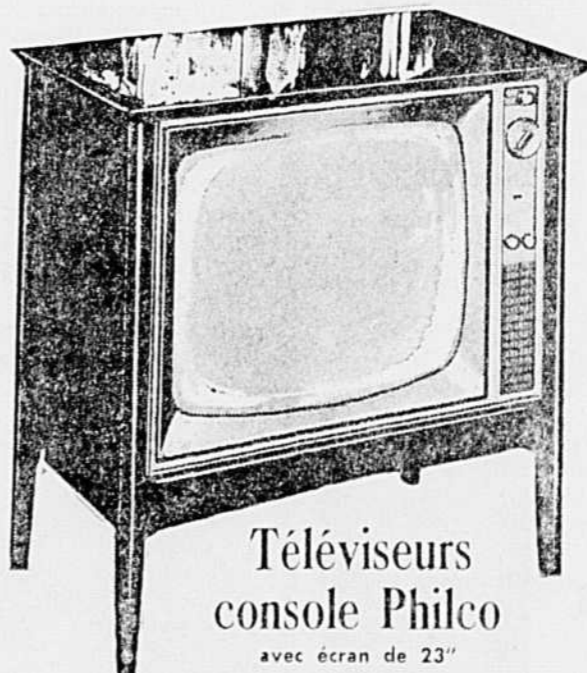
Meubles princiers à prix extraordinaire!

Donnez du cachet à votre salon, avec ce mobilier Sklar; ensemble deux morceaux, sofa 86", 4 coussins en dacrylon, fini tissu special. Appuie-bras ajouré, en noyer solide. **\$279⁹⁵**



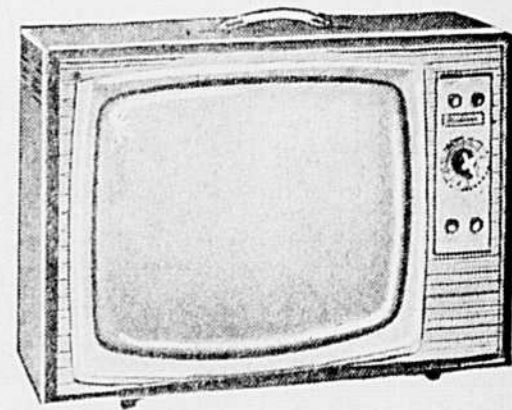
Pour votre cuisine, Madame!

ENSEMBLE CLERMONT 5 mcx. Table 36" x 48" x 60". Surface "arborite", teint noyer. Panneau central adjoignant. 4 chaises à dossier arrondi, fini noyer. Siège recouvert de vinyle, choix de couleurs. **\$89⁹⁵**



Téléviseurs console Philco

avec écran de 23"
MODELE 5555 **\$189⁹⁵**



Téléviseur 19" Fleetwood

MODELE 19-16
Châssis à circuit multiplicateur de tension, coupe-circuit "Power-Monitor", sintonisateur à triode. Cabinet en métal noir, antennes doubles, haut-parleur 3" x 5". Couleur: noir. **\$132⁹⁵**

GARANTIE D'UN AN SUR TOUTES LES PIÈCES ET 3 MOIS DE SERVICE GRATUIT SUR CES 2 APPAREILS

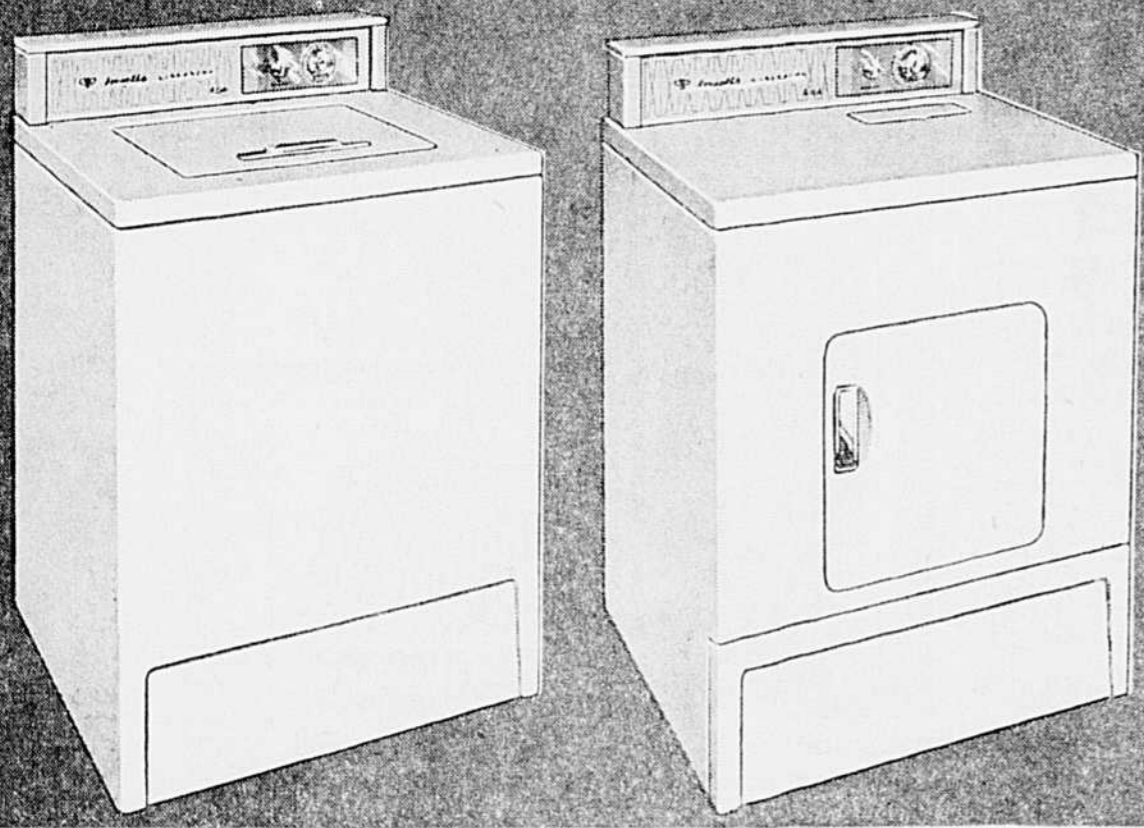
Téléviseurs en couleurs!

Venez voir, nos magnifiques appareils en couleurs, en montre à notre magasin, choix complet, prix spéciaux durant tout le mois d'août.



Qui possède les appareils Inglis vous vantera les avantages d'Inglis

Inglis



DEUX POUR UN
UNE LAVEUSE ET UNE SECHEUSE DE QUALITE POUR LE PRIX D'UN SEUL

SPECIAL VEDETTE
\$389⁰⁰

LAVEUSE
Prix de vente **\$229⁹⁵**
SECHEUSE
Prix de vente **\$159⁹⁵**

• Nous vous offrons ces deux appareils pour \$389.00 avec service inclus •

Laveuse automatique INGLIS, Liberator, 3 cycles
Cycles de super-trempeage — Cycles pour tissus ordinaires et fragiles — Agitation Magi-Matic

Secheuse électrique INGLIS, Liberator, 2 cycles
Séchage pour tous les tissus — Choix multiple de chaleur — Extra-grande capacité familiale



UN SEUL MAGASIN CLERMONT MEUBLES SUR LA PLAZA
6255, rue ST-HUBERT, Montréal — 273-7711
AU NORD DE BELLECHASSE

HEURES D'AFFAIRES: OUVERT TOUTS LES JOURS JUSQU'A 6 H.
JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 10 HEURES

- 4 ETAGES DE MARCHANDISE EN ETALAGE
- JUSQU'A 36 MOIS POUR PAYER
- ENTREPOSAGE GRATUIT
- STATIONNEMENT GRATUIT VOISIN ET A L'ARRIERE DE NOTRE MAGASIN



Les approches du pont Jacques-Cartier

Dans quelques semaines, des routes, des arbres et des trottoirs auront remplacé les lots vacants qui bordent depuis peu les approches du pont Jacques-Cartier. Le spectacle est loin d'être joli pour l'instant, mais le service d'Urbanisme à la ville de Montréal promet une nette amélioration avant le début d'Expo 67. Cette photo aérienne permet de constater les possibilités d'aménagements nouveaux qu'offrent ces lots vacants. Elle permet aussi de constater jusqu'à quel point il y aurait eu possibilité de faire mieux sans la "présence" plutôt embarrassante, de deux

"bouchons" de taille: l'édifice Familux, au centre de la photo, et le garage Sanguinet, en bas à gauche. S'il n'a jamais été question d'exproprier l'édifice de la compagnie Familux, on peut cependant regretter que l'administration municipale soit revenue sur sa décision de faire disparaître le garage Sanguinet qui devait être avantagéement remplacé par un kiosque d'informations touristiques et un petit parc de stationnement à l'intention des touristes en difficulté.

Photo aérienne Jean-Yves Letourneau, LA PRESSE

Semaine des terrains de jeu dans la ville de St-Hyacinthe

SAINT-HYACINTHE. (P.B.) — L'OTJ centrale de Saint-Hyacinthe tient ce moment "La semaine des terrains de jeu" dans la région maskoutaine. L'activité principale de cette semaine est sans contredit la journée sportive maskoutaine vendredi au terrain du Séminaire de Saint-Hyacinthe. Les jeux commenceront la veille par une parade à travers

les rues de la ville maskoutaine. Comme le veut la tradition à Saint-Hyacinthe, le maire Jacques Lafontaine, M. Charles-Léon Lussier, président de la commission municipale des loisirs, ainsi que M. Léo Bibeau, président de l'OTJ centrale, prendront part au défilé dont le départ est fixé à 6 heures 30 du soir. Durant la soirée, les athlètes inscrits prêteront ser-

NECROLOGIE

M. Arsène Depelteau
M. Arsène Depelteau, de Saint-Luc, comte de Saint-Jean, qui, de 1926 à 1943, avait été propriétaire de l'hôtel Saint-Gabriel qu'il céda à ses deux fils, Rosario et Maurice, est décédé hier, dans un hôpital de Montréal, à l'âge de 82 ans. La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Lesieur et Frères, à Saint-Jean. Les funérailles auront lieu vendredi matin en l'église paroissiale de Saint-Luc.

M. Depelteau laisse après sa femme, née Trudeau (Marie), ses fils, Maurice et Rosario, celui-ci propriétaire de l'Auberge du vint, Saint-Gabriel qui a remplacé l'hôtel Saint-Gabriel, un des établissements tombés sous le pic des démolisseurs pour faire place à la future Place de la Justice, dans le vieux Montréal; une fille, Lucette, épouse de M. Phil Savage, ainsi que onze petits-enfants.

Laflamme L. F.
Mme L. F. Laflamme, née Marie A. Bourdon, est décédée hier, à l'âge de 79 ans au Foyer Bismarck.

La défunte était la mère du conseiller municipal Léon Laflamme de Roxboro, et la belle-mère de l'honorable Guy Favreau, président du conseil privé et de M. Lucien Héty, ancien directeur des services de la cité de Montréal et vice-président de Dupuis Frères.

Lui survivent: M. Léo T. René, membre du ministère de l'Agriculture à Ottawa, 4 filles, Mme Lucien (Georgette) Héty, Mme Marcel (Madeleine) Bourdeau, Mme Frank (Jeannine) Rogerson, et Mme Guy (Françoise) Favreau.

La dépouille mortelle est exposée avenue Notre-Dame-de-Grâce et boul. Decarie. Les funérailles auront lieu à l'église N.-D.-G., à 9 h. a.m., vendredi matin.

M. Arsène Depelteau
M. Arsène Depelteau, de Saint-Luc, comte de Saint-Jean, qui, de 1926 à 1943, avait été propriétaire de l'hôtel Saint-Gabriel qu'il céda à ses deux fils, Rosario et Maurice, est décédé hier, dans un hôpital de Montréal, à l'âge de 82 ans. La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Lesieur et Frères, à Saint-Jean. Les funérailles auront lieu vendredi matin en l'église paroissiale de Saint-Luc.

M. Depelteau laisse après sa femme, née Trudeau (Marie), ses fils, Maurice et Rosario, celui-ci propriétaire de l'Auberge du vint, Saint-Gabriel qui a remplacé l'hôtel Saint-Gabriel, un des établissements tombés sous le pic des démolisseurs pour faire place à la future Place de la Justice, dans le vieux Montréal; une fille, Lucette, épouse de M. Phil Savage, ainsi que onze petits-enfants.

Laflamme L. F.
Mme L. F. Laflamme, née Marie A. Bourdon, est décédée hier, à l'âge de 79 ans au Foyer Bismarck.

La défunte était la mère du conseiller municipal Léon Laflamme de Roxboro, et la belle-mère de l'honorable Guy Favreau, président du conseil privé et de M. Lucien Héty, ancien directeur des services de la cité de Montréal et vice-président de Dupuis Frères.

Lui survivent: M. Léo T. René, membre du ministère de l'Agriculture à Ottawa, 4 filles, Mme Lucien (Georgette) Héty, Mme Marcel (Madeleine) Bourdeau, Mme Frank (Jeannine) Rogerson, et Mme Guy (Françoise) Favreau.

La dépouille mortelle est exposée avenue Notre-Dame-de-Grâce et boul. Decarie. Les funérailles auront lieu à l'église N.-D.-G., à 9 h. a.m., vendredi matin.

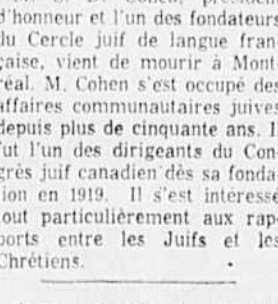
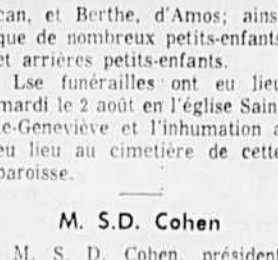
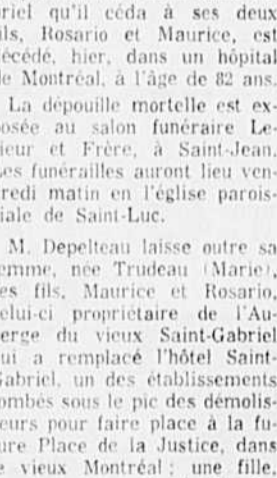
M. S.D. Cohen
M. S. D. Cohen, président d'honneur et l'un des fondateurs du Cercle juif de langue française, vient de mourir à Montréal. M. Cohen s'est occupé des affaires communautaires juives depuis plus de cinquante ans. Il fut l'un des dirigeants du Congrès juif canadien dès sa fondation en 1919. Il s'est intéressé tout particulièrement aux rapports entre les Juifs et les Chrétiens.

Quand on fait de grandes choses, il est difficile de pleurer à tout le monde.

Solon d'Athènes

Dans les jours d'une femme, le sage ne voit que de l'eau.

Proverbe russe



Naissances Décès Remerciements In memoriam

ARCHAMBAULT (Constantine) — A l'hôpital Général de Montréal, le 2 août 1966, à l'âge de 45 ans, est décédée Constantine Archambault, épouse de feu Ernest Archambault et de feu Albert Germain, demeurant 2275, boul. La Pointe. Les funérailles auront lieu samedi, le 5 courant, le convoi funéraire partira des salons Yvon Desnoyers, 20, rue Des Carrières, Chamblay, pour se rendre à l'église paroissiale de Saint-Jacques, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

BARRETT (Juliette) — A Montréal, le 2 août 1966, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme Henri Barrette, née Juliette Hébert. Les funérailles auront lieu vendredi, le 4 courant, le convoi funéraire partira des salons Yvon Desnoyers, 20, rue Des Carrières, Chamblay, pour se rendre à l'église paroissiale de Saint-Jacques, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

BOUCHER (Charles) — Subitement à Québec, le 1er août 1966, à l'âge de 44 ans, est décédé Charles Boucher, époux de Roland Charon, demeurant à 4437, rue Pierre-Desjardins. Les funérailles auront lieu vendredi, le 4 courant, le convoi funéraire partira de la demeure de M. Bouché-Dumas, 715, rue Crémazie, à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Louise, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

BOULETTE (Georges) — A Montréal, le 2 août 1966, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Georges Boulette, époux de Marie-Anne Boulette, née Fernand Thomas (Pauline), Mme Germain Panquin (Jeannette), demeurant à 8073, Henri. Les funérailles auront lieu jeudi, le 4 août, le convoi funéraire partira des salons Yvon Desnoyers, 20, rue Des Carrières, à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

BOUTHILLET (Ernest) — A Fabreville, le 1er août 1966, à l'âge de 68 ans, est décédé Ernest Bouthillette, époux de Blanche Wilson, demeurant à 892, 2e Avenue, Fabreville. Les funérailles auront lieu mercredi, le 3 courant, le convoi funéraire partira des salons Yvon Desnoyers, 20, rue Des Carrières, à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

BOUVIER (Hélène) — A Laflèche, le 1er août 1966, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme Hélène Bouvier, épouse de feu Léon Lamoureux. Les funérailles auront lieu jeudi, le 4 courant, le convoi funéraire partira des salons Yvon Desnoyers, 20, rue Des Carrières, à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

CHAMPAGNE (Armand) — A Ste-Azélie, le 1er août 1966, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Armand Champagne, époux de Marie-Anne Champagne, demeurant 9232, Talley, Ville d'Anjou. Les funérailles auront lieu vendredi, le 4 courant, le convoi funéraire partira des salons Yvon Desnoyers, 20, rue Des Carrières, à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

COUIN (Yvonne) — A Laflèche, le 1er août 1966, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme Yvonne Couin, épouse de feu Léon Lamoureux. Les funérailles auront lieu jeudi, le 4 courant, le convoi funéraire partira des salons Yvon Desnoyers, 20, rue Des Carrières, à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

COTE (Effie) — A Richelieu, le 1er août 1966, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme Effie Côté, épouse de feu Arthur Côté, demeurant 2275, boul. La Pointe. Les funérailles auront lieu samedi, le 5 courant, le convoi funéraire partira des salons Yvon Desnoyers, 20, rue Des Carrières, Chamblay, pour se rendre à l'église paroissiale de Saint-Jacques, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

DAIGNEAULT (Arthur) — A Longueuil, le 2 août 1966, à l'âge de 51 ans, est décédé M. Arthur Daigneau, époux de Marie Thérèse Daigneau, demeurant 822, rue DuBois. Les funérailles auront lieu samedi, le 5 courant, le convoi funéraire partira des salons Yvon Desnoyers, 20, rue Des Carrières, Chamblay, pour se rendre à l'église paroissiale de Saint-Jacques, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

DAIGNEAULT (Eugène) — A Talon, le 2 août 1966, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Eugène Daigneau, membre actif de l'Assemblée "Marquis de Montmagny" des Chevaliers de Colomb, 4e degré, époux de Rose Leduc, demeurant à 6, rue Talon. Les funérailles auront lieu samedi, le 5 courant, le convoi funéraire partira des salons Yvon Desnoyers, 20, rue Des Carrières, Chamblay, pour se rendre à l'église paroissiale de Saint-Jacques, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

DEMERS (Adrienne) — A Verdun, le 31 juillet 1966, à l'âge de 56 ans, est décédée Mme Adrien Demers, épouse de Lucie Demers, demeurant à 209, St-Amand, Verdun. Les funérailles auront lieu jeudi, le 4 août, le convoi funéraire partira de la résidence funéraire Thériault Enca, 512, rue de L'Enfer, à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Louise, où le service sera célébré à 10 heures et de là au cimetière de St-Martin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

DESAIRES (René) — A Bourberville, le 2 août 1966, à l'âge de 48 ans, 2 mois, est décédé M. René Desaires, époux de Lucie Richard, demeurant au Rang du Lac Bourberville. Il était employé à la Cité Montclair. Les funérailles auront lieu samedi, le 5 courant, le convoi funéraire partira des salons Yvon Desnoyers, 20, rue Des Carrières, Chamblay, pour se rendre à l'église paroissiale de Saint-Jacques, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

DUBOIS (René) — A Montréal, le 2 août 1966, à l'âge de 77 ans, est décédé M. René Dubois, époux de Marie Thérèse Dubois, demeurant à 232, Jarry est. Les funérailles auront lieu vendredi, le 4 courant, le convoi funéraire partira des salons Yvon Desnoyers, 20, rue Des Carrières, Chamblay, pour se rendre à l'église paroissiale de Saint-Jacques, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

DUBOIS (René) — A Bourberville, le 2 août 1966, à l'âge de 48 ans, 2 mois, est décédé M. René Dubois, époux de Lucie Richard, demeurant au Rang du Lac Bourberville. Il était employé à la Cité Montclair. Les funérailles auront lieu samedi, le 5 courant, le convoi funéraire partira des salons Yvon Desnoyers, 20, rue Des Carrières, Chamblay, pour se rendre à l'église paroissiale de Saint-Jacques, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

DUBOIS (René) — A Bourberville, le 2 août 1966, à l'âge de 48 ans, 2 mois, est décédé M. René Dubois, époux de Lucie Richard, demeurant au Rang du Lac Bourberville. Il était employé à la Cité Montclair. Les funérailles auront lieu samedi, le 5 courant, le convoi funéraire partira des salons Yvon Desnoyers, 20, rue Des Carrières, Chamblay, pour se rendre à l'église paroissiale de Saint-Jacques, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

DUBOIS (René) — A Bourberville, le 2 août 1966, à l'âge de 48 ans, 2 mois, est décédé M. René Dubois, époux de Lucie Richard, demeurant au Rang du Lac Bourberville. Il était employé à la Cité Montclair. Les funérailles auront lieu samedi, le 5 courant, le convoi funéraire partira des salons Yvon Desnoyers, 20, rue Des Carrières, Chamblay, pour se rendre à l'église paroissiale de Saint-Jacques, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

LAUREN (Rose-Aïda) — A Montréal, le 2 août 1966, à l'âge de 89 ans, est décédée Mme Rose-Aïda Lauren, épouse de feu Edmond Lauren, demeurant à 232, Jarry est. Les funérailles auront lieu vendredi, le 4 courant, le convoi funéraire partira des salons Yvon Desnoyers, 20, rue Des Carrières, Chamblay, pour se rendre à l'église paroissiale de Saint-Jacques, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

LAUREN (Rose-Aïda) — A Montréal, le 2 août 1966, à l'âge de 89 ans, est décédée Mme Rose-Aïda Lauren, épouse de feu Edmond Lauren, demeurant à 232, Jarry est. Les funérailles auront lieu vendredi, le 4 courant, le convoi funéraire partira des salons Yvon Desnoyers, 20, rue Des Carrières, Chamblay, pour se rendre à l'église paroissiale de Saint-Jacques, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

LAUREN (Rose-Aïda) — A Montréal, le 2 août 1966, à l'âge de 89 ans, est décédée Mme Rose-Aïda Lauren, épouse de feu Edmond Lauren, demeurant à 232, Jarry est. Les funérailles auront lieu vendredi, le 4 courant, le convoi funéraire partira des salons Yvon Desnoyers, 20, rue Des Carrières, Chamblay, pour se rendre à l'église paroissiale de Saint-Jacques, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

LAUREN (Rose-Aïda) — A Montréal, le 2 août 1966, à l'âge de 89 ans, est décédée Mme Rose-Aïda Lauren, épouse de feu Edmond Lauren, demeurant à 232, Jarry est. Les funérailles auront lieu vendredi, le 4 courant, le convoi funéraire partira des salons Yvon Desnoyers, 20, rue Des Carrières, Chamblay, pour se rendre à l'église paroissiale de Saint-Jacques, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

LAUREN (Rose-Aïda) — A Montréal, le 2 août 1966, à l'âge de 89 ans, est décédée Mme Rose-Aïda Lauren, épouse de feu Edmond Lauren, demeurant à 232, Jarry est. Les funérailles auront lieu vendredi, le 4 courant, le convoi funéraire partira des salons Yvon Desnoyers, 20, rue Des Carrières, Chamblay, pour se rendre à l'église paroissiale de Saint-Jacques, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

LAUREN (Rose-Aïda) — A Montréal, le 2 août 1966, à l'âge de 89 ans, est décédée Mme Rose-Aïda Lauren, épouse de feu Edmond Lauren, demeurant à 232, Jarry est. Les funérailles auront lieu vendredi, le 4 courant, le convoi funéraire partira des salons Yvon Desnoyers, 20, rue Des Carrières, Chamblay, pour se rendre à l'église paroissiale de Saint-Jacques, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

LAUREN (Rose-Aïda) — A Montréal, le 2 août 1966, à l'âge de 89 ans, est décédée Mme Rose-Aïda Lauren, épouse de feu Edmond Lauren, demeurant à 232, Jarry est. Les funérailles auront lieu vendredi, le 4 courant, le convoi funéraire partira des salons Yvon Desnoyers, 20, rue Des Carrières, Chamblay, pour se rendre à l'église paroissiale de Saint-Jacques, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

LAUREN (Rose-Aïda) — A Montréal, le 2 août 1966, à l'âge de 89 ans, est décédée Mme Rose-Aïda Lauren, épouse de feu Edmond Lauren, demeurant à 232, Jarry est. Les funérailles auront lieu vendredi, le 4 courant, le convoi funéraire partira des salons Yvon Desnoyers, 20, rue Des Carrières, Chamblay, pour se rendre à l'église paroissiale de Saint-Jacques, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

LAUREN (Rose-Aïda) — A Montréal, le 2 août 1966, à l'âge de 89 ans, est décédée Mme Rose-Aïda Lauren, épouse de feu Edmond Lauren, demeurant à 232, Jarry est. Les funérailles auront lieu vendredi, le 4 courant, le convoi funéraire partira des salons Yvon Desnoyers, 20, rue Des Carrières, Chamblay, pour se rendre à l'église paroissiale de Saint-Jacques, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

LAUREN (Rose-Aïda) — A Montréal, le 2 août 1966, à l'âge de 89 ans, est décédée Mme Rose-Aïda Lauren, épouse de feu Edmond Lauren, demeurant à 232, Jarry est. Les funérailles auront lieu vendredi, le 4 courant, le convoi funéraire partira des salons Yvon Desnoyers, 20, rue Des Carrières, Chamblay, pour se rendre à l'église paroissiale de Saint-Jacques, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

LAUREN (Rose-Aïda) — A Montréal, le 2 août 1966, à l'âge de 89 ans, est décédée Mme Rose-Aïda Lauren, épouse de feu Edmond Lauren, demeurant à 232, Jarry est. Les funérailles auront lieu vendredi, le 4 courant, le convoi funéraire partira des salons Yvon Desnoyers, 20, rue Des Carrières, Chamblay, pour se rendre à l'église paroissiale de Saint-Jacques, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

LAUREN (Rose-Aïda) — A Montréal, le 2 août 1966, à l'âge de 89 ans, est décédée Mme Rose-Aïda Lauren, épouse de feu Edmond Lauren, demeurant à 232, Jarry est. Les funérailles auront lieu vendredi, le 4 courant, le convoi funéraire partira des salons Yvon Desnoyers, 20, rue Des Carrières, Chamblay, pour se rendre à l'église paroissiale de Saint-Jacques, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

LAUREN (Rose-Aïda) — A Montréal, le 2 août 1966, à l'âge de 89 ans, est décédée Mme Rose-Aïda Lauren, épouse de feu Edmond Lauren, demeurant à 232, Jarry est. Les funérailles auront lieu vendredi, le 4 courant, le convoi funéraire partira des salons Yvon Desnoyers, 20, rue Des Carrières, Chamblay, pour se rendre à l'église paroissiale de Saint-Jacques, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

LAUREN (Rose-Aïda) — A Montréal, le 2 août 1966, à l'âge de 89 ans, est décédée Mme Rose-Aïda Lauren, épouse de feu Edmond Lauren, demeurant à 232, Jarry est. Les funérailles auront lieu vendredi, le 4 courant, le convoi funéraire partira des salons Yvon Desnoyers, 20, rue Des Carrières, Chamblay, pour se rendre à l'église paroissiale de Saint-Jacques, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

LAUREN (Rose-Aïda) — A Montréal, le 2 août 1966, à l'âge de 89 ans, est décédée Mme Rose-Aïda Lauren, épouse de feu Edmond Lauren, demeurant à 232, Jarry est. Les funérailles auront lieu vendredi, le 4 courant, le convoi funéraire partira des salons Yvon Desnoyers, 20, rue Des Carrières, Chamblay, pour se rendre à l'église paroissiale de Saint-Jacques, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

On pourrait y aménager deux terrains de football
L'immense navire que voit n'être pas en entier dans la photo, et pour cause: le "Pembroke Trader" jauge 78,642 tonnes et est le plus gros navire qui ait jamais accosté à Montréal. Il est arrivé hier soir à l'élevateur n° 4 où il prendra environ 50,000 tonnes de céréales destinées au Pakistan. A cause de son tirant d'eau de 42 pieds, il lui sera cependant impossible de prendre une pleine cargaison à Montréal, où le niveau de l'eau atteint environ 35 pieds. Le "Pembroke Trader" vient d'être construit au Japon et en est à sa première traversée. Il accuse la longueur respectable de 814 pieds et à 122 pieds de largeur. Il était amarré à Sorel depuis la mi-juillet afin de mieux préparer à recevoir sa cargaison de blé. Ultime détail: il bat pavillon libérien.

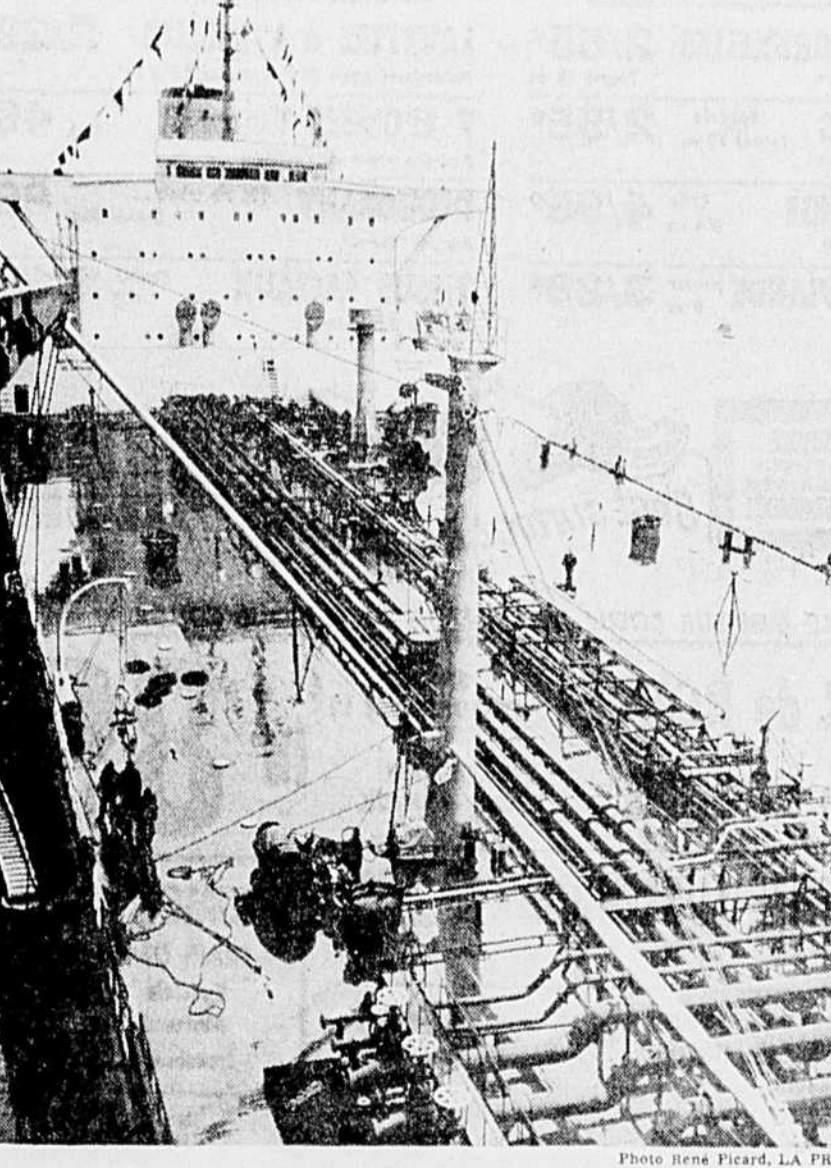


Photo René Picard, LA PRESSE



Décès de Fr. Isidore Fleurant, S.C.

Les Frères du Sacré-Coeur nous apprennent le décès inattendu du Fr. Isidore Fleurant. Il est décédé à Ronny, vers 11 h. dimanche matin, le 31 juillet. Tout indique qu'il a été emporté par une crise cardiaque. Il était entré dans sa 66e année, le 11 février dernier. Sa dépouille mortelle est exposée à la maison-mère de la communauté, à Rosemère, où auront lieu les funérailles, jeudi, le 4 août, à 10 heures du matin. Le curriculum vitae qui s'étend de 1924 à 1966, mentionne une vingtaine d'années d'enseignement dans les écoles suivantes: N.-D.-de-Grâce, N.-D.-des-Victoires, Académie Richard, Ecole Meilleur, Collège Roussin, Maniwaki, Alvern, Saint-Hyacinthe et St-Gabriel-de-Brandon. Il mentionne aussi 16 ans de surveillance aux crédits suivants: Collège Roussin, Zénon Park (Sask.), Prince-Albert, Bellegarde et environ 35 années comme factotum, cuisinier ou adjoint aux tables suivantes: Timmins, Cornwall et le Service Scolaire de Ronny. La disparition du Fr. Isidore Fleurant jette le deuil dans sa communauté et dans les familles des frères et sœur du défunt: MM. Léopold Albert, Antoine, Oscar, Jean et Mlle Léonie Fleurant. Condoléances à la communauté des Frères du Sacré-Coeur et à la parenté du défunt.



Mme PAUL RICHARD

A St-Denis, lundi, le premier août, est décédée Madame Paul Richard, née Bernadette April, à l'âge de 58 ans. Elle laisse dans le deuil son mari, son fils, Jacques, sa fille, Claudette, son gendre, M. Jean-Charles Thériault, ses petites-filles, Lucie et Anne, son père, M. Alexandre April, ses frères, M. Marcel Bélanger, M. Etienne Bélanger, Colette Hamel, Jacques Richette, Jean-Paul Richette, Mmes Richard April, Lucie April, Denise April, Thérèse April, Béatrice April, M. et Mme Jean-Charles April, M. et Mme René Bellin, M. et Mme Jacques Richard et M. et Mme Denis Richard. Les funérailles auront lieu, jeudi, le quatre août, à 9 h. 30 heures a.m. Le convoi funéraire partira de la maison mortelle, 1275, rue Lapierre, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Bel-Amour, où le service sera célébré à 9 h. 30. Les funérailles auront lieu, jeudi, le 4 août, à 9 h. 30, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

JAMES D. McKenna House of Flowers
RUE DE LA MONTAGNE
VICTOR 2-4444

Les provinces sont libres d'accepter ou de refuser l'argent d'Ottawa

- Pearson

OTTAWA (CP-UP) — Le premier ministre du Canada, M. Lester Pearson, a déclaré cet après-midi, au cours d'une conférence de presse, que les provinces étaient libres d'accepter ou de refuser l'argent du gouvernement fédéral pour l'assurance-santé.

"Si les provinces ne veulent pas y participer, cela leur regarde", a-t-il déclaré, à la suite de la conférence fédérale-provinciale qui s'est déroulée récemment à Toronto.

M. Pearson a cependant ajouté que les provinces étaient libres de soulever de nouveau la question à la conférence prévue pour l'automne. Il a même dit que si l'on exigeait une conférence des ministres de la Santé, le gouvernement fédéral ne renouerait pas cette demande.

Par la suite, le premier ministre du Canada a adressé des reproches aux premiers ministres provinciaux qui, a-t-il dit, ont divulgué des renseignements confidentiels en faisant connaître publiquement les détails de la proposition fédérale sur la pérennité.

"Ce n'est pas une façon de négocier", a-t-il dit.

On se souvient que lundi dernier, le premier ministre de la Saskatchewan a déclaré que le gouvernement fédéral s'appropriait à retrancher \$35 millions aux ristournes faites à sa province en vertu du jeu de la pérennité; le premier ministre ontarien, M. Roberts, de son côté, a affirmé que les paiements promis au Québec allaient être réduits de \$80 millions. Ces offres avaient été faites la semaine dernière lors d'une rencontre du comité permanent fédéral-provincial sur le régime fiscal.

M. Pearson a rappelé aujourd'hui que "plusieurs" provinces étaient d'avis que la base de calcul des paiements de pérennité, dans la dernière proposition fédérale, était "injuste".

Parlant de nouveau sur le projet de programme d'assurance-santé, M. Pearson a déclaré qu'il était faux de croire qu'Ottawa avait fixé au 1er juillet 1967 une échéance avant laquelle les provinces devaient accepter ou refuser les propositions fédérales. Il a précisé que la législation fédérale sera en vigueur à cette date, mais que les provinces auront la liberté d'adhérer au programme à une date ultérieure si telle est leur volonté.

Dans un tout autre domaine, et répondant aux questions des journalistes, à sa conférence de presse, M. Pearson a déclaré qu'il n'y a pas au Canada de projet de loi relativement à la vente des armes à feu (comme c'est le cas aux États-Unis). Il a ajouté qu'il avait été troublé par le multiple assassinat d'Austin, et qu'il avait pris note des remarques du président Johnson concernant la vente et la diffusion des armes à feu.

M. Pearson a exprimé l'avis que des lois plus strictes sur l'acquisition et la possession d'armes à feu n'auraient probablement pas empêché le drame car l'assassin Whitman avait une bonne réputation et n'aurait pas eu la moindre difficulté à obtenir un permis de possession d'armes.

Voir PEARSON en page 2

Les provinces se dressent contre Ottawa et risquent de s'opposer les unes aux autres

Analyse de Pierre O'Neil, en page 15

Deux sociologues réclament une régie des hôpitaux • En page 33

LA GRÈVE EST FINIE

Les syndiqués votent le retour au travail

par Jean Robitaille

La grève des hôpitaux est terminée. C'est maintenant certain.

En vertu des règlements de la Fédération nationale des services hospitaliers (CSN) 34 pour cent des votes en faveur de la dernière proposition patronale suffisent pour confirmer un retour au travail des 32.500 employés d'hôpitaux.

Or, les réunions tenues dans la région de Montréal et dans la région de Québec au cours de la matinée et au début de l'après-midi, ont été positives. Les syndiqués ont voté dans une très forte proportion en faveur d'un retour au travail et le 34 pour cent requis est déjà atteint.

A la confédération des syndicats nationaux, personne n'a voulu confirmer ou nier la nouvelle.

Ainsi, les syndiqués se sont rendus à la proposition du bureau de la Fédération qui leur avait demandé de ratifier l'entente intervenue entre les parties et de retourner au travail dans le plus bref délai possible.

Les résultats complets du vote ne seront connus qu'en fin de soirée. Le directeur général de la grève, M. Raymond Couture, nous a fait savoir que, dans les régions éloignées, Voir Les dirigeants en p. 2

Le père de M. Marcel Pepin, président général de la Confédération des syndicats nationaux, a été hospitalisé d'urgence, hier, à l'Hôtel-Dieu de Montréal. M. Ernest Pepin est âgé de 82 ans.

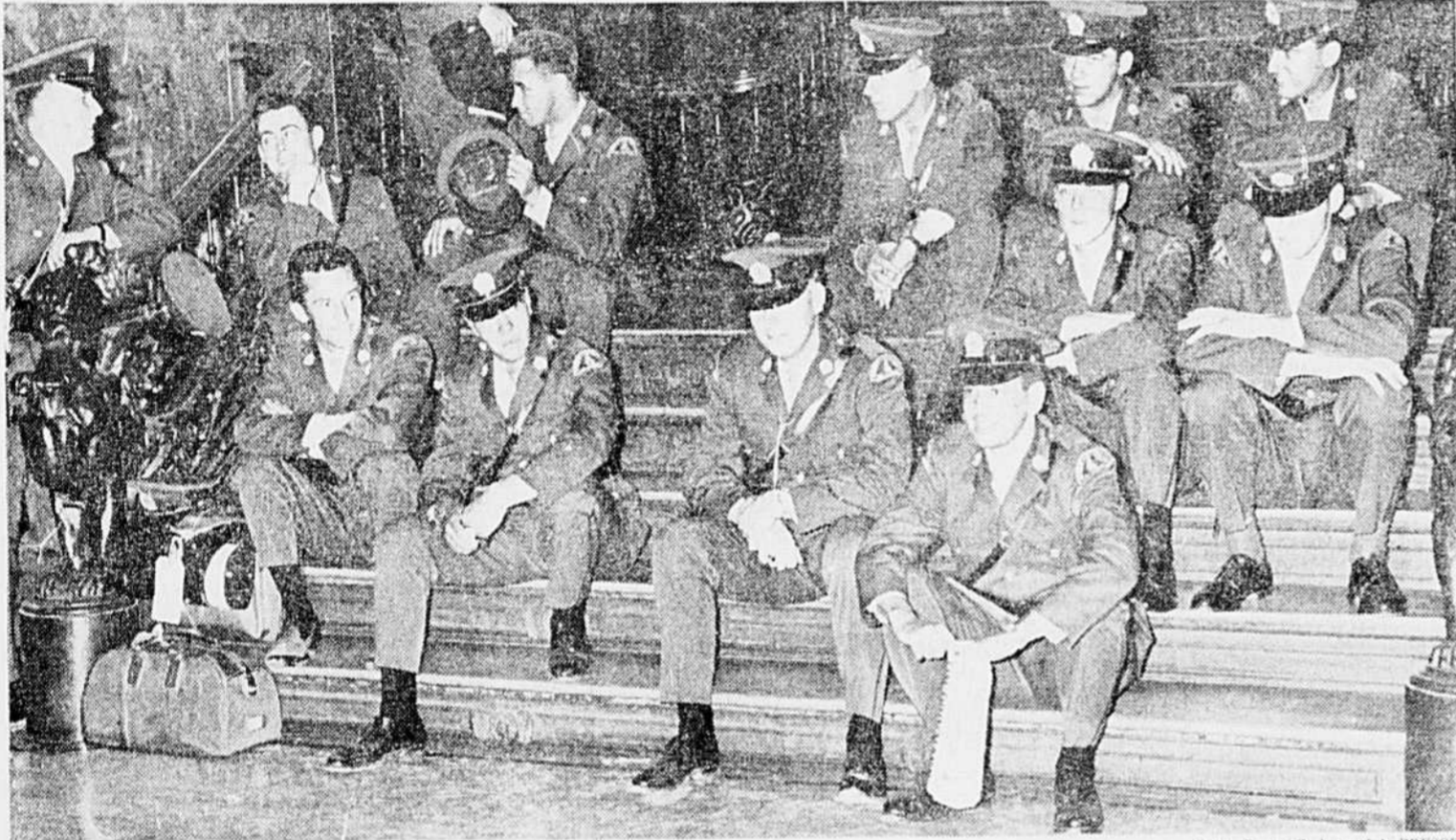


photo Roger St-Jean, LA PRESSE

200 policiers dépêchés sur la Côte-Nord

Malgré le calme apparent qui entoure la grève qui a éclaté hier matin sur les chantiers de l'Hydro-Québec, à Manicouagan et à la rivière des Outardes, la Sûreté du Québec a jugé préférable de dépêcher sur les lieux plusieurs agents. C'est ainsi que ce matin,

plus de 200 policiers quittaient le quartier général de la Sûreté québécoise, rue McGill, à Montréal. Ils devaient s'envoler de Dorval, peu après, à destination de la Côte-Nord. (Autres informations en page 38).

Annulation possible de la session

QUÉBEC — Le premier ministre Daniel Johnson a laissé planer à midi, la possibilité de l'annulation de la session convoquée pour demain, en vue de solutionner la grève des employés d'hôpitaux.

A des journalistes qui l'attendaient dans l'antichambre du Conseil des ministres, M. Johnson a indiqué, en tous les cas, qu'aucune décision définitive n'a encore été prise par son cabinet quant à la tenue de la session.

"Si un règlement intervient dans le cours de la journée, est-ce que la session aura lieu quand même", a demandé un journaliste.

"Évidemment, comme il l'est souvent, M. Johnson s'est contenté de répondre: "On verra!"

En ouvrant la porte du Conseil des ministres, le premier ministre avait déclaré, quelques instants plus tôt: "Messieurs, tout est suspendu".

Il n'avait pas précisé si sa remarque s'appliquait à la réunion du cabinet ou à la session.

Dans les milieux parlementaires, au moment où nous mettons sous presse, plusieurs observateurs émettaient l'avis que M. Johnson annoncerait en fin d'après-midi l'annulation de la session. Ceux-ci basaient leurs prévisions sur le fait que la tenue de la session donnerait une chance à l'Opposition de formuler des critiques à l'égard du gouvernement, une perspective qui ne sourirait pas du tout à M. Johnson.

A la suite de la réunion du cabinet, M. Johnson s'est entretenu avec des représentants de l'Association des administrateurs d'hôpitaux et, au début de l'après-midi, a entrepris les conversations avec des représentants d'un autre groupement, ceux de l'Association des hôpitaux.

Mort subite du président du Nicaragua

MANAGUA (UPI) — Le président René Schick du Nicaragua est mort tôt aujourd'hui à la suite d'une crise cardiaque. Le Congrès est convoqué en session d'urgence pour lui désigner un successeur. Le président défunt n'avait que 56 ans. Il avait été élu le 1er mai 1963. Il venait d'effectuer une visite en Europe, au Moyen-Orient et aux États-Unis.

L'Hydro demande une injonction contre les travailleurs de Manic

QUÉBEC — L'Hydro-Québec a déposé ce matin à Québec une requête en injonction pour forcer les employés syndiqués des chantiers des rivières Manicouagan et Aux Outardes à réduire le nombre de piquetages.

Les 4.500 employés des chantiers de l'Hydro dans le haut pays de la Côte-Nord se sont mis en grève, hier matin, après avoir respecté tous les

délais normaux. Il s'agit, au dire même des dirigeants de l'Hydro, d'une grève légale.

Toutefois, à cette période-ci de l'année, les chantiers sont au maximum de leur activité. Une grève engendrerait des pertes énormes pour la Société d'État.

Les hauts dirigeants de l'Hydro-Québec ont déjà communiqué à ce sujet avec le premier ministre de la province, M. Daniel Johnson, si l'on se fie aux déclarations du directeur général de l'Hydro-Québec, M. Robert Boyd. M. Boyd a affirmé: "Il est possible que le gouvernement s'en mêle."

De plus, peut-être à cause de la possibilité d'une injonction, un détachement de 200 policiers provinciaux a été dépêché à Baie Comeau en prévision des troubles qui pourraient survenir au cours des prochaines heures.

Il est également possible que les dirigeants de l'Hydro-Québec interdisent l'entrée des chantiers aux représentants syndicaux qui entendent tenir des assemblées dès ce soir à Manic 5 et à Manic 3.

Le conseiller technique du Syndicat national de la construction d'Hauterive (CSN), M. Sylvio Séguin, a dit qu'il s'attendait "à un retour au Duplessisme."

La requête a été déposée devant le juge Robert Beaudoin, de la Cour supérieure de Québec, lequel a entendu trois témoins.

L'Hydro était représentée par Me Paul Sabourin. (Autres informations en p. 38)

M. Marchand veut accroître l'immigration de Français

OTTAWA (CP) — Le ministre fédéral de l'Immigration, M. Jean Marchand, a annoncé aujourd'hui certaines mesures visant à encourager l'immigration des ressortissants français vers le Canada.

Au cours d'une conférence de presse, M. Marchand a soutenu que son ministère ne s'était fixé aucun objectif précis et n'entendait suivre aucun processus défini mais qu'il désirait mener une enquête pour déterminer les raisons qui font que les immigrants français "ne se sentent pas chez eux au Canada".

Le ministre a déclaré que notre pays a accueilli environ 5.000 nouveaux immigrants français l'an dernier et que le taux de cette année dépasse de la moitié celui de la même époque en 1965.

"Notre pays doit viser un meilleur équilibre linguistique en ce qui a trait à l'immigration", a dit M. Marchand.

Ce dernier revient d'un voyage de quatre jours en France. Au cours de sa tournée, M. Marchand a visité les centres canadiens d'immigration à Paris. Voir MARCHAND en page 2

Trois stations ne seront pas prêtes pour l'ouverture du métro en octobre

par Albert Tremblay

Au début du mois d'octobre (au cours de la fin de semaine du 15, selon toute probabilité), des milliers de Montréalais pourront à loisir "faire connaissance" avec 23 des 26 stations de deux des trois tronçons du métro de Montréal.

Il ne sera toutefois pas question pour eux d'utiliser, avant le début de 1967, la station Frontenac, le terminus est du tronçon Burnside-de Montigny, de même que les stations Bonaventure et Victoria, dans le prolongement ouest du tronçon nord-sud, dans l'axe de Vitry.

Ces trois stations devaient être inaugurées en même temps que leurs voisines, mais les ingénieurs du bureau du métro à la ville de Montréal ont maintenant perdu tout espoir de pouvoir les parachever à temps pour les cérémonies d'inauguration.

Ces stations Bonaventure (le terminus ouest du tronçon No 2) et Victoria (près de la place du même nom) ont été ajoutées au projet initial le 6 août 1963, en même temps que le tronçon Montréal-Longueuil, vers l'emplacement d'Expo 67. Il est donc plus facile d'expli-

quer ce retard, même si au cours d'une assemblée de conseil, M. Saulnier, président du comité exécutif, déclarait en annonçant le prolongement de la ligne nord-sud: "Il va sans dire que ces décisions (l'administration demandait alors aux conseillers des crédits supplémentaires de \$32.300.000) doivent être prises sans délai afin que ces prolongements soient prêts pour la mise en service "du métro" fixée au printemps de 1966".

Cette "mise en service" devait cependant être retardée à "la fin du printemps", puis "au début de l'été", à "la fin de l'été" pour en arriver finalement "au début de l'automne", une saison qui tient toujours et qui n'a maintenant plus de chance de faire place à une autre.

Il y aura élections municipales le 23 octobre et il est tout naturel de penser que MM. Drapeau et Saulnier ont préféré laisser de côté trois stations plutôt que de remettre une inauguration tant attendue des contribuables.

Officiellement, on n'a pas donné d'explications à ce contretemps. On sait simplement que des difficultés non prévues rencontrées en cours de forage dans le voisinage immédiat de la station Frontenac, plus un certain retard à accorder le contrat de construction de la station elle-même, expliquent ce qui ne pourra faire autrement qu'être une forte déception pour un nombre considérable d'usagers de la partie est de la ville de Montréal.

La station Frontenac est en effet une station de première importance à cause de sa situation géographique: c'est la station située le plus à l'est du réseau de métropolitain. C'est aussi la station destinée à servir de tête de pont aux milliers de voyageurs que le réseau d'autobus r'abat quotidiennement sur le terminus Frontenac.

Des mesures spéciales seront probablement prises pour diriger ce public voyageur vers la station la plus près: la station Papineau. Voir METRO en page 2

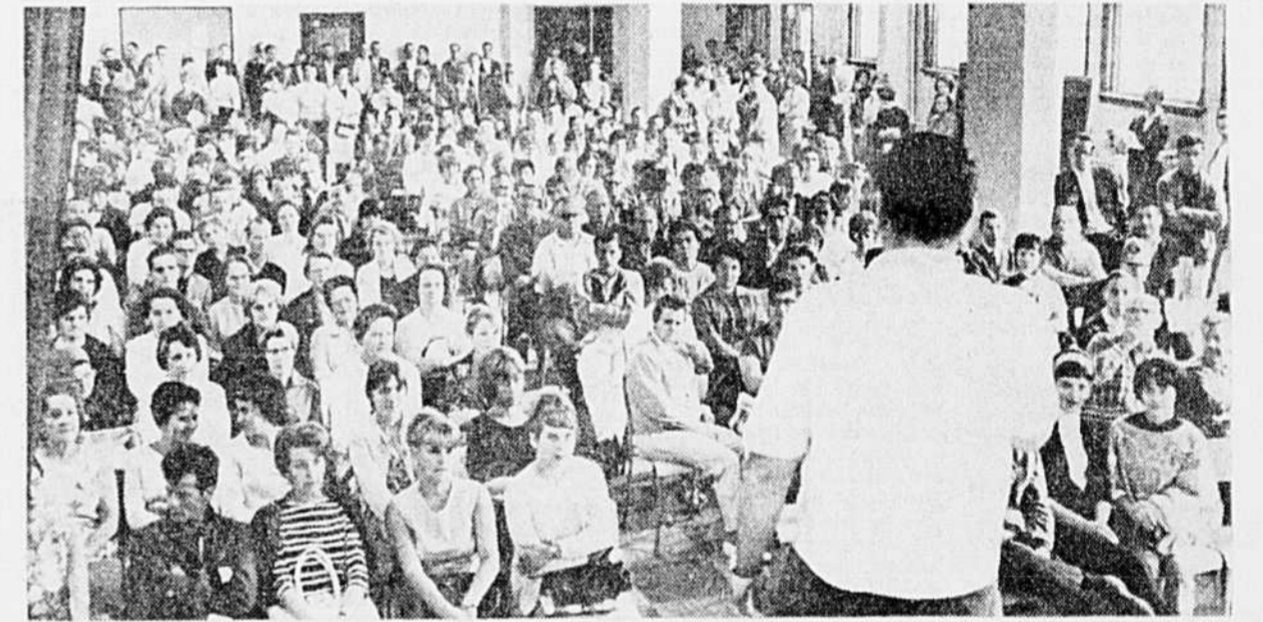


Photo Michel Gravel, LA PRESSE

Des réunions se tiennent aujourd'hui parmi les employés syndiqués des hôpitaux de la province. Les membres de la Fédération des services (CSN) doivent se prononcer sur les offres qui leur sont

faites. Ici, un dirigeant syndical explique aux syndiqués de l'hôpital Notre-Dame la portée des clauses de la convention collective.

Les hôpitaux protestent

L'Association des hôpitaux de la province de Québec (AHPQ) a protesté contre la nomination d'un administrateur général des hôpitaux, et ce, dans un télégramme adressé au premier ministre, M. Daniel Johnson, avant que la nomination de Me Yves Pratte fut chose faite.

Au cours d'une conférence de presse donnée hier par l'AHPQ, son président, le Dr André Pothier, a fait le commentaire suivant: "Ni M. Pratte, ni une autre personne n'est la bienvenue, dans une situation comme celle-ci. M. Pratte n'a pas la préparation requise, en administration hospitalière, pour signer la convention collective des hôpitaux. Nous redoutons qu'il ne signe un contrat qui contiendrait des clauses pouvant être préjudiciables aux

malades. Cela pourrait être dangereux."

Invité à préciser sa pensée, le Dr Pothier a déclaré que l'AHPQ n'avait pas protesté contre Me Pratte comme tel, mais contre la nomination même d'un administrateur général, contre la mise en tutelle des hôpitaux.

Le président du Comité des relations de travail, M. Paul-Emile Olivier, a expliqué que ce n'était pas les connaissances générales de M. Pratte qui étaient mises en doute, mais sa préparation particulière en administration hospitalière. Il a donné comme exemple une clause pouvant être dangereuse, celle des promotions, clause particulièrement litigieuse. "Si l'administrateur général, par le jeu de la convention qu'il signera, met en place des mécanismes qui nous forcent — ou qui exercent beaucoup de pression sur la partie patronale — à attribuer un poste de surveillant à une infirmière qui aurait droit à ce poste en vertu de son ancienneté mais dont la compétence pourrait être douteuse, la qualité des soins s'en ressentirait."

D'ailleurs, M. Olivier a longuement commenté cette clause litigieuse et l'attitude patronale devant les demandes des syndicats. Il a souligné que "le contrat de travail régit les relations entre l'employeur et les employés couverts par les certificats d'agrément. "Les postes situés en dehors de l'unité de négociation ne sont pas soumis à la juridiction du syndicat."

"Le choix des candidats aux postes de gestion est une des responsabilités primordiales de l'administration". L'Association fait de ce point une question de principe. Cependant, a-t-on déclaré, la tradition voulant que l'on aille souvent chercher parmi les syndiqués des candidats aux postes immédiatement supérieurs

Autres informations en page 33

SOMMAIRE

- Années classes / 46 à 54
Bandes dessinées / 16
Courrier "Que faire?" / 36
Décès, naissances, etc. / 55
Des mots et des phrases / 9
Editorial / 4
Finance / 40, 41
Horoscope / 24
Jardinage / 32
Mots croisés / 47
Navigation / 14
Nouvelles internationales / 13
Nouvelles nationales / 33
Radio et télévision / 18, 19
Spectacles et concerts / 22, 23
Sports / 25 à 31
Tribunaux / 8
Vie dans les parcs / 16, 17
Vie féminine / 34 à 37
Vie mondaine / 35

Sartre et Simone de Beauvoir en tête de liste du Tribunal Russell

NEW YORK (APF) — Les noms des écrivains français Jean-Paul Sartre et Simone de Beauvoir figurent en tête de la liste des personnalités internationales qui ont jusqu'à présent accepté de faire partie du "tribunal" convoqué par le philosophe britannique Bertrand Russell afin d'enquêter sur les "crimes de guerre" commis au Vietnam par les Américains.

Cette liste, encore incomplète, a été rendue publique hier, à New York, par M. Russell Stetler, représentant lord Russell, venu de Londres aux Etats-Unis pour prendre contact avec un certain nombre d'intellectuels susceptibles de siéger au sein du "tribunal", qui se réunira à Paris en novembre pour une durée prévue de douze semaines.

Elle groupe, outre ceux de Mme de Beauvoir, M. Sartre et lord Russell, les noms de MM. Lazaro Cardenas, ancien président du Mexique, José de Castro (Brésil), ancien directeur général de la F.A.O., auteur de la "Géographie de la faim", Danilo Dolci et Lelio Basso (Italie), Vladimir Dedijer (Yougoslavie), actuellement professeur à l'Université Harvard, Isaac Deutscher (Pologne), historien en exil à Londres, et Peter Weiss, dramaturge suédois d'origine allemande.

Au cours d'une conférence de presse, M. Stetler était entouré de M. Dave Dellinger et du révérend A.J. Muste, directeur et membre du comité de direction respectivement de "Liberation", mensuel américain de "non-violence révolutionnaire", dont le numéro d'août publie le texte intégral de l'appel à la conscience américaine.

Interrogé le 4 juillet par Bertrand Russell dans ce texte, le philosophe britannique expose les raisons pour lesquelles il a estimé nécessaire de constituer un "tribunal", avec le concours de juristes, d'écrivains et de personnalités de toutes sortes des cinq continents, pour juger des actes dont se sont rendus responsables les "criminels de guerre" américains, parmi lesquels lord Russell range le président Johnson, M. Dean Rusk, secrétaire d'Etat, M. Robert McNamara, secrétaire à la Défense, et M. Henry Cabot Lodge, ambassadeur des Etats-Unis à Saigon.

M. Stetler a précisé que le "tribunal" pourrait reconnaître des témoignages de centaines de Nord et Sud-Vietnamiens et de militaires américains. Il fonctionnera sous forme de commission d'enquête et suivra une procédure encore à définir. Les résultats de ses travaux, qui seront cinématographiés, seront immédiatement rendus publics. Les organisateurs espèrent que le gouvernement de Washington se fera représenter. "L'initiative de lord Russell, a conclu M. Stetler, ne vise pas à infliger une punition à qui que ce soit. Elle a pour objectif d'alerter l'opinion mondiale afin que la guerre au Vietnam puisse être arrêtée dans les plus brefs délais."

Le cardinal Wyszynski ne viendra pas au Canada

VARSOVIE (PA) — Le Cardinal Stefan Wyszynski a déclaré aujourd'hui à des visiteurs canadiens qu'il n'y avait pas la moindre possibilité que le gouvernement polonais lui permette d'entreprendre le voyage qu'il avait prévu pour ce mois-ci au Canada.

Le maire de Toronto, M. Philip Givens, a révélé que le primat de l'Eglise catholique en Pologne lui a dit que "le gouvernement ne voudra pas lui donner un passeport. Il n'y a aucune possibilité".

Le maire Givens et l'évêque torontois Ben Grys ont été reçus en audience de 15 minutes par le cardinal qui ils ont interrogés sur ses projets de voyages à l'occasion des célébrations du millénaire du christianisme en Pologne, voyages qu'il devait effectuer à Toronto, Windsor, Montréal et quelques villes des Etats-Unis. Il avait été prévu qu'il quitterait la Pologne en août.

On se souvient qu'en janvier dernier, le gouvernement communiste de Pologne lui a interdit tout voyage à l'étranger, alléguant qu'il avait nuit aux intérêts de l'Etat polonais. C'était la première fois depuis neuf ans qu'il faisait l'objet de mesures semblables. On lui reprocherait la lettre de réconciliation et de pardon que le cardinal et l'évêque polonais ont envoyée à l'évêque allemand, depuis Rome, en novembre dernier.



Les dirigeants de l'Association des hôpitaux du Québec protestent contre la nomination de M. Yves Pratte comme administrateur des hôpitaux. Photographies au cours d'une réunion hier après-midi, de gauche à droite, la R.M. Liliane Pelouquin, le Dr André Pothier et M. J. Gilbert Turner, respectivement directrice, président et directeur de l'association.

PEARSON

SUITE DE LA PAGE 1

M. Pearson a par ailleurs annoncé que le cabinet fédéral a commué en emprisonnement à vie la sentence de mort prononcée contre Roger Allan Fulton, 25 ans, après avoir pris connaissance d'une importante déposition médicale.

Fulton avait été condamné à mort le 20 octobre dernier, pour avoir abattu un employé d'une société de fiducie de Vancouver, au cours d'un hold-up.

Il n'y a pas eu d'exécution au Canada depuis décembre 1962. La dernière avait eu lieu à Toronto où deux meurtriers avaient été pendus.

Le premier ministre a déclaré au cours d'une conférence de presse qu'il n'a pas reçu de rapport du juge Wishart Spence sur l'affaire Munsinger.

On sait que le juge de la Cour suprême du Canada achève la préparation de son rapport à la suite d'une enquête sur le scandale qui a fait tant de bruit dans la capitale.

Enfin, répondant à une question d'un journaliste, M. Pearson a déclaré qu'un projet de loi sera déposé au parlement sur le contrôle des publications incitant à la haine. Il ne sait pas si le projet pourra être inscrit au feuilleton car le programme de la session d'automne est chargé de projets importants, mais il s'est dit certain que le sujet pourra être abordé à la session qui commencera en janvier.

215 contribuables réclament la démission immédiate du maire de Châteauguay-Centre

par André Béliveau

Quelque 215 contribuables de la municipalité de Châteauguay-Centre, en banlieue de Montréal, ont réclamé hier soir la démission du maire de cette localité, M. Richard Sutterlin, qu'ils accusent de maladministration.

Cette requête plutôt inusitée a été présentée au maire, sous forme de pétition, au cours d'une assemblée du conseil municipal, en présence d'une cinquantaine des signataires et d'autant de partisans de M. Sutterlin.

Celui-ci, après avoir pris connaissance des allégations soulevées contre lui, a déclaré qu'il demeurerait à son poste et qu'il consulterait ses avocats afin d'avisé des mesures à prendre à l'endroit de ses détracteurs.

Aucun des conseillers municipaux ne s'est prononcé sur la pétition. M. Yves Gilbert, maire suppléant, a expliqué que le conseil "n'avait pas encore eu le temps d'étudier" les accusations portées contre M. Sutterlin.

Les deux principaux chefs de la "rébellion des contribuables" semblent être MM. J-Sarto Blais, ancien secrétaire-trésorier de la municipalité, et Fred Berry, président de la Ligue des propriétaires. C'est M. Blais qui a rédigé le texte de la pétition, et c'est lui également qui l'a lu hier soir devant le conseil municipal.

MARCHAND

SUITE DE LA PAGE 1

Paris, Marseille et Bordeaux.

Le ministre a expliqué que les centres actuels suffisent à la tâche mais que son ministère envisageait la création de nouveaux établissements dans la capitale française et une augmentation de personnel dans les centres déjà existants.

M. Marchand a profité de son séjour pour interroger les personnalités et les dirigeants français sur les facteurs qui réduisent l'immigration vers le Canada. Ceux-ci ont laissé entendre que leurs ressortissants sont probablement plus réticents à quitter leur pays que les citoyens des autres nations.

A la suite de ces entretiens, le ministre a également été porté à se demander si les immigrants français sont aussi bien reçus et accueillis par les Canadiens français que par les autres Canadiens. Telle est la raison qui a motivé notre enquête, a dit M. Marchand.

Selon le ministre, la France disposerait d'un surplus de techniciens et d'ingénieurs qui seraient sans emploi.

"Avec sa culture binationale et son besoin de main-d'œuvre spécialisée, a poursuivi M. Marchand, le Canada devrait être le domicile idéal pour ces gens-là".

M. Marchand a précisé que son ministère ne voulait pas suivre une politique de discrimination linguistique en matière d'immigration mais que dans le cas de la France, le Canada n'avait pas réussi à attirer un nombre d'immigrants équivalent aux 40.000 ressortissants anglais qui viennent s'établir dans notre pays à tous les ans.

L'une des principales raisons qui ont provoqué cette situation est le fait que les Français connaissent très peu notre pays.

"Les Français connaissent la Gendarmerie royale, les Esquimaux, la neige et les poissons, mais peu de choses sur le vrai Canada", a dit M. Marchand.

La Croix-Rouge lance un appel aux donneurs de sang

A l'heure où l'on s'apprette à régler définitivement le conflit des hôpitaux et où ceux-ci doivent se préparer à faire face à une hospitalisation massive, le moins à une hospitalisation très importante, la Société canadienne de la Croix-Rouge fait appel à tous les donneurs disponibles.

Prévoyant une demande accrue de sang, la Société s'adresse à toutes les personnes en bonne santé, de 18 à 65 ans, afin d'obtenir le sang nécessaire pour un malade ou un blessé. Elle a organisé une "Journée spéciale" qui se tiendra demain, jeudi 4 août, au Parc Lafontaine.

Toute personne qui y donnera de son sang aura la chance de gagner un passeport de saison pour l'Expo '67, offert par l'Alliance Multiculturelle.

L'Alliance offre ce prix d'une valeur de \$35 afin d'aider la Croix-Rouge à recruter le plus grand nombre de donneurs possible au moment où les hôpitaux se préparent à reprendre leurs activités normales. Chaque semaine, pendant tout le mois

Progrès de la souscription au Pavillon culturel à Trois-Rivières

TROIS-RIVIERES (F.G.) — La souscription lancée par le maire Dufresne en faveur de la construction d'un pavillon culturel à Trois-Rivières atteint les soixante-neuf mille dollars. L'objectif avait été officiellement fixé à soixante-quinze mille dollars.

Le pavillon est proposé comme monument commémoratif du centenaire de la Confédération. L'érection de l'immuable s'insère dans l'ensemble du projet d'un nouvel hôtel de ville. Le maire a décidé de recourir à la formule des souscriptions publiques lorsque, de concert avec ses collègues au conseil municipal, il a réalisé que le coût du pavillon dépasserait le montant prévu.

Salisbury libère et expulse six professeurs

SALISBURY (UPI-Reuters) — Les autorités rhodésiennes ont libéré aujourd'hui six des professeurs qui avaient été arrêtés la semaine dernière à l'université multiraciale de Salisbury. Ils ont tous reçu l'ordre de quitter le pays. Ils se rendront en Zambie.

Le premier à quitter Salisbury a été le Canadien Gerald Caplan, de Toronto, qui s'est rendu à Lusaka par avion Britannique. Christopher Hill, se rend lui aussi en Zambie par avion, tandis que les autres, un Italien, un Anglais, un Hollandais et un Norvégien, ont décidé de se rendre dans la capitale zambienne en auto.

HOPITAUX

SUITE DE LA PAGE 1

même procédure, les critères de sélection devant être la compétence d'abord, le fardeau de la preuve incombant à l'employeur.

Le syndicat s'est dit insatisfait de cette formule pour les infirmières et a réclamé juridiction sur les deux postes au-delà de l'unité de négociation. Le médiateur a alors suggéré que le poste immédiatement supérieur dans la hiérarchie (surveillante) soit aussi soumis aux mêmes règles.

L'Association s'y refuse absolument, soulignant que ce deuxième échelon pourrait, en certains cas, signifier le poste d'administrateur.

M. Olivier a affirmé que si M. Marcel Pepin a accepté des offres monétaires qu'il avait refusées à plusieurs reprises, c'est qu'il connaissait, dès vendredi dernier, la position du gouvernement à ce sujet. M. Olivier se basait sur une déclaration de M. Pepin lui-même.

"Nous n'avons pas conscience", a déclaré M. Olivier, d'avoir commis des erreurs si graves qu'elles nous aient mérité un tel traitement. Nous n'avons ni volé ni dilapidé l'argent du public. Il nous semble que nous ne méritions guère cela."

Malgré tout, l'Association reste à la disposition de M. Pratte pour tout avis ou conseil dont il pourrait avoir besoin. De plus, comme l'Association l'a déjà affirmé, les autorités hospitalières restent au service du public et collaboreront à l'application de la convention. Car tout laissent croire qu'une fois les lois collectives signées, le gouvernement rendra aux conseils d'administration tous leurs pouvoirs. On a souligné que l'arrêté ministériel ne suspendait les dits conseils que pour les fins de la négociation et de la signature de la convention.

Le Dr Gilbert Turner, vice-président de l'AHPQ et directeur général de l'Hôpital Royal Victoria, a insisté sur le fait que "toutes les décisions prises, ces quatre ou cinq dernières semaines, avaient été unanimes".

Brinco: c'est faux, affirme Jean Lesage

QUEBEC (par F. T.) — Le chef de l'opposition à l'Assemblée législative du Québec, M. Jean Lesage a qualifié de fausse hier, une déclaration de M. Daniel Johnson selon laquelle un accord avec la société Brinco aurait été signé le 5 juin s'il avait été réélu.

"C'est absolument faux d'affirmer qu'une entente aurait été signée si j'avais été réélu", a dit M. Lesage. Il est plus exact de dire qu'une entente aurait peut-être pu être signée."

Le chef de l'opposition a précisé que les négociations en vue d'une entente avec l'Hydro-Québec au sujet du projet s'étaient poursuivies durant toute la campagne électorale, à sa connaissance, mais qu'il n'avait pas été mis au courant des détails du dernier projet d'entente conclue entre les deux sociétés.

Il a ajouté que lors de sa rencontre avec M. Johnson lors de la remise des pouvoirs il avait informé ce dernier qu'il pourrait prendre connaissance des derniers détails de l'entente en s'adressant aux autorités de l'Hydro-Québec mais que, pour sa part, il ne les connaissait pas.

"Dans de telles circonstances, a demandé M. Lesage, comment voulez-vous qu'on puisse prétendre que j'aurais signé un accord durant la semaine qui aurait suivi l'élection alors qu'après l'élection je ne savais même pas sur quoi on s'était entendu."

LA MÉTÉO

Minimum cette nuit : 52
Maximum demain : 75

Bureau météorologique du Canada, DORVAL (P.C.) — Région de Montréal. Laurentides : Généralement nuageux, pluie épisodique, avec quelques intervalles nuageux. Frais aujourd'hui, moins frais demain. Vents d'ouest de 15 à 20 milles tombant cette nuit. Minimum cette nuit et maximum demain : Montréal, 62 et 75; Sainte-Agathe, 45 et 70.

Outaouais, Pontiac, Témiscamie et Abitibi : Ensoleillé sauf intervalles nuageux aujourd'hui et demain. Frais aujourd'hui, moins frais demain. Vents d'ouest de 15 à 20 milles avec rafales de 20 tombant cette nuit. Minimum cette nuit et maximum demain : Ottawa, 50 et 75; Témiscamie, 45 et 70; Rouyn-Noranda et Val d'Or, 45 et 65.

Capitale de l'Est et Mauricie : Région de Québec et du lac Saint-Jean : Nuageux sauf éclaircies avec quelques intervalles nuageux. Frais aujourd'hui, moins frais demain. Vents d'ouest de 15 à 20 milles tombant à 10 cette nuit. Minimum cette nuit et maximum demain : Sherbrooke et Québec, 48 et 70; La Tuque, 45 et 60; Chicoutimi, 45 et 65.

Un gréviste néglige de se présenter : mandat d'amener

Le juge Irénée Lagarde a émis hier après-midi, un mandat d'amener contre un employé d'hôpital en grève qui a négligé de répondre à l'appel de son nom, aux enquêtes préliminaires.

Jacques Labarre, âgé de 41 ans, de la rue Marquette, ne devait comparaitre pour son enquête devant le juge Irénée Lagarde, sous l'accusation "d'avoir proféré des menaces par téléphone... plus précisément d'avoir dit que deux hôpitaux "recevraient" des bombes".

Labarre, un employé de l'hôpital Saint-Justin, était en liberté provisoire sous deux cautionnements de \$90 chacun. Vu son absence en cour, ces deux cautionnements ont été "notés" et ils seront éventuellement confisqués.

LES DIRIGEANTS

SUITE DE LA PAGE 1

comme l'Abitibi, le Lac-Saint-Jean et la Gaspésie, les assemblées se tiendront en soirée, car les dirigeants, qui se trouvaient à Montréal durant les négociations, devront retourner dans leurs institutions respectives pour expliquer le contrat.

Selon un dirigeant du Syndicat

ACHETEZ MAINTENANT

POUR PROFITER DE CES BAS PRIX

FENETRES ET MOUSTIQUAIRES D'ALUMINIUM

Toutes grandes régulières D.H. jusqu'à 90 combinées. Minimum 4 fenêtres chacune

\$19⁹⁵ pose, menuiserie en plus.

SPECIAL D'INTRODUCTION CLAPBOARD D'ACIER

3 JOURS SEULEMENT 100 PIEDS CARRÉS **\$72⁵⁰**

AUVENTS
EN FIBRE DE VERRE
Largeur 96" Côte 24"
Projection 48"
SPECIAL **\$146⁸⁸**

PORTES D'ALUMINIUM
Installation facultative **\$49⁵⁰**

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

Acandia
Pour démonstration gratuite, appelez : **722-8850**
1981 JEAN-TALON EST

METRO

SUITE DE LA PAGE 1

Il ne sera évidemment pas question non plus pour ces premiers usagers d'utiliser le tronçon No 4; celui de Montréal-Longueuil. Il ne s'agit pas là d'un retard puisqu'il n'a jamais été question que cette addition au réseau métropolitain soit inaugurée en même temps que les tronçons nord-sud et est-ouest.

Il n'en reste pas moins que les ingénieurs et l'administration municipale nourrissent le secret espoir de mettre cette importante voie de communication au service de la population de la rive sud du Saint-Laurent très tôt au début de 1967.

Il s'agissait de créer le plus vite possible une clientèle assidue de travailleurs, de profiter le plus rapidement possible de l'apport en capitaux de trois stations supplémentaires et de ruder l'équipement technique le plus longtemps possible avant l'inauguration de l'Exposition universelle de 1967.

Ce "secret espoir" s'est également évanoui au cours des travaux de forage du tunnel sous le St-Laurent. La date maintenant prévue pour l'inauguration de ce troisième tronçon de métro situe l'événement

RENDEZ-VOUS JUSTICE!

Visitez une ou plusieurs écoles de langues avant de vous rendre à nos laboratoires; vous serez convaincus de l'efficacité de notre nouvelle méthode.

POURQUOI EST-ELLE LA MEILLEURE?

Elle utilise vos sens de l'ouïe, de la parole et de la vue. Votre ouïe, vue et parole contribuent à la maîtrise de l'anglais ou d'une autre langue.

40 professeurs, tous diplômés d'université (baccalauréat et doctorat), spécialisés en linguistique, ajoutés à leurs connaissances et habileté en utilisant un équipement électronique conçu selon les normes les plus modernes.

LES COURS SONT VRAIMENT A LA PORTEE DE TOUS
GRACE AU NOUVEAU PLAN CREDIT-ETUDES

527-8511

LABORATOIRE AUDIO-VISUEL DE LANGUES INC.
3500 PARC LAFONTAINE, édifice "Le Cherrier", Montréal. 527-8511

Pour la première fois au Canada
Vêtements pour hommes
de **PIERRE BALMAIN**, "mieux coupé, mieux fini"
en exclusivité dit Georges de CAUNES
AUX *Elegants*
31 PLACE VILLE-MARIE
MONTREAL • 861-3013



Délabrement de maisons abandonnées

Grâce à l'initiative des jeunes du quartier, la démolition des immeubles sis entre les numéros civiques 2178 et 2222 de la rue Beaudry est déjà entreprise.

Mécontentement de propriétaires de la rue Beaudry dont les maisons doivent être expropriées

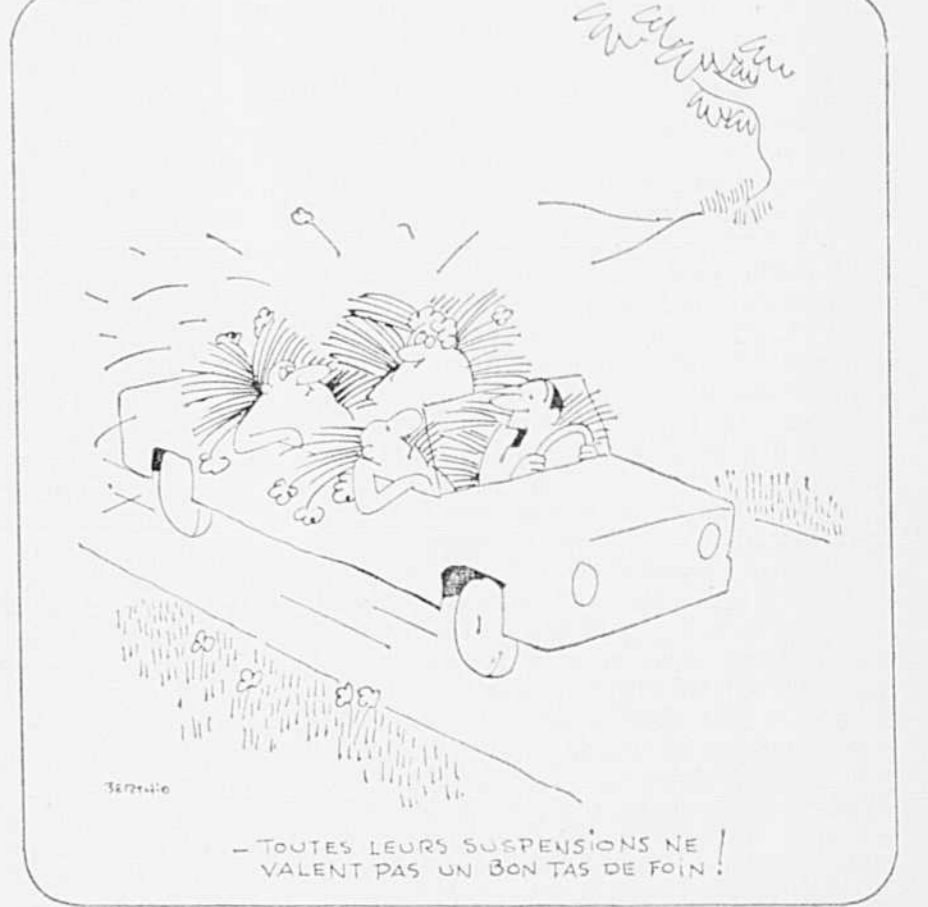
par Claude MASSON
La bibliothèque centrale de Montréal, rue Sherbrooke, sera agrandie. Mais quand?
Telle est l'épineuse question que se posent les propriétaires touchés par ce projet.

Le conciliateur doit faire rapport d'ici une semaine sur le conflit ferroviaire

Un porte-parole du ministère fédéral du Travail nous a annoncé que le juge J. C. A. Cameron, d'Ottawa, publiera, d'ici une semaine, son rapport de conciliation dans le conflit qui oppose les compagnies de chemins de fer à ses 22.000 employés sédentaires.

Un Américain déporté s'en prend à la loi canadienne

par Gilles Racine
Un étranger qui serait déporté par les services canadiens d'immigration n'aurait pas la capacité d'en appeler de cette décision devant un tribunal de juridiction supérieure.



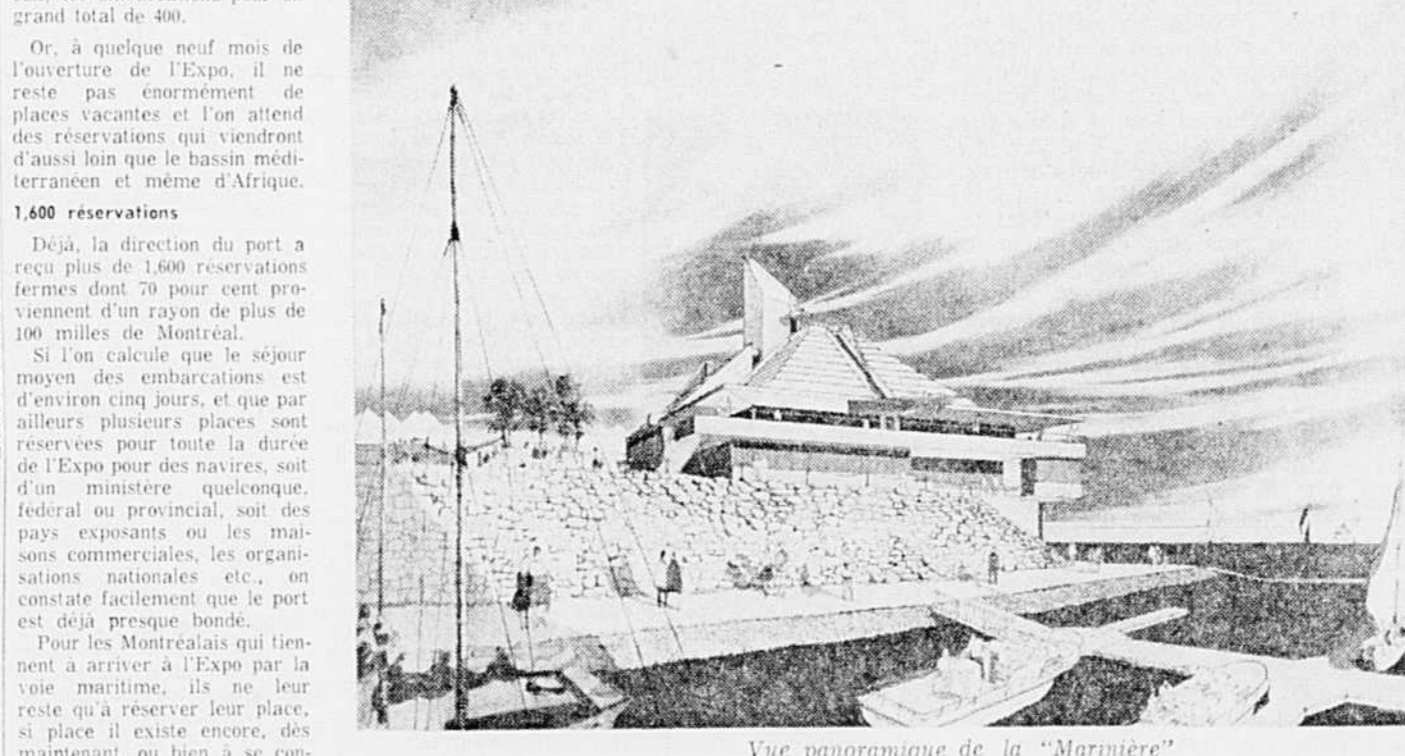
TOUTES LEURS SUSPENSIONS NE VALENT PAS UN BON TAS DE FOIN!

Les Montréalais n'auront pratiquement pas accès avant 1969 au port Sainte-Hélène, "le plus beau du monde"

par Oswald Mamo
Les Montréalais pourront s'enorgueillir d'avoir le plus beau port de plaisance au monde, puisqu'on y trouvera le club house "La Marinière", établissement ultra moderne, où les services de tous genres ne manquent pas.

COFFRE À ARGENT
En métal gris, comprenant un plateau divisé en 7 compartiments pour la monnaie.
Prix rég. \$6.60
SPECIAL PILON \$4.95
"Votre centre d'achats d'articles de bureau"
Pilon FOURNITURES DE BUREAU

Trop occupés aujourd'hui?
VENEZ à la BANQUE ce SOIR
NOS SUCCURSALES SONT OUVERTES TOUS LES SOIRS DE 7H. À 8H.
LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL



Vue panoramique de la "Marinière"

M. Dupuy est à la recherche d'un bateau

par Oswald MAMO
L'Expo est à la recherche d'un croiseur pour son commissaire général, M. Pierre Dupuy.

7,150,000 personnes viendraient à l'Expo en auto
WASHINGTON, (PA) — L'Association des automobilistes américains a affirmé, hier, que de 85 à 90 pour cent des visiteurs de l'Expo 67 se rendront à Montréal en automobiles.

LOUEZ Outils et EQUIPEMENT
LA MAISON / L'INDUSTRIE / LA CONSTRUCTION
273-2411
Perco
6272 BOUL. ST-LAURENT
OUVERT le vendredi (après 8 h. p.m.) le samedi (jusqu'à midi)

ANALYSES DU SANG ANALYSES D'URINES
Analyses complètes des urines \$250
GROSSESSE
Test biologique (rats) \$500
Résultat: 36 heures
TEST BIOLOGIQUE NOUVEAU \$800
RÉSULTATS 2 HEURES APRES RECEPTION DU SPECIMEN
9 a.m. à 3 p.m. dimanche excepté
Positivité après 8 jours de retard
845-7251
Diverses analyses de sang à prix variés
PHARMACIE MONTREAL
Le plus grande Pharmacie de Détroit au Monde

Merci Grand-maman... de m'avoir suggéré la BOUTIQUE COLONIALE
A. FORGET
OUVERT JEUDI ET VENDREDI jusqu'à 9 h. 30
6707 ST-LAURENT Tél.: 274-5568

L'Escadrille "Ville de Montréal" reçoit le drapeau de la métropole... après 30 ans

par Florian BERNARD

L'Escadrille 438, baptisée en 1936 "Ville de Montréal", a reçu hier, après un retard de 30 ans, les couleurs de la ville dont elle porte le nom.

Le maire de Montréal, M. Jean Drapeau a présidé la cérémonie en présence de nombreux dignitaires de l'aviation canadienne, dont le lieutenant-colonel J. D. Fisher, officier-commandant de l'Escadrille.

La cérémonie a débuté par une revue de la garde d'honneur. Le capitaine d'aviation Carl Frisberg s'est ensuite approché du maire pour recevoir le drapeau de la ville, qui a été remis ensuite au lieutenant-colonel Fisher. Auparavant les couleurs de Montréal de même que celles du Canada, de la province et de l'ARC avaient été bénies par les capitaines J. H. Desrosiers, aumônier catholique, et R. C. Johnston, aumônier protestant.

Un passé glorieux

Dans son allocution, le maire Drapeau a rappelé le passé glorieux de l'Escadrille qui porte le nom de la métropole. Cette escadrille, formée avant la seconde guerre mondiale, servit d'abord comme groupe de chasse et de coopération d'artillerie côtière. Ses aviateurs se méritèrent l'admiration et la renommée sur le front européen, témoin de tant de bombardements.

De 1943 à 1945, l'Escadrille "Ville de Montréal" reçut des citations pour ses exploits en France, particulièrement en Normandie et en Allemagne.

Depuis 1945, l'Escadrille sert aux forces de réserve. Elle dispose de plusieurs réactés servant à l'entraînement, au transport et aux recherches.



FAITS divers

Double noyade dans la rivière Ste-Anne

ST-TITE-DES-CAPS. (PCQ) — Un homme et un garçonnet se sont noyés, hier après-midi, dans la rivière Ste-Anne, entre St-Férel et St-Tite-des-Caps, à environ 45 miles au nord-est de Québec.

Les deux victimes sont M. Joseph Labrecque, 35 ans, et Bernard Hudon, 10 ans, tous deux de Dubergue, en banlieue de Québec.

L'accident s'est produit lorsque le jeune Hudon, qui péchait en compagnie de M. Labrecque, est tombé du quai de la rivière Ste-Anne. C'est en voulant secourir la jeune victime que M. Labrecque s'est aussi noyé.

On n'avait pas encore repêché les corps des deux victimes hier soir.

Grièvement blessée par une automobile

Une jeune fille a été grièvement blessée lorsqu'elle a été renversée par une automobile, à la suite d'une collision survenue vers 5 h. 45, à l'intersection des rues Christophe-Colomb et Prieur, dans le nord de Montréal.

La victime, Mlle Evelyn Halford, domiciliée au 1004 rue Prieur, venait de descendre d'un autobus au moment de l'accident. Elle a été transportée à l'hôpital Jean-Talon souffrant d'une fracture du crâne.

Important vol de fourrures

Des malfaiteurs ont fait main basse sur un important lot de fourrures au cours d'un hold-up perpétré peu avant 4 h. hier après-midi, à la compagnie Silberman Canada Ltd., au 384 de la rue Mayor, dans l'ouest de la métropole.

Le commis, M. George Hrabovsky, était seul dans l'établissement lorsqu'un cagoulard armé la menace, assommé et recouvert de manteaux de fourrures. D'autres individus, dont on ignore le nombre, ont été main-forts au cagoulard pour charger dans un véhicule, vraisemblablement un camion, un lot de manteaux et de peaux qui ont été pris sur des cintres dans le magasin et dans la voirie.

Tôt ce matin, la police signalait que le montant du vol n'avait pas encore été déterminé. On révélait toutefois qu'il s'agissait d'un vol important.

Ce sont les limiers du Bureau des enquêtes criminelles qui ont été chargés d'enquêter.

Garçon de 13 ans tué par une auto

Un garçon de 13 ans, Réjean Lafores, demeurant à Saint-Michel-des-Saints, a perdu la vie, vers 3 h. hier après-midi, dans la collision d'un camion et d'une camionnette survenue sur la route n. 43, entre St-Zénon et St-Michel, dans le comté de Berthier.

M. Daniel Rivest, âgé de 22 ans, domicilié à St-Zénon, a été blessé dans l'impact. Il a été transporté à l'hôpital St-Eusebe de Joliette.

Adolescent trouvé responsable de la mort d'un bébé

HULL. (PCI) — L'adolescent de 15 ans, qui a sauvagement battu Cathy Dunnigan, un bébé de 18 mois, de Lucerne, a été trouvé coupable de négligence criminelle, hier, par un jury du coroner.

L'adolescent subit actuellement des examens psychiatriques dans un hôpital de Montréal.

La jeune victime, fille de M. et Mme Frank Dunnigan, avait été trouvée dans un bois, blessée grièvement, le 4 juillet dernier. Elle a succombé à ses blessures le 9 juillet, sans jamais avoir repris connaissance.

L'adolescent doit comparaître devant un tribunal du Bien-être, le 8 août.

Un porte-parole de la couronne a déclaré qu'il n'y aura aucune autre accusation d'émission contre l'adolescent, avant qu'on connaisse les résultats des examens psychiatriques.

Motocycliste dans un état critique

HUNTINGDON. (J.-D. G.) — Un motocycliste âgé de 19 ans, Jacques Hurtleau, de Cazaville, reposait toujours inconscient à l'hôpital de Huntingdon en fin de soirée, hier, à la suite d'un accident survenu vers 11 h. lundi avant-midi. Il se dirigeait alors vers Valleyfield, lorsque sa motocyclette dérapa dans une courbe de la route no. 3.

Un jury déclare accidentelle la mort de 4 ouvriers

CHICOUTIMI. (PCI) — Un jury du coroner a rendu un verdict de mort accidentelle, dans le cas de quatre Québécois qui se sont noyés, le 20 juillet, dans un lac à quelque 40 miles de Chicoutimi.

Les quatre victimes se trou-

vaient à bord d'un remorqueur sur le lac Onatchway, à environ cinq miles d'un dépôt forestier appartenant à la compagnie Price Brothers, lorsque l'embarcation a chaviré.

Il s'agit de François Savard, 28 ans, de Chicoutimi Nord; d'Arthur Simard, 47 ans, de Rivière-du-Moulin; d'André Laforge, 24 ans, de Saint-David-de-Falardeau, et de Roger Boivin, 32 ans, de Chicoutimi.

Enquête sur une chute funeste

Les limiers de l'escouade des homicides de la police de Montréal tentent d'éclaircir le mystère qui entoure la mort de Paul Therrien, âgé de 42 ans, qui a succombé ce matin aux blessures qu'il s'est infligées en tombant du troisième étage d'une maison de la rue St-Dominique près de Lagache.

Une cinquantaine de personnes ont été interrogées au cours de la matinée par les détectives. Peu avant midi, quelques-unes d'entre elles étaient encore détenues.

Selon la police, la mort de M. Therrien serait la conséquence d'une bagarre générale qui aurait éclaté durant la nuit

entre quelques clochards dans un "dortoir" du bas de la rue St-Dominique.

M. Therrien serait tombé du balcon de troisième étage. Il a été transporté à l'hôpital St-Luc où les médecins n'ont pu lui sauver la vie. La mort a été causée par de multiples fractures.

VENTE MI-ÉTÉ

20% à 40% DE RABAIS VALIQUETTE

20% à 40%

LAMPE 1er étage		Reg.	Pour
Plafonnier de chambre bain et salle.		39.95	10.00
Base de lampe de terre grise, recouvert avec corail, abat-jour de verre blanc.		36.50	19.50
Base de terre, colle beige et bleu avec motifs abstraits, abat-jour de verre blanc.		39.50	15.50
Base de céramique avec motifs abstraits, couleurs avec corail, abat-jour de verre blanc.		36.50	19.50
Lampe décorative, base noire et dorée représentant casque militaire, abat-jour brun.		210.00	199.50
Tel que vu.			
Lampe de table cuivre antique et noyer.		44.50	29.95
Abat-jour métallique et antique.			
Lampe de table style contemporain cuivre antique, abat-jour de verre beige avec bordure harmonisant. Tel que vu.		69.50	35.00
Lampe de table de véritable cerise française rouge, abat-jour de verre multicolore.		67.50	45.00
Base de marbre noir et blanc représentant figures de femmes, ornements de cuivre et glis de verre taillé, abat-jour noir. Tel que vu.		165.00	50.00
Lampe de style provincial français, cuivre antique et verre de couleur imperméable ornée de glands de verre taillé, abat-jour de verre beige.		125.00	59.00
Lampe de table d'influence espagnole, cuivre et noyer, abat-jour de verre blanc, hauteur 57".		250.00	99.00

ADOLESCENT, 3ème étage		Reg.	Pour
3 mcs. chambre style Provincial Italien blanc linéaire bleu. Incluant bureau simple, meuble de coin et pupitre.	265.00	199.00	
4 mcs. chambre, laque blanc avec dessus Armoire blanc pur, effet miroir sur devant tiroirs. Incluant pupitre, meuble de coin, bureau double et miroir.	304.00	239.00	
4 mcs. chambre influence espagnole, fini chêne foncé. Incluant pupitre, meuble de coin, bureau double et miroir.	339.00	265.00	
Lit fini noyer foncé. Grandeur 33 seulement.	25.00	7.95	
Meubles de coin, modèles assortis. Fini noyer.	30.00 à 45.00	12.00	
Fouquette avec garde-voile "Gendarme". Couleurs éque ou noyer.	24.50	16.50	
Bureau simple "American Furniture" laque blanc avec motifs floraux.	120.00	2.90	
Basinette et matelas ressort email blanc ou naturel. Grandeur 30 x 54. Chiffonnier. Hauteur 35 pcs. laque blanc linéaire de bleu.	59.50	35.00	
	89.50	45.00	

LITERIE 3ème étage		Reg.	Pour
Têtes de lit, modèles assortis.	19.95 à 29.95	7.95	
Grandeur 33		1.95	
Lit pliant, matelas ressort, sommier lames, grandeur 26.	84.50	45.00	
Matelas à ressorts "Sealy" de "Sealy". Grandeur 33.	59.50	39.50	
Matelas à ressorts "Sealy" de "Sealy". Grandeur 33 et 46.	89.50	59.95	
Matelas à ressorts "Sealy" de "Sealy". Grandeur 33 et 46.	134.50	65.00	
Matelas ressort "Beauty Rest" de "Simmons" — tel que vu. Grandeur 46.	99.50	69.50	
Matelas à ressorts "Beauty Rest" de "Simmons" — tel que vu. Grandeur 46.	164.50	110.00	
Matelas à ressorts "Beauty Rest" de "Simmons" — tel que vu. Grandeur 46.	166.95	125.00	
Matelas à ressorts "Beauty Rest" de "Simmons" — tel que vu. Grandeur 46.	119.50	59.95	
	109.50	65.00	

OCCASIONNELS et CADRES		Reg.	Pour
Plaquette avec sculpture de bois représentant des pingouins, encadrement en liège beige.	13.95	3.95	
Chaise plante, base de métal beige et siège de cuir blanche.	4.95	4.50	
Tabouret de bar, base en noyer et siège recouvert de tissu tangeterie.	25.00	14.95	
Chaise de style espagnol avec cuivre et verre incolore et noyer rouge.	59.00	19.95	
Ensemble d'outils en métal noir pour foyer, comprenant 4 morceaux.	59.95	25.00	
Originale peinture abstraite à l'eau par "Lemay". Tons de vert et noir.	59.00	29.00	
Peinture à l'huile par Caret représentant un paysage (tons de brun), encadrement blanc et noir.	69.50	35.00	
Banc, base de noyer et dessus de cuir noir.	89.00	39.00	
Banc en noyer comprenant 5 tiroirs et un compartiment fermé par 2 tiroirs, 64" de long.	115.00	79.00	
Originale peinture à l'huile par "Janetec" représentant: déjeuner sur l'herbe, encadrement doré.	150.00	99.00	

DINETTES 3ème étage		Reg.	Pour
5 mcs. dinette, table rect. 36 x 38 x 40. Armoire noyer, chaises vinylo, motifs de fleurs, couleur beige.	145.00	85.00	
5 mcs. dinette, table rect. 36 x 38 x 40. Armoire noyer, chaises vinylo, 4 motifs tons de beige et brun.	149.00	89.00	
5 mcs. dinette, table rect. 30 x 42 x 54. Armoire noyer, chaises recouvertes de vinyle, motifs pastels beige et corail.	125.00	85.00	
5 mcs. dinette table ovale 36 x 48 x 60. Armoire noyer, chaises vinylo, laque avec motif or.	149.00	99.00	
Dinette 5 mcs, table ovale 36 x 48 x 60. Armoire blanc sur base piedestal chromée, chaises pivotantes, vinyle blanc et vert.	185.00	119.00	
5 mcs. dinette, table ovale 36 x 48 x 60. Armoire couleur noyer, ton sur ton sur base piedestal chromée, chaises pivotantes, vinyle beige et corail.	199.00	145.00	
Dinette 5 mcs, table rect. 42 x 48 x 60. Armoire blanc sur base piedestal chromée, chaises vinylo bleu avec insertions chromées.	275.00	179.00	

DRAPERIES, 5e étage		Reg.	Pour
99 Satin antique imprimé Corail	3.25	0.79	vs
55 Terylene opaque imprimé Or	4.00	0.89	vs
69 Terylene opaque imprimé Rouille	4.00	0.89	vs
15 Tulle "Mesh" Tangerine	3.95	0.89	vs
190 Terylene opaque imprimé Brun	4.00	0.89	vs
18 Satin antique imprimé Olive	5.25	1.09	vs
39 Satin antique imprimé Orange	5.25	1.19	vs
51 Dragon nylon uni Blanc ou beige	3.25	1.19	vs
91 Annel imprimé Bleu	3.00	1.49	vs
90 Annel imprimé Vert	3.00	1.49	vs
73 Annel imprimé Rouge	3.00	1.49	vs
90 Annel imprimé Bleu	3.00	1.49	vs
42 Satin antique imprimé Blanc et Or	3.95	1.69	vs
31 Fibre de Verre bouclé imprimé Or	5.50	1.79	vs
54 Satin antique imprimé Or	3.95	1.79	vs
98 Acetate Ambre, choix de couleurs: Orange, Turquoise ou Bleu	2.95	1.79	vs
39 Satin antique imprimé Vert	3.50	1.89	vs
48 Acetate bouclé uni Bleu	4.25	1.99	vs
20 Coton imprimé Vert et Rouge	4.65	1.99	vs
50 Coton imprimé fleur	4.65	2.79	vs
78 Panneau fibre de verre bouclé imprimé aux choix avec médaille Tangerine ou avec Valence Or	19.95	10.50	ch.
40 Panneau Plain-Jour, Blanc seulement avec motif appliqué 69 x 110	19.95	12.50	ch.
35 Coussins ronds ou carrés imprimés, choix de couleurs.	3.00	0.99	ch.
34 Couvre-lit simple ou double, tout piqué avec coin rond genre seté, choix de couleurs: Blanc, Bleu, Rouge, Vert, Turquoise, Or ou Tangerine	39.95	12.50	ch.
18 Couvre-lit, simple ou double tout piqué, choix de couleurs	29.95	14.95	ch.
29 Couvre-lit, simple ou double avec frill de 6" au bas, choix de couleurs: "King Size"	49.95	29.95	ch.
30 pns. Tentures toute fibres, différentes grandeurs, choix de tissu et de couleurs. la paire	39.95	15.95	
	195.00	99.95	pr

GRANDS COUPONS DE TAPIS		Reg.	Pour
6ème étage			
1-Tweed brun dos caoutchouc	39.00	24.95	
1-Trix vert	49.00	33.00	
1-Terrace charcoal 10'11" x 9'	58.00	34.00	
1-Tweed rouge dos caoutchouc caoutchouc 9 x 12	59.95	35.95	
1-Nylon frise rose, beige 10'6" x 12	59.00	39.00	
1-Trix nutmeg 15'3" x 9'	62.00	39.00	
1-Tweed or dos caoutchouc 12 x 12	69.00	39.95	
1-Acétate bouclé or 9 x 12	78.00	44.00	
1-Acétate bouclé beige rose 9 x 12	79.00	44.00	
1-Acétate bouclé beige 9 x 12	79.00	44.00	
1-Twist nylon biscuit 9 x 12	79.00	45.00	
1-Nylon 501 or 8'9" x 12	89.00	49.00	
1-100% Nylon fini velours 6'9" x 12	102.00	49.00	
1-100% Nylon fini velours 9 x 12	102.00	49.00	
1-Nylon bleu royal 8' x 9'	81.00	49.00	
1-Nylon 501 spanish gold 8'9" x 9'	81.00	49.00	
1-100% Nylon fini velours orange 9 x 9	99.00	54.00	
1-Nylon 9 x 12, café	99.00	55.00	
1-Coronet 9 x 12	89.00	55.00	
1-Nylon fini velours 7'3" x 12, sable	111.00	59.00	
1-Laine frise 8'3" x 12, canelle	121.00	59.00	
1-Style colonial 9 x 12	95.00	59.00	
1-Acétate bouclé sable 12 x 15	99.00	59.00	
7ème étage			
1-Trix or 12' x 12'	98.00	59.00	
1-Frigo beige 12 x 15	89.95	59.95	
1-100% Nylon biscuit 12 x 15	104.00	65.00	
1-Nylon à relief café 12'9" x 12'	129.00	65.00	
1-Acétate cuivre 11'9" x 12'	159.00	69.00	
1-Nylon frise sable 12'9" x 12'	126.00	69.00	
1-Tweed frise rouge 10'4" x 12'	126.00	69.00	
1-100% Nylon fini velours bleu, 8' x 12'	95.00	65.00	
1-100% Nylon or espagnol 11'6" x 12'	127.00	79.00	
1-100% Nylon turquoise 14.00		79.00	
1-100% Nylon fini velours 135.00		92.00	
1-Nylon à relief 13' x 12'		85.00	
1-Synthetic frise espado 15 x 15		85.00	
1-100% Nylon fini velours 9 x 12, terracotta 150.00		89.00	
1-Coronet avocado 12 x 15		89.00	
1-100% Nylon fini velours vert mousse, 11'3" x 12		89.00	
1-Nylon 501 à relief espado, 11'3" x 12 133.00		95.00	
1-Nylon 501 or antique 9'6" x 12		93.00	

CARPETTES		Reg.	Pour
10 carpettes de coton, reproduction de vieilles autos de couleurs assorties, 27 x 48	19.95	12.95	ch.

L'UMQ propose le retrait du droit de grève aux fonctionnaires publics

Dans un télégramme adressé hier après-midi au premier ministre Daniel Johnson, le président de l'Union des municipalités, M. Fernand Drapeau, propose de mettre en quarantaine le droit de grève que le gouvernement provincial a accordé en 1964, en vertu d'un nouveau code du travail, aux employés des services publics.

Cette requête de l'Union des municipalités coïncide notamment avec la grève des services hospitaliers qui date du 15 juillet dans "la Belle Province".

M. Drapeau rappelle à M. Johnson que, le 13 juin 1964, 1,500 délégués de l'Union des municipalités et de la Fédération des commissions scolaires du Québec, en présence d'ob-

serveurs délégués à Québec par d'autres corps et services publics, avaient instamment prié les autorités provinciales de ne pas accorder ce droit de grève dans les services essentiels duquel le bien commun tient immédiatement.

Le président de l'UMQ a écrit dans son télégramme au premier ministre: "La grève actuelle dans les hôpitaux et l'annonce d'une session parlementaire extraordinaire à Québec, le 4 août, incitent l'Union des municipalités à exprimer l'attitude qu'elle a prise en juin 1964 avant l'adoption du bill 54 (nouveau code du travail), alors que quelque 1,500 délégués présents y compris ceux de la Fédération des commis-

sions scolaires et d'autres services publics, se prononçaient sans équivoque contre le droit de grève dans le secteur public."

A la lumière très précise de la grève dans les services hospitaliers, M. Drapeau a ajouté: "La preuve est faite qu'il ne peut y avoir de substitut valable, ni d'organisation d'urgence pour éviter aux conséquences extrêmes d'un arrêt de travail dans les services publics. "L'état de la devoir d'intervenir dans des circonstances où la sécurité publique est gravement menacée.

L'Union des municipalités prie donc le gouvernement provincial de rappeler ou de mettre en quarantaine le droit de grève dans le secteur public."

Pas de grève chez les employés des services électriques de Montréal

Une grève générale des employés des services électriques de Montréal a été évitée de justesse, hier, par la signature d'un contrat de travail prévoyant une hausse générale de salaires de 22 p. 100, de nombreuses clauses touchant la sécurité d'emploi et autres avantages.

Les techniciens, inspecteurs et employés de bureau de la Commission des services électriques de la ville, membres du Syndicat canadien de la fonction publique, avaient voté dans une proportion de 94 p. 100 en faveur de la grève, il y a quelques semaines seulement.

Le conseiller technique du syndicat, M. Robert Dean, s'est dit très heureux du contrat de deux ans qui vient d'être signé. L'entente prévoit, outre les majorations de salaires, une prime de non-promotion basée sur l'ancienneté.

Ce contrat accorde également aux syndiqués des primes de nuit de 15 cents l'heure, le paiement annuel à 100 p. 100 de l'excédent des 130 jours de maladie, trois semaines de vacances après 8 ans de service, de même que des clauses-modèle de même que des clauses-modèle de griefs.



Des hôtesses "cassées"

La grève des sociétés aériennes se prolonge aux Etats-Unis et les comptes en banque des employes fondent à vue d'oeil. Ces deux hôtesses, en congé forcé et privées de salaire, en sont réduites à vider leur tirelire pour rencontrer leurs dépenses. Il est à espérer qu'elles ne mourront pas de faim d'ici le retour au travail...

Telephoto UPI

Ni Johnson ni le Sénat ne veulent porter le blâme d'un ordre de retour au travail des mécaniciens

WASHINGTON, (UPI-PA) — Divisé, le Sénat américain poursuit aujourd'hui sa recherche d'un compromis par lequel ni le président Johnson, ni le Congrès ne porteraient le blâme d'un règlement législatif qui obligerait les 35.000 mécaniciens en grève de cinq sociétés aériennes à retourner au travail.

"Tout est là", déclare le leader républicain du Sénat, M. Everett Dirksen. "Personne ne veut assumer l'odieuse d'une telle décision".

Le monde du travail a montré sa ferme opposition à un ordre de retour obligatoire au travail. Et, comme les élections au Congrès ont lieu dans quatre mois seulement, le président Johnson a clairement indiqué qu'il ne voulait pas porter seul la responsabilité d'un règlement exécutoire. Il voudrait que le Congrès partage cette responsabilité avec lui.

Malgré toutes les manœuvres, le Sénat a quand même une résolution sur la table demandant au président d'ordonner un retour au travail pour six mois. La grève en est maintenant à sa 23e journée.

L'URSS doit renforcer son potentiel militaire, déclare M. Kossyguine

MOSCOU, (AFP, PA, UPI, Reuter) — Renforcer notre potentiel militaire, appliquer le programme du 23ème Congrès, mener à bien le nouveau plan quinquennal, accroître le revenu national de 38 à 41 pour cent, et la production industrielle de 50 pour cent: tel se présente, dans ses grandes lignes, le programme politique de M. Kossyguine.

Le premier ministre soviétique qui vient d'être porté au pouvoir pour un mandat de quatre ans, vient de prononcer un discours devant le Soviet suprême, discours au cours duquel il a abordé, tour à tour, les sujets suivants: coexistence pacifique, désarmement, problème allemand, sécurité européenne, Vietnam, relations soviéto-américaines, soviéto-chinoises et soviéto-françaises.

"Le gouvernement américain devrait comprendre clairement qu'en aggravant la situation internationale, il compromet l'avenir des relations soviéto-américaines, a dit M. Kossyguine.

"Nous croyons cependant que ces relations ne sauraient être différentes, par la faute des Etats-Unis, de ce qu'elles sont actuellement. Leur normalisation exige l'observation par Washington des lois internationales et l'arrêt de l'ingérence dans les affaires intérieures des autres Etats et peuples".

Le Soviet suprême a demandé, aujourd'hui, à tous les gouvernements et à tous les Parlements du monde "de se prononcer pour la défense des principes de la justice et de la légalité dans les relations internationales, à la suite de l'intensification de l'agression américaine au Vietnam".

"L'Union soviétique ne tend en aucune manière à exclure la République fédérale allemande du nombre des pays qu'elle voudrait voir participer à la consolidation de la sécurité européenne, a déclaré M. Kossyguine.

"Par conséquent, nos relations avec la République fédérale dépendront dans une large mesure de son attitude envers le problème de la sécurité européenne".

"La compréhension mutuelle atteinte par l'Union soviétique et la France sur de nombreuses questions d'intérêt majeur, dépasse par son importance le cadre des relations bi-latérales, a dit M. Kossyguine.

"Le président du Conseil soviétique a affirmé que son gouvernement continuera à œuvrer pour le renforcement des liens avec la France.

Les USA prêts à défendre la sécurité d'Israël et de tous ses voisins (Lyndon Johnson)

WASHINGTON, (AFP) — Le président Johnson a déclaré hier soir que les Etats-Unis demeurent décidés à défendre la sécurité d'Israël et de tous ses voisins, tout en restant opposés à tout recours à la force d'un ou l'autre des pays de cette région du monde.

Le chef de l'exécutif a procédé à cette réaffirmation de la politique américaine dans un toast porté au président Zalman Shazar au cours d'un dîner offert en l'honneur du chef d'Etat israélien qui effectuait une brève visite privée à Washington.

"Nous sommes entièrement à l'ancien idéal de paix entre toutes les nations, a déclaré M. Johnson. Ainsi que le président Kennedy l'avait dit le 8 mai 1963: "Nous défendons la sécurité à la fois d'Israël et de ses voisins... Nous sommes fermement opposés à tout usage de la force ou à toute menace d'un recours à la force au Proche-Orient."

La main de l'amitié

"Nous avons l'intention de poursuivre cette politique.

"Je le dis en toute amitié à tous les peuples de cette région. Nous leur tendons à tous la main de l'amitié, et nous tenons prêts à les aider tous à surmonter les épreuves de la peur, de la maladie et de la pauvreté.

"Nous espérons pouvoir nous consacrer, a ajouté M. Johnson, à ces tâches heureuses et pacifiques qu'une fois la spécure de la guerre écartée, peuvent apporter à tout le monde la tranquillité ainsi que les bienfaits du savoir et de la compréhension."

Le président Shazar, a de son côté, exprimé ses remer-

Les troupes américaines interviendraient dans la zone démilitarisée au Vietnam

WASHINGTON, (UPI, AFP, PA) — Le porte-parole du Département d'Etat a implicitement évoqué hier, la possibilité d'une intervention des forces terrestres américaines dans le secteur méridional de la zone démilitarisée au Vietnam. M. Robert McCloskey, le porte-parole, a cependant affirmé que les bombardements effectués dans ce secteur durant la fin de semaine ne constituent pas une nouvelle phase dans l'escalade du conflit au Vietnam.

Interrogé sur l'éventualité de l'amorce d'une invasion du Nord-Vietnam, le porte-parole a rappelé que les initiatives sur le théâtre opérationnel seront prises en fonction des impératifs de l'heure, mais il a réaffirmé que les USA ne cherchent pas à élargir le conflit et qu'ils ne souhaitent pas renverser un régime quelconque. Il a toutefois fait valoir que la zone démilitarisée ne peut être abandonnée aux forces nord-vietnamiennes qui en font actuellement usage.

M. McCloskey a rappelé que la ligne légale de démarcation entre les deux Vietnams est constituée par celle qui a été établie en vertu des accords de Genève de 1954.

La zone "tampon" s'étend sur environ huit milles, quatre étant au nord du 17e parallèle et quatre autres au sud. M. McCloskey a fait valoir que les USA n'ont eu cesse de reconnaître la ligne de démarcation comme étant celle de partage légal entre le Nord et le Sud-Vietnam.

Enfin, il a refusé de dire si le commandement américain envisageait l'intervention des fusiliers marins dans le secteur situé au sud du parallèle pour s'attaquer aux éléments nord-vietnamiens qui y sont installés, et dont les bases opérationnelles viennent d'être bombardées par l'aviation américaine.

Bombardement de Haiphong

A Saïgon, le porte-parole militaire américain n'a confirmé que ce matin le dernier bombardement des installations pétrolières du port de Haiphong, effectué hier. Le raid, a-t-il dit, a été mené par des "Skyhawks" et des "A-6" de la marine américaine. Les installations bombardées se trouvaient à environ deux milles au nord-ouest de la ville, le long du fleuve Rouge. Aucun appareil américain n'a été perdu au cours du bombardement.

Les pilotes ont rapporté avoir observé à l'issue du raid une série d'explosions secondaires permettant de penser que les objectifs avaient été atteints.

A Hanoi, à la suite de ce nouveau bombardement de Haiphong, le colonel Ha Van Lau, chef de la mission de liaison nord-vietnamienne, a vigoureusement protesté auprès de la Commission internationale au Vietnam, annonçant l'agence nord-vietnamienne d'information.

Le colonel s'est élevé, en particulier, contre le fait que les pilotes américains aient bombardé, sans distinction, les usines et les quartiers résidentiels de la ville. "C'est là, a-t-il dit, un nouveau crime contre le

Londres retirera prochainement 10,000 soldats de Bornéo

LONDRES, (AFP-UPI-PA) — La Grande-Bretagne retirera 10.000 hommes de Bornéo dès que l'accord de Bangkok mettra fin à la confrontation entre la Malaisie et l'Indonésie, a annoncé aujourd'hui aux Communes de Londres, M. Dennis Healy, ministre de la Défense.

Un accord a été conclu entre la Grande-Bretagne et la Malaisie en vue du retrait ordonné des troupes britanniques de Bornéo aussitôt que la chose sera possible, a expliqué M. Healy.

Par ailleurs, le débat se poursuit acheminé à la Chambre où les députés examinent les amendements au projet de loi sur le contrôle des prix et des salaires. Un conservateur, le député Norman St. John-Stevan, n'a pas hésité à déclarer que la loi projetée va donner au gouvernement des pouvoirs dictatoriaux et "hitlériens", et qu'elle ferait du ministre de l'Economie "un Mussolini potentiel". Il a ajouté que la loi était une atteinte sans précédent à la liberté individuelle.

De son côté, l'ancien ministre de la Technologie, M. Frank Cousins, a lui aussi dit son opposition à une loi qui ferait tomber sous le coup de la loi toute action syndicale.

Entre-temps, le premier ministre Harold Wilson s'apprette à recevoir à dîner un vingtaine de banquiers de la City. Le gouverneur de la Banque d'Angleterre et le chancelier de l'Echiquier assisteront à la réunion.

On s'attend dans les milieux de la haute finance que M. Wilson profitera de cette rencontre pour tenter d'améliorer les rapports et la compréhension réciproque entre le gouvernement et le monde de la finance.

M. Wilson, croit-on, en profitera également pour réaffirmer la détermination du gouvernement d'assurer le succès des mesures visant à sauver la livre.

Moscou prié de cesser d'aider Hanoi

La Thaïlande a demandé à l'URSS de cesser d'accorder

encore incertain, et les abus de mortier tombaient toujours sur le quartier-général d'un bataillon de la 25e division installé à environ un mille. La patrouille cernée a signalé de lourdes pertes notamment chez les officiers et les sous-officiers.

Les troupes américaines ont réussi à repousser d'importants effectifs communistes au cours de cinq engagements sanglants hier, dans le secteur des hauts plateaux de la jungle à quelque 200 milles au nord de Saïgon. Dans le pire combat une patrouille américaine cernée par l'ennemi dans la vallée d'Ha Drang, a pu se dégager d'assautants cinq fois plus nombreux. Une compagnie de renforts a rejoint la patrouille comprenant 69 militaires au crépuscule alors que le brouillard et la pluie se mettaient de la partie. tard hier soir, le résultat de cette bataille était

entrepris des fouilles dans le secteur, mais n'ont trouvé que des femmes et des enfants, les hommes, des Vietcong, s'étant entus laissant leurs familles dans la caverne.

Johnson presse le Congrès d'adopter la loi sur le contrôle des armes à feu

WASHINGTON, (PA, UPI, AFP) — A la suite de la tuerie d'Austin au Texas, le président Johnson a demandé hier, au Congrès d'approuver de toute urgence le projet de loi présenté l'an dernier par l'administration pour réglementer la vente des armes à feu aux Etats-Unis.

M. Johnson, qui s'est déclaré bouleversé par cette tragédie, a en effet affirmé dans un communiqué par la Maison Blanche qu'il était grand temps d'agir, et que le projet de loi en question, même s'il ne peut prévenir toutes les tragédies de ce genre, mettra un frein à la vente libre d'armes à des personnes qui ne

L'agitation persiste chez les Porto-Ricains de Perth Amboy

PERTH AMBOY, (UPI-PA) — Un tir ininterrompu de briques et de bouteilles a marqué la quatrième nuit consécutive de violence à Perth Amboy, au New Jersey, quand des centaines de Porto-Ricains en colère ont manifesté contre le renforcement de la loi empêchant la flânerie dans la rue.

Vingt-huit personnes, dont 15 policiers, ont été blessées, et 24 autres ont été arrêtées. Certaines des personnes conduites au poste de police se sont plaintes de la brutalité des forces de l'ordre, mais les autorités policières ont démenti l'accusation. Onze des blessés, dont quatre policiers, ont dû être hospitalisés.

Parmi les personnes arrêtées on compte deux "travailleurs sociaux" de la "County Economic Opportunity Corp.". Le président de ce groupe, M. Milton Zatsky, a dit que les deux membres de l'association ont été battus par la police alors qu'ils tentaient de ramener le calme chez les Porto-Ricains.

Cependant, le maire de Perth Amboy, M. James J. Flynn, a déclaré que M. Zatsky tentait d'inciter les gens à manifester et de fomenter des désordres.

Le maire a ajouté que toute l'action de ces "travailleurs sociaux" ferait l'objet d'une enquête approfondie.

La police de Perth Amboy a précisé que la loi empêchant la flânerie dans la rue avait été renforcée à la demande de personnes vivant dans le quartier à dominance portoricaine qui se plaignaient du bruit fait par les flâneurs. Certains des plaignants sont eux-mêmes Porto-Ricains.

La ville de Perth Amboy

Preminger doit tourner sous la protection de policiers au Mississippi

BATON ROUGE, Louisiane, (AFP) — Une patrouille de policiers de Louisiane, cotés à la ceinture, veille sans cesse aux côtés du cinéaste Otto Preminger et des comédiens Jane Fonda et Michael Caine qui tournent sur les bords du Mississippi. Des Blancs de la région auraient protesté et même lancé des menaces: le sujet du film "Que vienne la nuit" ("Hurry Sundown") n'est pas de leur goût. Tableau d'une petite ville sudiste en 1946, il évoque le problème noir et met en scène un personnage, policier et raciste, qui sabote un barrage édifié par un Noir et un Blanc.

Otto Preminger refuse de confirmer protestations et menaces. "J'entretiens les meilleures relations avec les autorités, mais je n'ai aucun rapport avec les Blancs de la région, à l'exception de ceux qui travaillent pour le film et qui sont très contents, car ils gagnent énormément d'argent", m'a-t-il affirmé.

Le budget du film consacre tout de même, assure-t-on, la petite fortune de \$150.000 à l'entretien des policiers dont la stature athlétique, soulignée par le bleu clair chatoyant de l'uniforme louisianais, est le meilleur moyen de dissuasion.

"En choisissant le sujet de "Hurry Sundown", m'a dit Otto Preminger, j'ai été attiré non pas seulement par les rapports entre les Blancs et les Noirs qui y sont évoqués, mais par l'ensemble des rapports entre les habitants d'une petite ville du Sud".

Jane Fonda, la vedette, m'a précisé de son côté: "Ce n'est pas un film de propagande. Sa raison d'être n'est pas de résoudre la question du racisme. Mais on y voit des racistes".

Compte 7.000 Porto-Ricains parmi une population de 40.000 âmes. Elle est située à 20 milles au sud de New York.

A Chicago, des manifestants de race blanche ont lancé des pierres et des injures contre ceux qui protestaient contre la discrimination raciale qui sévit dans le domaine du logement dans un quartier réservé aux Blancs. Environ 500 Blancs ont "accueilli" les 350 marcheurs et plusieurs projectiles ont été lancés contre ces derniers. Personne toutefois ne fut blessé.

A Providence, dans le Rhode Island, tous les policiers de la ville ont été dépêchés hier soir sur la scène d'un incendie pour disperser un groupe de Noirs qui empêchaient les pompiers de faire efficacement leur travail. Les manifestants ont été rapidement dispersés.

son aide à Hanoi, de convoquer une conférence de paix et de mettre fin à la guerre au Vietnam.

"Il est du devoir de l'Union soviétique, à titre de co-président avec la Grande-Bretagne de la conférence de Genève de 1954, qui a mis fin à la guerre en Indochine, de prendre une telle initiative", a dit le ministre thaïlandais des Affaires étrangères Thanat Khoman à l'ambassadeur soviétique Mikhail Volkov, au cours d'un récent entretien à Bangkok.

Il a ajouté que l'URSS pourrait manifester son souci de la paix en exerçant son influence auprès du gouvernement nord-vietnamien en vue d'arrêter l'agression d'Hanoi au Sud-Vietnam.

D'autre part, à Londres, le premier ministre Wilson, en rendant compte aux Communes hier, de ses récents entretiens à Washington, a dit que le



Son foyer était une caverne

Cette petite Vietnamiennne en sanglots, figée par la peur est reconfortée par un militaire américain de la 173e brigade aéroportée. L'enfant a été trouvée dans une caverne à 120 milles au nord de Saïgon ces jours derniers. Les soldats américains avaient

Johnson presse le Congrès d'adopter la loi sur le contrôle des armes à feu

WASHINGTON, (PA, UPI, AFP) — A la suite de la tuerie d'Austin au Texas, le président Johnson a demandé hier, au Congrès d'approuver de toute urgence le projet de loi présenté l'an dernier par l'administration pour réglementer la vente des armes à feu aux Etats-Unis.

M. Johnson, qui s'est déclaré bouleversé par cette tragédie, a en effet affirmé dans un communiqué par la Maison Blanche qu'il était grand temps d'agir, et que le projet de loi en question, même s'il ne peut prévenir toutes les tragédies de ce genre, mettra un frein à la vente libre d'armes à des personnes qui ne

Une commission du Congrès recommande la réduction des forces américaines en Europe

WASHINGTON, (AFP) — "Le mécontentement au sein de l'OTAN n'est pas du tout unique au général de Gaulle ou à la France. Il a des raisons plus profondes, la principale étant que l'alliance n'a pas su s'adapter au développement de l'Europe et du reste du monde".

Cette analyse de la situation est contenue dans une étude de la situation faite au cours des trois derniers mois par une sous-commission de la Chambre des représentants et rendue publique aujourd'hui.

La sous-commission recommande notamment la réduction des forces américaines en Europe en ajoutant qu'une "telle initiative... pourrait ouvrir la porte à une réduction réciproque des troupes terrestres entre l'OTAN et les nations faisant partie du pacte de Varsovie".

Par ailleurs, la sous-commission a estimé que les Etats-Unis avaient fait preuve de "manque de sensibilité" aux changements qui ont eu lieu en Europe et que l'Amérique avait jusqu'à ce jour eu tendance à

Tension accrue au Brésil entre l'Eglise et l'Etat

RIO DE JANEIRO, (AFP) — La tension monte dangereusement entre l'Eglise et l'Etat brésilien, alors que la hiérarchie catholique vient de prendre, à quatre reprises, au cours de la dernière semaine, position contre certaines défaillances du régime actuel.

Les évêques du Nord-Est du Brésil, le fameux quadrilatère de la soif, ont publié un manifeste qui contient de véhémentes critiques contre le gouvernement. Selon eux, la politique du gouvernement engendre la misère, la faim et l'injustice.

A la tête du groupe des quinze évêques, figure Mgr Helder Câmara, évêque de Recife ou l'action de l'Eglise dans les domaines de l'assistance sociale et religieuse est remarquable.

Le prieur du monastère dominicain de Rio de Janeiro, le père Eliseu, a déclaré lundi qu'il se solidariserait avec les dominicains de Belo Horizonte, qui avaient abrité dans leur monastère, la semaine dernière, le congrès de l'Union nationale des étudiants. Le gouvernement avait interdit la tenue de ce congrès.

Le prieur du couvent de Sao Paulo a dénoncé dimanche au cours de son sermon hebdomadaire "le régime policier qui ne respecte pas les principes sacrés des libertés essentielles". Il a qualifié de "compléte du silence" l'attitude des milliers de catholiques qui "n'osent pas protester contre l'arbitraire".

"C'est la conscience chrétienne elle-même qui ordonne de prendre position contre ce qui se passe actuellement au Brésil et le silence dans lequel il peut vous tient tranchés vous rend également coupables", a ajouté le prieur.

Dans le Sud du pays, la tension monte également.

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Table of stock market data for Montreal, including columns for stock names, prices, and changes.

Bourse Canadienne

Table of Canadian stock market data, listing various stocks and their market performance.

Léger regain à Montréal, accentué à N.-Y.

Les cours se sont raffermis quelque peu en matinée sur la Bourse de Montréal, notamment parmi les industrielles. Les banques se replient légèrement.

Bourse Canadienne

Sur la Bourse Canadienne, dans le secteur minier, Dolsan, la plus active, progresse de 3 cents à 40 cents sur un volume de plus de 210.000 actions.

Le marché demeure toutefois peu animé.

Les valeurs libérées en dollars sont en général un peu faibles. Les banques canadiennes se replient légèrement.

PARIS (AFP) — La Bourse est, elle aussi, en vacances.

La Bourse de Paris est en vacances, les affaires déjà réduites la veille à leur expression la plus simple, sont aujourd'hui positives.

Le marché demeure toutefois peu animé.

Les valeurs libérées en dollars sont en général un peu faibles. Les banques canadiennes se replient légèrement.

PARIS (AFP) — La Bourse est, elle aussi, en vacances.

La Bourse de Paris est en vacances, les affaires déjà réduites la veille à leur expression la plus simple, sont aujourd'hui positives.

MONTRÉAL

INDUSTRIELLES

Table of industrial stock market data for Montreal, listing various industrial stocks and their prices.

MINES

Table of mining stock market data for Montreal, listing various mining stocks and their prices.

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTRÉAL

Summary table of Montreal stock market indices, including Clôture, Sem. dernière, and various market indicators.

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTRÉAL

Summary table of Montreal stock market indices, including Clôture, Sem. dernière, and various market indicators.

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTRÉAL

Summary table of Montreal stock market indices, including Clôture, Sem. dernière, and various market indicators.

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTRÉAL

Summary table of Montreal stock market indices, including Clôture, Sem. dernière, and various market indicators.

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTRÉAL

Summary table of Montreal stock market indices, including Clôture, Sem. dernière, and various market indicators.

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTRÉAL

Summary table of Montreal stock market indices, including Clôture, Sem. dernière, and various market indicators.

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTRÉAL

Summary table of Montreal stock market indices, including Clôture, Sem. dernière, and various market indicators.

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTRÉAL

Summary table of Montreal stock market indices, including Clôture, Sem. dernière, and various market indicators.

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTRÉAL

Summary table of Montreal stock market indices, including Clôture, Sem. dernière, and various market indicators.

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTRÉAL

Summary table of Montreal stock market indices, including Clôture, Sem. dernière, and various market indicators.

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTRÉAL

Summary table of Montreal stock market indices, including Clôture, Sem. dernière, and various market indicators.

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTRÉAL

Summary table of Montreal stock market indices, including Clôture, Sem. dernière, and various market indicators.

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTRÉAL

Summary table of Montreal stock market indices, including Clôture, Sem. dernière, and various market indicators.

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTRÉAL

Summary table of Montreal stock market indices, including Clôture, Sem. dernière, and various market indicators.

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTRÉAL

Summary table of Montreal stock market indices, including Clôture, Sem. dernière, and various market indicators.